LA BÊTE

FRAGMENS DE JOURNAL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

30 novembre.

Je veux écrire mon journal. On prétend que cela fait du bien, que l'écriture est un calmant, et j'ai grand besoin de me calmer. La secousse a été trop forte, je ne réussis pas à me rasseoir. Il entre dans mes chagrins beaucoup plus de colère que de tristesse. Si je regrettais cette femme, je serais le dernier des hommes. Je ne la vois plus, son haleine n'empoisonne plus l'air que je respire; que manque-t-il à ma délivrance? Mais il y a quelque chose de détraqué dans ma machine; j'ai l'œil et l'esprit troubles. Il me semble que celui qui a fait le monde ne savait pas ce qu'il faisait, ou qu'il s'est donné le plaisir de nous proposer une énigme... Devine, mon garçon, si tu le peux, ou si tu l'oses... Je ne devine pas, je ne veux pas chercher à deviner. Je suis tenté de croire que l'énigme n'a pas de mot.

Mes parens m'avaient élevé dans la croyance que le secret du bonheur est d'être juste, sage, modéré dans ses désirs, maître de ses passions et toujours en paix avec sa conscience. Mon père le

vigneron, quoiqu'il aimât beaucoup l'argent, ne fit jamais tort d'un centime à personne. Il était correct en affaires, probe jusqu'au scrupule, et dès ma petite jeunesse il m'enseigna que, pour mériter les bénédictions du ciel, qu'il me montrait de l'index de sa main droite, il faut respecter le bien d'autrui, ne prendre à son prochain ni ses écus, ni son bœuf, ni son âne, ni son honneur, ni une parcelle de son champ, ni le plus petit morceau de sa femme. Ma mère ne se lassait pas de me répéter : « Sylvain, mon fils unique, les honnêtes gens, les bons chrétiens, ceux qui observent les dix commandemens et tous les articles de la loi de Dieu, sont sûrs d'être heureux dans ce monde-ci comme dans l'autre. » Ce qui se passe dans l'autre, je n'en sais rien, n'y étant jamais allé. Mais celui-ci, je le connais ; à travers son masque j'ai vu son visage, qui n'est pas beau. O mon père et ma mère, comme vous vous trompiez! Je vous croyais sur parole, car j'ai toujours été candide ; mais aujourd'hui j'en crois mon expérience : il n'y a rien de commun entre le bonheur et la morale, cet univers n'a pas été créé pour que la vertu y fût à l'aise, elle doit laisser aux coquins la graisse de la terre, la rosée du ciel. Bonnes gens, c'est votre fils qui vous le dit, le métier d'honnête homme et de bon chrétien est un métier de dupe !

Je voudrais qu'un juge équitable et de bonne foi fût assis là, en face de moi, de l'autre côté de ma table à écrire. Je lui conterais mon affaire, je lui déduirais mon cas, je le prierais de juger mon procès avec la vie.

Mon père, Jean Berjac, lui dirais-je, était un homme d'âpre vertu, d'épaisse encolure, d'un abord froid, sévère, le regard, la voix et la main rudes, qui passait son temps à se travailler et à travailler les autres, et qu'on tenait à dix lieues à la ronde pour le huguenot le plus rigide et pour le plus habile vigneron de toute la Saintonge. Dans notre famille, on naît vigneron de père en fils. Jean Berjac, qui s'entendait à acheter comme à vendre, s'arrondit ; il doubla, tripla son héritage. Vinrent les traités de commerce, et sa grande vigne sua de l'or. Il était riche, sans que personne s'en doutât, car il vivait en pauvre. C'était son goût et sa superstition ; il prétendait qu'une belle enseigne est la mort d'une bonne boutique. Sa maison de paysan était une vraie baraque ; il prenait ses repas dans sa cuisine avec ses gens, qu'il obligeait à dire leurs grâces pour remercier Dieu d'une soupe quelquefois un peu maigre. Toujours vêtu de futaine, il ne se sentait à l'aise que dans de vieilles hardes, qui avaient travaillé avec lui et comme lui s'étaient surmenées. Son seul luxe était une belle argenterie plate, qu'il aimait à regarder en cachette, à palper de ses doigts calleux, sans jamais s'en

servir, tant sa vaisselle d'étain lui était une chère habitude! Ceux qui voyaient ma sœur Jeanne manier la binette et la serpe comme une simple ouvrière de campagne étaient loin de soupçonner qu'écu par écu, une grosse dot s'amassait pour elle dans le silence d'un coffre-fort.

Ma bonne mère avait à ce sujet ses petites idées, qui ne s'accordaient point avec celles de mon père. Si elle préférait, elle aussi, l'être au paraître, elle ne laissait pas d'attacher quelque prix aux belles apparences, et elle pensait que, lorsqu'on a l'honneur d'être un bourgeois, on peut vivre en bourgeois sans déplaire au bon Dieu, qu'on lui fait même plaisir. Mais elle avait vu dans sa grande Bible in-folio, où elle voyait tout, absolument tout, que l'apôtre saint Paul a dit : « Femmes, soyez soumises à vos maris. » Et elle se soumettait. Sur un seul point, elle s'obstina, se buta. Elle surveillait beaucoup ma conscience, elle la nettoyait chaque matin avec autant de soin qu'elle écurait sa vaisselle, et Dieu sait que sa vaisselle comme ma conscience étaient reluisantes de propreté. Cependant, quoiqu'elle mît la vertu bien au-dessus du savoir, elle souhaitait que j'eusse un jour de l'esprit et que je lui fisse honneur. A force de répéter la même chose, en choisissant l'heure et l'endroit, elle finit par obtenir de mon père qu'il m'envoyât au collège à Bordeaux. Il y consentit par pure complaisance pour la jeunesse de sa femme, qui avait quelque dix ans de moins que lui : « Quand on le rendrait savant jusqu'aux dents, disait-il, mon grand nigand de fils ne sera jamais qu'un nigaud. » Et il secouait ses fortes épaules.

Je n'étais pas un nigaud ; j'avais seulement l'esprit épais et comme embrouillé de sommeil. Je me donnai beaucoup de mal pour me réveiller, pour me débrouiller, pour me dégrossir et pour faire honneur à ma mère. Malheureusement je n'avais pas de santé ; elle m'est venue avec les années, et aujourd'hui je suis robuste comme un Turc; mais j'étais né malingre. Dans mon enfance, j'ai souffert longtemps des oreillons, j'ai eu la coqueluche, la scarlatine. A Bordeaux, j'eus la variole, dont je faillis mourir, et mon père s'en prit au latin. Dès que je fus sur pied, je m'appliquai à rattraper le temps perdu. Je mordis si vigoureusement à la grappe que je m'en barbouillai la bouche, les joues et les yeux. Grec, histoire, algèbre, tout m'était bon et tout m'était égal ; j'avais un de ces gros appétits qui empêchent de sentir le goût de ce qu'on mange. J'étais fort en calcul, et je faisais des vers français dont le sens était obscur, mais ils avaient tous leurs pieds, le compte y était. Je sentais fermenter dans ma tête toutes les ambitions vagues. Je voulais devenir bachelier, et après on verrait. J'avais résolu d'être un grand homme, dans quelque partie que ce fût, de prouver à mon père que je

n'étais pas un nigaud et, je vous le répète, de faire honneur à ma mère. Hélas ! je ne suis pas bachelier, et c'est un très petit insecte qui en est cause.

Quand le phylloxera eut commencé ses ravages et qu'aux années grasses succédèrent les années maigres, mon père, qui parlait peu, ne parla plus du tout. Il creusait un problème, il causait avec Jean Berjac. Ceux qui n'étaient pas affolés se rassuraient bêtement et disaient : « Le phylloxera s'en ira comme il est venu. » Mon père avait décidé que le phylloxera ne s'en irait qu'après avoir tout mangé. Il considérait que le vigneron est un soldat de Dieu, condamné à défendre sa vie contre la gelée noire, la sécheresse, la coulure, l'oïdium, le gribouri, la pyrale. Le nouvel ennemi était plus redoutable, plus dévorant que tous les autres ; mais Jean Berjac aimait les batailles, il se battit. En vrai Saintongeais, il se donna le temps de réfléchir ; il interrogea sa terre, fit son enquête, ses essais. Sa résolution prise, rien ne put l'en faire démordre, et tandis qu'autour de lui on passait de la peur à l'espérance et de l'espérance à l'effarement, il arracha toutes ses vignes, les remplaça par des cépages américains, qu'il greffa à sa façon, qui était la bonne. A cinq ans de là, ses nouveaux plants étaient au moins en demi-rapport, et ses voisins, qui ne pouvaient plus dire : « Le mal s'en ira comme il était venu ! » — s'écriaient : « Ce diable d'homme a toujours raison. » C'est quelque chose que d'avoir raison cinq ans avant tout le monde.

L'insecte ne mangea pas nos vignes ; mais il ruina mes projets. Dès le premier jour, quoi que ma mère pût lui dire, l'homme de qui dépendait mon sort avait déclaré que les temps étaient trop durs pour qu'il pût se passer de moi et de mes médiocres services, qu'un fils bachelier était un luxe que ses moyens ne lui permettaient plus de s'accorder. La veille de l'examen, je reçus l'ordre de venir reprendre mon licou. Ce fut un chagrin, presque un désespoir. Je me sentais comme arrêté en pleine croissance ; on condamnait le papillon à peine éclos à reployer ses ailes et à rentrer dans sa triste chrysalide, le futur grand homme devenait un apprenti vigneron ; je maudis la vigne et le dieu, couronné de pampres, qui nous l'a donnée. Je respectais mon père, je le craignais ; il trouva en moi un écolier docile, un serviteur empressé, sans me savoir aucun gré de mes dures obéissances. Si je lui avais désobéi, il m'aurait étranglé, et pourtant mon humble soumission me diminuait à ses yeux. J'avais renoncé, pour lui complaire, à mes études, à mon avenir, il me regardait comme un être manqué, comme une volonté lâche qui ne savait pas vouloir, et il n'estimait que ceux qui veulent. Il plaisantait souvent sur les fausses vocations, sur les petits jeunes gens infatués d'eux-mêmes, prompts à se croire des génies et incapables

d'ébourgeonner un sarment ou de tailler un greffon. Souvent aussi, il croyait lire dans mes yeux que j'avais appris le latin, que je méprisais ceux qui ne le savent pas, et il écrasait dans l'œuf mon orgueil très modeste. Ma bonne mère soutenait mon courage; elle ne se lassait pas de me répéter que l'homme qui respecte son père quand son père a tort appelle sur sa tête les faveurs du ciel, que Dieu bénit sa vigne et sa vie; c'était écrit dans sa grande Bible, et sa grande Bible n'avait jamais menti. Je fus privé trop tôt de ses consolations ; elle n'avait pas quarante-neuf ans lorsque une pleurésie l'emporta.

Mon père, quoiqu'il semblât ne tenir à rien, ne put s'accoutumer à son veuvage; il n'aimait pas assez ses enfans pour avoir du plaisir à les gronder. Il tomba en langueur, dans un dépérissement d'esprit et de corps; il se consumait, séchait sur pied. Il traîna quatre ans et s'en alla. Peu de jours avant sa mort, il causa tête à tête avec ma sœur et lui dit : « Je me suis crevé de travail pour vous amasser des écus ; comme vous allez les faire danser ! Sylvain ton frère est un niais; si tu n'as pas l'œil sur lui, il fera le gros monsieur, et les vignes seront vendues. » Il causa ensuite avec moi et il me dit : « Que les hommes sont bêtes de s'user de peine pour leur postérité! Jeanne ta sœur est une sotte; si tu ne la surveilles pas, elle voudra faire la dame, et les vignes seront vendues. » Ainsi mourut ce juste, qui ne l'était pas pour ses enfans. Vingt-quatre heures plus tard, à notre vive surprise, nous apprenions qu'il laissait à chacun de nous vingt-cinq mille francs de rente en bons titres, sans parler des vignes, que nous n'avons pas vendues, que je ne vendrai jamais.

Non-seulement ce sont de bonnes créatures, qui d'année en année récompensent plus richement les soins qu'on leur donne; mais elles me rappellent un gros homme voûté dont j'avais peur, une petite femme toute ronde que j'adorais. Et puis, j'ai travaillé moi-même, bien malgré moi, à les planter. J'avais parfois des distractions, des absences ; je songeais à Bordeaux, à mes camarades, à la robe noire de mes professeurs, à tout ce que j'avais espéré, à tout ce que j'avais perdu. Il me semble que sous chacune de ces souches j'ai enterré l'un de mes rêves; ils dorment là, je n'entends pas qu'on les dérange. Non, je ne vendrai jamais nos vignes. Elles me rapportent déjà beaucoup et elles me racontent des histoires.

Juge inconnu qui m'écoutes, remarque bien que jusqu'à cet endroit de mon récit, je ne trouve rien dans ma vie dont j'aie vraiment sujet de me plaindre. Mon père était dur; il m'a endurci à la fatigue, à la peine, je l'en remercie. Le phylloxera m'a fait beaucoup de tort; si petit que soit un insecte, il faut bien qu'il mange, et chacun mange ce qui lui convient. J'espérais devenir un jour quelque

chose; je ne suis qu'un humble vigneron; je m'en console en pensant que tel bachelier n'est qu'un sot, que tel autre se débattra toute sa vie contre une misère noire. Ma bonne mère est morte avant l'âge, et ce coup m'a été cruel. Le pasteur qui arriva de Saintes pour la conduire au cimetière dit à mon père: « Résignez-vous à la volonté de Dieu. » — « Ne pouvait-il vouloir autre chose? » repartit mon père d'une voix creuse, et c'était la première fois qu'il ergotait contre la Providence. Le pasteur lui remontra que Dieu veut toujours le bien de ses élus, et que certains maux apparens sont des biens. Le docteur Hervier, qui soignait depuis longtemps ma mère, m'a assuré que, quand la pleurésie l'enleva, elle commençait une maladie de cœur, que de longues et vives souffrances lui ont été épargnées... Je suis un homme raisonnable, et jusqu'ici je ne me plains de rien; mais voyons la suite.

Je comptais que ma sœur resterait auprès de moi, qu'elle tiendrait notre ménage. Elle y consentit d'abord. Nous convînmes que, sans faire le grand seigneur et la grande dame, nous vivrions en bourgeois. N'était-ce pas l'idée de notre mère? Jeanne s'était promis de soigner désormais ses pauvres mains tannées et gercées, qui avaient tant tripoté dans les gros ouvrages que ce n'étaient plus des mains de femme. Mon père, cédant sur le tard aux instances de ma mère, avait acheté au-dessus de nos vignes un terrain pour y bâtir; il l'avait fait niveler, avait amené les matériaux à pied d'œuvre, et la bâtisse en était restée là. Dix-huit mois après sa mort, nous nous installions dans une maison toute neuve; un entrepreneur venait de nous la construire sur un plan dessiné par moi. Comme celle où je suis né, elle se nomme Mon-Cep. Ce n'est pas un palais, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui un joli cottage, propret, commode, bien distribué, bien planté, dont les murailles blanches, encadrées de briques rouges, du plus loin qu'on les aperçoit, ont bonne grâce et font plaisir aux yeux. Je pris un maître-valet; je le logeai, lui et son monde, dans la vieille baraque, qui s'en allait, et que je fis réparer soigneusement à cet effet.

J'étais content de mon sort, je le croyais fixé à jamais; j'eus bientôt à décompter. Sans manquer à ma sœur Jeanne, j'oserai dire qu'elle ressemble en laid à mes parens. Au caractère âpre de mon père elle joint la sécheresse du ton, l'inquiétude de l'humeur. La piété de ma mère était douce; la sienne est aigre et discoureuse. Elle me reprochait d'être un orthodoxe à gros grains. J'avais plus d'ouverture d'esprit, plus de monde que cette recluse, qui n'a jamais vu Bordeaux; je m'étais frotté à mon siècle, et ma vieille foi huguenote avait émoussé ses angles. Je respectais infiniment Dieu le Père; je m'occupais peu du Fils et pas du tout du Saint-Esprit.

Sur les querelles religieuses se greffèrent des tracasseries domes-

tiques. Ma sœur le prenait de très haut avec la vieille Francine, notre cuisinière, qui avait servi longtemps chez nos parens et à qui ma mère avait appris toutes ses recettes. C'étaient des picoteries continuelles. Je fis en toute douceur quelques remontrances à Jeanne. Elle se gendarma, m'annonça un matin qu'elle me quittait pour se retirer à Saintes chez une vieille cousine, qui a du goût pour la haute dévotion. Je cherchai vainement à la retenir; elle a, comme mon père, la volonté brusque et tenace. Nous nous voyons peu, mais nous ne sommes pas brouillés. Elle me charge de cultiver sa portion de vignes; déduction faite des frais, je lui en sers chaque année le revenu et je lui rends mes comptes qu'elle fait examiner par un homme d'affaires, lequel jusqu'aujourd'hui n'y a rien trouvé à reprendre.

Je n'ai pas l'humeur solitaire; après le départ de ma sœur, ma maison me parut trop grande. Je ne songeai pourtant pas tout de suite à me marier; j'avais entendu dire à mon père que c'est l'affaire de ce monde qui demande le plus de réflexions; je n'avais pas encore assez réfléchi. Je renouai connaissance avec quelques amis que j'avais négligés ou perdus de vue, et je m'imaginai que les amitiés suffisent à remplir la vie.

Parmi mes anciens camarades de collège, Félicien Jalizert était celui que j'avais toujours préféré. Il m'attirait par le charme de sa simplicité, par l'abandon de ses manières et de sa confiance, par son bon sourire, qui annonçait un millier de bonnes intentions; j'en avais aussi, nous étions bien assortis, faits pour nous convenir. J'allai le voir à Rochefort, où son père lui avait laissé en héritage une fabrique de bâches et de prélarts mal outillée, qu'il s'occupait à remonter. Il me présenta à sa jeune femme, petite brune très vive, très sémillante, dont les grands yeux noirs remuaient et parlaient beaucoup. Elle était vraiment trop jolie pour lui; ce pauvre garçon était défiguré par une grande tache lie de vin, qui lui couvrait toute la joue droite; mais la douceur du sourire faisait oublier la tache.

Quelques mois plus tard, il m'appelait auprès de lui par une lettre pressante. Je trouvai un homme rongé de soucis, de chagrins, qui m'expliqua qu'il avait à payer une grosse échéance, qu'il ne savait où prendre l'argent. Il avait dû emprunter pour outiller et agrandir sa fabrique; il avait compté sur des rentrées qui lui manquaient. Il était sujet aux illusions, s'égarait souvent dans ses calculs; il croyait que les choses s'arrangeaient dans la vie comme dans sa tête, que les chiffres étaient d'aussi bons garçons que lui, et rien n'est plus rétif qu'un chiffre.

— Si je n'ai pas soixante mille francs avant huit jours, me dit-il, je suis un homme perdu.

— Tu les auras demain, lui répondis-je.

Il me déclara que j'étais le roi des amis; il pleurait, m'embrassait, et sa petite femme grillait d'envie de m'embrasser, elle aussi : je ne lui avais jamais vu les yeux si brillans, si chauds; il y avait de la flamme et du pétard dans ces yeux-là. Je me félicitais de ma bonne action; pendant les trois heures que dura notre entrevue, j'eus de la joie pour plus de soixante mille francs.

Cette bonne action m'en fit faire une autre qui me coûta bien davantage. De ce jour, nous nous vîmes souvent. Je partais brusquement un matin, j'allais frapper à leur porte en disant : — C'est moi ! — Et me voyant entrer, Mme Jalizert s'écriait : — C'est lui ! — A leur tour, ils venaient quelquefois amuser leur dimanche à Mon-Cep. J'invitais le docteur Hervier, avec d'autres bons vivans. On jouait aux boules, au tonneau, on buvait sec, on plaisantait, on disait le mot et la chose; Mme Jalizert promenait au milieu de ces gaîtés sa petite taille ronde, ses rubans roses et son sourire coquet.

Un jour, je crus m'apercevoir qu'elle avait souvent les yeux braqués sur moi et que les miens trottaient autour de sa jupe, autour de son fichu, qu'ils y retournaient sans cesse comme va le chat au garde-manger. Pour la première fois, je compris que les yeux ont leur gourmandise et un goût particulier pour les nourritures dangereuses. Du matin au soir, quand Mme Ninette Jalizert venait à Mon-Cep, elle y remplissait l'office de maîtresse de maison. Elle s'inquiétait de ceci, de cela, donnait ses ordres à Francine, réglait tout à son plaisir. A dîner, elle s'asseyait en face de moi et faisait les honneurs. Ce jour-là, après le potage, le docteur Hervier s'avisa de lui crier à travers la table :

— Dites-nous un peu quel est le menu, madame Sylvain Berjac.

Tout le monde se mit à rire, et Félicien, qui riait plus fort que tout le monde, se pencha vers moi pour me dire :

— Je te la prête, je ne te la donne pas.

Je me sentis rougir jusqu'à la racine des cheveux; il me semblait que ma tête était devenue transparente, qu'on pouvait voir tout ce qu'il y avait dedans.

Quinze jours après, l'un des premiers dimanches du mois d'octobre, ils étaient là, elle et lui. Je leur avais promis de les conduire à la pêche aux écrevisses; une pluie fine, mais persistante, contrariait notre projet. Pour tuer le temps, Félicien, qui était un chasseur aussi intrépide que maladroit, imagina d'aller tirer une grive dans mes vignes, et, quoi que je pusse lui dire, il s'obstina dans sa malencontreuse idée.

— Sylvain, me dit-il, dévoue-toi, mon fils, mets-toi en frais pour la désennuyer.

Il sortit et me voilà seul avec elle, l'un à droite, l'autre à gauche d'une cheminée où flambait un feu de sarmens. Elle m'avait fait la

surprise de me broder un beau coussin de tapisserie. Il restait encore quelques points à faire. Elle ouvrit son petit nécessaire en acajou, choisit ses laines, enfila son aiguille et, les yeux collés sur son ouvrage, elle travaillait silencieusement. Mais je crus deviner qu'elle n'était pas tranquille, qu'elle respirait avec embarras, qu'il se passait quelque chose sous son fichu de batiste, qui montait et descendait.

J'étais moi-même fort ému; je me disais : — Mon Dieu! qu'elle est jolie!

— Oui, mais elle n'est pas à toi.

— Elle ne se défendrait pas, elle serait aussi facile à cueillir qu'une fleur au bord d'un chemin.

— Oui, mais c'est la femme de ton meilleur ami.

— Est-ce ma faute s'il a une grande tache couleur lie de vin sur la joue droite?

— Non, mais il est ton obligé, tu lui as prêté soixante mille francs.

— Mon Dieu! qu'elle est jolie!

— Oui, mais les trahisons ont un vilain visage, et tout à l'heure, quand tu reverras l'homme à la tache, il t'en coûtera de lui serrer la main.

Et je crus entendre une grosse voix qui criait : — Tu ne lui prendras ni une parcelle de son champ, ni le plus petit morceau de sa femme!

Cette grosse voix était apparemment celle de mon père, et je me dressai sur mes pieds, en disant que j'avais des ordres à donner à mon maître-valet, qu'il s'agissait d'une affaire pressante.

Elle leva vivement le nez de dessus sa broderie et me répliqua qu'une autre affaire pressait davantage, qu'elle avait un écheveau de laine à dévider, que faute d'un dévidoir, elle me priait et au besoin m'ordonnait de lui prêter mes deux mains. L'instant d'après, j'étais assis en face d'elle, regardant tour à tour ses petits pieds, ses genoux, ses épaules, sa bouche en cerise, où était monté subitement comme un flux de paroles.

Elle me parlait de petites contrariétés qu'elle avait eues dans son ménage. Tout n'allait pas comme on voulait. Les jeunes filles faisaient des rêves et, en se mariant, elles s'avisaient que la vie ne ressemble pas à un rêve. On avait des chagrins, quelquefois aussi des plaisirs, mais courts, fugitifs et mêlés d'ennui. On se disait : « Il doit pourtant y avoir quelque part dans le monde de grands bonheurs qui se cachent. » On les cherchait, on ne les trouvait pas et on rentrait dans son ennui... Elle était arrivée presque en même temps à la fin de son écheveau et au bout de son discours. Elle fit danser son peloton entre ses mains et dit comme à la volée :

— Voyons, mon beau monsieur, qu'avez-vous inventé pour me désennuyer?

Je m'armai de résolution, je répondis :

— J'ai bien envie de vous faire un petit doigt de cour.

Son regard pétilla de plaisir. C'était bien ce qu'elle attendait, elle était contente de ne s'être pas trompée.

— Je savais, me dit-elle, qu'un jour ou l'autre il faudrait en passer par là. Vous êtes tous les mêmes... Allez-y donc, je vous écoute, cela m'amusera... Ainsi vous me trouvez jolie?

— Très jolie.

Le peloton roula à terre. Elle avait avancé la tête. Elle me regardait de côté. Ses joues étaient en feu, sa taille était à la portée de ma main, sa bouche juste à la hauteur de la mienne, et ses yeux entraient dans mes yeux comme des clous et me disaient : « Ose donc, imbécile! » Je ne savais où j'en étais, je voyais trouble. Mais les femmes sont quelquefois maladroites. Elle s'avisa de me dire :

— Vraiment, j'admire la confiance de mon mari. J'ai deviné tout de suite, malgré vos airs placides, que vous étiez un homme très dangereux... Il est vrai qu'après ce que vous avez fait pour nous, vous pouvez vous croire tous les droits.

L'imbécile, qui la minute d'avant se croyait capable de tout oser, recula précipitamment sa chaise. Cependant, pour sauver sa retraite et n'avoir pas l'air d'un sot, il prit une main qu'on lui tendait, il toucha du bout de ses lèvres de jolis ongles roses; puis il ramassa un peloton qu'il déposa sur les genoux d'une petite femme brune qui l'eût souffleté de grand cœur, et il sortit en disant :

— Excusez-moi, mon maître-valet m'attend.

Quand Félicien fut las de courir après ses grives, il rentra sans rien rapporter; mais je lui rendis sa femme telle qu'il l'avait laissée... « Pas le plus petit morceau! » comme le disait mon père. Et vraiment je fus tenté de le remercier du plaisir que j'avais à lui serrer, à lui secouer les deux mains. Dès lors, j'évitai soigneusement toute occasion de me retrouver tête-à-tête avec Mme Jalizert. Au reste, elle ne les cherchait plus, elle me parlait d'un ton sec, pincé. Il y a des choses que les femmes ne pardonnent pas.

— Je ne sais pas ce que tu as fait à Ninette, me dit un jour Félicien. Elle a une dent contre toi.

— On assure, lui répondis-je en cherchant mes mots, que, dans certaines situations, les femmes ont des caprices. Est-ce que par hasard?..

Il mit son doigt sur sa bouche.

— Eh oui! il est en chemin. Croirais-tu que je désespérais d'en avoir jamais un? Sylvain, depuis que nous avons renoué amitié, la joie est entrée dans ma maison.

Et son bon sourire candide, qui n'a jamais soupçonné personne, me bénissait des pieds à la tête.

Il m'arrivait souvent encore de penser aux grands yeux noirs de Mme Jalizert ; j'en conclus que je devais me marier, que le plus tôt serait le mieux.

Il y avait à cinq kilomètres de Mon-Cep un castel flanqué de deux tours rondes, dont le propriétaire, petit gentilhomme à lièvre, s'appelait pompeusement M. le comte de Roybaz. La maladie avait dévoré ses vignes; on lui parlait souvent des miennes, il vint les voir, me demanda des conseils. Je n'ai jamais refusé de rendre un service à mes voisins. A quelques jours de là, je déjeunais chez ce comte avec sa femme et sa fille. Mlle Hermine de Roybaz n'était ni jolie ni belle; mais il ne faut pas mentir, et je dois avouer qu'elle était bien faite, qu'elle avait de la tournure, de superbes épaules, beaucoup d'entregent, beaucoup d'agrément dans les manières, une grâce attirante, de beaux yeux verts comme ceux d'une chatte, des yeux très luisans, des yeux qui riaient et je ne sais quoi de prenant dans le regard. Je fus pris.

Dès notre première rencontre, la mère et la fille m'avaient fait bon visage. Nous nous revîmes plus d'une fois; chaque fois leur accueil était plus chaud, et j'en vins à me persuader que, dans cette gentilhommière, on ne rougissait pas des mésalliances, que si jamais Sylvain Berjac demandait la main de Mlle de Roybaz, il aurait dix chances contre une d'être agréé. Mais j'hésitais, je pesais mes raisons dans mes petites balances; me sentant le maître du jeu, je retardais ma décision, je laissais la porte ouverte au repentir.

Sur ces entrefaites, ma sœur, qui avait des intérêts à régler avec moi, vint passer une journée à Mon-Cep et trouva son moment pour me notifier que mes assiduités chez M. de Roybaz avaient été remarquées, qu'on en jasait.

— Jure-moi, Sylvain, que tu n'épouseras jamais cette demoiselle.

— Il ne faut jurer de rien, répondis-je. Qu'as-tu donc à lui reprocher?

— D'abord, elle est catholique, reprit-elle de son ton le plus rogue. Serais-tu capable de renier la foi de tes pères?

Je lui répliquai que, si jamais j'épousais une catholique, je m'arrangerais pour lui laisser sa religion et pour garder la mienne.

— Mais tu es donc aveugle? s'écria-t-elle. Tu n'as pas su découvrir que Mlle de Roybaz est une fille légère, sans principes, trop facile, trop libre dans ses manières, que ses parens sont fort en peine de la caser?

— Comment le sais-tu? De qui peux-tu bien tenir tes informations charitables?

Elle les tenait de notre vieille cousine, qui les tenait elle-même

d'une commère de ses amies, laquelle les tenait d'une marchande de légumes, renseignée par un coquetier. Comme elle insistait :

— Plus un mot, lui dis-je en m'échauffant, ou j'épouse.

Et je lui déclarai que j'étais assez grand pour voir à me conduire, que je méprisais les caquets, que j'avais peu d'estime pour les gens qui les pondent, pour ceux qui les couvent et pour ceux qui les portent au marché. Elle se fâcha ; si doux que je sois, je me fâchai aussi et nous nous quittâmes en d'assez mauvais termes. Ma sœur ne se trompe pas toujours, elle ne manque pas de jugement, on se trouverait bien de suivre quelquefois ses avis. Mais elle a l'esprit aigre, la raison amère et irritante, la fureur de prendre les hommes comme les affaires à rebrousse-poil. Loin de rien gagner sur moi, elle était allée à contre-fin, et j'éprouvais un violent désir de prouver aux vieilles cousines, aux marchandes de légumes et à tous les coquetiers de la terre le peu de compte que je faisais de leurs odieux commérages.

Cependant j'hésitais toujours. Mlle de Roybaz me plaisait, m'attirait ; j'étais pris, mais je me sentais capable de me déprendre. Un malheur inattendu et un entretien que j'eus avec Mme de Roybaz me décidèrent. Son mari était un homme sanguin, de complexion apoplectique et d'humeur colère. Un matin, ayant surpris deux maraudeurs à dévaliser un de ses espaliers, il fondit sur eux, la canne à la main et, tout à coup, il s'arrêta, la canne en l'air, la bouche ouverte, les yeux tournés, et il s'affaissa comme une masse. Quand on le releva, il était mort. Mme de Roybaz fut si affectée de ce triste événement qu'elle tomba malade et s'alita. Dix jours après l'enterrement, j'allai prendre de ses nouvelles. Je la trouvai debout, mais agitée d'un tremblement nerveux, les yeux rouges, et je crus deviner qu'à son chagrin se mêlaient de grandes inquiétudes d'esprit. Je la questionnai ; elle me confessa que M. de Roybaz avait toujours dépensé au-delà de son revenu, qu'il laissait une succession fort embrouillée, que les terres étaient hypothéquées jusqu'aux deux tiers de leur valeur, que selon toute apparence, après avoir exercé ses reprises, elle aurait tout juste de quoi vivre et qu'elle plaignait sa pauvre fille, qui, se croyant riche, connaîtrait les privations et la gêne.

Son émotion me gagna : — Madame, m'écriai-je dans un élan du cœur, Mlle votre fille n'aura besoin de se priver de rien si elle consent à épouser un homme qui l'aime et qui a l'honneur en ce moment de vous demander sa main.

Ses yeux brillèrent de joie ; il se fit comme une éclaircie dans son deuil, et sa longue robe de crêpe noir me sembla moins lugubre. Cette tendre mère m'avoua que sa fille avait du goût pour moi. On la fit venir. Elle s'étonna d'abord qu'on osât lui parler de mariage

quand son père venait de mourir; sa piété filiale et sa modestie s'en indignaient. Elle finit par entendre raison, et je partis content, fier de moi. Il me parut que j'avais agi en galant homme, en homme de cœur, que je me mariais par générosité autant que par amour. Je me disais : « Ma femme, qui me devra tout, se croira tenue de m'aimer beaucoup, de me rendre heureux, et Dieu le Père, comme ma bonne mère me l'a promis, bénira ma vigne et ma vie. »

J'ai hérité du vigneron qui m'a tenu sous sa dure discipline l'art de vendre et la science des gains honnêtes. Grâce à moi, le castel fut vendu très vite, à bon prix, sans que l'acheteur eût à se plaindre. Mme de Roybaz accepta provisoirement l'hospitalité que lui offrait un de ses beaux-frères, possesseur d'un château près de Royan. Ma charmante future s'éloignait de moi; mais j'ai de bonnes jambes et j'étais souvent sur la route qui conduisait chez elle. La pauvre enfant avait le cœur sensible; elle regrettait sincèrement son père, qui avait toujours été son très humble serviteur. Peu à peu elle se calma; le plaisir de me voir l'emporta sur le chagrin, ses yeux recommencèrent à rire. Pendant tout le temps que durèrent nos fiançailles, il ne lui échappa ni une parole ni un geste qui pût me déplaire; il y avait de la réserve dans son abandon, de l'abandon dans sa réserve, et je me moquais des coquetiers. Au début, j'étais plus pressé qu'elle, j'avais hâte d'être heureux. Elle me demandait du temps, puis elle se ravisa; il fut décidé entre nous que, sans manquer aux convenances et au respect qu'on doit aux morts, nous pourrions nous marier sans attendre la fin de son deuil, à quoi Mme de Roybaz consentit de grand cœur.

Mais il survint une difficulté, et il s'en fallut de peu que tout ne fût rompu. Le curé de mon village, l'abbé Poncel, exigeait, pour bénir notre union, que je prisse l'engagement d'élever toute ma progéniture dans la confession catholique romaine. Je ne voulais pas lui faire ce présent; il me semblait juste, équitable, que mes fils, si j'en avais, fussent parpaillots comme leur père, que mes filles, s'il m'en venait, fussent catholiques comme leur mère. L'abbé s'entêta, je me raidis. On s'adressa à monseigneur, qui fut intraitable. Mme de Roybaz avait écrit à Rome et sollicitait vainement une réponse. Elle n'épargnait rien pour me ramener, elle me tournait et me retournait; mais, si doux qu'ils soient, les Berjac n'ont qu'une parole. Personne ne voulant céder, notre procès resta accroché pendant quelques semaines. Enfin, Mlle de Roybaz, qui désespérait de me voir mollir, perdit patience, déclara que, puisque l'église était déraisonnable, elle se passerait de sa bénédiction. Sa mère se rendit et je lui promis en retour que désormais, à Mon-Cep, le maître de la maison, tout le premier, donnerait l'exemple de manger maigre le vendredi.

Notre mariage ne fut béni qu'au temple. Catholiques et protestans, tout Saintes y assistait, à l'exception de ma sœur. Je l'avais suppliée d'y paraître, elle resta sous sa tente. Tant de désagrémens m'avaient remué les nerfs, et au cours de la cérémonie, je fus pris d'un bourdonnement d'oreilles fort incommode. C'était comme un bruit de cloches que j'entendais tinter et parfois sonner à pleine volée. Mais, quand les yeux sont contens, ils ne se laissent pas déranger dans leur bonheur par un tintement d'oreilles. S'il faut tout dire, la veille de mon mariage, je n'étais encore amoureux qu'à moitié; le lendemain, je l'étais éperdument, et je m'étonnais de découvrir qu'un Berjac pouvait avoir son grain de folie. De temps immémorial, cela n'était jamais arrivé.

Ma folie ne dura guère; on y mit bon ordre. Je regardais la vie d'un jeune ménage comme une étroite communauté de la chair et de l'esprit, comme un état de choses où l'on croit recevoir ce que l'on donne et donner ce que l'on reçoit, où les devoirs se confondent avec les plaisirs, où les joies des yeux et des sens sont bénies et pures de tout reproche, comme un bonheur abondant, tranquille, honnête et gras, qui remplit l'âme et que le cœur rumine lentement. Sans doute, on ne se voit pas toujours; c'est un personnage ridicule qu'un jeune marié qui se coud à la jupe de sa femme. On a ses affaires, son maître-valet, ses ouvriers, ses vendanges, sa distillerie, ses chais à surveiller, ses barriques et ses factures à expédier. Mais, au milieu de ses occupations, on songe aux plaisirs qu'on a eus, à ceux qu'on aura tantôt, comme la vache dans son pâturage, où elle a de l'herbe jusqu'au fanon, se souvient de celle qu'elle a mangée et pense à celle qu'elle mangera, et il y a dans l'air un parfum, une douceur répandue qu'on respire et qu'on boit. Durant plusieurs semaines, en revenant de mes vignes ou d'ailleurs, du plus loin que je la voyais, ma maison me semblait en gaîté et parée pour une fête. Je me hâtais, je m'essoufflais en gravissant la côte, j'arrivais tout en sueur, et pour me reprendre, je me recueillais un instant à quelques pas de mon seuil. C'est un bon visage à regarder que celui d'une porte derrière laquelle il y a quelqu'un qui nous attend.

J'ai dit que ma folie ne dura guère. J'en fus radicalement guéri le jour où ma femme me fit sentir qu'une fille de comte ruiné, qui épouse un petit bourgeois dans l'aisance, lui fait beaucoup d'honneur, que c'était moi qui lui en redevais. Lorsqu'elle me signifia cette sentence, je venais d'allumer un cigare, en tâchant d'oublier ma pauvre pipe de bruyère, qu'elle avait mise en interdit. Dans mon trouble, je portai à ma bouche le bout allumé et je me brûlai cruellement. Je contins mon étonnement et mon indignation; d'un ton bénin, je représentai à cette princesse sans dot que certains

titres s'achètent, qu'on les acquiert facilement à Rome en acquittant un droit de finance, qu'un comte par la grâce du pape n'est qu'un demi-comte, que toute sa famille appartenait à la bonne ou, si elle l'aimait mieux, à la grande bourgeoisie, mais qu'on ne sait pas bien où commence la grande et où finit la petite. Elle s'effaroucha de mes explications, me bouda deux jours entiers, après quoi elle me fit grâce.

Depuis ce malheureux moment, elle ne contraignit plus son humeur, qui s'accordait mal avec la mienne. J'ai appris à mes dépens qu'il y a dans la femme qu'on épouse et qu'on croit connaître une inconnue, qui n'attend que l'occasion de se montrer; ce n'est pas elle qu'on a épousée, mais c'est avec elle qu'il faut vivre. L'inconnue venait de m'apparaître; elle me plaisait peu, et ses goûts étaient tout le contraire des miens. Je mettais le bonheur dans la régularité et le repos des habitudes; elle mettait le sien dans le mouvement, dans l'agitation perpétuelle, dans les projets, dans les dissipations, et, chaque soir, elle ne s'endormait qu'après s'être demandé :

— Que pourrai-je faire demain que je n'aie pas fait aujourd'hui?

Elle était toujours en l'air, toujours en course. Ses tantes, ses cousines, ses amies la réclamaient, et d'amie en amie, de babil en babil, elle s'en allait souvent fort loin. Souvent aussi, touchée d'une subite sollicitude pour la santé de sa mère, qu'elle aimait peu, et croyant éprouver un violent désir de l'embrasser, elle trottait dans la poussière des chemins sans me prévenir, et je recevais une dépêche ainsi conçue : « Ma mère me garde, ne m'attendez pas. »

Je crois vraiment qu'elle était bien aise d'avoir une maison pour avoir le plaisir d'en sortir. Si d'aventure elle y restait la moitié d'une journée, elle l'employait à ses écritures. Elle avait des nouvelles à donner, à demander à toute la terre, et quand je disais à sa soubrette, que je ne pouvais souffrir : « Où est donc Madame? » — cette pécore me répondait avec un sourire agréable : « Eh! monsieur le sait bien, Madame écrit. »

J'allais relancer dans sa chambre cette écriveuse, je l'entretenais de mes petites affaires, elle ne m'écoutait pas. Le soir, je lui proposais de jouer une partie de bésigue ou de trictrac; elle y consentait lugubrement, la mort dans les yeux. Tout en jouant, je lui disais de petites douceurs; elle affectait de ne pas m'entendre, et son impertinent ennui me bâillait au nez.

Je m'étais marié pour avoir un intérieur, je n'en avais point. Ma femme m'échappait, elle était aux autres plus qu'à moi. J'appelais l'enfant de tous mes vœux; j'osais croire que l'enfant la tiendrait, qu'elle serait sa prisonnière. Il y a de petites menottes qui serrent

très fort, qui sont des crochets et des chaînes. Hélas! l'enfant ne venait pas. Je m'avisai d'autre chose en attendant. Je représentai à Mme Sylvain Berjac, née Hermine de Roybaz, qu'au lieu de courir après sa mère, ses parens, ses alliés, ses amis, elle ferait mieux de les attirer à Mon-Cep, qu'elle n'y perdrait rien et que j'y gagnerais, que mes hôtes me procureraient au moins le plaisir de ravoir ma femme. Elle parut goûter mon idée, mais elle m'objecta la petitesse de ma maison. Bien à contre-cœur, je mis les maçons à l'œuvre; je fis construire une aile en retour, qui pouvait contenir six logemens. Mme Berjac présida elle-même à cette bâtisse, où elle n'épargna ni les pilastres ni les balustres. Elle ne courait plus, ses maçons l'amusaient. L'année suivante, les six logemens étaient occupés. Le nombre de ses proches était incalculable; ils foisonnaient, il en sortait de dessous terre. L'un parti, un autre prenait sa place. On arrivait, on s'installait, on ne démarrait plus. Je faisais bon visage à tout ce monde; je maugréais, je pestais, le sourire aux lèvres. J'aime le bruit du marteau, de la scie, de la ripe; ce sont des bruits utiles; mais le tapage de l'oisiveté m'attriste. Il fallait divertir ces oisifs. On eut des voitures, des bourriquets, des chevaux à deux fins, des cochers. La pauvre Francine était excédée de travail; il fallut lui donner du renfort. Je ne dînais plus seul, j'avais procuré de la compagnie à mon assiette; mais mon dîner me coûtait cher. Heureusement mes vignes travaillaient; elles semblaient prévoir qu'il y aurait quelque jour des trous à boucher.

Il se trouvait dans l'innombrable famille de ma femme plus d'un visage qui ne me revenait point. Le plus déplaisant de tous était celui d'un petit rousseau de vingt ans à peine, qui prenait grand soin de sa moustache naissante. Il avait sur moi l'avantage d'être bachelier, et il se destinait à la diplomatie; il s'y destinera jusqu'à sa mort, son vrai destin est de ne rien faire, de n'être jamais qu'un vilain petit rousseau. Ma femme l'appelait le petit cousin, parce qu'il avait cinq ou six ans de moins qu'elle; je l'appelais le macaque, parce que je lui en trouvais la grimace et que ses longs bras fluets descendaient jusqu'à ses genoux. Il se piquait d'exceller dans tous les genres de sport, comme on dit à Paris d'où il arrivait, et je dois reconnaître qu'il était bon écuyer. Mais il m'irritait par ses façons cavalières. Ce petit homme très avantageux avait le verbe haut et décisif, l'air et la chanson d'un fat qu'il était. Vraiment, il abusait du parentage; il était sans cesse fourré à Mon-Cep et il avait l'art de me rencontrer sans me reconnaître, de me regarder de ses petits yeux clignotans sans réussir à m'apercevoir, ou je lui apparaissais comme un ciron perdu dans un fromage, et il ne semblait pas se douter que le fromage était à moi. Je trouvai cependant l'occasion de me réconcilier avec lui : je lui sauvai la vie,

on veut toujours du bien à ses obligés. Nous étions allés au mois de juillet passer quelques jours à Royan ; le petit cousin ne tarda pas à nous y rejoindre. Le lendemain, comme nous nous baignions, lui et moi, il s'avisa de faire des exploits, il s'avança trop au large, les forces lui manquèrent tout à coup, il n'eut que le temps de pousser un cri et il disparut. Je suis un médiocre écuyer, mais un très bon nageur, et bien lui en prit. Je dus plonger trois fois avant de le repêcher, je faillis me noyer en le cherchant. Enfin je le trouvai, je le ramenai. On le croyait mort, il ne l'était pas, et de ce jour il me témoigna quelques égards.

Ma mère se plaisait à dire que la patience est divine, qu'elle fait des miracles, que rien ne lui résiste, qu'elle vient à bout de tout. J'étais marié depuis trois ans lorsque ma femme, obéissant à je ne sais quelle heureuse inspiration, parut se rapprocher de moi. Je dois lui rendre la justice qu'elle ne me traitait pas en ennemi, qu'elle ne me poursuivait point de sa haine, qu'elle me rangeait parmi les indifférens. Tout à coup, comme par l'effet d'un charme miraculeux, elle me fit meilleur visage ; on eût dit qu'elle me trouvait à son goût ; elle avait des soins, des chatteries ; il lui arriva même, dans un moment de tête-à-tête, de s'asseoir sur mes genoux et de me passer la main dans les cheveux. Aussi ému que surpris de ce soudain changement, je sentis se réveiller en moi un vieil amour qui dormait depuis longtemps sous sa remise et que je croyais condamné à n'en jamais sortir. On l'avait rebuté, on lui faisait des avances ; après un long éloignement, ma femme me revenait. Je fêtai cet aimable retour, en me disant que les femmes ont des caprices, qu'il faut prendre son parti des mauvais, profiter des bons. J'étais étonné, j'étais heureux ; je louais la sagesse de ma mère et la divine patience qui fait des miracles.

Je crois me rappeler que, vers le même temps, toutes les personnes qui m'approchaient ou que je rencontrais dans les grands chemins semblaient m'examiner avec une attention particulière. Les unes témoignaient à ce bon M. Sylvain Berjac une affectueuse commisération, les autres lui parlaient sur un ton de légère ironie. Ce bon M. Berjac ne s'en avisa pas tout de suite, ce détail ne lui est revenu que plus tard. On se souvient de certaines choses qu'on n'avait pas remarquées dans le moment ; c'est comme un débrouillement de sensations confuses, qui étaient restées dans la peau, sans pénétrer jusqu'à l'âme ; une secousse subite les y fait entrer, et on ressent après coup ce qu'on croyait n'avoir pas senti. J'étais content de mon nouveau sort, le contentement n'entend malice à rien.

Un matin, je fus appelé à Rochefort par une dépêche et par une

affaire de conséquence qui devait m'y retenir plus d'un jour. Il se trouva par le plus grand des hasards que les hôtes que nous avions venaient de partir sans être remplacés, qu'il n'y avait à Mon-Cep, ce jour-là, ni oncle ni tante, ni cousin ni cousine, ni poil ni plume. Quand j'annonçai à ma femme que je partais et ne serais de retour que le lendemain dans la soirée, cette roucoulante colombe m'adressa les plus doux reproches; elle se plaignit des petits maris qui s'en vont en laissant leur petite femme toute seule, quand ils savent qu'elle n'aime pas les endroits déserts et qu'elle a peur la nuit. Je me moquai d'elle, je l'embrassai, je me mis en route.

L'affaire que j'avais à traiter fut, contre mon attente, réglée en quelques minutes. Je trouvai des gens d'humeur facile, qui ne demandaient qu'à s'entendre, et je résolus de retourner le soir même à Mon-Cep, de faire cette agréable surprise à une petite femme qui avait peur la nuit. Je ne pouvais pas repartir sans donner le bonjour à Félicien. Il m'offrit avec empressement son dîner, dont il avança l'heure. Ce cher Félicien n'avait plus rien à souhaiter. Ses affaires prospéraient; sa petite famille s'accroissait comme à plaisir. Après le premier enfant, qui s'était fait attendre, il en était venu deux autres, tous sans tare, sans aucune tache sur la joue droite. Ils étaient les délices et l'orgueil de leur mère, qui ne vivait que pour eux. Elle n'était plus coquette, elle ne se souvenait même plus de l'avoir été ni qu'il se fût jamais rien passé entre nous; les femmes ont une merveilleuse faculté d'oubli. Elle n'avait pour moi désormais qu'une amitié fort tranquille, accompagnée du vif désir de me faire admirer un gros poupon, frais et dodu, qu'elle nourrissait elle-même et mangeait de baisers. Je l'admirai, je le caressai, et je me disais : « C'est un paradis que cette maison; il n'aurait tenu qu'à moi que ce paradis fût un enfer. »

Je n'attendis pas le dernier train pour me transporter à Saintes, où je me procurai sans peine une voiture attelée de deux petits chevaux qui allaient comme le vent. Pendant qu'ils allaient, je conversais avec Sylvain Berjac. Quoique ce fût une nuit du milieu de novembre, l'air était presque tiède, et je le trouvais bon à respirer. J'étais dans une disposition d'esprit très agréable, très douce. Je pensais avec attendrissement au tranquille ménage que je venais de quitter, à l'heureux Jalizert qui me devait son bonheur, à cette Ninette qui n'était plus coquette et qui me devait en partie sa vertu; j'avais commencé l'ouvrage, les enfans n'étaient venus qu'après. Je pensais avec plus de mélancolie au gros poupon que j'avais caressé. Que n'était-il à moi! Mais je me flattais encore que quelque jour j'en aurais un, moi aussi. Tout allait mieux depuis quelque temps, tout finirait par aller bien; ce n'était pas la perfec-

tion, on s'en approchait, grâce à la divine patience et à ses miracles.

Au bas de la côte, je sentis le besoin de me dégourdir les jambes. Je quittai ma voiture et fis à pied le reste du chemin. La lune, dans son décours, venait de se lever; l'horloge de mon village sonna minuit, et, au même instant, un chien de ferme se mit à aboyer, puis un second, puis un troisième. C'étaient tour à tour des cris de colère ou des gémissemens, de longues plaintes traînantes, et je n'avais jamais entendu tant de chiens aboyer si fort et si longtemps. Ils semblaient protester contre quelque désordre, contre je ne sais quoi de hideux qui se passait quelque part. Mais sans doute c'était à la lune qu'ils en avaient, n'ayant jamais pu se réconcilier avec cette face blême où je croyais voir, en cet instant, le divin visage d'une bonne Providence se levant sur les collines pour regarder le monde qu'elle a créé et s'assurer que tout, les choses comme les cœurs, était en ordre et à sa place.

J'aperçus enfin ma maison, dont les girouettes jetaient des étincelles et dont les murailles étaient toutes blanches, et je songeai que derrière ces murailles, qui brillaient comme de l'argent, il y avait une chère et bizarre créature, très personnelle, fort capricieuse, mais sujette aux bons repentirs. Elle ne m'attendait pas, et sans doute elle dormait. Je comptais lui dire en la réveillant : « Eh bien! vous aime-t-on? Est-on pressé de vous revoir? »

L'idée me vint de l'effrayer un peu, avant de la rassurer à ma façon. Je rentrai chez moi sans bruit, par une petite porte dont j'avais la clé. Je monte à pas de voleur un escalier, j'arrive à une seconde porte, devant laquelle je m'arrête un instant pour respirer. Tout à coup je tressaille; j'ai cru entendre un léger murmure, un chuchotement mêlé de petits rires étouffés. J'écoute; je ne m'étais pas trompé, on riait, on chuchotait. Ma première pensée fut que, dans sa frayeur de rester seule, elle avait fait coucher sa soubrette dans sa chambre; mais une Hermine de Roybaz ne chuchote pas, ne rit pas avec sa chambrière. J'écoutais toujours; on parlait plus haut, et je sus bientôt qui parlait, j'avais reconnu les deux voix... L'autre était une voix de fausset que je n'aimais pas, celle d'un petit jeune homme repêché par moi, un jour qu'il se noyait, celle d'un rousseau à qui j'avais sauvé la vie en risquant la mienne.

Je me sentis comme figé, mon cœur ne battit plus. J'étais plongé dans un hébétement, dans une imbécile stupeur qui ne comprenait rien à rien. Je me cherchais, je ne me trouvais pas, et durant quelques minutes, je cessai de vivre... Tout à coup la pensée, la mémoire me revint, et il faut que ma tête et mon cœur soient solides, puisque ni mon cœur ni ma tête n'éclata. Je connus pour la première fois l'ivresse des grandes colères, des fureurs de taureau

qui voient rouge et brisent tout. Mes bras et mes jarrets étaient d'acier; d'une seule poussée de genou, j'enfonçai une porte qui avait l'insolence de me résister.

Ce qui se passa ensuite, je n'en sais rien. Je criais, je frappais, et autour de moi tout volait en éclats. J'ignore si le petit jeune homme qui me devait la vie s'échappa par l'escalier ou par la fenêtre. J'ai appris plus tard qu'il dut garder le lit quinze jours durant, après quoi on l'expédia quelque part, dans un endroit où il fût sûr de ne pas me rencontrer. Je ne tuai pas ma femme; je ne saurais expliquer comment elle sortit de cette bagarre sans une seule égratignure, sans y laisser un seul de ses cheveux. Elle était pâle de peur et toute frissonnante; elle me signa de sa plus belle anglaise, et en s'appliquant comme une petite fille qui apprend à écrire, toutes les déclarations que je lui demandais.

Je l'obligeai de m'ouvrir son secrétaire; j'y trouvai une liasse de lettres que, depuis six mois, le petit cousin adressait à sa grande cousine. Il y gémissait sur les tourmens, sur les cruautés de l'absence; il y racontait, dans un style abondant et fort cru, les délicieux plaisirs qu'on avait savourés ensemble, il s'en promettait de plus doux encore dans un prochain avenir. Il ne s'amusait pas aux périphrases; il allait droit au fait, et les choses étaient nommées par leur nom. Je signifiai à la grande cousine que, provisoirement, je garderais ces lettres sous clé; que, si elle essayait de nier ou d'atténuer ses torts, de s'opposer au divorce ou de traîner en longueur notre procès par une demande d'enquête, je montrerais cette fange à l'univers entier. Là-dessus elle partit, avec sa soubrette, pour se réfugier chez sa mère.

Aussitôt, cocher, marmiton, je renvoyai tout mon monde; je voulais purifier, balayer ma maison. Je ne gardai que ma pauvre vieille Francine, dont la pieuse innocence n'avait rien deviné et qui me baisait les mains en pleurant et me disant : « Monsieur, est-ce possible? Qu'en penserait votre mère? » A quoi je répondais : « Sans doute elle me prêcherait la divine patience et le Dieu qui a béni ma vigne et ma vie. »

Dès que ma maison fut nette, je courus à La Rochelle, où je passai plus d'un jour avec mon avoué. Il cherchait à me calmer, mais il s'y prenait mal. Ces gens-là ne savent pas s'étonner, ces gens-là ne savent pas s'indigner. Je lui dis en le quittant : « Vous avez ma vie dans vos mains. Le malade ne reprendra que le jour où cette femme ne portera plus mon nom et sera pour moi une étrangère. » Et, depuis une semaine que je suis de retour, je vis claquemuré dans mon ménage, ne voyant personne, refusant ma porte, ayant peur des autres, ayant peur de moi-même, car le dégât que je fis, l'autre nuit, dans une chambre où je fracassai tout ne ressemble

qu'à celui qui s'est fait dans ma pauvre tête. Je ne suis plus le même, je n'aime plus rien, je n'espère plus rien, je ne crois plus à rien.

Juge invisible à qui j'ai raconté mon histoire, dis-moi maintenant ce que tu en penses. J'ai combattu mes entraînemens, j'ai respecté le bonheur d'autrui; qu'a-t-on fait du mien? En toute rencontre, je me suis montré bon, juste, serviable, patient, généreux; je me suis acquitté de devoirs dont l'amertume m'écœurait. De quel retour m'a-t-on payé? On a marché, piétiné sur mes droits. Le Dieu de mon père et de ma mère, celui qu'ils appelaient le Seigneur, le Dieu équitable et bon, a-t-il rempli ses promesses? Quelle grâce ai-je obtenue de sa miséricordieuse justice?

Juge invisible, qu'est-ce donc que ce vilain monde où nous vivons? As-tu pénétré son secret?.. Il n'est connu, je crois, que de ces chiens dont la colère aboyait un soir à pleine gueule, et qui m'invitaient à mêler mon cri à leurs sinistres hurlemens!

II.

2 décembre.

Je n'ai pu encore me résoudre à sortir de chez moi. Hors Francine et mon maître-valet, je n'ai vu âme vivante. J'ai beaucoup de comptes arriérés à régler, mes livres de dépense et de recette à mettre en ordre. Cela m'occupe.

Je gagerais qu'il y a des gens qui trouvent mon aventure plaisante. On s'attendrit sur un homme trompé et ruiné par un caissier infidèle; mais un mari trompé par sa femme, on s'en gausse; c'est l'usage. Je me regardais tout à l'heure dans mon miroir; le visage que j'y ai vu était blême, creusé par l'insomnie, et ne m'a point paru risible. Vraiment, je fais mieux de ne pas sortir. Je rencontrerais quelque gausseur, et cette affaire finirait mal. Je sens remuer en moi ma colère qui gronde, prête à me sortir par les yeux, frémissante et toute rouge. Si quelqu'un s'avisait de sourire en me parlant, je ne sais pas trop ce que feraient mes deux mains.

Je ne veux pas qu'on se moque de moi, je ne veux pas non plus qu'on me plaigne. Ma sœur, qui m'accable de ses lettres, me propose de venir me voir. Elle est convaincue, en son âme et conscience, que je me suis attiré ma disgrâce par mes iniquités. N'avais-je pas renié la foi de mes pères? Elle me donne à entendre que je dois employer l'épreuve que Dieu m'envoie au salut de mon âme; elle s'offre charitablement à m'y aider. Ma réponse a été nette; je l'ai priée de ne point se déranger, de m'épargner l'ennui d'une inutile visite. Je ne veux pas endurer, comme Job, l'insipide

bavardage des fausses amitiés. Consolateurs fâcheux, n'y aura-t-il point de fin à vos discours?

III.

3 décembre.

L'abbé Poncel était venu deux fois déjà frapper à ma porte, qui ne s'était pas ouverte. Il est revenu tantôt et je l'ai reçu. Il a sujet de déplorer mon aventure plaisante; il y perd quelques bons repas. On l'avait pris en gré, on le priait à dîner une fois au moins chaque semaine. Quoiqu'il m'en voulût de m'être passé de sa bénédiction, il ne désespérait pas de me convertir, et ma cuisine lui plaisait; il n'y flairait aucune hérésie. Ce n'est pas un gros mangeur, il ne fait jamais d'excès. Il aime d'un goût honnête les morceaux délicats, les vins qui ont du bouquet; il aime surtout à causer longuement, la serviette nouée autour du cou, le dos au feu, les coudes sur la table. Les récits, les commérages, la théologie, la controverse, tout lui est bon.

J'avais remarqué qu'il ne venait jamais à Mon-Cep sans préparer dans sa tête deux ou trois petites pointes à mon adresse. Il les plaçait avec art ou sans art entre deux récits, et quelquefois il avait de la peine à les amener. Il barguignait quelque temps; puis tout à coup il me décochait son trait, en me demandant pardon de la liberté grande. C'était pour l'acquit de sa conscience; car, dans le fond, il est bonhomme. De peur de manquer à son devoir, tout à l'heure encore il m'a lancé son dard et m'a dit:

— Monsieur Berjac, un jour que j'avais l'honneur de dîner à Mon-Cep, et tenez, dans la pièce même où nous voici, j'ai appris de madame...

— Ne la nommez pas, interrompis-je brusquement, pour l'amour de vous et de moi, ne la nommez pas.

J'avais le ton si farouche qu'il se démonta. Il promenait ses grandes mains sèches le long de ses cuisses et tournait sa langue dans sa bouche. On eût dit un âne qui avise au bout de sa longe un coin d'herbe verte qui l'affriande; mais il craint le bâton. Enfin, reprenant courage:

— Monsieur Berjac, je tiens de la femme qu'il ne faut pas nommer que le jour même de votre mariage, qui ne fut béni qu'au temple, vous fûtes pris de bourdonnemens fort incommodes dans les oreilles.

— On vous a bien informé. J'entendais comme un vacarme de cloches.

— Ah! monsieur Berjac, s'écria-t-il avec un accent d'héroïque

résolution, que n'avez-vous compris cet avertissement! Ces cloches, qui tour à tour tintaient ou sonnaient à toute volée, c'était la voix de notre sainte mère l'église qui vous appelait à elle, en vous reprochant de lui refuser obéissance.

— Allez-y donc, lui répliquai-je, et dites-moi bien vite que, si je l'avais écoutée, je ne serais pas aujourd'hui... ce que je suis.

— Je n'osais pas le dire, répondit-il bravement.

— Mon cher abbé Poncel, chacun tire de mon histoire la moralité qui lui convient. Mme de Roybaz, veuve d'un comte et douairière sans douaire, en a conclu qu'il arrive toujours malheur aux gendres qui contrarient quelquefois la mère de leur femme. J'en ai conclu, pour ma part, que les sauvetages sont des niaiseries, qu'on est bien fou, dans certains cas, de repêcher un petit jeune homme qui se noie. Ma sœur, de son côté, prétend que le ciel, qui châtie ceux qu'il aime, a voulu me punir d'avoir fait entrer dans mon lit une catholique romaine. J'ai bien envie de vous enfermer dans une cage, elle, vous et vos cloches, vous y seriez tous à l'aise pour vous manger les yeux jusqu'au jour du jugement.

Il craignit de m'avoir fâché; il me cajola. Francine venait d'entrer pour mettre mon petit couvert; elle avait laissé la porte entrebâillée, et de la cuisine arrivait jusqu'à nous l'appétissante odeur d'une gélinotte, à laquelle il ne manquait guère qu'un tour de broche. Les narines gonflées et frissonnantes, l'abbé Poncel regardait cette porte, humait le parfum. Il s'attendait que j'allais lui dire : « Mettez-vous là et dînez avec moi. » Une gélinotte bien grasse, bien blanche, accompagnée d'une jolie petite controverse, quel régal! Il dut s'en priver, car on devient méchant à la fin. Il me salua gauchement et partit penaud. Eh! parbleu, que chacun reste dans sa boutique! Pharmaciens, apothicaires, faux médecins, laissez-moi tranquille dans la mienne. Je n'ai cure de vos onguens.

Après dîner, en rangeant une armoire, il me tomba sous la main un éventail de plumes qui sentait le musc, épave oubliée de mon naufrage. Comment ai-je fait de ne pas le renvoyer avec tout le reste? Je pris ces plumes avec mes pincettes et je les brûlai dans mon feu. Garder dans ma maison quelque chose d'elle, plutôt mourir!

J'étais en colère; j'entrai dans la cuisine pour chercher noise à ma pauvre vieille Francine. Après avoir écuré sa vaisselle et remis ses casseroles en ordre de bataille, elle s'était assise, comme à son ordinaire, au coin de sa cheminée, devant trois tisons qui se mouraient. Au-dessus de sa tête pendait la cage d'osier où elle loge son bouvreuil. Sur une chaise de paille, à côté d'elle, une chatte de gouttière, au poil ras, dormait roulée en boule. La bonne femme tenait ouverte, sur ses genoux, sa grande Bible, où elle lisait avec

les yeux et avec le doigt. Elle y cherchait l'oubli des lassitudes du jour et le repos de sa nuit.

Je me campai devant elle, je lui dis :

— Jadis, Francine, dans une vieille maison que tu as connue, il y avait des Bibles de toute forme, de toute taille ; chacun avait la sienne. Celle de ma sœur était toute petite et ornée d'un fermoir d'argent ; la mienne était un peu plus épaisse et ne serait pas entrée dans ma poche. Mon père en avait une in-quarto, reliée en peau de chagrin. Celle de ma mère était un in-folio, aussi grand que le tien. Bible de poche, Bible in-quarto, in-folio, c'était toujours la même Bible, et je te déclare...

Elle vit que j'allais lâcher quelque mauvaise parole. Elle se hâta de me prévenir et, ôtant ses lunettes :

— Monsieur, me dit-elle, je ne sais pas trop ce que c'est qu'un in-folio, mais les grands livres, voyez-vous, sont commodes pour les vues fatiguées.

Je me repentis ; je ménageai son innocence. D'un ton plus doux :

— Que lisais-tu dans ton grand livre?

Elle remit ses lunettes sur son nez, recommença à lire avec le doigt. Le verset qu'elle épela était ainsi conçu :

« J'ai trouvé plus amère que la mort la femme dont le cœur est un piège et un filet et dont les mains sont des liens. »

— Francine, lui dis-je, il y a de grandes vérités dans ta grande Bible. Continue.

Elle hésita un instant.

— Monsieur, le verset qui vient après, le voici : « Celui qui est agréable à Dieu échappera à cette femme, mais le pécheur est pris par elle. »

Je la saisis par le cou et la secouai fortement.

— Francine, lui dis-je, où est mon péché?

— Ah! monsieur, excusez-moi... Votre péché, c'est peut-être d'avoir été trop bon. Vous ne vous êtes pas défié de cette femme, et à présent qu'il m'en souvient, elle avait le diable au fond des yeux!

— Je ne crois pas au diable, répondis-je, en haussant les épaules.

— Alors, monsieur, comment expliquez-vous?..

— L'inexplicable est le fond des choses, et cet inexplicable, Francine, est abominable.

Ma chatte ne dormait plus ; les éclats de ma voix l'avaient dérangée. Après s'être étiré les pattes, elle venait de se poser sur son derrière, et elle me regardait fixement. Je m'enfuis sans lui avoir accordé la caresse qu'elle mendiait. Est-ce sa faute, pourtant, si, comme l'*autre*, elle a les yeux verts?

IV.

6 décembre.

— ... Vous en revenez toujours là, mon cher monsieur Berjac, me dit-il, en hochant sa grosse tête chauve, et vous n'avez pas le sens commun. La nature est gouvernée par des forces sourdes et aveugles, que nous réussissons à connaître tant bien que mal, mais qui ne nous connaissent pas, et qui, d'ailleurs, ne sont que les formes diverses d'une seule et même force inhérente à la matière. Un grand homme, nommé Descartes, réduisait la matière à l'étendue et au mouvement. Après s'être moqué de lui, on est revenu à son idée, et tous ceux qui raisonnent conviennent aujourd'hui que ce monde n'est qu'une grande mécanique. Pour que les honnêtes gens fussent plus heureux que les drôles, il faudrait que ce grand inconnu, qui a fait notre univers, fût sans cesse occupé à en modifier les lois par des coups d'état ou des miracles, ou que dès l'origine des temps il eût établi une correspondance nécessaire et fatale entre nos bons sentimens, nos bonnes actions et les hasards de notre destinée ou les accidens de la nature. Si le phylloxera ne s'était pas mis dans les vignes de feu votre père, le bachelier Sylvain Berjac serait aujourd'hui peut-être un grand homme. Si cet insecte dévorant n'avait pas mangé par la racine les ceps de M. de Roybaz, vous n'auriez pas fait la connaissance de ce gentilhomme ni épousé sa fille. Pensez-vous que le dit insecte eût de méchantes intentions à votre égard? Quant à moi, je ne crois ni aux intentions du phylloxera, ni aux miracles, ni à l'harmonie préétablie. Au surplus, que la vertu soit toujours assurée de toucher le prix de ses mérites, elle ne sera plus la vertu, et les Sylvain Berjac ne seront que des égoïstes bien conseillés et prévoyans. Résignons-nous aux accidens communs. Les machines n'ont point de cœur ni d'entrailles, il ne faut pas leur demander de compter avec nous ni d'avoir du sentiment, et il est ridicule de se fâcher contre elles. Je vous connais depuis longtemps, mon cher monsieur Berjac, vous avez une bonne tête et l'esprit juste, quand vous n'êtes pas en colère. Ma petite bibliothèque est assez bien montée, je vous prêterai des livres. Lisez, raisonnez, tâchez de vous distraire, et vengez-vous par l'oubli, qui est la plus belle des insolences.

Ainsi parlait le docteur Hervier. A ma première sortie, je l'avais rencontré dans un chemin creux. Comme il me prêchait l'oubli et que je m'apprêtais à répondre, un tombereau de fumier vint à passer. Pour lui faire place, nous nous rangeâmes, moi d'un côté du chemin, le docteur de l'autre. Quand la charrette eut passé, je ne trou-

vai plus mon homme; il gagnait déjà pays, les malades n'attendent pas.

Il a raison. Il pourrait se faire que ce monde ne fût qu'une grande mécanique, et on ne se fâche pas contre les machines.

Je me souviens que, dans mon enfance, il y avait un vieux berger rébarbatif, que les gamins du village n'aimaient pas. Un soir que nous passions en bande devant la cabane roulante où il se retirait de bonne heure, la troupe se mit en tête de troubler son premier sommeil en le saluant d'une huée de polissons. Comme il ne répondait mot, l'un de nous s'avança sur la pointe des pieds, entr'ouvrit avec précaution la porte de la cabane. Il n'y avait personne, elle était vide. Qui se trouva sot de l'aventure?

V.

9 décembre.

J'ai reçu une lettre de mon avoué, une lettre réjouissante, pleine des meilleures assurances. Je serai franc et libre plus tôt que je ne l'avais espéré. Que béni soit à jamais le législateur avisé qui inventa le divorce! Mais à quoi donc a-t-il pensé en nous condamnant à nous revoir? Le juge essaiera de nous concilier, et nous serons là tous les deux. Revoir ce visage! entendre cette voix!

VI.

20 décembre.

Le docteur Hervier m'avait envoyé deux gros volumes. Je craignais de n'y pouvoir mordre; depuis que j'y ai mis la dent, je ne les lâche plus. Je mange, je me repais, je double les morceaux. Je lis le jour, je lis la nuit, je lis avec fureur. J'ai toujours eu du goût pour la lecture. Dans le temps de ma plus étroite servitude, je me procurais des livres en cachette; quand je me laissais surprendre, mon père disait : « Voilà monsieur le curé qui lit son bréviaire. » C'étaient des histoires, des romans, quelquefois des vers, où je croyais me retrouver. Je ne retrouve pas Sylvain Berjac dans les deux gros volumes du docteur, et cela me fait du bien. L'un m'enseigne que les nébuleuses forment de leur substance les soleils, que les soleils produisent les planètes, que les planètes engendrent leurs satellites. Les cieux ont des entrailles fécondes, et ces enfantemens se font tout seuls, sans que personne s'en mêle. L'autre volume m'apprend que je descends en droite ligne d'un mammifère velu, pourvu d'une queue et d'oreilles pointues, qui vivait sur les arbres et des-

cendait d'un marsupial, dérivant d'un reptile ou d'un amphibie, dérivé lui-même d'un animal aquatique et hermaphrodite, lequel ressemblait, comme deux gouttes d'eau, aux larves des ascidies. Je voudrais en être bien sûr.

Je passais ce matin dans le chemin creux ; j'y rencontrai de nouveau le docteur. Il est tombé de la neige ces jours-ci, le soleil commençait à la fondre ; nous barbotions dans le margouillis, le docteur et moi.

— Convenez, lui dis-je, que votre grande mécanique n'est pas parfaite.

— Elle est ce qu'elle peut, répondit-il. Toutes les machines ont leurs frottemens... Allez-vous encore vous fâcher?

— Que voulez-vous, docteur? Il y a des machines qui frottent, il y en a d'autres qui se fâchent ; cela est fatal comme tout le reste.

Pour la première fois depuis mon accident, je faisais, paraît-il, une grimace qui ressemblait à de la gaîté.

— Les meilleures machines, fit le docteur, sont celles qui rient.

Et il s'en alla trottant et piaffant à travers son cloaque.

VII.

1er janvier.

Je me disais, depuis longtemps, qu'il est honteux de craindre le regard des hommes. Je n'ai pas voulu finir l'année sur une lâcheté, et hier, 31 décembre, j'ai pris sur moi de remonter toute la grande rue du village. On se plantait sur le seuil des portes pour me regarder passer ; personne n'a ri, tous les paysans que j'ai rencontrés m'ont salué d'un air fort honnête ; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils se retournaient bien vite pour m'accompagner des yeux. Je suis une bête curieuse, et je porte mon histoire écrite sur mon dos.

Comme je traversais la place, j'avisai l'abbé Poncel sortant de son église. Il se dirigea vers moi à pas comptés, l'oreille basse, comme un homme qui est dans un mauvais cas et appréhende les rebuffades. Il me tendit ses deux grandes pattes. Puis, raccommodant quelque chose à son rabat, qui n'était pas dérangé, la contenance humble, confus et contrit, il poussa un profond soupir qu'il tirait de ses talons, et il me regarda en dessous, bouche close, mais l'œil parlant : — « J'ai été un sot l'autre jour, me disait son éloquent silence ; aussi n'ai-je pas tâté de la gélinotte. Qu'avais-je affaire de vous entretenir de ces maudites cloches, que j'aurais bien dû laisser à tout jamais dans leur clocher? Pensez-y, pourtant : à toute faute miséricorde, et les grands cœurs font gloire d'oublier

leurs petits griefs. C'est aujourd'hui la Saint-Sylvestre ; sûrement votre vieille servante, qui est un cordon bleu, fera ce soir quelque cuisine. Les régals sont rares dans ce pays. Regardez-moi, mon sort est triste. N'est-il pas dur, pour un curé, de passer tout seul la dernière soirée de l'an, tête à tête avec sa soupière et ses remords? »

— Monsieur l'abbé, lui dis-je, Francine, que bien vous connaissez, et vous savez si elle est bonne rôtisseuse, m'a promis de me régaler tantôt d'une oie aux marrons. Vous seriez fort aimable d'honorer ce petit festin de votre sainte et gracieuse présence.

Il crut sentir un peu d'ironie dans mon invitation ; il en conclut que je lui gardais rancune, que je refusais d'oublier, et il secoua la tête d'un air de reproche. Puis, ayant pensé à l'oie, aux marrons, à Francine, sa bouche s'épanouit, et sur sa large face vermeille un doux sourire courut d'une oreille à l'autre.

A six heures précises, il s'asseyait à ma table, en face de moi. L'oie était en tiers avec nous. Je le chargeai de la découper ; il s'y entend et il y met quelque amour-propre. Personne ne sait mieux que lui trouver du premier coup les jointures d'une volaille.

Ce fut moi qui, entre la poire et le fromage, reparlai des cloches.

— Vous pensez donc, monsieur le curé, lui dis-je, que le jour de mon mariage Dieu fit un miracle dans mon oreille? Quant à moi, je n'en crois rien. Depuis quelque temps, je lis, je raisonne, je réfléchis beaucoup, et je ne crois plus qu'à la grande mécanique qui gouverne cet univers et dont notre petite machine n'est qu'une dépendance. Sauf votre respect, quand il nous arrive d'entendre sonner des cloches qui ne sonnent pas, cela tient tout simplement au battement de nos artères ou à quelque chose qui se passe dans notre nerf acoustique, et cela est aussi naturel que la sonorité exagérée de la région du cœur dans un homme souffrant d'une péricardite, ainsi que me l'enseigna l'autre jour un docteur très savant que j'ai le plaisir de rencontrer quelquefois dans un chemin creux.

Il me regardait attentivement, comme pour s'assurer qu'un homme qui ne croit pas aux miracles peut bien avoir le nez au milieu du visage, après quoi il me représenta qu'il y a miracles et miracles, que les uns sont relativement difficiles, les autres relativement aisés, que le bon Dieu est très avare des premiers, qui lui donnent beaucoup de peine, et qu'il n'a arrêté qu'une fois le soleil et la lune pour faire plaisir à Josué, mais qu'en ce qui concerne les miracles relativement aisés, il en opère à la journée, sans s'imposer pour cela la moindre fatigue.

— Et le miracle des cloches, lui demandai-je, est du nombre des miracles faciles?

— Je vous le demande à vous-même, fit-il en se rengorgeant.

— Il est certain, monsieur le curé, que j'en connais de beaucoup plus difficiles. Eh! tenez, je me ferai le plaisir de vous donner tout à l'heure un billet de cent francs, pour les étrennes de vos pauvres, si vous réussissez à me faire comprendre par quel prodige une femme qui me devait tout...

— J'accepte vos cent francs, interrompit-il. Mais je vous volerai votre argent, car il n'y a pas de prodige ni de miracle dans cette affaire, et depuis que par la faute d'un homme le péché est entré dans le monde, le lion ravisseur rôde sans cesse autour du bercail pour nous dérober quelque brebis.

Il se pique d'être un grand théologien; je ne sais ce qu'en pensent ses supérieurs. Il entreprit d'abord de me conter l'Eden et la façon dont y vivaient nos premiers parens avant la chute. Leur corps était pur de toute tache. Les coups ne leur faisaient pas mal, et s'il y avait eu dans ce temps des étages, ils seraient tombés d'un sixième sans se meurtrir, et il citait saint Augustin. Ils étaient, à la vérité, condamnés à se nourrir, et, en conséquence, à se débarrasser de l'excédent de leur manger, mais leurs excrétions étaient aimables, et il citait saint Thomas d'Aquin : *Oportebat superfluitates emitti; tamen nulla ex hoc indecentia erat.* Ils pratiquaient l'œuvre charnelle sans y mêler jamais aucune concupiscence, pas plus que n'en ressent aujourd'hui le laboureur qui ensemence la terre, et il citait de nouveau saint Augustin. Dieu leur avait interdit de goûter au fruit de l'arbre de la connaissance, sachant bien qu'ils s'en trouveraient mal; c'est ainsi qu'une mère prévoyante défend à ses enfans de toucher aux petits couteaux. Le diable, déguisé en serpent, persuada à la femme de manger du fruit défendu, et, dès lors, tout s'est gâté. C'est de ce jour que les carnivores, qui autrefois broutaient l'herbe des prairies, commencèrent à manger de la viande, et il citait saint Grégoire de Nysse. De ce jour aussi, la rose eut des épines, et il citait saint Basile. De ce jour enfin, les coupables convoitises, l'amour des biens et des plaisirs sensuels régnèrent dans le monde, le péché originel s'étant transmis de père en fils comme un virus héréditaire, de telle sorte que désormais l'homme est tombé dans les griffes du diable, et il citait saint Irénée.

Il était parti, et quand je l'aurais voulu, je n'aurais pu l'arrêter. Il me demanda si j'avais pris la peine de réfléchir sur l'origine de l'âme, si j'était préexistentianiste comme Origène ou créationiste comme saint Augustin, ou traducianiste comme Tertullien. Pour lui, comme saint Thomas d'Aquin, le bœuf muet, l'Ange de l'école, il tenait pour démontré que nous n'héritons de nos parens que notre corps, que l'âme est créée par Dieu, mais que tombant dans un corps

souillé par le péché d'Adam, elle y perd sa pureté, ainsi que le vin le plus pur se corrompt dans une bouteille sale. Il ajouta que toutefois il importe de distinguer entre les petits et les grands péchés, que les petits s'expliquent par la faiblesse de la chair, que les grands sont l'œuvre de l'esprit malin et de ses perfides suggestions, qu'il y met la main directement ou par l'entremise de quelqu'un des démons qui sont à son service et qui prennent possession de nous, comme un voleur s'empare d'une maison dont la porte n'est pas défendue par un chien bien aboyant. Il dénonça comme le plus terrible de tous ces agens du diable le démon de la luxure, me donnant à entendre que, depuis plusieurs années déjà, le démon susnommé possédait le cœur et la chair de madame...

— Encore un coup, monsieur le curé, pour l'amour de vous et de moi, ne la nommez pas!

— Vous faites bien de m'y faire penser, me dit-il. Il y a des noms qu'on laisse échapper dans l'entraînement du discours.

Puis, reprenant sa harangue où il l'avait laissée : — Quand le démon de la luxure nous tient, les anges du ciel eux-mêmes parviennent difficilement à lui faire échec. On raconte qu'un bon bourgeois, dont la femme était toute pareille à celle qu'il ne faut pas nommer, au moment de partir pour un voyage d'affaires, dit à son ange gardien : « Je te la recommande, garde-la comme je la garde moi-même. » A peine fut-il en route, qu'elle fit venir tous ses amans l'un après l'autre. L'ange gardien n'en laissa pas approcher un seul. Mais quand le mari fut revenu, il lui dit : « J'aimerais mieux garder tous les pourceaux du pays de Saxe qu'une femme qui a du goût pour l'œuvre de la chair. »

— Je conviens, lui repartis-je, que le démon de la luxure et le diable expliquent bien des choses ; par malheur, c'est une explication qui demande elle-même à être expliquée. Comme je le disais l'autre jour à Francine, je ne crois pas au diable, il n'en est pas question dans mes livres. Laissez-moi faire, je finirai bien par y trouver ce que j'y cherche.

— La lecture est une bonne chose, me dit-il d'un ton grave ; mais il faut se défier du démon de la curiosité, qui est plus dangereux encore que celui de la luxure.

Francine venait d'apporter un flacon de mon plus vieux cognac, la plus fine goutte qui ait jamais réjoui et mis en feu le palais et le cœur d'un Saintongeais. Je portai mon verre à la hauteur de mes yeux, en m'écriant :

— Monsieur le curé, je veux finir l'année en bon chrétien, qui pardonne à ses ennemis. Je bois à la santé de la grande mécanique de l'univers!

Il s'inclina gracieusement et me répliqua : — Vous me permettrez de boire au mécanicien.

Cela dit, il me déclara avec émotion qu'il n'avait jamais bu d'eau-de-vie plus dépouillée, plus exquise, plus capable de ressusciter un mort; mais il ne cita pas saint Augustin.

Francine alluma sa lanterne pour le reconduire jusqu'à la grille. Je montai dans ma chambre, où j'attendis avec impatience que ma pendule sonnât minuit. Il me tardait d'en finir avec cette vieille année de malheur que je traînais après moi comme une guenille, comme un sale haillon. Celle qui commence, c'est l'inconnu; mais quoi qu'elle me réserve, sa figure me plaît davantage; elle ne m'a pas vu embrasser une drôlesse.

J'ouvris un de mes livres. J'y lus que la lumière accomplit son trajet du soleil à la terre dans l'espace d'un peu plus de huit minutes, mais que pour arriver de la Chèvre jusqu'à nous, il lui faut tout le temps qui s'écoule entre la naissance d'un homme et sa blanche vieillesse. Telle étoile qui viendrait à s'éteindre continuerait d'être visible aux générations futures. L'astronome qui contemple Alcyone avec sa lunette n'est pas certain qu'elle existe encore; les rayons qu'elle nous envoie se sont mis en route à la fin du XIIIe siècle et nous savons seulement qu'elle était, il y a près de six cents ans, dans l'endroit du ciel où nous croyons la voir.

Je me souvins des histoires que me racontait au collège mon ami Théodule Blandol, qui, dès sa plus tendre jeunesse, se piqua de raisonner. Il m'assura un jour que jadis, dans la saison des orages, les paysans lithuaniens se promenaient autour de leur champ, un morceau de lard à la main et qu'ils disaient : « Bog Perkun, Dieu du ciel et de la foudre, ne tonne pas sur mon champ et je te donnerai ce que je touche de mon petit doigt. »

Bog Perkun, tu n'auras pas mon lard, tu as tonné sur mon champ. Mais vraiment je ne t'en veux pas; tu ne saurais me voir ni me connaître. Tu as tant d'affaires sur les bras qu'à peine y peux-tu suffire. Ton univers est si vaste que tu es l'éternel absent. Peux-tu seulement compter tes mondes, tes astres naissans, tes soleils qui se refroidissent, tes vieilles lunes mortes, plus nombreuses que les sablons de la mer? Tu les abandonnes à leur destin, qui est de naître et de mourir, et tu emploies leur poussière à bâtir ailleurs.

Enfin, minuit sonna. L'année funeste partit avec sa honte, l'autre m'apparut, mais je ne sais pas ce qu'elle m'apporte : elle cachait ses mains sous sa robe.

VIII.

14 janvier.

Il m'a fallu retourner là-bas. J'ai revu le visage de cette femme, j'ai entendu sa voix. Quelle tranquille effronterie! Elle est confite en impudence. Tour à tour elle parlait d'un ton dégagé ou sucré, avec un demi-sourire, et je n'ai pas réussi à lui faire baisser les yeux. Mais je la tiens; elle se souvient des lettres que je garde ici, au fond d'un tiroir. Elle avoue, elle se confesse ingénument. Quand le président du tribunal, chargé de notre conciliation, lui demande ce qu'elle peut bien alléguer pour sa défense, elle a des réponses charmantes :

— Je n'aimais pas mon mari, je n'ai jamais pu l'aimer.

Ceci est une pure vérité, claire et limpide.

— Lui-même ne m'a jamais aimée.

Audacieux mensonge!.. Eh! que ne dit-elle vrai!

— On n'avait pas consulté mes goûts. Il m'a épousée pour mon nom, je l'ai épousé parce qu'il jouissait d'une honnête aisance. Quand j'ai appris que mon père nous avait ruinés par sa négligence et son désordre, j'ai fait ce qu'on me disait de faire.

Tu mens encore. Du premier jour où tu m'as vu, tu as jeté tes filets et tu m'y as pris.

— M. Berjac n'est qu'un paysan parvenu; nos caractères ne s'accordaient pas. J'avais besoin d'aimer et d'être aimée; j'ai cédé à un entraînement de mon cœur.

L'entendez-vous? Son cœur! Le cœur de cette!.. Mais je ne parlerai plus d'elle. J'ai juré de n'en plus parler.

IX.

17 février.

Je néglige mon journal; je n'y ai rien écrit depuis un mois. Ce n'est pas ma faute, j'ai dû courir. Mon maître-valet m'a quitté; il avait fait des économies et un petit héritage, il veut devenir propriétaire, vivre chez lui, être son maître; j'ai couru et j'ai trouvé. Son remplaçant me plaît. C'est un homme robuste, tranquille, rangé, un peu dur d'oreille; il faut crier, s'user les poumons, mais j'en ai d'excellens. La femme me plaît aussi. Petite, sèche, ratatinée, quoiqu'elle n'ait que quarante-six ans, on lui en donnerait soixante. Son seul tort est de trop parler; une fois l'écluse ouverte, le torrent

s'écoule. J'ai présidé moi-même à leur installation ; je leur ai recommandé la vieille maison où je les loge ; ma mère y a vécu, j'entends qu'on respecte ce souvenir. Ils m'ont présenté leurs deux fils, grands gars bien découplés ; mes vignes seront honnêtement soignées.

Mais on a toujours des surprises dans ce monde. Quand je demandai à Gabelin s'il avait d'autres enfans, il me répondit par un sourd grognement et je crus qu'il avait dit non. Je me trompais, l'homme est sujet à se tromper. Hier dimanche, de bon matin, j'arpentais l'allée qui descend à la ferme ; j'entendis de loin une voix de femme jeune et sonore, fredonnant un joyeux couplet. Assurément, ce n'était pas la voix de M[me] Gabelin. Curieux de savoir comment cette chanteuse s'était introduite chez mon maître-valet, dans une maison où jadis on ne chantait que des psaumes, j'approchai, et, par une fenêtre du rez-de-chaussée, j'avisai une grande fille en simple corset et en jupe courte, qui, les épaules nues, debout devant une armoire à glace, s'occupait à se coiffer. Je la voyais de dos ; je constatai qu'elle avait une belle taille ronde, le cou bien planté, des bras blancs, grassouillets et des fossettes aux deux coudes. Après un hiver dur, le printemps s'annonçait déjà ; l'air était doux, et cette belle fille avait ouvert toute grande sa fenêtre pour laisser entrer le soleil et sortir sa chanson.

Elle était fort affairée. Tour à tour haussant ou baissant la tête, la penchant à droite, l'inclinant à gauche, elle étudiait des poses : « Retenez ce qui est bon, a dit l'Écriture, et laissez le reste. » Elle n'en finissait pas de demander des conseils à sa glace. Comme je m'avançais, mon image vint s'y refléter à côté de la sienne. Elle se retourna, très étonnée, et elle me regardait, tenant d'une main son démêloir, de l'autre une poignée d'abondans cheveux fauves qui lui tombaient jusqu'aux talons. Je dois confesser qu'elle gagnait encore à être vue de face. Ses yeux, d'un bleu sombre, sont ombragés de longs cils frisés, son teint est frais comme une fleur de printemps ; mais il me parut que son regard était trop hardi dans ses caresses et qu'elle avait un de ces petits nez légèrement retroussés qui cherchent les aventures et les exploits.

Tout à coup, elle s'avisa qu'elle était à demi nue ; se débarrassant de son démêloir, elle saisit sur le dossier d'une chaise un châle à carreaux dont elle s'enveloppa. Puis elle me regarda de nouveau ; l'instant d'après, elle sourit et me montra deux rangées de superbes dents. Évidemment accoutumée à cueillir les cœurs et les hommages, elle me croyait plongé dans une stupeur d'admiration. Elle s'aperçut enfin que j'avais le visage sévère, que je fronçais le sourcil. Elle pinça les lèvres, le sourire rentra dans son étui.

— Qui êtes-vous, mademoiselle? lui demandai-je d'un ton bourru.

Ma question lui parut impertinente, elle hésita un moment à me répondre; après réflexion, ayant deviné que j'étais le propriétaire de Mon-Cep, elle répliqua d'un ton bref :

— Je m'appelle Mlle Zoé Gabelin.

Elle n'ajouta rien, mais elle semblait me dire : « D'où sortez-vous? Toute la terre me connaît, et me connaître, c'est m'admirer. »

— Eh bien! mademoiselle Zoé Gabelin, lui repartis-je, ce n'est pas ici l'usage que les jeunes filles fassent leur toilette en laissant leur fenêtre ouverte.

Elle m'examinait avec une curiosité effarée. Je lui faisais l'effet d'un être absurde, saugrenu, qui disait des choses baroques, d'un ridicule pédant, ennemi juré de ses propres plaisirs. Avait-on jamais rien vu, rien ouï de pareil? Eh quoi! un homme avait eu la bonne fortune de contempler les épaules nues de Mlle Zoé Gabelin, et, au lieu d'en rendre grâces au ciel, il avait le front ou la sottise de s'en plaindre! Elle n'avait rencontré jusqu'alors aucun animal de cette sorte.

Elle réussit cependant à s'arracher à ses pensées et ferma brusquement la fenêtre. Comme je m'en allais, je la vis soulever un coin de son rideau pour suivre du regard l'homme saugrenu, pour s'assurer qu'il n'était pas un magot de porcelaine ou de pierre, mais un homme en chair et en os.

A quelque vingt pas de là, ayant contourné l'angle de la maison, j'aperçus Mme Gabelin armée d'un balai de genêt et nettoyant sa cour :

— Or çà, madame Gabelin, lui dis-je avec humeur, depuis quand vous permettez-vous d'avoir une fille?

Elle s'étonna de mon étonnement, me soutint qu'on m'avait prévenu, que l'existence de Mlle Zoé m'avait été expressément notifiée, et comme la bonne femme est sujette à des flux de paroles, elle ne manqua pas une si belle occasion de discourir. Pour omettre les détails inutiles, je consigne dans mon journal que Mlle Zoé est à la fois une lingère et une couturière accomplie, habile à broder un col autant qu'à façonner une robe, qu'elle a des doigts de fée, qu'on l'a surnommée Mlle Chiffe, qu'après avoir terminé son apprentissage à quelques lieues d'ici, chez une tante qui est du métier, elle vient de rentrer chez ses parens, heureux de la ravoir, que c'est une bonne et douce petite personne, aimant le travail, innocente comme un mouton, incapable de penser à mal.

— Et vous lui permettez, madame Gabelin, de se coiffer la fenêtre ouverte? Et vous lui donnez des armoires à glace?

Nouveau discours plus diffus que le premier, destiné à m'expliquer que, si Mlle Chiffe avait laissé sa fenêtre ouverte, il fallait s'en

prendre à quelque incompréhensible hasard. Pareille chose ne lui était jamais arrivée, et je pouvais être tranquille, on se proposait de lui faire de sérieuses remontrances. Quant aux armoires à glace, il n'y en avait qu'une, qu'elle avait achetée de son argent. Dès le jour de sa première communion, elle s'était promis qu'elle aurait une armoire et que son armoire aurait une glace.

— Voyez-vous, monsieur Berjac, c'était son idée, sa fantaisie. Elle commence à gagner; que peut-on lui dire? C'est dans l'air aujourd'hui, et les pauvres mères ne se reconnaissent plus dans leurs filles. On s'attife, on se pare, on veut faire la demoiselle. Bah! jeunesse est courte, et il faut bien lui passer quelque chose.

Puis, s'appuyant sur son balai et s'efforçant de concilier la déférence avec la curiosité, elle me demanda quel mal je pouvais bien trouver à ce qu'elle eût une fille. Je fus embarrassé; je me tirai d'affaire en la rabrouant.

— Madame Gabelin, repris-je d'un ton rêche, les filles, quand elles sont belles, attirent les galans comme le lait attire le chat; il me déplairait fort que ces messieurs vinssent rôder autour de ma ferme et qu'il arrivât scandale chez moi. J'aime les maisons où il ne se passe rien. Que voulez-vous? c'est mon idée, ma fantaisie, mon armoire à glace.

Elle entama un troisième discours, me représenta que sa fille allait chaque matin en journée, travaillait chez la pratique, et le dimanche, après la messe, se rendait au village voisin, chez sa tante, qu'on ne la verrait guère à Mon-Cep. Mais que pouvais-je craindre des galans? Mlle Zoé ou Mlle Chiffe était trop modeste dans ses mœurs comme dans son maintien pour les encourager, pour les laisser seulement approcher. Au surplus, son père et sa mère n'entendaient pas badinage sur cet article, et fort respectueuse pour les auteurs de ses jours, elle ne faisait jamais rien qui pût leur déplaire.

J'étais déjà bien loin qu'elle continuait encore sa harangue. Je poussai jusqu'à ma grille, pour contempler à travers les barreaux mon champ, mais surtout mes vignes, ces vaillantes nourrices dont le lait m'est cher. En retournant sur mes pas, j'entendis une vieille voix enrouée, qui criait :

— Ne t'amuse pas dans les chemins, et reviens avant la nuit.

J'entendis une autre voix beaucoup plus fraîche, qui répondait vivement :

— C'est bon, c'est bon. Je ferai ce qu'il me plaira.

Cette réponse ne me donna pas une haute idée du respect que pouvait avoir Mlle Gabelin pour les auteurs de ses jours. Quand on est fort jolie, qu'on a des cheveux superbes, des doigts de fée et une armoire à glace, il n'est pas défendu de se sentir et de secouer

sa bride. Je la vis bientôt apparaître, descendant le sentier que je remontais, toute pimpante, coiffée d'un chapeau de velours garni de fleurs, relevant assez sa jupe pour laisser voir un bas bien tiré, et convaincue avec raison que sa robe lilas faisait autant d'honneur à Mlle Chiffe qui l'avait bâtie et cousue qu'à Mlle Zoé qui la portait.

En m'apercevant, elle éprouva un petit soubresaut : elle venait de reconnaître le plus absurde, le plus étonnant des hommes, qui n'était pas un homme aimable. Elle ralentit le pas, composa sa démarche, renonça à faire danser son paroissien dans ses mains, et à l'instant où nous nous croisions, elle coula sur moi un regard infiniment pudique, sans réussir à apprivoiser ma morgue et mes sourcils.

Cette fille et sa beauté hardie ne me reviennent pas. J'aurai l'œil sur elle; à la première inconvenance, je trouverai quelque moyen de l'éconduire. Je deviens un homme de fer, un censeur rigide, hérissé et farouche.

X.

25 février.

J'ai assez de l'astronomie, des astres innombrables et toujours circulans, qui ne communiquent avec nous que par leur impassible lumière; j'ai assez des espaces éthérés, des solitudes inhumaines, dont l'immensité dévore ma petitesse comme l'océan mange un grain de sable. Peut-être ont-elles ainsi que moi leurs joies et leurs douleurs; mais le bruit n'en arrive pas jusqu'à mes très petites oreilles. Serviteur à l'infini! Il me réduit à rien, et je veux être quelque chose.

Je relirai le plus gros de mes deux volumes, celui qui traite de la descendance de l'homme. J'ai rapporté l'autre au docteur Hervier; il m'a retenu à dîner. J'ai dépêché un exprès à Francine pour la prévenir, et j'ai passé pour la première fois depuis longtemps une soirée presque agréable hors de chez moi.

On fait petite chère chez le docteur. Il n'a pas une Francine, et sa maison est mal tenue. Du jour où il a perdu sa femme, il s'est trop abandonné à ses inclinations naturelles; il a pris pour devise : Laissez faire, laissez passer. Feu Mme Hervier était une jolie perruche; elle en avait le plumage, le bec, la gourmandise et le cri. Depuis qu'on ne crie plus après lui, notre ami se néglige. Quand vous rencontrerez par les chemins un gros homme court, chauve et carré, à qui les cordons de ses bas retombent sur les talons, dites : C'est le docteur Hervier! — et ne vous étonnez pas si les manches de son tricot de laine rouge dépassent les paremens de son habit à queue de morue

ou si l'extrémité indiscrète d'une de ses bretelles apparaît sournoisement au bas de son gilet chiffonné. Ma pauvre mère disait qu'il faut savoir se gêner pour les autres. Le docteur ne se gêne pour personne; il faut le prendre tel qu'il est, et il ne fait pas bon courir chez lui la fortune du pot. Mais il est homme de bon propos, de belle humeur, et ses invités lui pardonnent ses brandades manquées. Ce serait un vrai philosophe s'il ne passait pour aimer d'un amour trop tendre ses petits écus. On assure que, si attaché qu'il soit à son heureuse indépendance, il n'hésiterait pas à se remettre sous le joug pour peu qu'il trouvât quelque part un million à épouser. Dans ce pays-ci on ne trouve pas des millions sous le pas d'un cheval, et selon toute apparence le docteur finira ses jours veuf, négligent et serré. Que le ciel des astronomes, où foisonnent les nébuleuses et où s'éteignent les soleils, lui fasse grâce! Chacun de nous a ses petits défauts... Eh! toi, là-haut, n'as-tu pas les tiens?

Nous prîmes le café dans son cabinet de travail. Il se plongea dans un fauteuil, repoussa sur son occiput sa barrette de velours, caressa un instant son crâne nu, qui luisait comme un miroir. Puis, ayant soulevé avec effort sa jambe droite, il l'étendit en travers sur le fémur de sa jambe gauche, empoigna de sa main gauche son pied droit, et tout en grattant de l'ongle la semelle de sa pantoufle :

— Mon cher monsieur Berjac, me dit-il, je suis content de vous. Vraiment vous avez meilleur visage, et il me semble que tout à l'heure vous mangiez de grand appétit; vos yeux ne sont plus creusés, vos joues se regarnissent, vous vous remplumez. Voilà ce qu'on gagne à lire de bons livres. La lecture est le plaisir qui coûte le moins et rapporte le plus.

— J'en connais un autre, lui repartis-je, qui coûte encore moins et rapporte encore plus : c'est l'oubli.

— A la bonne heure! C'est une recette que je vous avais donnée, vous suivez mes ordonnances. Oubliez, oubliez, vous n'oublierez jamais assez.

— Laissez donc, je ne pense plus à cette femme.

— En vérité!

— Je n'y pense plus, vous dis-je, et je n'en parle jamais.

— Voilà qui est bien. Et que pensez-vous de Darwin?

— Depuis quelque temps, docteur, lui répondis-je, je suis devenu très défiant; je ne me laisse plus prendre aux apparences, et dans mes lectures comme dans mes affaires, je crains toujours qu'on ne m'attrape. Il y a dans votre Darwin des choses qui me plaisent et d'autres qui chagrinent mon petit bon sens. Je le tiens pour un grand savant, mais je soupçonne qu'il avait autant d'imagi-

nation que de science et qu'il s'est parfois amusé de nous. S'il faut l'en croire, il y avait naguère dans un jardin mal approvisionné une paire de colimaçons qui s'aimaient beaucoup. L'un était robuste et ingambe, l'autre était débile, de petite santé : le plus vigoureux des deux compagnons disparut tout à coup; il avait passé dans un jardin voisin, où il fit chère lie et bombance. Après s'être repu, il songea à son ami, il revint par-dessus le mur l'informer de sa trouvaille; il l'affrianda, le persuada, et l'un suivant l'autre, il l'emmena clopin clopant dans son paradis. Ce n'est pas Darwin lui-même qui a vu la chose; il l'avait apprise d'un M. Lonsdale, qui, nous dit-il, ne tenait pas ses yeux dans sa poche. Depuis mon enfance, docteur, j'ai pratiqué les colimaçons, et tous les Lonsdale de la terre ne me persuaderont jamais qu'ils aient le cœur sensible. Docteur, croyez-vous que les escargots aient le cœur tendre?

— Je dois avouer, dit-il, que jusqu'à ce jour ils ne m'en ont donné aucune preuve; après cela, il y a de belles âmes qui gardent leur secret.

— L'histoire des colimaçons, repris-je, m'avait mis en défiance. J'ai peu d'estime pour les boulangers qui ne font pas le poids et pour les gens qui paient en fausse monnaie. Je n'aime pas non plus les savans qui donnent leurs conjectures pour des certitudes. Un homme averti en vaut deux, et je ne veux plus croire tout ce qu'on me dit. Ah! messieurs, vous nous en contez! à qui vendez-vous vos coquilles? Est-il bien certain, par exemple, que l'extrême envie de plaire à leurs femelles ait inspiré aux faisans argus mâles l'heureuse idée de peindre leur plumage et de l'orner d'ocelles de toute couleur? La sélection sexuelle me paraît une affaire très hasardeuse, et je doute que les poules faisanes n'accordent leurs faveurs qu'à ceux de leurs mâles qui se requinquent. Je doute aussi que les êtres les mieux doués et les mieux nourris aient plus que les autres la faculté de se reproduire, et que ce soit là tout le secret du perfectionnement des espèces. Ne voyons-nous pas des gueux, vivant de privations, faire dix enfans à leur femme, et tel duc, qui craint de voir ses biens tomber en déshérence, se remarier deux fois sans venir à bout de fabriquer le petit rejeton, le gentil petit homme en qui il voudrait se survivre et continuer sa race? Consultez le premier jardinier venu : il vous dira que certaines plantes trop soignées, trop fumées, deviennent stériles en s'engraissant. Le bois grossit, se fortifie; mais adieu les fleurs et les fruits! Le sauvageon d'à côté en jonche la terre, comme pour narguer nos soins perdus et notre vaine science. Croyez-moi, il y a bien du hasard dans les choses de ce monde et beaucoup de roman dans les systèmes qu'on nous bâtit. S'il faut tout dire, de doute en doute, j'en viens à douter que nous

descendions d'un mammifère velu, qui descendait lui-même d'un animal aquatique tout semblable aux larves des ascidies. Docteur, que vous en semble ?

— Ma foi ! je n'y étais pas, et, à vrai dire, personne n'y était, sauf les larves des ascidies, qui n'ont pas écrit leur histoire. Mais il faut être de son siècle. Jadis, on expliquait tout par de grandes causes agissant par à-coups ; aujourd'hui on croit à de petites causes qui travaillent sans cesse dans l'ombre et dont les effets s'accumulent. Aux révolutions violentes et successives on a substitué la théorie de l'évolution insensible et continue. Cela me va mieux ainsi ; je n'ai jamais aimé les révolutions.

— A ce compte, lui dis-je, c'est affaire de goût ; que chacun en prenne à son aise !

— Ah ! permettez, monsieur Berjac. Il y a une science très certaine, qui s'appelle l'embryologie, et ne vous en déplaise, cette embryologie nous apprend que l'homme se développe d'un ovule large de deux centièmes de millimètre, ne différant en rien de celui de tout autre animal, que plus tard l'embryon humain ressemble à celui d'un poisson, puis à celui d'un oiseau, puis à celui d'un chien, et qu'à la veille de ma naissance je ressemblais étonnamment à un petit singe. Il en résulte que j'ai refait dans le ventre de ma mère, étape par étape, espèce après espèce, toute l'histoire du règne animal. D'autre part, l'anatomie m'enseigne que je diffère moins d'un singe anthropoïde qu'il ne diffère lui-même d'un macaque ou d'un babouin. Aussi ai-je pris le parti de me laisser classer sans résistance dans l'ordre des primates, dont vous et moi, comme tous les bipèdes de notre sorte, composons la première famille, en compagnie des chimpanzés, des orangs-outangs, des gorilles et des gibbons.

— Vous êtes donc, docteur, un gorille perfectionné ?

— Parlez mieux, ce n'est pas cela. De l'aveu de tous les savans sérieux, je ne descends d'aucune des espèces de singes existans. La preuve, c'est que dans sa première jeunesse le gorille nous ressemble beaucoup plus que dans son âge adulte ; à mesure qu'il vieillit, il s'éloigne davantage de nous : il acquiert des canines aussi longues que celles du lion, de fortes crêtes osseuses sur l'occiput et une tête prognathe, pareille au museau de l'ours ou du sanglier. Il m'est permis d'en inférer qu'il n'est pas mon père, mais que sans doute nous avons des ancêtres communs, dont il tient plus que moi. Il ne s'est pas soucié de faire son chemin ; j'ai travaillé et je fais dans le monde meilleure figure que lui. Non, le gorille n'est pas mon père ; il n'est que mon parent éloigné, mon cousin, si vous voulez, un cousin pauvre, qui n'a pas su arriver, ce qui est consolant pour mon amour-propre.

— Docteur, votre amour-propre se console facilement.

— Mon cher Berjac, il ne faut pas renier ses parens; cela n'est pas bien et cela porte malheur. Au demeurant, la nature y a pourvu; elle rabat les bouffées de notre orgueil de parvenus en nous soumettant, nous et les singes, aux mêmes infirmités, aux mêmes maladies de famille, telles que la carie dentaire, les catarrhes chroniques ou aigus, la pneumonie, la phtisie, l'hépatite, la néphrite, les parasites de la peau et des intestins. A quoi nous servirait-il d'oublier nos origines? Nos humbles parens et alliés s'en souviennent et se chargent de nous les rappeler. Cuvier, le grand Cuvier, l'ennemi déclaré du transformisme, a constaté de ses yeux qu'un singe, qui n'était pas un anthropoïde, mais un vil catarrhinin, un obscur cynocéphale, tressaillait d'aise et entrait dans de violens transports en voyant passer devant les barreaux de sa cage de jeunes et jolies femmes. Il les provoquait, les appelait de la voix et du geste, leur dénonçait le cousinage. Eh! morbleu, n'imitons pas ces faquins enrichis qui ne connaissent plus leurs anciens compagnons de misère, et, pensez-y, tel sauvage velu, dont le rictus fait peur et que cependant vous tenez pour un homme, pour votre congénère, ignore si le soleil qu'il voit aujourd'hui est le même qu'il a vu se lever hier matin; donnez-lui des clous, il les sèmera dans l'espérance de les faire pousser; il n'a pas trois idées dans la tête et ne sait compter que jusqu'à trois. Y a-t-il plus loin d'un gorille à ce sauvage que de ce sauvage à Sylvain Berjac? Mon voisin, ne méprisons personne et soyons aimables pour nos cousins pauvres.

J'étais assis en face d'une fenêtre sans rideaux, et, quoique les carreaux en fussent un peu troubles, j'apercevais un grand pan de ciel étoilé.

— Soit! lui dis-je. Je veux être un bon cousin, Dieu me garde de renier ma famille! Mais avouez qu'un primate qui a compté toutes les étoiles que voici, qui a mesuré leur orbite, qui peut dire à chacune d'elles d'où elle vient, où elle va et quand elle y arrivera, est un primate bien étonnant.

— Je l'admire autant que vous. Il a inventé non-seulement l'astronomie, le télescope et le calcul de l'infini, mais l'alphabet, la charrue et le pressoir, les langues et les religions, les torpilleurs et l'opéra comique, sans parler du petit instrument que voilà, auquel, moyennant quatre cordes accordées de quinte en quinte, et une baguette garnie de crins tendus, il fait dire toute sorte de choses qui ne peuvent pas se dire avec des mots.

Et, en parlant ainsi, il me montrait du doigt sa boîte à violon posée de travers sur une console, pêle-mêle avec de gros bouquins, des bocaux suspects, un bonnet de coton, une brosse à dents, et je ne sais quoi de flasque qui ressemblait à une vieille culotte dé-

penaillée. Il joue du violon dans ses momens perdus; mais, soit modestie, soit orgueil, il n'en joue que pour lui.

— Eh! oui, reprit-il, ce primate a toutes les curiosités de l'esprit comme toutes les industries. C'est là sa grandeur et sa misère, car je le plains autant que je l'admire, et je vois en lui l'être le plus désassorti qui puisse se rencontrer sous la voûte des cieux. Remarquez, en effet, monsieur Berjac, que, jusqu'à l'apparition du bipède humain, tout s'était passé régulièrement dans le monde. Depuis l'ascidie, qui n'est qu'un petit sac muni de deux orifices, jusqu'à la puce, et de la puce jusqu'aux vertébrés supérieurs, que de progrès méthodiques et gradués se sont accomplis dans la fabrique des êtres sentans, comme dans la distribution, dans l'agencement de leurs organes, s'adaptant de plus en plus à la grande loi de l'économie des forces et de la division du travail! Chaque animal possédait juste la dose d'intelligence nécessaire à son bonheur. Le cerveau du poisson est plus petit que ses lobes optiques; celui du flétan, ce gros poisson plat qui pèse autant qu'un homme de taille moyenne, a la grosseur tout au plus d'une graine de melon, et il passe pour constant que cette graine de melon suffit à ses besoins, même à ses plaisirs. L'homme paraît, et l'art progressif de la construction des espèces animales subit un arrêt brusque et fatal; dorénavant, le progrès ne consiste plus que dans le raffinement indéfini de la substance nerveuse, de l'appareil cognitif, de cette pulpe grise ou blanchâtre que nous logeons dans la cavité de notre crâne, grand magasin d'images et d'idées. Idées et images, nous en acquérons par la transmission héréditaire plus que nous n'en pouvons consommer, plus qu'il n'en faudrait pour que nos sens et notre corps fussent heureux. Je dis que nous en avons trop; que sera-ce dans vingt siècles d'ici? On assure que Shakspeare ne disposait que de quinze mille mots, représentant quinze mille idées, et on a calculé que la petite case de notre cerveau affectée à la mémoire des sons articulés contient plus de six cent millions de cellules. Si jamais le magasin s'emplit, quelle surcharge! Alors on pourra dire que la pléthore est au centre de l'empire, le marasme, la langueur aux extrémités. Je crains vraiment que la nature n'ait fait fausse route. Puisqu'elle voulait fabriquer un être capable de la connaître et s'en faire un miroir pour y contempler son image, elle aurait bien dû assortir la bordure à la glace, perfectionner notre corps avec notre âme, nous distinguer du singe et nous affranchir des vils besoins de la bête.

— Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait, mon cher docteur? Le savez-vous? Elle a eu sans doute ses raisons, et j'aime à savoir les pourquoi.

— J'ai tort de l'accuser, reprit-il; c'est l'homme qui a tout gâté par son industrie. Le premier principe de tout progrès est le sentiment très vif d'une privation et le malaise, la douleur persistante qu'elle nous cause. Le jour où l'homme a inventé l'outil, il n'a plus éprouvé le désir de perfectionner son corps; il l'a même laissé dégénérer. Assurément, il peut se flatter que son visage, où se reflète son intelligence, est plus avenant que celui d'un chimpanzé, et on ne saurait trop vanter les merveilles de sa main, qui fabrique et manie l'outil; mais, hors de là, nos cousins pauvres ont sur nous plus d'un avantage. L'homme a inventé le feu; il s'en est servi tout d'abord pour attendrir sa nourriture, et, faute d'exercice, ses mâchoires ont perdu de leur ressort. Il a inventé les pièges et les armes, il a pu se passer de lacérer sa proie, et ses canines laissent fort à désirer. Il a découvert le levier, et ses bras se sont affaiblis; il se trouverait mal de défier un gorille au pugilat. Un illustre physicien allemand a fait une savante critique de l'œil humain et déclaré que, si un opticien s'avisait de vendre un instrument fabriqué avec si peu de soin, il n'hésiterait pas à le lui laisser pour compte. L'homme a inventé les lunettes et le cornet acoustique et le téléphone; peu lui importe que sa vue et son ouïe déclinent, que la plupart des animaux l'emportent sur lui par l'acuïté comme par la finesse de leurs sens. L'outil est le grand criminel, et l'homme, grâce à ses inventions, a trouvé le moyen de rétrograder en avançant. Il loge aujourd'hui la sagesse d'un dieu dans le corps d'un animal médiocre.

Je réfléchis un instant, car j'aime à réfléchir avant de parler, et je lui dis:

— Ceci explique, docteur, pourquoi l'homme est le seul être qui ait honte de son corps.

— Cette fois, me dit-il, vous avez bien parlé. Oui, l'homme a honte de son corps. Il l'a déguisé d'abord en le tatouant, ce qui est une façon de le cacher; il s'est arrangé plus tard pour ne laisser voir d'ordinaire que son visage et ses mains, seules parties de sa personne auxquelles il ait apporté quelque perfectionnement. Puis sont venus les ascètes, qui ont dit anathème aux joies des sens, les philosophes de toute secte, plus ou moins heureux dans leurs efforts pour concilier les prétentions des deux parties contestantes et négocier entre elles un concordat, et, après eux, les spiritualistes, empressés à nous faire croire que l'esprit ne contracte avec la chair qu'un mariage à terme, qu'un jour il s'en ira vivre tout seul dans le ciel, sa vraie patrie, laissant son indigne compagne pourrir en terre, à moins qu'elle ne ressuscite sous la forme d'un corps glorieux et spirituel, qui ne sera plus le corps d'un singe. Com-

ment voulez-vous qu'un être dont la destinée est de joindre toutes les curiosités sublimes aux sensations d'un animal ne soit pas un abîme de contradictions? Mais, en sa qualité d'animal très rusé, et à la fois méprisant son corps et l'aimant beaucoup parce qu'il le considère comme un grand fournisseur de plaisirs dont il ne saurait se passer, il recourt à toute sorte de petits artifices, de petites hypocrisies, pour s'entendre avec lui-même et accorder ses tendresses avec ses mépris. Il a créé l'art culinaire, et il ne mange pas comme une bête; il déjeune, il dîne, il soupe. La peinture, la statuaire, lui procurent l'agrément de contempler sans honte sa chère et méprisable personne, réduite à l'état de forme pure et de pure apparence, affranchie de tout vil alliage, dégagée de cette matière corruptible à laquelle s'attaquent les maladies et qu'un jour les vers mangeront. Faut-il parler de certain besoin naturel qu'il décore des plus beaux noms? Cela s'appelle le culte de la beauté, l'union des âmes, la divine sympathie des cœurs. Un philosophe a dit que l'amour est l'étoffe de la nature brodée par l'imagination. L'homme est le seul animal qui cache ses amours, et comme il tient à sa propre estime, il n'ose se les avouer à lui-même qu'en mariant à ses plaisirs des chimères, à ses appétits un peu de métaphysique, et au cri de son désir les chansons de l'oiseau bleu. Cruels embarras d'un être qui n'a pas le corps qui convient à son esprit, ou l'esprit qui convient à son corps! Mais à quoi bon ces réflexions chagrines? Que bénies soient les fictions qui embellissent notre misérable existence et nous aident à être contens et fiers de nous-mêmes!.. Monsieur Berjac, avez-vous lu *Tristram Shandy?*

— Jadis Théodule Blandol m'en récita plus d'un chapitre. Ce cher garçon était notre grand pourvoyeur de lectures défendues.

— Un soir, s'il vous en souvient, ils étaient tous ensemble à l'office, valets d'écurie, marmitons, laveuses de vaisselle. Suzanne, la charmante soubrette, s'y trouvait aussi, et le caporal Tom s'était mis à prêcher. Il leur disait : « Qu'est-ce que la plus jolie femme du monde? Une chair corruptible. » A ces mots, Suzanne, qui le caressait de la prunelle, se recula vivement et s'en fut bouder dans un coin. Mais l'auteur ajoute : « Femmes, c'est ce délicieux mélange qui fait de vous les chères créatures que vous êtes, et celui qui vous hait pour cela a sûrement pour tête un concombre et pour cœur un pépin. Qu'on le dissèque bien vite! on verra si j'ai dit vrai. »

Je frappai sur sa table à écrire un si formidable coup de poing qu'elle trembla sur ses quatre jambes, dont l'une était boiteuse et mal calée.

— Au diable! dit-il; ne cassez rien.

— Docteur, m'écriai-je, vous qui avez tout appris ou tout deviné, expliquez-moi comment il peut se faire qu'une femme qui me devait tout?..

— Ah! ah! fit-il en ricanant, on vous y prend, on vous y attrape!

— Une femme, dis-je, pour qui j'avais toujours été parfait?..

— Eh! le malheureux! il l'avait expulsée de sa mémoire, il n'y pensait plus, il n'en parlait jamais.

— Docteur, il faut que cela sorte. Comment se fait-il qu'une femme?.. Regardez-moi, je ne suis pas encore décrépit; j'ai eu mes trente-deux ans accomplis le 9 septembre de l'an dernier, et je ne suis ni tortu ni bancroche. Sans être fat, je ne me crois pas vilain; certaines femmes m'ont fait la grâce de me donner à entendre qu'il ne tenait qu'à moi, que je n'avais qu'à vouloir... Je n'ai pas voulu, non, je n'ai pas voulu. Ce n'était pas dans mon idée ni surtout dans l'idée de mon père. Le petit cousin, vous le connaissez, vous l'avez vu. Quel affreux rousseau! je l'appelais le macaque. Et notez, je vous prie, qu'il n'a pas eu la peine de soupirer longtemps; c'est d'elle que sont venues les avances, elle s'est offerte; j'ai des lettres qui en font foi. Et notez encore que le jour même où elle se donnait à lui, elle me rendait ses bonnes grâces et s'étudiait à me reprendre... Docteur, si vous m'expliquez l'impudeur de cette femme, je vous proclame un grand savant.

Cette fois, il passa sa jambe gauche sur sa jambe droite, et de sa main droite prit son pied gauche.

— Mon cher voisin, me dit-il, vous êtes un mauvais lecteur, vous ne savez pas déchiffrer les écritures; autrement Darwin vous aurait appris ce qu'il faut entendre par une réversion. Les chevaux, vous ne l'ignorez pas, ont la faculté de mouvoir certaines parties de leur peau par la contraction du pannicule musculaire; certains hommes, par une contraction toute pareille, dont nous n'avons pas le secret, vous et moi, remuent à leur plaisir la peau de leur tête. C'est un joli talent, et il y faut voir un cas de réversion. D'autres ont le pouvoir de chauvir des oreilles ou de les ramener d'arrière en avant et d'avant en arrière, ainsi que les chiens et les chats. C'est encore une réversion. D'autres ont le gros orteil mobile et opposable, comme celui d'un singe, et peuvent s'en servir comme d'un pouce pour jouer du violon ou pour peindre à l'huile. Il en est dont l'os coccyx est si développé qu'on leur fait l'injure de les appeler des hommes à queue. D'autres, enfin, aussi velus que des ours, ont l'occipital si aplati, le front si fuyant, la voûte crânienne si comprimée, les mâchoires si saillantes qu'ils n'auraient pas le droit de s'indigner contre ceux de leurs cousins pau-

vres qui s'aviseraient de les traiter de frères. Je vous l'ai dit, l'homme est le grand déclassé de la création, et tantôt il aspire à se dissoudre dans l'éther, ou il rétrograde piteusement vers ses humbles origines... Il y a aussi des femmes à réversions. La bête a ses curiosités folles, et quand la bête crie, on fait ce qu'elle veut; c'est l'heure du berger pour les vilains rousseaux.

Et là-dessus, il cita deux vers de Juvénal; Blandol me les avait lus en traduction, avec beaucoup d'autres :

Si nihil est, servis incurritur; abstuleris spem
Servorum, veniet conductus aquarius...

Il ajouta : — Mon cher voisin, profitez de votre expérience, ne faites plus à vos amis le chagrin d'épouser une femme à réversions.

Je bondis sur ma chaise : — Docteur, docteur, lui dis-je, vous moquez-vous de moi? Me croyez-vous donc capable de me remarier?

— Laissez, laissez, dit-il. Qui a bu boira.

Il m'avait mis en colère. Sans prendre congé de lui, je gagnai la porte pendant qu'il me disait :

— Doucement, vous êtes trop vif. C'est une nuit sans lune, les étoiles brillent, mais n'éclairent pas. Donnez à Marguerite le temps d'allumer sa lanterne.

— Ne dérangez pas Marguerite, lui répliquai-je, je connais mon chemin.

Comme je traversais la cour, il ouvrit sa fenêtre pour me crier :

— Sans rancune, mon cher monsieur Berjac. Je m'invite à votre second mariage. Vous avez beau ne plus croire aux miracles, vous serez toujours de la race des croyans.

Et je m'enfonçai dans la nuit noire, la prenant à témoin qu'erreur ne fait pas compte, que Sylvain Berjac n'était pas homme à se laisser tromper deux fois, qu'il en avait à jamais fini avec les femmes.

XI.

3 mars.

Je passe ma vie à gronder. Ce soir pourtant, il se mêlait quelque douceur à ma mélancolie; mon avoué m'ayant donné de ses nouvelles, mon noir avait tourné au gris clair.

Au coup de dix heures, la nuit étant calme et sereine, je voulus, avant de me mettre au lit, aller respirer le frais dans ce que j'appelle

mon chemin de ronde, lequel sépare mes vignes de mon potager. Je sortis par la petite porte, dont j'ai seul la clé, et je longeais tranquillement mon mur à chaperon, les mains derrière le dos, lorsque je crus entrevoir une ombre arrêtée devant ma grille. Je continuai d'avancer, elle ne se dérangea pas. On assure que le matin, dans les montagnes, à l'heure où le coq de bruyère rend ses hommages au soleil levant, cet oiseau, le plus défiant de tous, uniquement occupé de l'objet qui le transporte, est tellement blessé d'amour et perdu dans ses pensées que le chasseur peut l'approcher, le coucher en joue sans inquiéter sa brûlante extase. Il en va des amoureux sans plumes comme des coqs de bruyère.

Je m'étais coulé derrière un buisson; je me tenais coi, je prêtais l'oreille. L'ombre parlait, et, de l'autre côté de la grille, à quelque distance, quelqu'un lui répondait. Je reconnus l'amoureux à sa voix de rogomme. C'était un nommé Joseph Loubil, ancien soldat du train, natif du village désormais historique où Mlle Zoé Gabelin apprit à coudre. Ayant quitté le service depuis peu et maréchal-ferrant de son état, il rêve de s'établir dans ce pays, d'y monter une forge. En attendant, faute de mieux, il était venu deux fois déjà me prier de l'occuper à quelque travail, et je comprends à cette heure ce qui l'attirait chez moi. Pour le moment, c'est à un plus doux ouvrage qu'il aurait voulu se livrer; mais une grille fermée est un grand empêchement. Il grognait, il geignait.

— Je suis sûr que vous avez la clé, disait-il.

— Je vous jure que je ne l'ai pas.

— Approchez du moins; j'ai des choses à vous dire, et je ne veux pas les crier.

Elle se gardait d'approcher, elle se mettait à rire, et de nouveau, il se lamentait, il suppliait. Je ne pouvais la voir, mais je démêlais facilement son petit manége. Elle tournait les talons, feignait de s'en aller. Alors il se fâchait tout de bon, la menaçait de tenter l'escalade, entreprise ardue, pleine de hasards. Aussitôt elle faisait volte-face, revenait sur ses pas, puis s'arrêtait hors de portée. Pour la seconde fois, j'entendis son rire provocant, moqueur, qui égrenait ses perles dans le vague de la nuit, et l'imbécile recommençait à la supplier, exhalant son dépit en de longs soupirs, auxquels se mêlaient par intervalles des jurons de caserne.

— Venez, mais venez donc; vous feriez damner un saint.

— Joseph, me promettez-vous d'être sage?

— Sage comme un agneau, comme un bon Dieu, répondait-il.

Elle prit enfin son parti et lentement lui fit la grâce de venir s'appliquer contre la grille, disant :

— C'est bien convenu, vous m'avez promis d'être sage?

Il ne fut ni sage, ni sot. Je devinai qu'il avait passé lestement son bras droit entre deux barreaux et qu'il la tenait par la nuque. Elle avait beau protester, se débattre, lui rappeler ses engagemens, elle était à sa discrétion, et j'entendis le bruit d'un baiser, puis d'un second, puis d'un troisième...

On ne put aller jusqu'à quatre. Une grande colère très stupide s'était emparée de moi, m'échauffait la cervelle et les joues. Il me parut que ce Joseph était un maraudeur, qui pillait effrontément mon jardin, un braconnier qui attrapait mes lapins au collet, qui me prenait mon bien, me dérobait... C'était absurde! Mais, permettez, en fin de compte, ce qui est chez moi est à moi.

J'étais sorti de mon buisson, et, me dressant tout debout, je frappai des mains. Il prit ses jambes à son cou, elle détala, il n'y avait plus personne. Je regagnai bien vite la petite porte dans l'espérance de prévenir la fugitive, de lui couper la retraite, de la surprendre avec éclat en flagrant délit d'escapade nocturne. Elle sait courir, j'arrivai trop tard. Elle avait déjà enjambé l'appui de sa fenêtre, tiré son volet, et elle faisait la morte.

Le gibier aux bonds agiles s'était moqué du chasseur. Mais avant de lever le siège, doutant si j'avais rêvé, je voulus m'assurer que la terre humide conservait des empreintes de pas. J'allumai une bougie, que je porte toujours dans ma poche, et j'avisai au coin de la maison une jolie pantoufle, ornée d'une bouffette de ruban rose. Cendrillon l'a perdue dans sa fuite; sans doute, elle donnerait beaucoup pour la revoir. Armé de cette pantoufle, dont le témoignage ne peut être récusé, j'irai trouver Mme Gabelin, et je lui dirai avec autorité :

— Bonne femme, je vous avais prévenue que je n'entends souffrir aucun scandale chez moi. Expédiez votre fille en quelque endroit où ses galans pourront la voir sans que je les voie.

Cette aventure m'avait ému. Pourquoi? Je voudrais qu'on me le dît. Pour penser à autre chose, j'ai ouvert machinalement mon gros volume et mes yeux sont tombés sur ce passage :

« Les thysanures constituent l'ordre inférieur des insectes. Ils ne subissent pas de métamorphoses. Leur bouche est disposée pour broyer, et leur abdomen se termine par trois filets, qui leur servent à sauter, d'où leur vient leur nom, qui signifie : queue frangée. Ces insectes nous offrent une organisation tout à fait subalterne; mais on acquiert, en les étudiant, la preuve intéressante que, même à un degré aussi bas de l'échelle animale, les mâles font une cour assidue aux femelles et que les femelles possèdent tous les secrets d'une coquetterie raffinée. Le célèbre Lubbock dit, en décrivant le *smynthurus luteus :* « Il est fort amusant de voir ces petites bêtes

coqueter ensemble. Le mâle, beaucoup plus petit que la femelle, court autour de l'objet de ses tendresses. Puis ils se placent vis-à-vis l'un de l'autre, avancent et reculent comme deux agneaux qui jouent. La femelle feint ensuite de se sauver, le mâle la poursuit avec une apparente colère et la devance pour lui faire face de nouveau. Elle se détourne timidement, mais le mâle, plus vif dans ses allures, se détourne aussi et semble la fouetter avec ses antennes. Enfin, après être restés face à face quelques instans, leurs antennes ne leur servent plus qu'à causer, et, dès lors, ils sont tout entiers l'un à l'autre. »

C'étaient un *smynthurus luteus* et une *smynthura lutea* qui causaient tout à l'heure des deux côtés de ma grille. Quand on ne croit pas au diable, il faut croire à la bête, de qui nous descendons. Le docteur sait ce qu'il dit, la bête et son cri expliquent tout.

XII.

4 mars.

On veut et on ne veut plus ; l'homme est un animal bizarre. Ce matin, de bonne heure, je me rendais auprès de Mme Gabelin dans l'intention de régler mes comptes avec elle, de l'édifier sur les manœuvres d'une belle fille dont elle m'avait vanté l'innocence, lorsque je vis sortir de la ferme Mlle Chiffe, qui s'en allait en journée. Elle descendit lentement l'avenue, s'arrêtant à chaque pas pour regarder autour d'elle. Je lui disais en moi-même :

— Cherche à ton aise, ma belle enfant ; ce que tu cherches est dans ma poche.

Elle se retourna, m'aperçut et tint à me prouver qu'elle savait rougir. Puis elle me fit une légère inclination de tête, à laquelle je ne répondis point, et après m'avoir jeté un long regard, qui me parut plein de repentir et d'humble supplication, elle partit comme un trait.

Je me suis laissé bêtement toucher, attendrir ; j'ai fait grâce à sa confusion, je n'ai rien dit à sa mère... A quoi bon ? Il y aurait du bruit, de l'orage, des scènes de famille. Je ferai moi-même ma police ; je surveillerai cette noctambule. Si jamais je l'attrape de nouveau dans un tête-à-tête amoureux, je lui dirai son fait, je lui signifierai brutalement son arrêt d'expulsion définitif et exécutoire. Jusque-là, je garde sa pantoufle ; je l'ai serrée dans un buffet.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

ET LE

PROTECTORAT DE LA FRANCE

I.

Comme un disciple de Confucius l'interrogeait un jour sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future, le sage répondit : « Pourquoi songer à l'autre vie, alors qu'il est déjà si difficile de connaître la vie présente ? » Cette réponse, qui fait du philosophe de Lou un ancêtre de nos positivistes, paraît exprimer assez exactement l'idée commune des lettrés chinois sur le plus grand problème qui s'impose à la pensée de l'homme. Ce problème, ils ne s'en occupent guère. L'esprit chinois, terre à terre, peu porté aux abstractions et aux conceptions métaphysiques, s'accommode volontiers d'une indifférence à laquelle répugne l'imagination plus ardente de la plupart des autres peuples. Pour les lettrés, il n'existe guère de religion dans le sens que nous donnons à ce mot. Les hommages périodiques rendus à la mémoire de Confucius, les cérémonies en l'honneur des ancêtres, la participation au culte officiel dont l'empereur est le seul grand prêtre, n'impliquent pas une foi particulière en des

dogmes surnaturels. Quant au menu peuple, les bonzes et les taossé lui offrent pour l'autre vie des perspectives fort séduisantes : les bonzes, disciples d'un bouddhisme très éloigné des doctrines de Çakyamouni, lui promettent les délices du paradis du ciel occidental, séjour d'Amitabouddha; les taossé, apôtres des croyances grossières et basses où est descendue la noble philosophie du Tao, ou de la raison pure, enseignée par Laotseu, placent la vie future dans les étoiles. Mais, en fait, pour les masses populaires, le culte se borne à faire brûler de temps en temps des baguettes d'encens devant une image de Bouddha, ou devant la bonne Kouanyin, déesse de la miséricorde. Quelques pratiques superstitieuses pour ainsi dire instinctives, — tant les générations qui se succèdent s'en transmettent fidèlement les rites, — répondent presque seules au besoin qu'éprouve tout homme de se concilier les mille forces mystérieuses dont nous sommes entourés. Rien dans la Chine passée ou présente ne rappelle les grands entraînemens religieux dont le monde occidental a été souvent le théâtre. Que l'on songe en outre à la méfiance et au mépris avec lesquels l'orgueil chinois accueille tout ce qui vient de l'étranger, et l'on reconnaîtra que ce grand empire est un milieu peu favorable à l'expansion d'une religion élevée et métaphysique. Aussi le christianisme a-t-il eu grand'peine à y prendre pied. Les efforts de la propagande semblent avoir été plus heureux aux époques où l'empire est tombé aux mains des dynasties étrangères. Les Mongols, au XIIIe siècle, ont accueilli avec bienveillance la prédication de l'évangile. Koubilaï, petit-fils de Gengiskhan, que Marco Polo visita dans sa capitale de Cambalik, aujourd'hui Pékin, Koubilaï s'était converti au bouddhisme thibétain, cette religion des Lamas qui offre avec le catholicisme des ressemblances de forme trop frappantes peut-être pour être fortuites. Il ne fit aucune opposition à des doctrines qui s'alliaient facilement à ses sentimens et à ses croyances propres. Des rapports presque réguliers s'établirent entre Rome et la Chine : plusieurs prélats nommés par le pape se succédèrent sur le trône épiscopal de Pékin à la fin du XIIIe siècle. Mais les Mongols qui avaient conquis l'empire subirent bientôt l'influence chinoise : ils perdirent peu à peu les qualités religieuses et militaires qui distinguent leur race. C'est une triste histoire que celle des descendans de ce Koubilaï Khan, empereur de Chine, dont la suzeraineté s'étendait de la Corée jusqu'à la Pologne, y compris l'Indo-Chine et la Perse. Ils allèrent s'affaiblissant sans cesse jusqu'au jour où le fils d'un artisan, domestique dans une bonzerie, s'enrôla dans une bande de mécontens, en devint le chef, réveilla le patriotisme chinois qui sommeillait, groupa autour de lui les forces vives du pays, chassa le

Mongol dans le nord et fonda la dynastie des Mings, la dernière des dynasties nationales de la Chine. Le christianisme sombra dans la tourmente ; il reparut au XVIe siècle. Les Mings avaient subi le sort de toutes les familles qui ont régné sur l'empire du Milieu. A un fondateur illustre avait succédé une lignée d'hommes médiocres, incapables de porter dignement le fardeau du pouvoir suprême. La lutte contre les Tartares, qui est le fond de l'histoire de la Chine depuis mille ans, recommença. Au début du XVIIe siècle, la Tartarie presque entière avait passé sous la dominations d'un vaillant petit peuple, inconnu cent ans plus tôt, le peuple mandchou. Le roi des Mandchous, appelé en Chine pour écraser un usurpateur qui avait chassé les Mings de leur capitale, fut reçu à Pékin comme un libérateur et y resta. Ainsi a été fondée la dynastie actuelle, au moment où Louis XIV montait sur le trône de France.

Le christianisme était rentré en Chine à la fin du siècle précédent, sous le patronage des Portugais, maîtres de Macao. Les jésuites, avec le célèbre P. Ricci, prirent le premier rang parmi les ordres religieux qui se partagèrent les provinces de l'empire. Les derniers Mings marquaient une certaine faveur aux chrétiens : un converti devint ministre d'état vers 1630. Plus tard, alors que les Tartares n'étaient encore solidement établis que dans le nord, un prince Ming dut à deux mandarins chrétiens une victoire qui lui permit de se proclamer empereur dans la province de Canton. Cet empereur éphémère avait épousé une chrétienne appelée Hélène, qui échangea de curieuses lettres avec le souverain pontife. Alexandre VII put se glorifier, pendant quelques mois, de compter l'impératrice de Chine parmi ses ouailles. Les premiers empereurs tartares ne témoignèrent pas moins de bienveillance aux chrétiens, surtout aux jésuites, plus habiles et plus intelligens que les autres missionnaires, et spécialement aux jésuites français envoyés à Pékin par Louis XIV en 1685. On sait que ces derniers, sous l'empereur Kang-hi, qu'ils comparaient volontiers à Louis le Grand, son contemporain, acquirent une influence considérable. Le père Bouvet, le père Gerbillon et plusieurs autres avaient l'oreille du souverain : ils étaient souvent consultés pour les plus grandes affaires de l'état, ils accompagnaient l'empereur dans ses campagnes et ses voyages en Tartarie. Gerbillon fut même chargé d'aider de son expérience les plénipotentiaires envoyés à la frontière de Sibérie pour négocier le premier traité conclu entre le Moscovite et le Tartare, comme on disait alors. Ces religieux, hommes éminens, dont les écrits attestent le savoir et la haute intelligence, durent leur succès à ce qu'ils avaient reconnu que l'esprit chinois, si exclusif, si fermé aux innovations, est pourtant accessible par un point. Ils avaient

compris que le seul moyen d'acquérir de la considération dans l'empire du Milieu, c'est d'y apporter les seules preuves de notre supériorité intellectuelle qui ne puissent pas être contestées, c'est-à-dire des connaissances scientifiques nouvelles. Ceci est encore vrai de nos jours. Les Chinois, fiers avec raison de leur antique culture nationale, ne croient avoir rien à apprendre de nous en matière de politique (qui oserait leur en faire un reproche ?), de morale, ou, à plus forte raison, de religion. Ils méprisent nos jeunes civilisations et nous tiennent volontiers pour des barbares, sauf au point de vue des sciences exactes et de leurs applications. C'est par la science, comme astronomes, comme mathématiciens, comme géomètres, que les jésuites ont fait si grande figure à Pékin. La religion profitait tout naturellement de leur haute situation à la cour, et il est probable que, grâce à eux, le catholicisme compterait aujourd'hui dans ses rangs une fraction importante de la population de l'empire, si des dissentimens à jamais regrettables ne s'étaient produits entre les missionnaires.

Les jésuites, toutes les fois qu'ils ont été appelés à évangéliser des peuples étrangers, — que ce fût en Amérique ou en Asie, — ont toujours cherché à ne heurter que dans la mesure strictement exigée par la foi chrétienne les croyances et les pratiques locales. En Chine, ils se sont bornés à proscrire les pratiques bouddhiques ou taoïstes, pour lesquelles les lettrés n'avaient pas plus de respect qu'eux-mêmes, et ils ont toléré, en les interprétant, certains des usages qui tiennent le plus au cœur à tous les Chinois, comme les cérémonies en l'honneur des ancêtres. Ils ont admis, en outre, qu'on pouvait être chrétien tout en prenant part aux hommages officiels rendus à la mémoire de Confucius, le sage moraliste dont les enseignemens ont si profondément imprégné l'âme chinoise. Ils ne voyaient non plus aucun inconvénient à désigner le Dieu des chrétiens avec le terme même dont on se sert en Chine pour désigner l'être suprême, placé si haut dans l'esprit de tous que l'empereur seul a le droit de lui rendre hommage. Ces concessions, inspirées peut-être par des considérations d'ordre politique plus que par une rigoureuse théologie, permettaient de poursuivre l'œuvre de propagande sans blesser ni les lettrés, ni la cour. Les résultats de la prédication de l'évangile furent surprenans. Vers 1700, des chrétientés florissantes existaient dans presque toutes les provinces, les églises se multipliaient. Mais les tolérances des jésuites furent dénoncées à Rome ; leur indulgence pour les rites chinois fut taxée d'hérétique par leurs rivaux, à la tête desquels marchaient leurs vieux ennemis les dominicains. Le pape Clément XI se prononça contre la compagnie de Jésus dans une bulle du 4 novembre 1704.

Cette décision, prise à la suite de discussions longues et passionnées, fut d'abord tenue secrète. On se demandait avec anxiété comment les jésuites l'accepteraient. Pour la leur notifier et pour les obliger à se soumettre, le pape eut l'idée d'envoyer en Chine un légat investi des pouvoirs les plus étendus. Son choix se porta sur un prélat piémontais, M. de Tournon, qui se mit en route immédiatement. Le voyage était alors long et difficile. Parti de Rome en decembre 1704, M. de Tournon arriva à Macao au mois d'avril suivant; puis il passa à Canton ; puis, après un trajet de trois mois dans l'intérieur de la Chine, il atteignit Pékin le 14 décembre. Bien que la bulle n'eût pas été publiée, tout le monde en soupçonnait le contenu, et un grand émoi régnait parmi les missionnaires. Les jésuites avaient pour adversaires tous les autres ordres religieux. Mais, puissamment organisés, appuyés par l'empereur, ils constituaient une force imposante à laquelle le légat hésitait à se heurter de front. Avant toute autre démarche, M. de Tournon chercha, pour accroître son autorité, à se faire reconnaître par Kang-hi comme supérieur général de tous les missionnaires. Il entama à cet effet une négociation écrite ; mais l'empereur, averti par les jésuites, comprit le piège qui leur était tendu. S'indignant à la pensée de voir un étranger envoyé dans son empire pour condamner des pratiques chères aux Chinois, estimant qu'il avait autant de droit à juger les dogmes catholiques que M. de Tournon à statuer sur la portée des rites de la Chine, il prit les devans, s'improvisa théologien et déclara, parlant comme Constantin l'aurait pu faire : 1° que, le Dieu des Chinois étant le Dieu même des chrétiens, il était naturel de lui donner le même nom ; 2° que les cérémonies en l'honneur de Confucius n'étaient pas incompatibles avec le christianisme ; 3° que les hommages rendus aux ancêtres n'étaient pas davantage inconciliables avec cette religion. Le même édit ordonnait l'expulsion de tous les missionnaires qui ne se soumettraient pas à la décision de l'empereur. Le légat du pape, irrité de ces mesures inattendues, froissé de l'attitude des jésuites de Pékin, quitta la capitale du nord et se retira à Nankin. De là, en février 1707, il répondit à l'édit impérial par un mandement où il réfuta point par point les assertions théologiques de l'empereur de Chine, et prescrivit de quitter immédiatement le territoire de l'empire à tous les missionnaires qui ne s'inclineraient pas devant le jugement du souverain pontife. Pris entre l'empereur et le légat, condamnés nécessairement par l'un ou par l'autre, les missionnaires ne savaient à quel parti s'arrêter : quelques-uns se soumettent, la plupart font appel au pape du mandement du légat. Kang-hi fulmine à son tour, menace de mort M. de Tournon et le relègue à Macao, avec

défense de partir avant le retour de deux jésuites envoyés par lui à Rome. A Macao, le malheureux prélat est gardé à vue par des soldats de sa majesté très fidèle. Le supérieur des jésuites, se fondant sur les droits de la couronne de Portugal, refuse de reconnaître la juridiction de l'envoyé du saint-siège. Il est interdit et excommunié par le légat. L'évêque de Macao, en bon sujet de son roi, prend parti pour le supérieur. Il est excommunié à son tour. Pendant que ces lamentables événemens se déroulaient de l'autre côté de la terre, le pape récompensait le légat en lui conférant la pourpre cardinalice. Quand la nouvelle en parvint à Macao, les haines ne furent que plus ardemment surexcitées. Une surveillance toujours plus vexatoire était exercée par l'autorité portugaise autour du malheureux cardinal. Presque soumis au régime de prisonnier, il attendait toujours le retour des deux jésuites députés auprès du pape par l'empereur, et qui, pour comble de malchance, étaient morts en route. Le mauvais climat de Macao fit son effet. Froissé dans sa dignité, ulcéré du sentiment de son impuissance, le cardinal de Tournon mourut après une courte maladie, en 1710. Les gens toujours nombreux qui n'aiment pas à attribuer les choses aux causes les plus simples répandirent le bruit que le cardinal avait été empoisonné par les jésuites. Ce fut un grand scandale dans le monde entier. Des libelles diffamatoires, des pamphlets injurieux circulèrent en Europe. Quelques années plus tard, le chapeau du cardinal de Tournon ayant été donné à un jésuite, un poète anonyme épanchait dans les vers suivans l'indignation débordant de son cœur :

Les fils de Loyola l'ont conduit au tombeau,
Il doit à leur fureur la palme du martyre,
Un jésuite complice a reçu son chapeau.
Je n'y trouve rien à redire,
La dépouille appartient au valet du bourreau !

Cette affaire des rites avait porté aux missions de Chine un coup dont elles ne se sont pas relevées. La bulle *Ex illa die*, qui est la confirmation officielle des condamnations prononcées dans le mandement de Nankin, causa à l'empereur Kang-hi une irritation profonde. Un grand désordre continuait de régner parmi les missionnaires. Pour y mettre fin, le saint-siège décida, en 1719, l'envoi d'un nouveau légat, M. Mezzabarba. Celui-ci, plus avisé que M. de Tournon, passa par Lisbonne, afin d'y faire reconnaître sa qualité, — ce qui lui valut un accueil enthousiaste à Macao, où d'ailleurs son premier soin fut de lever toutes les excommuni-

cations prononcées par son prédécesseur. A Canton, le légat fut reçu avec honneur, et il partit pour Pékin accompagné d'un mandarin dépêché au-devant de lui; mais, à quelques lieues de la capitale, il fut invité à s'arrêter et à faire connaître le but de sa mission. Il écrivit alors à l'empereur qu'envoyé pour assurer l'exécution de la bulle *Ex illa die*, il désirait être reconnu comme supérieur général des missions. Kang-hi répondit qu'il acquiesçait volontiers à cette demande, mais à la condition que M. Mezzabarba laissât en Chine les religieux attachés à la cour et emmenât tous les autres missionnaires à Rome, où il serait maître de leur signifier la bulle et d'exercer librement ses fonctions de supérieur. Cette réponse ironique était accompagnée du refus de donner audience à l'envoyé du pape, qui était toujours gardé à vue aux environs de la ville. Devant cette attitude, le légat fit entendre, ainsi que ses instructions l'y autorisaient, que certains tempéramens pourraient être apportés, dans la pratique, aux rigoureuses interdictions de la bulle. A cette nouvelle, l'empereur s'adoucit un peu, admit le légat à faire devant lui, dans une audience solennelle, les trois agenouillemens et les neuf prosternemens classiques, lui fit servir un dîner somptueux, plaisanta quelque peu la prétention du pape de juger les rites chinois, qu'il ne connaissait pas, et renvoya les discussions sérieuses à des entretiens ultérieurs. Dans ces entretiens, où il se montrait plein d'affabilité, le Fils du Ciel discourait longuement sur toutes les questions et charmait son interlocuteur par la hauteur de ses vues, par son esprit, par la variété de ses connaissances. Une fois, il fut particulièrement cordial : il avait parlé d'oublier le passé et s'était répandu en bonnes paroles. Mezzabarba crut avoir ville gagnée et rédigea pour le pape une dépêche triomphante; mais l'empereur ayant, dès le lendemain, demandé communication de la bulle *Ex illa die* elle-même, et l'ayant lue, inscrivit en marge, de son propre pinceau trempé dans le vermillon, quelques annotations fort insolentes et fit défense formelle de publier ce document dans son empire. Ainsi s'évanouirent les rêves du légat. Kang-hi ne cessa pas de se comporter envers lui avec beaucoup de politesse, mais il resta inflexible. Mezzabarba partit, promettant d'en référer au pape et de revenir avant trois ans avec une réponse définitive. La mort de l'empereur le dispensa de tenir cette promesse. Ce fut bien fâcheux pour l'église. Elle perdit ainsi la dernière chance de régler par une transaction cette question irritante des rites, qui fut définitivement résolue dans le sens le plus restrictif par une bulle de Benoît XIV, en 1742.

Après la mort de Kang-hi, le christianisme, déconsidéré par ses propres dissensions, vit se clore la période de tolérance qu'il devait

aux jésuites de Pékin, à leur doctrine et à leur science. Sous le premier successeur de Kang-hi, Young-tching, puis sous Kien-long, qui régna jusqu'au temps de la révolution française, des ordonnances sévères furent promulguées contre les chrétiens. Il n'y eut guère d'exception que pour les missionnaires attachés à la cour, jésuites d'abord, puis lazaristes après la dissolution de la compagnie. La mission de Pékin, bien déchue depuis cette transformation, s'est maintenue néanmoins jusqu'au commencement de notre siècle, grâce aux services qu'elle rendait au gouvernement chinois. Jusqu'en 1814, les fonctions de président du tribunal des mathématiques étaient remplies par un religieux européen, d'ordinaire un Français. A cette époque, les missionnaires de Pékin eux-mêmes sont dispersés et il ne reste plus en Chine que quelques religieux obligés de se cacher pour échapper aux poursuites des mandarins, au bout desquelles pouvait être le martyre. En effet, des peines draconiennes avaient été prononcées par le code pénal de 1814, sous l'empereur Kia-king, contre les chrétiens étrangers et indigènes, contre ceux qui voudraient se convertir à leurs doctrines, contre les magistrats qui ne sauraient s'opposer à ces conversions.

II.

Telle était la situation quand M. de Lagrenée fut envoyé en Chine par le roi Louis-Philippe et par M. Guizot pour négocier un traité d'amitié et de commerce. C'était au lendemain de la première guerre entre l'Angleterre et le Céleste-Empire, de cette guerre dont l'opium avait été la cause déterminante. L'emploi que faisait de ses forces la première puissance navale et commerçante du globe n'était pas de nature à dissiper les méfiances et les préjugés séculaires des Chinois contre les étrangers, mais on ne pouvait guère refuser aux uns ce qu'on avait accordé aux autres. Le gouvernement impérial comprit du reste que, forcé qu'il était de rompre avec la politique d'isolement, il aurait avantage à entrer en rapports avec toutes les puissances pour tabler sur leurs rivalités, plutôt que de rester en tête-à-tête avec les Anglais. La France et les autres états maritimes de l'Europe passèrent ainsi par la brèche que l'Angleterre avait ouverte.

Le traité signé le 24 septembre 1844, à bord de la corvette l'*Archimède*, à Whampoa, est une œuvre remarquable qui, aux faveurs accordées aux sujets britanniques, joint de précieux avantages pour nos nationaux. M. de Lagrenée était trop pénétré des

traditions de la politique française pour négliger les missionnaires; mais il ne put obtenir pour eux une reconnaissance officielle, ni même la permission de circuler dans l'intérieur pour y prêcher l'évangile. Cependant ils ne tardèrent pas à sentir les heureux effets des rapports établis entre les gouvernemens de Paris et de Pékin; de plus, certaines dispositions, d'apparence générale, avaient été introduites à leur intention et tournèrent à leur profit. En premier lieu, dans les ports, alors au nombre de cinq, ouverts au commerce français, la liberté religieuse était garantie. D'autre part, un article spécifiait que, si des Français, quels qu'ils fussent, venaient à s'aventurer hors des limites des ports ouverts et pénétraient dans l'intérieur des provinces (ce qui était défendu en principe), ils pourraient être arrêtés par l'autorité chinoise, laquelle devrait les conduire au consulat français le plus proche. Les missionnaires se trouvaient par là soumis à la juridiction française, et, au lieu d'encourir la peine de mort, ils ne risquaient plus que d'être reconduits sur la côte. Certains missionnaires ont manifesté des regrets de l'immunité qui leur était consentie. C'est dans ce sens que s'exprime le père Huc, auteur d'un célèbre voyage en Thibet. M. Huc apprit à Tchengtou-fou, capitale du Sze-tchouan, le nouveau régime auquel les missionnaires venaient d'être soumis. « Si on demandait, dit-il, aux missionnaires qui évangélisent la Chine, au milieu des souffrances et des privations, ce qu'ils pensent de la peine de mort d'autrefois et de la triste situation qui leur est faite aujourd'hui, nous les connaissons assez pour être certain de leur réponse. » Ici le père Huc se trompe. Il est possible que de jeunes prêtres enthousiastes rêvent les palmes du martyre quand ils quittent leur famille et leur pays pour se vouer à la conversion des païens. Mais les hommes d'expérience qui ont connu l'existence que menaient, avant 1844, les missionnaires de Chine, toujours obligés de se cacher, toujours sous le coup d'arrestations arbitraires, d'emprisonnemens plus cruels que la mort, ces hommes reconnaissent tous que le gouvernement français d'alors a bien mérité de l'église. Ils savent, en effet, que dans un pays comme la Chine, le spectacle des persécutions risque trop de rapetisser les cœurs, suivant l'expression chinoise, au lieu de les grandir. Au surplus, je n'en veux d'autre preuve que l'accueil fait par les missionnaires de la Corée au traité franco-coréen du 5 juin dernier. Ces malheureux et vaillans prêtres, qui ont vu la plupart de leurs confrères mis à mort par les mandarins, ont accueilli avec reconnaissance un régime qui, en attendant mieux, les soustraira du moins aux vexations des autorités, et, les plaçant sous la juridiction française, leur épargnera les terribles pénalités prononcées contre eux par les lois coréennes.

Le traité de 1844 est l'origine du protectorat religieux de la France en Chine. Auparavant, les missions étaient, comme on l'a vu, sous le patronage du Portugal, c'est-à-dire que sa majesté très fidèle, en vertu de bulles pontificales dont la plus ancienne remonte au pape Nicolas V et à l'année 1454, avait le droit de nommer les évêques, et, sauf de fréquentes exceptions, le privilège de répartir les missionnaires dans tout ce qu'on appelait les Indes orientales, terme vague dont le sens s'étendait au fur et à mesure des nouvelles découvertes des navigateurs. Ce privilège n'avait sa raison d'être qu'à l'époque où la navigation, dans l'extrême Orient, était en quelque sorte un monopole aux mains des Portugais. Au XVIe siècle, ceux-ci étaient seuls investis du droit de prêcher l'évangile dans ces vastes régions. Quand le nombre des missionnaires portugais était insuffisant, on voulait bien admettre des étrangers, mais ils devaient, avant de partir, se rendre à Lisbonne pour y faire acte d'obédience. Un pareil régime engendra bien des abus, et, dès le XVIIe siècle, le saint-siège commença à le battre en brèche. C'est seulement de nos jours que sont tombés les derniers débris de cet exorbitant privilège, souvenir d'une grandeur passée, pour le maintien duquel la cour de Lisbonne a lutté avec une extrême énergie. L'archevêque de Goa, primat des Indes orientales, avait dans sa mouvance les deux sièges épiscopaux de Nankin et de Pékin, où d'ailleurs les titulaires ne résidaient plus depuis longtemps quand la France entama des négociations avec la Chine. Vers 1845, à la mort de l'évêque portugais de Pékin, le saint-siège voulut confier à un missionnaire de la même nationalité les fonctions de délégué apostolique dans la capitale de la Chine. Ce prêtre, fidèle sujet du roi de Portugal, refusa, alléguant qu'il ne pouvait accepter aucune dignité en Chine que de son roi. Alors fut désigné M. Mouly, prêtre français, de l'ordre des lazaristes. Le patronage portugais, dans l'empire du Milieu, tomba de lui-même. Sa principale raison d'être avait été la possession de Macao, qui, donnant au Portugal un pied en terre chinoise, semblait le désigner tout naturellement pour y recevoir et y protéger les missionnaires. Mais ce motif a cessé d'exister du jour où d'autres puissances ont signé des traités d'amitié avec la Chine, tandis que le Portugal, précisément à cause de sa colonie de Macao, que le gouvernement impérial refuse absolument de reconnaître, s'est trouvé jusqu'ici dans l'impossibilité de conclure un traité analogue.

Le plénipotentiaire chinois qui a signé avec M. de Lagrenée le traité de Whampoa, Ki-yng, était un homme d'esprit élevé et bienveillant. Quelques jours après la signature du traité, il écrivait au ministre de France : « La religion du Seigneur du ciel (c'est-à-dire le catholicisme), qui est celle que votre noble empire pro-

fesse, engage par sa nature les hommes au bien et les détourne du mal. En vérité, c'est une religion vraie et non une secte fausse. Il y a en Chine une ancienne loi qui la prohibe. Maintenant, pour apprécier dignement le traitement si plein de bonté de l'empereur de votre noble empire, et parce que c'est la religion que votre noble empereur et votre nation professent et ont en grand honneur, et aussi parce que c'est elle qui a inspiré à Votre Excellence les sentimens élevés qu'elle manifeste, il est absolument de mon devoir d'envoyer en toute hâte une claire représentation à l'empereur de la Chine afin que dorénavant il soit trouvé bon que les Chinois de l'intérieur puissent suivre publiquement cette religion et qu'on ne le leur impute pas à crime... » Quelques lettres furent encore échangées pour préciser la question ; puis, selon sa promesse, le vice-roi Ki-yng envoya un rapport au trône concluant à ce que la liberté d'exercer leur culte fût concédée aux chrétiens dans tout l'empire. Ce document passa sous les yeux de l'empereur Taokouang et reçut l'apostille au pinceau vermillon, qui est la forme officielle de l'approbation impériale. M. de Lagrenée en eut connaissance au mois d'août 1845, à Macao, où était installée la légation de France. A sa demande, Ki-yng envoya une circulaire aux autorités de toutes les provinces pour leur notifier la décision de l'empereur. Ces premières dispositions furent confirmées et complétées par un décret impérial, en date du 20 février 1846, dont voici la traduction exacte :

« Ki-yng et ses collègues nous ayant adressé une pétition dans laquelle ils demandaient que ceux qui professent la religion chrétienne dans un dessein vertueux fussent exempts de culpabilité, qu'ils pussent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la loi et les images, réciter des prières et faire des prédications, sans éprouver le moindre obstacle, nous avons donné notre adhésion impériale à ces divers points pour toute l'étendue de l'empire.

« La religion du Seigneur du ciel, en effet, ayant pour objet essentiel d'engager les hommes à la vertu, n'a absolument rien de commun avec les sectes illicites quelles qu'elles soient : aussi, nous avons accordé déjà qu'elle fût exempte de toute prohibition, et nous devons également faire aujourd'hui toutes les concessions qu'on sollicite en sa faveur, savoir :

« Toutes les églises chrétiennes, qui ont été construites sous le règne de Kang-hi dans les diverses provinces de l'empire et qui existent encore, — leur destination primitive étant prouvée, — seront rendues aux chrétiens des localités respectives où elles se trouvent, à l'exception toutefois de celles qui auraient été converties en pagodes ou en maisons particulières.

« S'il arrive dans les différentes provinces qu'après la réception de cet édit, les autorités locales exercent des poursuites contre ceux qui professent vraiment la religion chrétienne, sans commettre aucun crime, on devra infliger à ces autorités le châtiment que mérite leur conduite coupable. »

Le décret se termine par quelques réserves touchant les gens qui emprunteraient la qualification de chrétiens pour commettre des méfaits punis par les lois ordinaires. En somme, M. de Lagrénée était arrivé à un résultat aussi satisfaisant qu'il était possible de l'espérer. Mais la liberté ainsi accordée *motu proprio* par l'empereur n'était pas inscrite au traité. Il s'ensuit que l'empereur pouvait la retirer et, en tout cas, que la France n'avait aucun titre pour réclamer en cas d'infraction contre l'édit impérial. On s'en aperçut bien à la mort de Tao-kouang. Une réaction s'opéra dans plusieurs provinces. Beaucoup de lettrés s'effrayèrent des conséquences possibles de l'émancipation religieuse, et certains censeurs dénoncèrent les chrétiens comme ennemis de l'état. Ki-yng fut lui-même l'objet de graves inculpations. Il fut rappelé à Pékin. En 1858, on se souvint des bons rapports qu'il avait eus autrefois avec les étrangers et on l'envoya négocier à Tientsin avec les Anglais et les Français. Il se montra ce qu'il avait été en 1844, sage et conciliant, et paya de sa vie les efforts qu'il avait faits pour épargner à son pays les hontes suprêmes de 1860. Jeté en prison, il fut invité à se suicider et il n'eut garde d'y manquer.

Après la mort de Tao-kouang, le traité de 1844 lui-même recevait de sérieuses atteintes, dont la plus connue est le meurtre de l'abbé Chapdelaine à Silinhien, dans le Kouang-Si. Reconnu et dénoncé, cet ecclésiastique devait être reconduit à Canton pour y être livré au consul de France. Son exécution par ordre de l'autorité était une violation trop flagrante des engagemens pris par la Chine pour ne pas être suivie d'une demande immédiate de réparation. C'est en grande partie cet incident qui a déterminé le gouvernement de l'empereur Napoléon à se joindre à l'Angleterre pour occuper Canton et à ouvrir des négociations afin de substituer au traité de Whampoa des engagemens plus fermes et plus précis. — On sait le sort des traités conclus à Tientsin en 1858. Lorsque l'année suivante les plénipotentiaires de France et d'Angleterre se présentèrent devant Takou, pour aller procéder à l'échange des ratifications, ils furent reçus à coups de canon, et la nécessité de venger cet affront obligea la France et l'Angleterre à préparer l'expédition de Pékin. Ce fut un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire contemporaine. On vit une petite armée de moins de vingt mille hommes, arrivée de l'autre

extrémité de la terre, après plus de six mois de navigation, — on vit cette petite armée imposer la volonté des puissances alliées au plus grand empire du monde (1). A l'approche des troupes étrangères, quand il devint manifeste que les subtilités de la diplomatie ne suffiraient pas à les arrêter, l'empereur Hien-foung s'enfuit en Tartarie, comme le roi d'Annam s'est échappé l'année dernière de son palais de Hué. Mais, en partant, l'empereur laissait derrière lui un membre de sa famille, le prince Kong, qui se montra un grand politique et un grand patriote. Le prince eut le courage de conclure une paix devenue inévitable : il sauva la dynastie tartare en signant avec les alliés des conventions qui portaient ratification des traités de 1858 et en souscrivant aux concessions nécessaires pour obtenir l'évacuation de Pékin. Pourquoi faut-il qu'à l'impression de grandeur laissée en Chine par une expédition qui semble tenir du roman, se mêlent les souvenirs de la destruction du Palais d'été, pillé d'abord par les troupes, puis, malgré les efforts du baron Gros, ambassadeur de France, incendié par ordre du général anglais ? Et comment s'étonner qu'après la guerre de l'opium et après les excès de 1860, les Européens restent pour les Chinois les barbares des mers occidentales? On a pu obtenir en 1860 que la chancellerie impériale renonçât pour l'avenir à employer ce terme blessant dans ses communications officielles ; mais le moment était mal choisi pour convaincre les Chinois de leur erreur.

La situation actuelle des chrétiens en Chine a été établie par le traité de Tientsin et par la convention additionnelle de Pékin du 26 octobre 1860. Le traité de Tientsin consacre la liberté du culte chrétien, ainsi que le droit pour les missionnaires de se fixer dans l'intérieur de la Chine. Il proclame en outre l'abrogation de toutes les lois chinoises rendues contre les chrétiens, et permet aux sujets de l'empereur d'embrasser le christianisme. La convention de Pékin, dictée par le baron Gros au moment où les troupes du général Cousin-Montauban campaient devant les murs de Pékin, est plus catégorique encore. Elle stipule que, conformément à l'édit rendu par Tao-kouang en 1846 et resté à l'état de lettre morte, les anciens établissemens religieux confisqués aux missions leur seront rendus.

Pékin compte quatre sanctuaires catholiques portant les noms des quatre points cardinaux. En 1860, un seul était debout, celui du sud, le Nantang, abandonné depuis longtemps et méconnais-

(1) Il faut se rappeler toutefois que la moitié de la Chine était alors aux mains des Taïpings. Il est probable que, sans cette coïncidence, les alliés auraient rencontré une résistance plus sérieuse.

sable. Il était sous la protection de la mission orthodoxe russe, qui, plus heureuse que les nôtres, avait pu se maintenir à Pékin, par la raison que, n'ayant presque pas de fidèles, elle ne portait ombrage à personne. Du reste, la Russie entretenait depuis le XVIIe siècle des rapports diplomatiques fréquens avec la cour de Chine. C'est par les soins pieux de la mission orthodoxe que fut enseveli le dernier prélat portugais, à qui succéda Mgr Mouly, comme vicaire apostolique. Ce dernier était comme toujours caché dans les environs de la capitale, quand le prince Kong l'envoya chercher pour lui servir d'intermédiaire avec l'ambassadeur de France dans les pourparlers relatifs à l'entrée des troupes à Pékin. C'est lui qui officiait lorsque le baron Gros fit chanter dans l'église du Nantang un *Te Deum* solennel, qui a marqué l'origine d'une ère nouvelle dans l'histoire des chrétiens de la Chine.

Le plus important des sanctuaires de Pékin était celui du nord, le Petang. L'histoire en est curieuse. La création du Petang remonte au temps où les jésuites français de Pékin jouissaient de toute la faveur de l'empereur Kang-hi. Les pères étaient presque tous les jours appelés à la cour, comme médecins, comme astronomes, comme mathématiciens, voire comme horlogers. Kang-hi, souffrant un jour d'un fort accès de fièvre qu'il avait contracté à la chasse, fut guéri au moyen de ce qu'on appelait alors la poudre des jésuites, le quinquina. Enchanté de sa guérison, il voulut témoigner sa reconnaissance par une marque de faveur tout exceptionnelle. Il donna à la mission française de la compagnie de Jésus un terrain situé dans la ville impériale, tout auprès de son propre palais. — Pékin se compose de deux grandes enceintes murées, contiguës, la ville tartare et la ville chinoise. L'enceinte tartare, qui a la forme d'un vaste parallélogramme, renferme le palais de l'empereur, situé à peu près au centre, entouré d'une forte muraille et d'une large fossé où croissent d'innombrables lotus. Ce palais, suivant l'usage asiatique, est une série de pavillons de dimension et de formes diverses, dont les toits jaunes aux coins relevés dépassent la longue ligne horizontale de l'escarpe. Les quartiers qui l'environnent, isolés par un autre rempart du reste de la cité tartare sont appelés la ville impériale ou ville jaune. La plupart des princes tartares y ont leurs demeures. C'est là qu'est également situé le Petang, séparé du palais par un lac artificiel où parfois l'empereur se donne pendant l'hiver la distraction du patinage. Admettre ainsi les jésuites à proximité de la résidence impériale, c'était les placer sous la protection directe de l'empereur. Cette haute faveur fut appréciée comme elle méritait de l'être, et le Petang devint aussitôt le chef-lieu des maisons religieuses de la capitale chinoise. Les pères jé-

suites y réunirent une riche bibliothèque et de remarquables collections scientifiques. Le baron Gros n'eut garde d'oublier le Petang. L'emplacement couvert de décombres qu'avait occupé ce bel établissement fut rendu à la France, et restitué par elle aux lazaristes, qui l'avaient déjà occupé après la suppression de la compagnie de Jésus. Le gouvernement français préleva sur l'indemnité de guerre une somme d'un million de francs, qui fut consacrée à la réédification de l'ancien sanctuaire et des annexes.

La convention de Pékin présente, au sujet des missionnaires, une particularité bizarre. Le texte français et le texte chinois de l'un des plus importans articles sont entièrement différens. Le texte français stipule simplement que les édifices et établissemens confisqués aux chrétiens doivent leur être rendus. D'après le texte chinois, les missionnaires français auraient en outre le droit de louer et d'acheter des terrains, pour y fonder des églises, dans toute l'étendue de l'empire (1). On pourrait citer d'autres exemples, dont quelques-uns sont bien récens, d'inexactitudes et défauts de concordance entre les deux versions des conventions bilingues conclues avec la Chine. Mais le cas qui nous occupe a cela d'étrange que les Chinois ont donné plus qu'on ne leur demandait. Il arriva ce qui arrive toujours en pareille circonstance. On chercha à résoudre la difficulté par une transaction. A la suite de pourparlers suivis entre la légation de France et le Tsong-li-Yamen, on convint que les missionnaires pourraient acheter des terres au nom des communautés chrétiennes. De plus, on arrêta la formule de passeports spéciaux qui sont conférés aux missionnaires par la légation de France seule et qui leur assurent une protection plus efficace qu'aux autres étrangers circulant dans l'intérieur de l'empire avec des passeports ordinaires. M. de Bourboulon, qui remplaça, comme ministre de France, le baron Gros, ambassadeur extraordinaire, obtint en outre la promulgation d'édits impériaux qui dispensaient les chrétiens de payer les taxes afférentes aux cultes païens et qui confirmaient l'abrogation des mesures autrefois prises contre la religion du Seigneur du ciel.

III.

Tels sont, dans leur ensemble, les avantages et les facilités que la France a obtenus pour les missionnaires et pour les chrétiens de la Chine. Cette situation, fruit d'une guerre heureuse et d'une politique persévérante, a permis aux missions de prendre depuis vingt-

(1) Voir Mayers, *Treaties between China and foreign powers*, page 73.

cinq ans un développement considérable. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer en détail les vicariats apostoliques répandus dans l'empire chinois : il nous suffira de dire que la prédication de l'évangile s'étend aujourd'hui à tout l'empire, sauf le Thibet. La Chine compte près de 40 vicariats, à la tête desquels sont autant de prélats et près de 700 missionnaires européens. De ces missionnaires, plus de 500, plus des deux tiers, presque les trois quarts sont Français : les autres appartiennent à la plupart des états de l'Europe : Italie, Espagne, Portugal, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Angleterre.

En 1844, en 1858, en 1860, la France n'a stipulé que pour elle-même, c'est-à-dire pour les missionnaires français et pour les chrétiens chinois. Mais peu à peu les missionnaires d'autres nationalités ont demandé à se placer sous notre protection. Ils savaient que la France est, depuis de longs siècles, la protectrice de l'église romaine. D'autre part, elle a été, pendant plusieurs années, la seule puissance catholique qui eût, en Chine, une légation, à Macao d'abord, puis à Shanghaï, puis à Pékin. Le gouvernement français, conformément à ses traditions, n'a pas hésité à traiter les religieux étrangers comme ses propres nationaux ; plus tard, quand des représentans diplomatiques d'autres puissances se sont fixés en Chine, l'habitude était déjà prise. Certains religieux ont cherché à s'y soustraire, mais ils n'ont pas tardé à comprendre qu'aucune autre protection ne pouvait leur assurer les mêmes avantages. Les dispositions des traités franco-chinois de 1858 et de 1860 sont, en effet, en ce qui concerne les chrétiens, plus larges et plus explicites que celles de tous les traités conclus par la Chine avec les autres puissances étrangères. Ceux-ci mentionnent les chrétiens et contiennent quelques dispositions en leur faveur, mais il suffit de s'y reporter pour constater que la comparaison est tout à l'avantage des nôtres (1). Il est vrai que tous ces traités contiennent la clause de la nation la plus favorisée : mais il n'est pas probable que cette clause, considérée toujours comme purement commerciale, puisse trouver application dans les questions religieuses. Au surplus, si elle pouvait permettre à une puissance étrangère d'invoquer les dispositions contenues dans les conventions franco-chinoises, elle ne lui permettrait certainement pas de réclamer les avantages concédés par les arrangemens particuliers intervenus entre la légation de France et le Tsong-li-Yamen. Or, de ces arrangemens découlent,

(1) Voir, dans le recueil de Mayers, les traités conclus par la Chine avec la Russie (art. 8), l'Angleterre (art. 8), les États-Unis (art. 29), l'Allemagne (art. 10), l'Italie (art. 10). Les comparer aux articles 13 du traité franco-chinois de 1858 et 6 de la convention de Pékin.

comme on l'a vu, des privilèges importans. Exemples : la faculté d'acquérir des immeubles pour établir de nouvelles missions et l'obtention de passeports spéciaux, dont on réclamerait en vain l'équivalent auprès des autres légations. Les journaux de Shanghaï ont raconté tout dernièrement que des missionnaires catholiques de nationalité allemande avaient tenté en vain d'obtenir de la légation d'Allemagne des passeports identiques à ceux que délivre le ministre de France. Nous croyons que ce n'est pas la première fois que pareille mésaventure est arrivée à des religieux atteints de gallophobie.

Ces avantages de droit et de fait, le saint-siège les connaît bien. Aussi a-t-il constamment encouragé les missionnaires à s'adresser à la France. Il en a même quelquefois donné l'ordre à ceux qui, mus par des considérations mesquines de jalousie nationale, avaient cherché à se passer de notre intervention. Ainsi s'est établi de soi-même un état de choses qui semblait concilier tous les intérêts. La France et le Vatican, sans jamais avoir conclu de traité en forme, marchaient d'accord et se prêtaient un mutuel appui. Les puissances étrangères auraient pu interdire à leurs ressortissans de se placer sous notre protection ; mais elles ne voyaient pas d'intérêt à le faire, chacune d'elles ayant un trop petit nombre de missionnaires pour que l'avantage politique qu'elle pourrait retirer à les protéger compensât les difficultés qui résulteraient de cette protection vis-à-vis du gouvernement chinois et vis-à-vis des missionnaires eux-mêmes, qui se trouveraient placés dans une situation d'infériorité par rapport à leurs confrères.

Né de la force des choses, le protectorat religieux de la France n'a pas été entamé par l'interruption de nos rapports diplomatiques avec la Chine pendant la guerre du Tonkin. Le ministre de Russie, M. Popof, à qui a été confiée la défense de nos intérêts, a tenu à honneur de rendre intact à la France le dépôt qu'il avait reçu. Grâce à son énergie, grâce à l'intelligence qu'il a déployée dans des conjonctures bien difficiles, nous avons retrouvé la situation en 1885 telle qu'elle était auparavant. Pendant la guerre, le saint-siège avait cru devoir faire un appel direct à l'empereur de Chine en faveur des chrétiens et des missions. Un prélat romain a été chargé de porter, à cet effet, à Pékin, une lettre du saint-père. En agissant ainsi, le pape, privé de son intermédiaire ordinaire auprès du Tsong-li-Yamen, avait eu recours au seul moyen qui s'offrit à lui de témoigner sa sollicitude aux chrétiens de la Chine. La mission de Mgr Giunanelli avait un caractère tout exceptionnel, et rien ne permet de supposer que le saint-siège, en faisant partir ce prélat,

ait eu quelque arrière-pensée à notre égard. — D'où vient donc que, tout récemment, le protectorat religieux de la France en Chine ait paru menacé? que des négociations longues et épineuses aient été suivies à ce sujet avec le Vatican? que cette question ait, pendant quelques mois, si vivement préoccupé l'opinion publique en France et hors de France?

Bien des assertions fausses ont circulé à ce sujet de par le monde. On a paru croire qu'il dépendait du saint-siège de nous déposséder purement et simplement du protectorat religieux pour le donner à une autre puissance. Les journaux anglais ont souvent tenu ce langage, et, à les entendre, on aurait pu penser que l'Angleterre allait prendre notre place. Les explications qui précèdent montrent qu'une pareille substitution ne saurait s'opérer si facilement. Et d'abord en admettant que le saint-siège pût et voulût nous supplanter, à quelle puissance étrangère ferait-il appel? A l'Angleterre? L'Angleterre est une puissance protestante qui n'a pas de relations régulières avec le Vatican. Le saint-père pourrait peut-être, dans une circonstance difficile, recourir à ses bons offices; mais confier à un gouvernement hérétique le soin de protéger la catholicité serait une humiliation à laquelle il ne se résoudrait jamais. A l'Allemagne? Même objection. A l'Italie? Dans l'état actuel des rapports entre le Quirinal et le Vatican, c'est impossible. A l'Espagne? à l'Autriche? Elles n'ont aucune influence en Chine. Au Portugal? La papauté a été trop heureuse de secouer son patronage pour qu'elle soit tentée de le rétablir sous une autre forme. A la Russie? Elle est schismatique. Aux États-Unis d'Amérique? Ils n'ont pas de traditions diplomatiques suivies.

Tous les gouvernemens connaissent cette situation. Ils savent, en outre, que, dans aucun cas, la France ne permettrait aux religieux français, qui forment l'immense majorité des missionnaires, de passer sous l'égide d'une autre puissance. Ce n'est donc pas pour eux-mêmes, ce n'est pas pour recueillir notre succession que quelques-unes des grandes puissances ont intrigué contre notre protectorat à Pékin et à Rome. Les Chinois ont naturellement écouté avec empressement les insinuations de nos rivaux. On leur a dit que le christianisme n'était pas en faveur en France : ils en ont conclu que nous serions prêts à l'abandonner au dehors. Ils savaient que les chrétiens possèdent un chef suprême, entouré d'honneurs plus que royaux et dont les envoyés occupent le premier rang parmi les représentans des puissances de l'Europe. Ils savaient aussi que ce chef si honoré ne possède ni canons, ni vaisseaux, ni soldats, ce qui leur a paru une excellente condition pour négocier avec lui. Ils ont été conduits à entrer en rapports directs avec le saint-père par

un incident, peu important en soi, mais qui, ayant fait quelque bruit, mérite d'être rappelé.

J'ai parlé ci-dessus de ce sanctuaire du Petang, situé dans la ville impériale à Pékin, dont l'emplacement a été restitué aux missionnaires, en 1860, par l'entremise de l'ambassadeur de France. Grâce à la large subvention qu'ils ont reçue du gouvernement français, les lazaristes y ont construit un établissement considérable; mais ils ont eu l'imprudence d'édifier une église de style européen, surmontée de deux hautes tours. Les Chinois ont une terreur superstitieuse des tours et des clochers qui ne sont pas bâtis suivant les règles d'une science puérile et mystérieuse qu'ils appellent le *Fung-choui*. Si vous leur demandez en quoi consiste le *Fung-choui*, ils sont incapables de l'expliquer; mais en fait il ne se construit pas en Chine une maison, surtout pas un tombeau, pour l'emplacement et l'orientation desquels on n'ait consulté des géomanciens, connaissant les courans des eaux et des vents, c'est-à-dire docteurs *ès-Fung-choui*, — ce mot signifiant précisément *vent et eau*. Les tours du Petang contrevenaient aux prescriptions du *Fung-choui*. De là un premier grief. D'autre part, elles s'élevaient assez haut pour que du sommet l'on pût plonger un regard profanateur dans l'enceinte sacrée du palais impérial, où nul ne peut pénétrer, sous peine de mort, s'il n'est convoqué par l'empereur ou s'il ne fait partie de son service. Les missionnaires durent faire constater par des mandarins du palais que le sommet des tours était inaccessible. Malgré cela, ces malencontreux clochers soulevèrent une si vive indignation que le Petang fut plusieurs fois menacé d'être démoli. M. de Rochechouart, ci-devant chargé d'affaires de France en Chine, dut aller coucher plusieurs nuits chez les missionnaires pour imposer aux Chinois. A la mort de l'empereur Hien-foung, la cour parut prendre son parti de ce voisinage désobligeant. Mais, tout dernièrement, l'impératrice régente a manifesté un vif désir de récupérer le terrain autrefois cédé par Kang-hi, afin d'y établir un jardin de plaisance, destiné, dit-on, à remplacer Yuen-min-Yuen, le Palais d'été brûlé par les Anglais, dont la reconstruction serait trop lourde pour la cassette impériale. Pour répondre au désir de Sa Majesté, des mandarins du palais allèrent s'aboucher avec un des lazaristes de Pékin. Ce religieux s'est cru fort habile en se retranchant derrière l'autorité du pape et en renvoyant la cour de Chine à se pourvoir à Rome. L'avis a été agréé et Li-hung-tchang a reçu l'ordre d'ouvrir des pourparlers avec le saint-siège. Le vice-roi Li, qui gouverne une province aussi peuplée que la France entière, est un personnage dont la large envergure intellectuelle frappe tous ceux qui l'approchent. Depuis la retraite du prince Kong, depuis que le père du marquis Tseng et

le maréchal Tso sont morts, il est le premier homme d'état de la Chine. Souvent désigné pour négocier des traités avec les puissances étrangères, il a appris peu à peu tout ce que peut connaître de l'Europe un homme qui n'entend que la langue chinoise et dont la vie s'est écoulée tout entière aux bords du Fleuve Bleu ou du Peï-ho. Son palais à Tientsin est le centre d'intrigues incessantes, ourdies par des gens de toute provenance qui se disputent avec acharnement l'honneur lucratif de le servir. Il s'agissait de trouver dans ce milieu un ambassadeur ayant les qualités requises pour suivre une négociation délicate avec la cour du Vatican. Le choix du vice-roi s'arrêta sur un ex-employé de la douane à Tientsin, M. Dunn. (En Chine, la douane mène à tout, — depuis que le gouvernement chinois a eu la bonne fortune de trouver dans le directeur général de cette administration, sir Robert Hart, un conseiller de premier ordre, dont les avis sont avec raison si hautement appréciés à Pékin.) M. Dunn s'embarqua pour Rome et faillit, comme on sait, brouiller la France et le saint-siège. Il y aurait peut-être réussi si la chaire de Saint-Pierre n'était occupée par un pontife aussi éminent que le chef actuel de l'église.

L'envoyé de Li-hung-tchang devait d'abord traiter la rétrocession du Petang. Il était autorisé, en outre, à profiter de l'occasion pour proposer, au nom de la Chine, l'établissement de rapports diplomatiques directs entre le saint-siège et la cour de Pékin. Mais cette seconde question passa bientôt au premier plan. L'émissaire chinois, en effet, ne tarda pas à reconnaître que la rétrocession du Petang ne pouvait pas être négociée à Rome et qu'on avait fait une fausse manœuvre en l'accréditant auprès du pape pour une affaire qui regardait la France. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que le Petang a été créé par la mission des jésuites français envoyés en Chine aux frais du gouvernement français, sous Louis XIV, que les lazaristes ont été substitués aux jésuites par un décret de la propagande du 7 décembre 1783, que, d'après ce décret, le roi très chrétien a le droit de disposer seul de tous les biens que les missionnaires doivent aux rois de France et aux chrétiens français, qu'enfin le Petang a été restitué en 1860 aux lazaristes par la France et rebâti aux frais du gouvernement de l'empereur Napoléon. C'est donc à la France et à la Chine qu'il appartenait de s'entendre pour régler cette délicate question, de concert avec les lazaristes. Ceux-ci étaient arrivés à la conviction qu'une résistance plus longue aux prétentions de la cour de Chine ne pouvait qu'accroître les animosités auxquelles ils sont en butte comme missionnaires et comme chrétiens. Ils étaient disposés à abandonner, moyennant un autre terrain et une large indemnité, l'antique chef-

lieu du christianisme en Chine. Le gouvernement français eût été mal venu, croyons-nous, à les défendre contre eux-mêmes, à se montrer plus lazaristes qu'eux. Aujourd'hui, l'incident du Petang vient d'être réglé à la satisfaction de tous par une entente avec la France. L'envoi à Rome de M. Dunn n'a eu pour effet que d'ajourner la réalisation du désir de l'impératrice.

Autrement grave était la deuxième question pour laquelle l'ancien douanier de Tientsin avait été accrédité auprès du saint-siège apostolique, la question des relations diplomatiques directes avec le pape. Nous comprenons les perplexités du saint-père. Si les rapports entre la France et la papauté avaient le caractère d'intimité et de sécurité qu'ils devraient toujours avoir dans l'intérêt de notre pays, comme dans l'intérêt de l'église, il est probable que les ouvertures de M Dunn n'auraient pas même été discutées. Mais, en voyant les difficultés que le gouvernement français éprouve chaque année à obtenir le vote du budget des cultes et les crédits nécessaires pour l'ambassade auprès du Vatican, le pape a dû envisager l'éventualité d'une rupture possible et se demander si, dans cette hypothèse, il ne regretterait pas d'avoir écarté une combinaison qui lui permettrait, si son intermédiaire naturel venait à lui manquer, de s'adresser directement à la cour de Chine. S'il déclinait la proposition de M. Dunn, peut-être la Chine en concevrait-elle quelque mauvaise humeur et peut-être serait-il conduit à recourir un jour à des intermédiaires qui lui demanderaient un courtage honnête ou non.

Quelle que pût être la valeur de ces motifs, des considérations plus sérieuses militaient dans l'autre sens. Les lettrés chinois font peu de cas des chrétiens et nourrissent les plus mauvais sentimens envers eux tous, étrangers et indigènes. C'est un fait universellement connu. Il faut donc tenir pour certain que, si la Chine propose quelque changement dans la situation des missions et dans les garanties qu'elles possèdent, ce n'est pas dans l'intérêt des missions, mais à leur détriment. Je défie tout homme ayant étudié quelque peu les choses de la Chine de contredire cette affirmation.

L'intérêt du gouvernement chinois à ce qu'un nonce soit accrédité auprès de lui est bien facile à comprendre quand on connaît les procédés habituels de la diplomatie des hauts mandarins. On opposerait le nonce au ministre de France, on susciterait entre eux des différends, on attiserait les rivalités qui seraient la conséquence forcée d'un partage d'attributions mal définies, on userait du stratagème qui a si souvent réussi et qui consiste à diviser les négociations entre plusieurs agens pour les mettre en contradiction. Au reste, quelle pourrait être la situation d'un envoyé du pape à Pékin? Et d'abord, de quel droit parlerait-il? Il n'existe pas de traité entre la Chine et le saint-siège: il faudrait donc négocier un concordat.

Pense-t-on que la Chine accorderait spontanément à la papauté les concessions que la France a dû lui arracher en 1860, quand nos troupes étaient sous les murs de Pékin? Ce n'est guère probable. Mais, en admettant que le concordat le plus satisfaisant soit conclu, croit-on que l'envoyé pontifical, représentant de la plus grande puissance morale du monde, trouverait à Pékin les égards qui lui sont dus? Les diplomates européens lui céderaient certainement le pas, suivant la règle. Quant aux Chinois, ils lui feraient grand accueil à son arrivée, ils lui témoigneraient beaucoup de politesses, mais ils ne l'écouteraient guère. Il est déjà difficile d'être écouté en Chine quand on a pour appuyer son langage les forces navales d'une grande puissance maritime. Comment pourrait avoir la prétention de l'être un homme qui ne pourrait agir que par la persuasion sur les gens les moins accessibles qui soient à ce genre d'argument? Un peu de connaissance du terrain où évoluent les diplomates en Chine permet d'affirmer qu'au bout de quelques mois le représentant du saint-siège serait délaissé et dédaigné.

Le pape a longuement réfléchi avant de prendre une résolution définitive. Léon XIII, dont le pontificat a été marqué jusqu'ici par une politique si sage et si fructueuse, Léon XIII, qui a rendu tant de lustre à la papauté, ne pouvait renoncer sans tristesse à la perspective qu'il avait entrevue d'entrer en rapports officiels avec le plus grand empire païen qui soit au monde. Mais il a fini par reconnaître où le menaient les insidieuses propositions de la Chine. Il n'avait jamais eu la pensée de blesser la France, encore moins celle de nuire à un pays envers lequel il a observé toujours une attitude si conciliante et si prudente. Mais la question avait été posée de telle sorte que l'envoi d'un nonce à Pékin eût été considéré dans le monde entier comme un grand échec pour notre politique, et eût porté un coup très rude à notre situation diplomatique en Asie. Le saint-père l'a senti et il n'a pas voulu froisser le sentiment presque unanime des Français, y compris ceux dont le dévoûment à la cause catholique est le plus sincère. Il a reconnu que le régime nouveau imaginé par les ennemis communs de la France et de l'église ne constituerait pas une amélioration du sort des missionnaires, que ceux-ci, au contraire, auraient moins de garanties et moins de protection. Il s'est aperçu enfin que des ambitions personnelles avaient inspiré les personnes qui ont joué les rôles prépondérans dans toute cette affaire. Dès lors, la résolution définitive du saint-père n'était plus douteuse. Les émissaires du vice-roi Li ont repris la route de Tientsin, et le ministre de France reste, comme devant, le seul protecteur de l'église catholique et de ses adhérens dans l'empire du Milieu.

IV.

On a vu, dans les pages qui précèdent, au prix de quels efforts la France a obtenu pour les missions de Chine un régime très satisfaisant en droit et suffisant en fait pour leur permettre de prendre de sérieux développemens. On a vu l'importance qu'elle a attachée, cette année même, à garder intact son rôle de protectrice du catholicisme. Pourquoi, dira-t-on, le gouvernement français, quel qu'il soit, république ou monarchie, a-t-il suivi si fidèlement cette politique? Pourquoi encourage-t-il une propagande qui déplaît aux Chinois? N'aurait-il pas avantage à se dégager de sa clientièle catholique pour se préoccuper seulement des questions dont l'intérêt est palpable et immédiat?

C'est là un grand problème qui mériterait d'être étudié en détail, car il touche aux plus hautes questions de notre politique étrangère. Le protectorat religieux est, depuis de longs siècles, une tradition constante de la politique française. Lié intimement à notre histoire, il est comme un vestige du rôle qu'a joué notre pays à l'âge héroïque des croisades, il est le dernier souvenir de cette époque étrange où les chevaliers français se taillaient des principautés, des royaumes, jusqu'à un empire dans l'Orient soudainement latinisé. Depuis ce temps reculé, la France a été la première puissance catholique du monde. La vieille formule : *Gesta Dei per Francos*, résume la pensée qui régnait dans ces siècles de foi, où l'on regardait notre pays comme l'instrument que Dieu avait choisi pour exécuter ses desseins. De ce passé lointain date l'union du saint-siège et des rois très chrétiens, union souvent troublée, mais qui renaissait après chaque crise. La France a représenté dans le monde le principe même du christianisme, elle a été la plus complète et la plus belle expression de la civilisation chrétienne. Quoi que l'on puisse penser aujourd'hui du christianisme, nul ne niera qu'il n'ait été notre grand éducateur. C'est parce qu'elle en était le représentant devant le monde musulman que la France a pris et gardé une place unique dans les régions que baigne la Méditerranée. Le temps n'est pas bien loin où, sans que nous eussions occupé l'Algérie, cette mer était presque un lac français, puisque c'était sous notre pavillon que se plaçaient les navires étrangers pour commercer en pays turc. De ce passé glorieux il nous reste le protectorat religieux. C'est vers la France, vers son ambassadeur à Constantinople, vers ses consuls dans les ports ottomans, que se tournent les chrétiens

de toutes les races, que convergent les regards des ordres religieux de toutes les nationalités. Nos agens sont leurs intermédiaires vis-à-vis de l'autorité ottomane et au besoin leurs défenseurs contre l'avidité des pachas ou le fanatisme du peuple. En retour de cette protection, les chrétiens répandent partout le nom de la France. C'est à l'ombre de notre drapeau que les malades reçoivent asile dans d'innombrables établissemens de bienfaisance, que les enfans viennent dans des écoles où ils apprennent notre langue en même temps qu'on leur inculque les élémens de notre civilisation. Malades et enfans sont reçus à bras ouverts ; on ne leur demande ni d'où ils viennent, ni ce qu'ils pensent. On se contente de les soigner ou de les instruire, comptant sur leur reconnaissance pour vaincre leurs préjugés de croyance ou de race, pour leur faire aimer la France et l'église. Les résultats sont frappans. Il suffit de voyager quelques jours en Levant pour constater avec fierté que la langue française y est presque partout comprise et parlée, à Constantinople, en Anatolie, en Syrie surtout et en Égypte, où, malgré l'occupation anglaise, elle est l'idiome officiel du gouvernement. — Il n'est, je crois, aucun homme politique sérieux qui ne reconnaisse ce que nous devons, dans l'Orient méditerranéen, à la politique traditionnelle du protectorat religieux.

Je reviens à la Chine. Il est évident que la situation est différente à bien des égards. En 1844, lors de la conclusion du premier traité franco-chinois, les anciennes missions étaient dispersées ou amoindries, l'avenir de la propagande chrétienne, dans l'empire du milieu, était bien obscur. Néanmoins, la représentant de la France reçut l'ordre de prendre en main la cause catholique : il reçut cet ordre de M. Guizot, un protestant, qui, se dégageant de toute préoccupation étroite, avait estimé que la France manquerait à son devoir si elle laissait à d'autres le soin de défendre les missionnaires. M. Guizot connaissait l'histoire : il savait l'influence que les jésuites avaient acquise à la cour de l'empereur Kang-hi ; il voulait que, si pareil fait venait à se reproduire un jour, la France fût en mesure d'en profiter.

Que cherchent les puissances de l'Europe en nouant des relations avec la Chine? Elles cherchent à faire entrer cet empire, si fermé jusqu'ici, dans le grand courant de la civilisation moderne, dont le caractère dominant est la facilité des échanges. Autrefois l'homme vivait des produits de son champ, de sa province ou tout au plus du pays où le hasard l'avait fait naître. Aujourd'hui, nous entrons dans une période où les produits du monde entier concourent à la vie de chacun. Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? Nul n'oserait le dire. Toujours est-il que cette tendance, résultat du progrès scien-

tifique et de la conception moderne de la vie, est irrésistible. Certains pays se sont ouverts d'eux-mêmes. D'autres, comme l'empire chinois, luttent au nom des vieux principes et des préjugés d'autrefois. C'est à qui, parmi les nations de l'Europe, fera la plus large brèche à cette nouvelle muraille de la Chine, qui n'est plus le mur de dix mille lis qu'un million de soldats défendait jadis contre les invasions des Tartares, mais le rempart autrement difficile à franchir qu'oppose aux barbares des mers occidentales une méfiance séculaire et invincible. L'Angleterre envoie, pour donner l'assaut, des légions de négocians animés d'un remarquable esprit d'entreprise, laborieux, audacieux, patiens. Ils exploitent le pays et ses habitans, sur tous les points où la tolérance chinoise a permis aux étrangers de s'établir. Nous ne pouvons pas avoir la même prétention. La colonie française est infime en Chine, et la majeure partie du commerce, fort important du reste, que nous y faisons est entre les mains de maisons étrangères. Heureusement nous avons les missionnaires : si nous ne les avions pas, notre pays ne tiendrait pas en Chine une plus grande place que les puissances européennes de second ordre. Grâce à eux, le nom français est connu jusque dans les parties les plus reculées de l'immense empire. J'irai plus loin : leur action est plus puissante, peut-être, pour combattre l'esprit d'exclusivisme des Chinois, que celle des commerçans, lesquels, même s'ils ne sont pas marchands d'opium, sont mal placés pour dissiper les préjugés et la méfiance des indigènes, par cela même qu'ils poursuivent un but intéressé. Le gouvernement anglais l'a si bien compris qu'il encourage énergiquement les missions protestantes. Il sent que le meilleur moyen de se faire bien venir des Chinois est de leur montrer que l'Europe ne leur envoie pas seulement des hommes désireux de s'enrichir, mais aussi des gens dévoués et désintéressés, cherchant à leur rendre service, sans profit personnel. Tel doit être le rôle des missionnaires : se rendre utiles aux Chinois afin de faire aimer leurs personnes, leur religion et le pays d'où ils viennent. — On objecte aux missionnaires catholiques de n'avoir pas réalisé ce programme, comme en Syrie. Mais on oublie que le christianisme n'est vraiment libre en Chine que depuis 1860, que malgré la liberté, inscrite dans les traités, il rencontre encore mille entraves dans son développement, qu'enfin le terrain n'est pas le même chez le Fils du ciel que chez le commandeur des croyans. Un religieux perdu dans quelque région reculée du Yunnan ou du Kan-sou ne saurait ouvrir des hôpitaux ou fonder des écoles. Il faut, du reste, pour réussir auprès des mandarins et du peuple, un savoir-faire, une intelligence, un tact, qui ne se trouvent pas toujours réunis. Il faut, en

outre, beaucoup d'argent, et les ressources des missionnaires sont loin d'être illimitées. Lorsque l'on a pu essayer dans de bonnes conditions, le succès n'a pas manqué. Le bel établissement des jésuites à Siu-kia-weï, près de Shanghaï, en est la preuve. S'inspirant des traditions de leurs devanciers contemporains de l'empereur Kang-hi, les pères de la compagnie de Jésus ont créé un magnifique collège où les jeunes Chinois peuvent recevoir, en même temps que l'enseignement religieux, une haute instruction scientifique. Au collège est adjoint un observatoire qui est en communication par le télégraphe avec tous les ports de l'extrême Orient : c'est là que le révérend père de Chevrens a commencé et poursuit encore ses remarquables études sur les typhons; c'est de là qu'il envoie des bulletins météorologiques qui rendent à la navigation des services toujours croissans. Je l'ai déjà dit : la science, — surtout l'astronomie, les mathématiques et leurs applications diverses, — la science est le seul point sur lequel les Chinois reconnaissent la supériorité de l'Europe. Nos lois, notre morale, notre philosophie, nos religions, ne leur inspirent que du dédain. Mais quand ils voient un téléphone, quand on leur prédit la course d'un typhon, ils sont bien forcés d'avouer que tout ne se trouve pas dans Confucius. L'enseignement, surtout le haut enseignement scientifique, a un autre avantage. C'est que par lui, par lui seul, il sera peut-être possible d'agir sur l'esprit de la classe dirigeante. Là doivent tendre tous les efforts. Au point de vue d'une étroite théologie, une âme en vaut une autre, et autant vaut baptiser un porteur de chaises qu'un membre de l'académie des Hanlin; mais la question doit être envisagée de plus haut. L'ère des grands progrès ne commencera pour le christianisme que du jour où il comptera parmi ses adhérens quelques membres de cette aristocratie intellectuelle, recrutée au concours, à qui sont confiées les destinées de l'immense démocratie chinoise. Ce jour-là, il appartient, croyons-nous, au saint-siège de le hâter, en apportant des tempéramens au régime de la bulle de 1742, qui établit une si déplorable incompatibilité entre les devoirs des mandarins et les exigences de la doctrine chrétienne.

Par la fondation du collège de Siu-kia-weï, par la façon pratique et intelligente dont ils dirigent les missions qui leur sont confiées, — sinon par leur nombre, — les jésuites ont repris la première place parmi les missionnaires de Chine. Leur succès est dû en grande partie à la façon dont ils savent former leur personnel. C'est seulement après de longues études, après des stages variés, le juvénat, le scolasticat, qu'un homme est dirigé définitivement dans la voie qu'on a reconnue la plus conforme à ses aptitudes : la prédication, l'étude,

l'administration, l'enseignement, l'évangélisation. Les pères qui arrivent en Chine ont trente-cinq ans en moyenne, ils ont passé l'âge dangereux de la soif du martyre : ils sont avisés et prudens. Puis on ne les abandonne jamais à eux-mêmes. Si loin que soient les chrétientés qui leur sont confiées, ils viennent chaque année au centre de la mission pour se retremper durant quelques semaines parmi leurs confrères et revivre de la vie sociale, indispensable au complet équilibre des facultés. Aussi est-ce parmi les jésuites que se rencontrent les hommes qui connaissent le mieux la Chine. Il serait bon que leur méthode fût suivie par les autres ordres religieux qui y envoient des missionnaires. Le recrutement est quelquefois défectueux. Je sais qu'il est difficile : il le sera peut-être davantage encore si, dans nos futures lois militaires, on ne maintient pas une dispense en faveur des missionnaires, comme l'a fait le gouvernement italien, peu suspect pourtant de cléricalisme. Du moins faudrait-il ne diriger sur la Chine que des hommes ayant une certaine maturité d'esprit et, autant que possible, assez cultivés eux-mêmes pour pouvoir répandre autour d'eux quelque chose de la culture européenne. Il est fâcheux que l'établissement de Siu-kia-weï soit resté le seul de son genre. Le Petang aurait dû devenir, aux mains des lazaristes, une maison de hautes études. Des écoles auraient pu utilement être fondées sur bien des points. Le succès de la nouvelle école française, ouverte cette année même à Shanghaï, est de nature à encourager des tentatives de même genre. — J'ai hâte d'ajouter que, si les missions de Chine sont en retard au point de vue des établissemens scolaires, elles ont déployé plus d'activité pour les œuvres hospitalières. Des asiles pour les enfans abandonnés, des hôpitaux et des hospices ont été créés en grand nombre. En cela, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, en Chine comme partout ailleurs, tiennent le premier rang. A Pékin, les lazaristes portent le costume chinois pour ne pas attirer l'attention, mais les sœurs circulent partout en cornette blanche. Le peuple les connaît et les aime.

Comme moyen de pénétration, missionnaires et religieuses rendent un service signalé à la civilisation européenne. En les encourageant et en les protégeant, la France bénéficie de leurs efforts ; mais l'exercice de cette protection n'est pas une sinécure. La légation de France entretient une correspondance constante avec les vicaires apostoliques : elle est souvent appelée à intervenir auprès du Tsong-li-Yamen pour empêcher des spoliations iniques, pour prévenir ou réprimer les exactions de mandarins fanatiques ou ignorans, pour obtenir la réparation des dommages injustement causés. De là des difficultés fréquentes. Presque tout le monde reconnaît qu'il est avantageux pour la France d'avoir cette clientèle nombreuse répan-

due dans tout l'empire, — ne serait-ce que pour les renseignemens utiles qu'elle en peut tirer, — mais quelques-uns, et c'est le seul argument d'apparence sérieuse qui ait jamais été formulé contre le protectorat religieux, prétendent que ces avantages ne sont pas la juste compensation des froissemens qui en résultent. D'après eux, le ministre de France, dégagé d'autres préoccupations du côté des missionnaires, pourrait s'employer exclusivement aux questions politiques ou commerciales, et son influence, ne se gaspillant pas, serait réservée tout entière pour la défense de nos intérêts tangibles et matériels. Cela me paraît un faux raisonnement. L'influence n'est pas une force qui s'use par l'emploi que l'on en fait : elle a besoin, au contraire, de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver. Un agent diplomatique ne l'acquiert qu'au prix d'une action constamment renouvelée. S'il n'a souvent l'occasion de faire apprécier son intelligence et sa fermeté, fût-il le représentant d'une puissance considérable, on ne s'habituera pas à compter avec lui, et il n'acquerra ni l'autorité personnelle ni l'expérience, qui lui seront utiles le jour où une difficulté sérieuse se produira. A ce point de vue, les affaires religieuses, loin d'avoir nui à la France, me semblent au contraire l'avoir servie. Trois puissances européennes ont pris le premier rang en Chine, dès l'ouverture des rapports diplomatiques : l'Angleterre, la Russie et la France. La première le doit à son commerce : ses nationaux peuplent les ports, ses navires couvrent les mers. La seconde le doit à la contiguïté territoriale : les Russes qui, depuis Vladivostok jusqu'à l'Ili, confinent aux possessions chinoises, semblent devoir jouer dans l'histoire de l'Asie le rôle des anciens Tartares, ces voisins toujours menaçans contre lesquels a été bâtie l'immense défense de la grande muraille. Jusqu'aux événemens du Tonkin, la France n'a dû son importance qu'aux missionnaires. Nous avons en Chine un commerce très important, mais il est, pour la majeure partie, aux mains d'intermédiaires étrangers, et notre marine, sauf les Messageries maritimes, ne se montre presque pas dans les ports. Si, pendant la période de 1860 à 1880, nous n'avions pas eu l'exercice du protectorat religieux, les souvenirs de la guerre de 1860 s'effaçant peu à peu, la France serait tombée dans l'esprit des Chinois au rang de puissance de second ordre. Ce protectorat nous place dans une situation à part. Au lieu que les autres puissances ne protègent que leurs nationaux, la France protège aussi des étrangers qui viennent spontanément solliciter son appui. Elle protège aussi des sujets de l'empereur de Chine. Sept cents missionnaires répandus dans les dix-huit provinces, dans la Mandchourie, la Tartarie, le Turkestan chinois, sont nos cliens, et de ces missionnaires relèvent un nombre toujours croissant de

chrétiens indigènes. Tous aussi connaissent le nom de la France et savent l'existence de l'autre côté de la terre d'un grand peuple qui leur a conquis par les armes la liberté religieuse, qui veille sur eux de loin et dont le représentant à Pékin est prêt à faire appel à l'empereur des décisions arbitraires et vexatoires des mandarins. C'est une grandeur à laquelle il serait triste de renoncer, et le jour où ces hommes qui ont parfois souffert de l'attachement qu'on leur a supposé pour notre pays seraient abandonnés par nous, ce jour marquerait une irrémédiable déchéance du nom français dans l'extrême Orient. C'est ce que sentent nos rivaux : c'est pour cela qu'ils s'efforcent de nouer des intrigues à Pékin, à Tientsin, à Rome, moins en vue d'un avantage pour eux-mêmes qu'en vue d'un préjudice pour la France. Ils savent, du reste, que l'abandon du protectorat religieux en Chine serait forcément suivi du même abandon, volontaire ou forcé, dans l'empire turc, en Syrie, en Égypte, dans ces régions voisines de l'Europe où l'influence traditionnelle de notre pays est l'objet d'une jalousie passionnée. Il y a, en effet, une certaine logique des choses qui ne nous permettrait pas de garder à Beyrouth et à Jérusalem ce que nous aurions perdu à Pékin. — Les Chinois, du moins, nous sauraient-ils gré de l'abandon de nos cliens? Il est certain que le gouvernement impérial éprouverait quelque soulagement en voyant disparaître une cause de fréquentes interventions dans les affaires de l'empire; mais il faudrait être bien naïf pour penser qu'ils nous témoigneraient de la reconnaissance. D'abord, en politique, la reconnaissance n'existe guère : nous ne l'avons pas trouvée souvent en Europe, comment pourrions-nous espérer la trouver chez les Chinois, qui n'ont jamais passé pour être particulièrement accessibles aux considérations de sentiment? Du reste, ils ne croiraient pas que nous agissions spontanément. Leur finesse naturelle se refuserait absolument à admettre que nous abandonnions de gaîté de cœur une situation qui peut nous fournir de perpétuels sujets d'intervention dans leurs affaires et fournir, quand besoin sera, des élémens de compensation. Le contrat *Do ut des* est au fond de toutes les transactions diplomatiques. Éviter les occasions d'avoir des griefs contre un gouvernement à qui elle aura si souvent des demandes à adresser serait la plus lourde faute que la France pût commettre, — surtout depuis notre établissement au Tonkin. Les Chinois, loin de nous témoigner de la reconnaissance, penseraient que nous avons cédé à des nécessités de politique intérieure ou à une pression de quelque puissance étrangère. L'une et l'autre hypothèse paraîtrait une marque de faiblesse. Au lieu de leur bon vouloir, nous ne recueillerions que leur mépris.

Puisse donc la France poursuivre dans le monde sa politique tradi-

tionnelle fondée sur l'entente avec le saint-siège et la protection des catholiques, et puisse-t-elle la poursuivre en Chine aussi bien que dans le bassin de la Méditerranée ! Son patrimoine ne se compose pas seulement du territoire où s'étend l'action directe de son gouvernement. Un grand pays comme le nôtre doit compter à son actif son renom dans l'univers et la part d'influence à laquelle il peut légitimement prétendre. Dans ce domaine moral, il peut faire des pertes aussi sensibles que l'amputation d'une province, sinon plus sensibles, car elles sont plus difficilement réparables. Parmi les sources de notre influence, le protectorat religieux est la plus ancienne et peut-être la plus importante aujourd'hui. Y renoncer serait une faute dont la génération actuelle serait responsable devant la postérité, à qui elle est tenue de pas rendre la France moindre qu'elle ne l'a trouvée. Cet abandon serait, du reste, en contradiction directe avec les efforts que fait notre pays pour se répandre au dehors. L'époque où nous vivons marquera dans l'histoire générale comme étant celle où les peuples civilisés se sont partagé les dernières terres vacantes ou disponibles de notre planète. Dans ce partage, le gouvernement français n'a pas voulu se tenir à l'écart. En prenant sa part en Afrique et en Asie, il avait en vue l'avenir plus que le présent, car les entreprises de colonisation lointaine, celles même qui doivent être couronnées de succès, coûtent aux contemporains plus qu'elles ne rapportent. Il a pensé qu'un jour peut-être la race française recouvrerait les qualités d'expansion dont elle était douée encore au dernier siècle, et que, si ce jour arrivait, si notre commerce et notre marine marchande se développaient, la postérité ne lui pardonnerait pas d'avoir dédaigné les dernières conquêtes possibles. Ne serait-ce qu'en vue de cet avenir auquel on consacre tant de millions, le devoir s'imposerait à la France de conserver le protectorat religieux, qui ne lui coûte guère et qui fait du moins pénétrer dans les régions reculées quelque chose de l'esprit de la civilisation française, en attendant que nos commerçans y portent les produits matériels de notre industrie nationale.

* * *.

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

LA LOI.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Il semblerait, au premier coup d'œil, que les réformes de Josias et le code nouveau qui en fut le résumé eussent dû exercer sur la nation une influence puissante et immédiate. Il n'en fut rien. Le règne des piétistes ne dura qu'une douzaine d'années; la mort tragique de Josias y mit fin : les vingt ans qui s'écoulent de la bataille de Megiddo à la prise de Jérusalem, en 588, sont un temps de disgrâce pour Jérémie et ses adeptes; jamais, peut-être, la législation deutéronomique ne fut moins pratiquée que par la génération pour laquelle elle avait été faite. En faut-il conclure que les princes fils ou petit-fils de Josias furent des impies, des ennemis du culte de Iahvé? Ce serait là une erreur. La vérité est que tous les rois d'Israël et de Juda adorèrent Iahvé comme le dieu national des Beni-Israël; seulement il y avait des degrés dans le zèle. Il y avait des iahvéismes fort divers, comme il y a, de notre temps, des catho-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

licismes fort divers. Pour les uns, le culte de Iahvé était ce que le culte de Camos fut pour Mésa, ce que le culte de Salm fut pour Salmsézab. Pour d'autres, disciples des prophètes, le culte de Iahvé était gros de conséquences morales, sociales, politiques; exactement comme, de nos jours, il y a une grande différence entre le catholique qui va de temps en temps à la messe et se fait enterrer à l'église, et le membre du parti ou l'adepte de l'école catholique, qui croit que le catholicisme est destiné à transformer le monde et à résoudre tous les problèmes politiques et sociaux.

Ce fut la captivité de Babylone qui fit définitivement d'Israël un peuple de saints. La cour et la classe militaire, presque toujours opposées aux prophètes, n'existaient plus. Les lévites, nombreux parmi les transportés, gardaient leur attachement aux choses religieuses. Les tièdes et les indifférens prirent vite leur parti et s'établirent, soit en Égypte, soit en Orient, où les emplois lucratifs ne leur manquèrent pas. Les piétistes se groupèrent, s'exaltèrent par leur rapprochement. Disciples, pour la plupart, de Jérémie, ils affirmèrent plus que jamais l'avenir d'Israël et la juste providence de Iahvé. C'est ici le moment décisif. La crise qui ne détruit pas une formation naissante la fortifie. Dès les premières années de la captivité, le groupe des saints, dispersés sur les bords de l'Euphrate, avait reconstitué un foyer de vie aussi intense que celui qui avait brûlé le sang juif, aux jours les plus enfiévrés de Jérusalem.

Un homme fut, dès les premières années de l'exil, le représentant passionné de ces idées, ce fut Ézéchiel. C'était un prêtre de Jérusalem, que les Chaldéens avaient enlevé lors de la première transportation (595); une demeure lui fut assignée sur les bords du fleuve Cobar. L'activité prophétique d'Ézéchiel dura au moins vingt années. Tandis que Jérusalem exista, il fut en correspondance avec ses coreligionnaires de Judée; quand Jérusalem et le temple eurent disparu, toutes ses pensées n'eurent qu'un but, préparer la restauration d'Israël conformément à l'esprit des prophètes, dont il était l'ardent continuateur.

Un point, en effet, ne fit jamais l'objet d'un doute pour Ézéchiel et pour les pieux transportés de Juda, qui partageaient ses idées : c'était le rétablissement de Jérusalem. La réforme de Josias était devenue la loi du iahvéisme d'une façon si absolue, que l'idée d'un culte de Iahvé pratiqué hors de Jérusalem semblait une impossibilité. La religion, comme l'avait entendue Jérémie, était non-seulement un culte purement citadin, mais un culte qui ne pouvait se pratiquer que dans une seule ville. Telle était la force inouïe des institutions religieuses sorties de l'inspiration de Jérémie, que la destruction même de la ville qu'elles avaient consacrée

fut sans conséquence. Cette ville, il fallait à tout prix la relever, sous peine de voir périr la vraie religion. Si les idées juives prirent un tout autre tour après le siège de Titus, c'est que la puissance romaine avait un caractère bien plus inéluctable que la puissance assyrienne. En outre, la conception idéaliste avait fait en Israël de tels progrès, grâce surtout au christianisme, que Jérusalem était devenue moins nécessaire au iahvéisme et que les docteurs de Iabné purent concevoir une parfaite observation de la Loi sans temple, ni sacerdoce, ni autel.

L'organisation sacerdotale et rituelle était l'objet sur lequel se portaient principalement les rêves des piétistes. Sûrement, on se proposait de revenir au passé dans ses lignes essentielles ; mais on sentait que bien des changemens matériels étaient nécessaires, et on ne se faisait nul scrupule de les introduire. Ézéchiel usait ses loisirs de captif à ruminer des plans qu'il remaniait sans cesse. Abordant de front le problème que les réformes de Josias avaient créé sans le résoudre, la hiérarchie du corps sacerdotal, il cherchait à voir en esprit la ville de prêtres qui, par la nécessité des choses, sortait de l'effort inconscient d'Israël.

Ces idées, qui apparaissent dans Ézéchiel sous des formes assez diverses et avec des retouches montrant en quelque sorte le progrès de sa pensée, sont résumées dans une suite de visions (1) datées de l'an 575 avant Jésus-Christ. Les morceaux en question forment un petit exposé idéal de la nouvelle organisation, conçue par celui qu'on est autorisé à considérer comme le second fondateur du judaïsme après Jérémie. Il n'y a pas de pages dans les écrits du passé qui révèlent un plus étrange état d'esprit. On dirait un rêve, où les lois de la réalité n'existent plus, où les chiffres mêmes sont flexibles. La géographie y est toute fantaisiste ; la topographie pleine de contradictions. C'est un idéal que, sûrement, le Voyant n'aurait voulu voir appliqué qu'avec une foule de modifications. Les nombres, en particulier, sont presque mis au hasard, et il y a de la naïveté à vouloir les corriger ; l'auteur eût aussi bien fait de les laisser en blanc. Ceux qui veulent fonder sur ces visions bizarres des calculs et des dessins feraient aussi bien de dresser le plan de la Jérusalem céleste de l'Apocalypse. Ils devraient donner une place, dans leurs tracés, au fleuve sortant du temple, grossissant à chaque pas, et allant assainir la Mer-Morte. Aucun prophète, autant qu'Ézéchiel, ne s'est joué de l'impossible. Il rappelle Fourier ; mais c'est un Fourier qui décrirait son phalanstère avec la précision d'un architecte ou d'un arpenteur.

(1) Ézéchiel, ch. XL-XLVIII.

Ézéchiel conçoit Israël comme une pure théocratie, où il n'y aurait ni gouvernement civil, ni gouvernement militaire, ni armée, ni magistrature, ni politique. Comme tous les juifs à toutes les époques, il se trouve très bien d'un état de vassalité où le peuple de Dieu est dispensé des charges d'un état organisé, et libre de goûter à sa guise les promesses de Iahvé. La cité rêvée par Israël n'a de place au monde que comme fief intérieurement libre d'un grand empire, à la manière des communautés de raïas de l'islam. Il n'y a dans cette cité ni roi, ni service militaire. Si Ézéchiel, dans les premières années de la captivité, donne encore à son berger d'Israël le nom de David, sans indiquer clairement qu'il sera de la race de David, maintenant il ne l'appelle plus que *nasi* (prince). Le *nasi* a un domaine territorial et le droit d'apanager ses enfans; il touche en outre des redevances, en retour desquelles il doit fournir les victimes des sacrifices publics. Les impôts arbitraires, à la manière de Salomon, lui sont absolument interdits. Quant à défendre Israël contre ses ennemis, Iahvé s'en charge, en traitant les peuples voisins d'une façon atroce. Le *nasi* a une place d'honneur dans les actes solennels du culte, une porte sacrée pour lui seul. C'est un roi de parade; ce n'est nullement un prince temporel. Le grand-prêtre, qui, dans soixante ans, finira par l'emporter sur le *nasi* comme chef d'Israël, vaudra mieux, à beaucoup d'égards, que cette espèce de *corregidor* bâtard, pourvoyeur de victimes, figurant liturgique, ayant pour fonction presque unique de présider à un culte dont les ministres ne dépendent pas de lui.

L'organisation exposée par Ézéchiel est tellement idéale, qu'il veut que la terre-sainte recouvrée, dont il conçoit les limites d'après une géographie singulièrement complaisante, soit divisée symétriquement en parties égales et par zones rectangulaires allant de la Méditerranée au Jourdain, entre les douze tribus, qui n'existaient plus. Le domaine sacré et le domaine du nasi sont conçus comme des carrés à part. La ville capitale aura aussi son domaine. Elle sera neutre entre les douze tribus, comme une sorte de Washington, et constituée par des représentans de toutes les tribus, qui vivront dudit domaine. Les peuplades depuis longtemps incorporées à la nation, comme les Rékabites, les Qénites, les Calébites, y seront tout à fait fondues. L'esprit large et humain du Deutéronome se retrouve dans Ézéchiel, quand la colère nationale et le fanatisme puritain ne l'étouffent pas.

Le temple rêvé par Ézéchiel n'a de commun que les dispositions générales avec le petit édicule bâti par Salomon. L'*a priori* du prophète va à ce point que, par momens, son temple n'a pas l'air d'être à Jérusalem. C'est un casernement colossal situé au

centre du domaine sacré et destiné à contenir une armée sacerdotale. Les prêtres issus de Sadok (le premier prêtre du temple de Salomon) ont seuls le droit de monter à l'autel. Les nombreux lévites, devenus inutiles depuis la suppression des lieux saints disséminés dans la province, et contre lesquels on avait un grief considérable, c'est qu'ils avaient servi des cultes passablement idolâtriques, constituaient une énorme difficulté. Nous avons vu Jérémie et le Deutéronome trancher la question de la manière la plus radicale. Tout prêtre, à leurs yeux, est un lévite, ou, comme ils disent, « un prêtre lévitique. » L'égalité paraît régner entre ces prêtres lévitiques. Ce fut là, sans doute, l'expression d'un souhait, bien plutôt que l'assertion d'un fait. Le rédacteur du Livre des Rois, en effet, s'exprime ainsi : « Et Josias fit venir [à Jérusalem] tous les prêtres des villes et villages de Juda... Seulement les prêtres des hauts lieux ne montèrent pas à l'autel de Iahvé, qui est à Jérusalem; mais ils mangeaient les *massoth* au milieu de leurs frères, » c'est-à-dire en famille. Ézéchiel admet parfaitement cette différence. Les prêtres sadokites sont seuls légitimes. Les lévites, ayant été les ministres de cultes illégaux, sont des servans d'un ordre inférieur; ils ne figurent pas dans les sacrifices publics. Ils doivent habiter des villages à part aux environs de Jérusalem. Quant aux prêtres sadokites, ils sont égaux entre eux. Les sacrifices et les fêtes sont plus largement développés chez Ézéchiel que dans le Deutéronome; la dîme n'existe pas encore. Il est pourvu à la subsistance des prêtres par les prémices et les redevances en nature sur les sacrifices.

Tel est ce code de la théocratie auquel les législateurs qui suivirent n'ont presque rien ajouté, mais qui constitua, au moment où il fut conçu, la plus complète des innovations. Jusque-là aucune distinction absolue n'avait été faite entre les prêtres et les lévites. Ézéchiel, mû sans doute par d'anciennes haines de sacristie remontant au temps de sa jeunesse sacerdotale, ne reconnaît comme véritables prêtres que les descendans de l'aristocratique Sadok. Cela était conséquent. Ézéchiel voulait une théocratie sacerdotale. Un corps de prêtres qui concentre entre ses mains toute l'autorité ne peut être nombreux. Ézéchiel n'arriva pas, au moins avant 575, à l'idée de ce grand-prêtre héréditaire que connurent les temps postérieurs; mais il y touchait presque. En tout cas, Ézéchiel fut, sans le savoir, le père d'un mot qui eut un rôle considérable dans l'histoire. *Sadoki* fut par son fait la désignation du prêtre riche, orgueilleux, dédaigneux des pauvres gens. De là vint *sadducéen*. La concentration du sacerdoce lucratif en un petit nombre de mains ne pouvait avoir que de mauvais effets. Une aristocratie sacerdotale devient vite irréligieuse et mécréante.

Le long rituel imaginé par Ézéchiel est bien moins l'œuvre d'un prophète que d'un prêtre. On y sent les préoccupations de l'homme qui a été mêlé aux sacrifices, a vu les abus des coutumes établies, et a là-dessus son programme de réforme. Le prophète reparaît dans la conception idéale de la Jérusalem future, source de vie et de pureté pour le monde à venir, origine unique des eaux qui purifient, assainissent et fécondent. La pente de Jérusalem à la Mer-Morte, devenue un immense verger d'arbres, produisant des fruits tous les mois et dont les feuilles servent de médicamens, fournira ses plus belles images au Voyant chrétien du temps de Galba. La Jérusalem céleste de l'Apocalypse, qui suffit à consoler le monde depuis dix-huit cents ans, n'est que le calque, un peu régularisé, de la Jérusalem d'Ézéchiel. Le nom même de Jérusalem disparaîtra; la ville s'appellera *Iahvé-samma*, « Iahvé [demeure] là. » Israël, rendu à la vie pastorale et agricole, goûtera sur ses montagnes, redevenues fertiles, le comble du bonheur. Ainsi, dans ce génie étrange, les visions eschatologiques du prophétisme s'unissaient, par un phénomène unique en Israël, aux soucis positifs de la Thora.

II.

Ézéchiel était-il le seul à construire ainsi des utopies pour une restauration que l'on croyait prochaine? Non certes, et tout prouve qu'il y eut, dans les trente ou quarante premières années après la ruine de Jérusalem, une période où s'élabora un nouveau Deutéronome, un code de l'avenir, non avec la précision qui est naturelle quand il s'agit d'édicter des mesures bientôt applicables, mais avec le vague que comportent les aspirations indéfinies.

Ce qui caractérise, en effet, les lois que cette époque ajouta au Digeste mosaïque, c'est leur caractère spéculatif et chimérique. Ce ne sont pas les expédiens de gens pratiques aux prises avec la nécessité, et faisant ce qu'ils peuvent pour parer aux exigences d'une situation qui est devant eux et leur impose des mesures claires. Ce sont des indications générales, qui deviennent puériles quand elles veulent en venir à quelque netteté, des plans comme ceux qu'on pouvait élaborer autour de M. le comte de Chambord ou ceux qu'on discute dans les clubs socialistes. Le code de la restauration fut ainsi ébauché cinquante ans d'avance. Ce n'est pas au moment de la reconstruction du temple que ces pages ont été écrites; c'est à une époque où les espérances de la nation n'étaient que des rêves, où le pays s'offrait comme une carte blanche, et où l'on pouvait

confier au papier les solutions les plus hardies, parce qu'on n'avait pas à craindre le contrôle de la réalisation.

Ce qui est bien frappant, en tout cas, c'est l'intime connexion qu'il y a entre les neuf derniers chapitres d'Ézéchiel et les parties sacerdotales et lévitiques de la Thora. De même que, à côté de Jérémie, naît en quelque sorte spontanément le Deutéronome, comme forme codifiée de ses idées ; de même, à côté d'Ézéchiel, apparaît cette Thora sacerdotale que nous appellerions le Lévitique, si ses membres épars ne se trouvaient également dans l'Exode, dans les Nombres et dans Josué. Les procédés de construction idéale, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont bien les mêmes. Le tabernacle et le camp israélite dans le désert sont conçus sur une espèce de papier quadrillé, tout à fait analogue au temple d'Ézéchiel et à sa carte de Palestine, où toutes les lignes sont droites. La raideur, l'*a priori*, l'impossibilité, sont les mêmes de part et d'autre. Dans beaucoup d'endroits, surtout dans certaines parties du Lévitique, le style a une forte analogie avec celui du prophète. Qu'on change le tour des instructions censées données par Dieu à Ézéchiel, dans les visions de l'an 575, qu'on les présente comme dictées par Dieu à Moïse sur le Sinaï, on pourra croire, en lisant ces visions, qu'on a sous les yeux des chapitres du Lévitique.

Le Livre de l'Alliance, le Décalogue, le Deutéronome, restaient à la base des institutions religieuses de la nation ; mais quelques idées nouvelles, très importantes, tendaient à s'établir. La situation des lévites était une plaie toujours saignante, et on n'y voyait, après le retour, aucune amélioration possible. On visait de plus en plus, d'après la théorie d'Ézéchiel, à séparer les prêtres des lévites. Selon cette manière de voir, les prêtres seuls servent Iahvé ; les lévites servent les prêtres ; leur fonction est celle de sacristains ou d'hiérodules, occupés aux grosses besognes du temple. Comme toutes les institutions modernes devaient avoir leur racine dans les temps mosaïques, la Vie de Moïse fut enrichie de légendes destinées à prouver que toute tentative de la part des lévites pour usurper les fonctions sacerdotales est un crime digne de la mort. Les chantres et musiciens paraissent avoir occupé parmi les lévites une sorte de rang d'honneur. Ces fonctions étaient censées avoir été, du temps de David, entre les mains d'une sorte de tribu lévitique qu'on appelait les Beni-Qorah, ou fils de Coré. On leur supposait, peut-être se supposaient-ils à eux-mêmes un auteur de leur nom du temps de Moïse. Une légende terrible se forma sur ce Qorah. Il avait prétendu à des pouvoirs sacerdotaux égaux à ceux d'Aaron. Une sorte de jugement de Dieu fut ordonné. Les Aharonites, d'un côté, les Qorachites, de l'autre, s'approchèrent du tabernacle avec leurs en-

censoirs. Le feu du ciel dévora Qorah et sa bande, ainsi que leurs encensoirs (1).

Ézéchiel, pas plus que Jérémie, le deutéronomiste et les anciens prophètes, ne parlent jamais d'Aaron comme souche du vrai sacerdoce. Les vieilles histoires connaissaient Aaron, mais simplement comme frère et prophète de Moïse. L'idée d'Aaron grand-prêtre est, au contraire, l'idée dominante du dernier code sacerdotal. Les prêtres y sont tous fils d'Aaron ; Aaron est à leur tête comme un président naturel. Le rôle presbytéral d'Aaron et l'idée de grand-prêtre naquirent ainsi en même temps. Les temps anciens, même ceux d'Ézéchias, ne connaissaient pas le grand-prêtre (2). Le commencement de cette fonction apparaît sous Josias ; l'armée de prêtres groupée autour du temple devait avoir un chef. En 575, cependant, Ézéchiel, comme nous l'avons vu, évite de faire entrer dans son programme un prêtre supérieur aux autres. Il est très possible que, dans ses méditations ultérieures, il soit arrivé à en voir la nécessité, ou que ses disciples y aient été amenés. Quoi qu'il en soit, le mythe d'Aaron et la constitution officielle d'un *cohen* en chef étaient deux idées tout à fait voisines et à deux pas de celles d'Ézéchiel. Nous sommes persuadés qu'elles suivirent de très près le programme de 575. Le signe de la prééminence par désignation était l'onction. Le grand-prêtre fut conçu comme oint, installé solennellement, vêtu d'habits d'apparat, obligé à un grand décorum, à ce point qu'il ne pourrait porter le deuil, même de son père et de sa mère.

Une idée plus analogue encore à celles d'Ézéchiel fut l'invention de l'*ohel moëd*, ou tabernacle, sorte de temple portatif que Moïse était censé avoir fabriqué dans le désert, qu'on repliait en quelque sorte et qu'on réassemblait à chaque campement. C'est là, vraiment, une imagination puérile, et, sur ce point, les plaisanteries de Voltaire étaient pleinement justifiées. Rien ne ressemble plus à ces visions liturgiques d'Ézéchiel, caractérisées par l'invraisemblance et le mépris absolu de la réalité. D'un autre côté, la conception d'une telle fable avait quelque chose de très logique. L'unité du lieu de culte était devenue, depuis Josias, le dogme fondamental d'Israël. On voulait que ce dogme remontât à Moïse. Par une faute de critique qui alors ne soulevait aucune objection, on reportait facilement un tel état de choses jusqu'à la construction du temple sous Salomon. Avant le temple, il était plus difficile d'imaginer un

(1) Nombres, XVI, où l'on voit clairement l'enchevêtrement du vieux récit jéhoviste sur Datan et Abiram et de la légende moderne hostile aux Qorachites.

(2) L'histoire de Joas, pleine d'invraisemblance, a été retouchée après la captivité dans un esprit sacerdotal. Les Chroniques l'ont tout à fait lévitisée.

culte centralisé et solennellement organisé. On comptait peu alors avec l'invraisemblance. On supposa un temple avant le temple, sans se soucier des impossibilités que l'on soulevait. Nous n'affirmons pas que cette invention soit d'Ézéchiel; mais il faut avouer que les descriptions détaillées que nous avons de ce bizarre outillage sont bien conçues dans l'esprit même qui dicta à ce prophète tant de plans irréalisables et de chimériques combinaisons. On s'adressait évidemment à des lecteurs peu assidus des anciennes histoires; car une telle conception était en contradiction flagrante avec les récits du temps des juges, de Saül, de David, même avec les récits relativement anciens de l'histoire de Moïse. Mais l'absence de critique et surtout le manque d'assemblage des textes laissaient place à tous les à-peu-près. Ce que l'un lisait, l'autre ne le lisait pas, et, de la sorte, le corps des écritures religieuses se grossissait de parties profondément contradictoires.

La disposition en carré parfait, comme un damier, du camp d'Israël est exactement du même ordre. Si Ézéchiel ne l'a pas écrite, il a dû sûrement concevoir une distribution analogue. Le tabernacle est au centre; Iahvé trône ainsi au milieu de son peuple. La tribu de Lévi remplit autour de l'arche la position d'une garde de corps, et aussi d'une équipe de porteurs pour le tabernacle. Symétriquement, à l'entour, sont rangées les douze tribus. Juda, comme on devait s'y attendre, occupe la place d'honneur. L'auteur du Deutéronome avait eu un concept analogue et en avait déduit des règles de propreté, très particulières et qui font sourire. Mais, chez le rédacteur du code lévitique, cela devient un plan géométral absolument semblable à la carte de Palestine et à l'esquisse de la Jérusalem nouvelle d'Ézéchiel.

La description des habits sacerdotaux est de la même provenance que celle du tabernacle. Tout cela suppose un art du tapissier et du décorateur poussé assez loin. Les influences égyptienne, assyrienne, tyrienne, s'y croisent; les données égyptiennes, cependant, l'emportent. Le goût égyptien dominait encore dans tous les ouvrages d'art et d'industrie. Un culte somptueux, un riche système de fêtes, étaient essentiellement dans l'esprit des organisateurs religieux de ce temps.

Nous avons vu Ézéchiel cantonner les lévites dans une partie déterminée du domaine sacré (évidemment aux environs de Jérusalem), où ils auront des villages pour demeures. Cette idée fut développée et aboutit, dans la nouvelle Thora, à la conception bizarre des villes lévitiques, autre impossibilité qui n'a jamais rien eu à faire avec la réalité. On supposa que Moïse avait ordonné qu'après la conquête du pays de Chanaan, on séparât des diffé-

rentes tribus quarante-huit villes, qui seraient réservées aux lévites, et que Josué exécuta cet ordre. Voilà sûrement une rêverie sacerdotale de premier ordre, une des recettes les plus singulières qu'on ait imaginées pour sortir d'un embarras social intolérable. Loin d'être les déshérités, les lévites, en supposant un tel arrangement, eussent été les plus riches des israélites. C'est là un expédient de la dernière heure, ou plutôt une solution sur le papier qui ne fut jamais exécutée. Si une institution de ce genre avait existé avant la captivité, comment est-il possible que le Deutéronome n'en ait rien su? Les villes qui, au ch. XXI de Josué, sont données pour lévitiques figurent dans l'histoire d'Israël, à la façon de villes comme d'autres; plusieurs n'étaient pas même conquises du temps de Josué. Après le retour des captifs, nous voyons bien les lévites parqués dans les villages voisins de Jérusalem, mais jamais avec la régularité et le caractère légal que supposent les interpolations lévitiques du livre des Nombres et de Josué. Il est évident que cette bizarre conception n'a eu qu'un objectif, résoudre dans le sens indiqué par Ézéchiel ce problème lévitique, qui, depuis Josias, était la préoccupation constante des organisateurs religieux de Juda. Les impossibilités géométriques du passage, Nombr., XXXV, 4-5, rappellent bien celles qui sont familières à Ézéchiel.

L'année jubilaire, qui n'apparaît que vers ce temps, est la plus hardie des utopies qu'engendra en ses derniers jours l'esprit hautement socialiste de l'école prophétique. Le plus ancien code d'Israël connaissait l'année sabbatique, c'est-à-dire le repos de chaque septième année. Ce n'était là qu'un vœu théorique, qui, bien que renouvelé par le Deutéronome, ne fut jamais pratiqué. Les utopistes du ve siècle allèrent plus loin. Ils voulurent que, chaque cinquantième année, le monde retournât en quelque sorte périodiquement à ses origines, que les esclaves redevinssent libres, que les terres fissent retour à leur ancien propriétaire. Combinée avec la prescription de l'année sabbatique, cette loi faisait une constitution économique absolument impraticable. Non-seulement jamais nation n'a vécu sous un pareil régime; mais il est permis de dire que jamais homme sensé n'a pris la plume pour écrire de pareilles choses en croyant qu'elles doivent être appliquées. Tout cela ne fut pas écrit dans une charte en train de se faire. Ces conceptions bizarres du tabernacle portatif, des villes lévitiques, de l'année jubilaire, aussi éloignées que possible de toute pensée d'application, sont des sœurs évidentes de la Jérusalem chimérique et de la topographie sacrée d'Ézéchiel. Ce ne sont pas là les *desiderata* d'une époque de restauration telle que fut celle de Zorobabel et de Josué, fils de Josadaq. Ce sont les fruits d'une époque où les utopistes israélites, dont le

plus grand, sans comparaison, fut Ézéchiel, travaillaient dans le vide et n'étaient pas un moment arrêtés par le souci du possible. Le plan d'Ézéchiel renferme, en effet, une allusion évidente à l'idée de l'année jubilaire (1), non encore sous le nom qui la désigna plus tard officiellement.

Une hypothèse qui groupe bien toutes ces données convergentes est de supposer que, près d'Ézéchiel et sous son influence, il s'écrivit une Vie de Moïse, compilée d'après les textes les plus anciens, avec toutes les additions que les besoins du temps rendaient nécessaires. La forme était, en quelque sorte, anecdotique. Chaque solution légale était amenée par un cas qui était censé s'être présenté à Moïse ou à Josué. Ces solutions étaient toutes conçues dans le sens du haut sacerdoce aharonide et avec une nuance prononcée de haine contre les officians du temple, ou Beni-Qorah. Là étaient les récentes inventions sur le tabernacle, sur le rôle d'Aaron, sur le grand-prêtre et les habits sacerdotaux, sur les villes lévitiques. Là étaient l'histoire du lévite Qorah, destinée à montrer qu'on ne peut sans un vrai sacrilège attribuer aux lévites les privilèges des prêtres. Les anciens récits s'y retrouvaient amollis et transformés en histoires pieuses à tendances. Ainsi on y lisait une version très affaiblie des épisodes de Balaam, des filles de Selofhad, etc.

De même que l'auteur du Deutéronome avait repris presque toutes les vieilles lois du Livre de l'Alliance, pour les rajeunir et les développer; de même le nouveau législateur embrassa dans son cadre une foule de prescriptions antérieures, comme s'il eût supposé que les autres codes étaient inconnus ou que le sien servirait seul. Vu le nombre extrêmement petit des exemplaires d'un livre, on voulait que chaque livre renfermât tout. Comme, plus tard, la compilation dernière de l'Hexateuque se fit sans tenir compte de ces doubles emplois, il en résulta d'étranges répétitions. Presque toutes les lois importantes reviennent trois fois : une première fois dans leur forme antique (Livre de l'Alliance, ou Décalogue), puis dans la forme deutéronomique, puis dans la forme lévitique ou sacerdotale. Le Décalogue lui-même, qui avait été repris par le Deutéronome, fut repris deux ou trois fois par les remanieurs sacerdotaux.

L'esprit moral du Lévitique diffère peu de celui du Deutéronome. Le fanatisme et le formalisme sont les mêmes. L'impression laissée par les réformateurs de 622 avait été telle que, cinquante ans après eux, on ne faisait que les répéter. La pitié, l'humanité, sont poussées aussi loin que possible, toujours, naturellement, dans le sein de la famille israélite. Le pauvre est entouré de tant de garanties

(1) Ézéchiel, XLVI, 17.

qu'on se demande quel serait, dans une société faite sur ce modèle, le privilège du riche. La terre n'est pas réellement vendue; elle n'appartient qu'à Dieu; le propriétaire n'est que le tenancier de Dieu. Celui qui est forcé de vendre sa propriété garde de telles hypothèques sur elle qu'on ne voit pas bien qui sera tenté de l'acheter. Le chapitre xxv du Lévitique est un vrai titre de code civil, où la considération d'humanité prime sans cesse le droit strict. L'israélite, devenu pauvre ou affaibli par l'âge, doit être assisté par la commune, de manière à ce qu'il ait l'existence d'un homme vivant de son travail. L'usure est interdite entre Israélites. Le frère obligé de se vendre doit être accepté comme un mercenaire jusqu'au jubilé; l'Israélite ne peut réellement pas être esclave d'Israélite. L'esclavage israélite ne peut se recruter que chez les peuples voisins et parmi les enfans d'étrangers établis dans le pays. Aux esclaves provenant de ces catégories, toutes les duretés de l'esclavage sont applicables; on peut se les transmettre en héritage à perpétuité; pour eux point de jubilé. Au contraire, il y a rachat et jubilé pour l'Israélite devenu esclave d'étrangers établis dans le pays. L'Israélite ne peut être que le mercenaire de l'étranger; on ne doit pas souffrir qu'il soit traité avec dureté. Au jubilé, l'étranger perd ses droits.

Cette loi, on le voit, est une loi de confrérie, non une loi de nation. Elle se rapproche fort des idées qui dominent dans certains cercles socialistes. Inutile de dire que nulle culture d'esprit, nul art, nulle science, nulle philosophie, aucune de ces fleurs exquises que la Grèce a fait éclore ne pouvait sortir d'un tel régime. Le bonheur de l'individu, garanti par le groupe social auquel il appartient, voilà son objectif. Qui maintiendra ce bel idéal? Qui protégera ces petits paradis de frères vivant ensemble contre les attaques de la force extérieure? Voilà ce dont le socialiste juif ne s'inquiète pas. Les grands empires, fondés sur des classes militaires, sont chargés de ce soin. De là, l'attitude humble et hautaine à la fois d'Israël devant les aristocraties militaires. Israël se dit toujours au fond qu'il a la meilleure part et que, malgré sa position subordonnée, le monde n'existe que pour lui. Il n'a que de la pitié pour ces pauvres fous, qui passent leur vie à se mettre en pièces au lieu de goûter, comme lui, les douceurs de la vie de famille. Puis, quand le grand empire qui lui servait d'abri s'écroule, il éclate de rire; il s'écrie que toutes les nations (1) travaillent pour le feu, s'épuisent pour le vide. Il oublie que, sans cet abri d'une grande société civile et militaire, sa Thora serait inapplicable. Toutes les

(1) Jérémie, LI, 58.

moineries en sont là. L'église catholique se conduit au fond de la même manière. Si le socialisme pouvait arriver à quelque organisation, ses phalanstères, groupes, syndicats, existeraient ainsi dans l'état comme de petits égoïsmes, très peu soucieux de l'intérêt de l'état. Et, quand on leur ferait remarquer que les défenseurs de l'état ont bien droit à quelques privilèges, puisque ce sont eux qui empêchent la ruche d'être détruite et piétinée, ils répondraient sans doute, comme Ézéchiel, par des prédictions apocalyptiques sur la fin des nations et les futures transformations paradisiaques du monde. Ils n'auraient peut-être pas la franchise d'avouer, comme Ézéchiel, qu'il faudrait auparavant subir les invasions de Magog. Les Jérusalem idéales portent malheur. Elles amènent toujours pour les Jérusalem réelles l'atrophie, les catastrophes et finalement la ruine, l'incendie.

Que dire de l'énorme contresens qu'a commis l'humanité en appliquant une loi faite pour une petite communauté de frères à une grande société? C'est comme si l'on appliquait les constitutions d'un ordre religieux à un empire, à une nation. L'interdiction de l'usure, par exemple, est la chose du monde la plus conséquente dans la loi de charité rêvée par les utopistes hébreux. Elle devient funeste, si on en fait la loi générale de la société. Les vieilles lois hébraïques à cet égard sont parfaitement raisonnables; l'application que le monde, devenu chrétien, en a faite, a été funeste. Tant il est vrai que les lois d'Israël ne sont pas de vraies lois civiles, susceptibles d'être adoptées par un état! Ce sont des rêves, souvent de beaux rêves, qui, transformés en législation positive, n'ont pas été sans danger.

En somme, l'humanité, la bonté pour le faible, doivent beaucoup à Israël. Le droit ne lui doit rien. Ce code de Gortyne, dont on possède le texte original (1), est à peu près contemporain du code juif sacerdotal. Il lui est supérieur par la claire notion de la société civile, c'est-à-dire d'une société fondée sur la parenté humaine et la raison, non sur un prétendu fait surnaturel, la préférence supposée qu'un Dieu très puissant aurait eue pour une certaine tribu. Aucun peuple, si ce n'est Israël, n'a interdit l'usure entre nationaux. L'interdiction, si humaine en apparence, du code juif a eu, en définitive, plus d'inconvéniens que d'avantages. Car la permission de l'usure avec les étrangers s'en est trouvée soulignée, et, par une suite de singuliers contre-coups, le peuple qui a le plus stigmatisé l'usure s'est trouvé poursuivi par l'injuste épithète d'usurier (2).

(1) Rodolphe Dareste, *la Loi de Gortyne*. Paris, 1886.

(2) Il serait long d'expliquer toutes les phases de ce singulier malentendu. En réalité, la dévolution des affaires d'argent aux juifs date du moyen âge et des im-

Ajoutons que ces lois juives sur l'usure ont rendu au monde un mauvais service ; car le christianisme les ayant adoptées, et le christianisme étant devenu d'abord une partie des plus considérables, puis la totalité de l'humanité progressive, le monde a subi, pendant des siècles, une loi très mauvaise, l'interdiction absolue du prêt à intérêt, qui a prolongé considérablement le moyen âge et retardé de mille ans la civilisation.

Sans aboutir à un ouvrage aussi nettement dessiné que le Deutéronome, un nouveau code, par le fait, naissait en Israël. Beaucoup de tâtonnemens se produisaient. La refonte de la loi devenait la perpétuelle occupation des esprits actifs, surtout dans le milieu dont Ézéchiel était le centre. Vouloir retrouver en détail les retouches, les repentirs, les caprices du kalam de ces scribes sacrés, ce serait poursuivre l'impossible. La critique méconnaît son rôle quand elle veut porter dans ces questions une trop grande précision de détail. La bibliographie d'un temps où chaque livre n'avait qu'un seul exemplaire ne saurait répondre aux mêmes questions que celle de nos jours. Quoi de plus singulier, par exemple, que ce petit code, complet à sa manière, qui se trouve encastré dans le Lévitique actuel, du chapitre XVIII au chapitre XXVI? Ces chapitres forment un livre ayant son unité et présentant les mêmes expressions caractéristiques d'un bout à l'autre ; or ces expressions sont justement celles qu'affectionne Ézéchiel, et on ne les retrouve presque point ailleurs. On est donc amené à supposer que le petit livre contenu dans les chapitres XVIII-XXVI du Lévitique n'est qu'un remaniement postérieur du morceau d'Ézéchiel contenu dans les chapitres XL-XLVIII. On a pu penser que c'est Ézéchiel lui-même qui composa cette espèce de mise au net, avec quelques modifications, de sa méditation primitive, en l'enrichissant d'emprunts faits à des écrits plus anciens (1). Il vaut mieux croire que l'opuscule en question fut composé d'après les écrits d'Ézéchiel par un de ses disciples (2). L'institution du grand-prêtre, l'origine aharonide du sacerdoce, le tabernacle, les villes lévitiques, y sont mentionnés. L'écrit se donne pour un résumé complet des lois révélées par Iahvé à Moïse sur le Sinaï. Ce fut un nouveau Deutéronome approprié au temps et supposant que le code de Josias n'était pas fort lu. Les menaces finales (ch. XXVI) prouvent que ces petites Lois, créées à neuf et formant des ensembles, étaient en quelque sorte un genre de littérature assujetti à des règles et ayant ses parties fixes.

possibilités que le droit canonique créait aux chrétiens pour toute affaire d'argent. Cela commença en Espagne, sous les Visigoths.

(1) C'était l'opinion de Graf, de Kayser.

(2) C'est l'opinion de MM. Reuss, Horst, Wellhausen.

Chacun se faisait sa Thora, et beaucoup de ces compositions éphémères ont sans doute disparu pour nous.

Les vingt ou vingt-cinq années qui suivirent la transportation furent de la sorte une époque de haute activité créatrice. Presque toute la partie sacerdotale et lévitique de la Thora nous paraît, quant au fond, de cette époque; la forme fut ensuite plusieurs fois remaniée. Comme Jérémie fut l'inspirateur du Deutéronome, Ézéchiel fut l'inspirateur du Lévitique. Les trois degrés de la civilisation religieuse chez les Hébreux se distinguent ainsi fort nettement : un premier âge, caractérisé par une hauteur grandiose s'exprimant en formules simples que le monde entier a pu adopter (c'est l'âge des prophètes anciens); un second âge, empreint d'une moralité sévère et touchante, gâtée par un piétisme fanatique très intense (c'est l'âge du Deutéronome et de Jérémie); un troisième âge sacerdotal, étroit, utopique, plein de chimères et d'impossibilités (c'est l'âge du Lévitique et d'Ézéchiel). Comme toutes les grandes choses, la Thora juive est anonyme, pas à ce point, cependant, que derrière ce texte, devenu sacré au plus haut degré, ne se dessinent trois ou quatre grandes figures, Élie (tout légendaire), Isaïe, Jérémie, Ézéchiel.

III.

On sait que la dynastie perse, depuis son établissement (536 av. J.-C.), se montra bienveillante pour les exilés israélites et favorisa leur retour en Judée. Des membres nombreux de la maison de David existaient encore; ils acceptaient pleinement la suzeraineté des Akhéménides. Il semblait naturel que la restauration se fît sur la base de l'ancienne dynastie rétablie dans ses honneurs. Le retour s'effectua, en effet, sous la conduite de Zorobabel, prince de la maison de David. Puis Zorobabel disparaîtrait; à sa place, nous trouvons un grand-prêtre tout-puissant, qui paraît cumuler les fonctions de prêtre et de roi; c'est Josué, fils de Josadak. Il y eut là, selon toutes les apparences, une révolution violente, dont nous avons l'écho dans les écrits des prophètes Zacharie, Aggée et peut-être dans le livre des *Psaumes* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que le régime de Jérusalem, sous la domination des Perses, fut tout sacerdotal. Le grand-prêtre était le véritable souverain. Une armée de prêtres en sous-ordre se groupait autour de lui et vivait de l'autel. Le culte de l'ancien temple avait été extrêmement simple (2);

(1) Comp. Zach., III, 18; VI, 12-13; Aggée, I, 1: Ps. CX. Voir, à propos de ce psaume, les combinaisons ingénieuses, parfois un peu forcées, de M. Grætz.

(2) Les détails donnés à cet égard par le livre des Chroniques, livre tout sacer-

celui du nouveau fut bien plus somptueux ; des corps de musiciens savamment organisés se relayèrent autour du sanctuaire ; les hymnes religieux se multiplièrent. Les *Psaumes* sont, pour la plupart, un produit de la piété de ce temps.

Il n'est pas douteux qu'à ce moment de restauration du culte hiérosolymite (515 avant J.-C.), quelques additions sacerdotales aient été faites à la Thora. Nous avons vu que, dès l'époque antérieure à la captivité, il y eut certaines lois rituelles, certaines coutumes du temple déjà écrites. Vers le temps d'Ézéchiel, les esprits piétistes s'exercèrent, avec une suite singulière, à imaginer une liturgie aussi brillante qu'ils pouvaient la concevoir. Ces conceptions eurent sûrement la plus grande influence sur la restauration du culte. Plus d'un règlement liturgique put être fixé au moment même de la restauration. Cependant l'époque de Zorobabel et de Josué, fils de Josadak, fut si pauvre à tous les égards, les écrits d'Aggée et de Zacharie dénotent une si grande inhabileté à écrire, qu'on ne se sent pas porté à regarder ce moment comme celui où les lois sacerdotales et lévitiques furent en masse rédigées. Certes, si l'on voulait voir dans cette œuvre de rédaction la main du grand-prêtre Josué, on pourrait faire valoir autant d'argumens pour cette supposition que pour toute autre hypothèse. Mais autant la conjecture est légitime quand elle se fonde sur des indices, autant elle est oiseuse quand les données essentielles font défaut. Ces descriptions des habits sacerdotaux, par exemple, faites avec tant de soin, sont-elles l'ouvrage des rêveurs de l'école d'Ézéchiel, à qui il n'en coûtait rien de les faire magnifiques, ou bien des premiers colons, compagnons de Zorobabel, qui auraient consolé leur misère avec ces splendeurs imaginaires, ou bien sont-elles contemporaines des grandes cérémonies religieuses où se dépensa l'activité de Néhémie? Il est difficile de le dire. Les tarifs des sacrifices, les prescriptions sur les états des femmes, les règles sur la pureté et l'impureté, sont aussi bien peu datés ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils appartiennent à un temps où déjà les soucis de casuistique étaient devenus dominans.

On peut rapporter au temps de la restauration du culte les titres relatifs aux fêtes et aux pèlerinages, dont le système est bien plus compliqué dans le code lévitique que dans le Deutéronome et même que dans Ezéchiel. Les sacrifices sont aussi l'objet de règlemens nouveaux. Ils ont des noms techniques ; les conditions rituelles en sont fixées dans les moindres détails. Ils cessent d'être des repas

dotal, du IVe siècle seulement avant Jésus-Christ, sont des transpositions du second temple au premier.

de famille et se font au profit des prêtres, qui presque seuls en bénéficient. Le don de prophétie se concentre dans le sacerdoce et devient à peu près le privilège du grand-prêtre aharonide. La pureté du cœur, si souvent prêchée par le Deutéronome, devient une pureté légale, tout extérieure. Isaïe et les prophètes de l'époque classique, si opposés aux sacrifices, sont complètement vaincus; la dépense faite pour les sacrifices est seule considérée. Le pharisaïsme, que Jésus percera de ses traits les plus acérés, existe déjà avec tous ses caractères essentiels.

Les fêtes nouvelles ont un caractère expiatoire, qui les met fort au-dessous des anciennes fêtes consacrées à la joie. Le *Iom kippurim* (le *Kippour* d'aujourd'hui) et les jeûnes de pénitence prennent une place exagérée. L'idée des expiations (idée assez fausse, puisque l'homme n'a qu'un moyen d'expier le mal qu'il a fait, c'est de mieux faire) ouvre toujours la porte à des abus. L'Azazel est presque la seule superstition païenne qui ait forcé la main à Israël. Est-il possible que le peuple qui s'est émacié à force de poursuivre la superstition sous toutes ses formes, ait écrit des pages sur la manière dont ce misérable bouc devait être chassé au désert? Déchéance inévitable, quand une religion se livre aux maîtres des cérémonies et aux sacristains.

Les jeûnes avaient de plus anciennes racines dans la religion d'Israël et des peuples sémitiques en général. On ne fit que les régulariser. On enracina ainsi de plus en plus une des idées fâcheuses du iahvéisme, c'est que Iahvé est jaloux de l'homme et se plaît à lui voir un extérieur humilié.

En fait, une Thora nouvelle à beaucoup d'égards se formait, et, comme la conscience religieuse du peuple exigeait impérieusement que toute institution fût rapportée à Moïse, les nouvelles révélations étaient rattachées comme des supplémens aux révélations plus anciennes du Sinaï. Toutes ces additions n'ont qu'un but, l'organisation sacerdotale de la nation, la constitution d'une autorité théocratique centralisée en Aaron. La dignité de grand-prêtre, inconnue sous l'ancienne royauté davidique, fut créée au profit de la caste aharonide. Cette dignité est héréditaire; le grand-prêtre descend d'Aaron en ligne directe. Une sorte de légitimité fut ainsi créée à côté de celle de la maison de David expirante. La dynastie des grands-prêtres fut constituée en listes officielles, qui viendront jusqu'au siège de Titus. Les dîmes feront la force et la richesse de ce pouvoir nouveau. Israël n'est plus une nation; c'est une communauté ecclésiastique. Jérusalem offrira le premier exemple de la matérialisation d'un pouvoir spirituel. La Rome papale y trouvera un modèle qu'elle saura magistralement imiter.

Il est plus difficile de dire quand s'acheva ce travail de législation sacerdotale que de dire quand il commença. La restauration du culte à Jérusalem en marque le point culminant, mais non la fin. On peut même dire que la révolution qui substitua le pouvoir sacerdotal de Josué, fils de Josadaq, au pouvoir satrapique de Zorobabel, était accomplie, quand les parties les plus importantes du nouveau code furent écrites. Or, cette révolution fut postérieure à l'an 2 de Darius, fils d'Hystaspe. Les parties lévitiques du Pentateuque paraissent donc avoir été rédigées dans les dernières années du VIe siècle avant Jésus-Christ. Les prophètes Aggée et Zacharie paraissent n'en avoir pas eu connaissance. Ceux qui prennent au sérieux les récits du livre dit d'Esdras font descendre la fin du travail jusque vers l'an 450 avant Jésus-Christ. Certes, un demi-siècle n'est pas trop pour l'accomplissement d'une transformation aussi considérable, laquelle dut se faire avec bien des hésitations et des temps d'arrêt. Il semble cependant qu'aucune partie essentielle de la Thora n'est postérieure à l'an 500. L'énergie créatrice était finie en Israël. Le prophétisme était épuisé. La méditation et non la confection de la Thora allait désormais absorber toute l'activité religieuse de la nation. Le second Isaïe, le dernier et le plus inspiré des prophètes, vivait peut-être encore quand un pieux Israélite écrivait ce psaume CXVI, énorme acrostiche en vingt-deux octaves de versets, répondant aux vingt-deux lettres de l'alphabet, où chaque verset contient, en synonymes variés, l'éloge cent soixante-seize fois répété de la loi de Iahvé.

IV.

Même quand la Thora de Iahvé eut absorbé presque toute la conscience religieuse d'Israël, l'unité du livre, tel que nous l'avons, pouvait n'être pas encore bien solidement établie. Les exemplaires étaient extrêmement rares; il n'y en avait pas deux qui fussent identiques. Pour plusieurs, la Thora, c'était le Deutéronome seul. Pour d'autres, c'était le conglomérat datant d'Ézéchias, ayant englobé le Deutéronome. Pour d'autres, c'étaient de petits codes comme le petit Lévitique (1), prétendant résumer les révélations faites à Moïse au Sinaï.

Un système fort répandu, et qui a été exploité dans les sens les plus divers, veut qu'Esdras ait eu une part très considérable dans la rédaction du Pentateuque. Selon les uns, il aurait rétabli, de mé-

(1) Voir ci-dessus, p. 812.

moire, les livres perdus lors du sac de Jérusalem. C'est là une hypothèse enfantine, qui n'a pour origine que l'Apocalypse d'Esdras, écrit apocryphe des dernières années du Ier siècle de notre ère, et pour laquelle, cependant, saint Jérôme et quelques pères de l'église ont eu de singulières complaisances. Selon d'autres, Esdras serait l'auteur des parties sacerdotales qui, dans le Pentateuque actuel, enveloppent et complètent les anciennes parties jéhovistes. Rien de moins vraisemblable que d'attribuer à un scribe sans talent, d'un esprit plat et mesquin, une œuvre aussi considérable. Ce qui est possible, probable même, c'est qu'Esdras ait eu la main dans la rédaction des dernières additions rituelles et lévitiques. Un grand nombre de règles n'étaient pas rédigées, ou l'étaient d'une manière sporadique, comme des lois isolées. La fusion de tout cela en un seul corps de Pandectes semble avoir été postérieure à la restauration du culte. La première restauration de Zorobabel et de Josué, fils de Josadaq, se fit dans des conditions de grande faiblesse littéraire. Le *sofer*, ou scribe, paraît y avoir eu peu de part. La restauration d'Esdras, au contraire, est bien une œuvre de *soferim* ou *mebinim*. Il est vrai que, selon nos idées, celui qui rédige les textes et celui qui les interprète sont des personnes distinctes. Le rôle d'Esdras, faisant de la casuistique et de la tyrannie au nom de la loi, a l'air, au premier coup d'œil, de supposer une loi close et bien établie. Mais il ne faut pas, en pareille matière, procéder par des raisonnemens *a priori*. Autant qu'il est permis d'entrevoir l'état des textes que possédait Esdras, il ne semble pas qu'à l'origine il connût le Pentateuque tel que nous l'avons. Entre l'arrivée d'Esdras comme docteur à Jérusalem, et l'arrivée de Néhémie comme gouverneur, il s'écoula quatorze ans. Esdras, durant ce temps, n'est pas resté oisif. Son activité de *sofer mahir* dut s'exercer. Il est parfaitement admissible que les différentes parties de l'Hexateuque se soient à ce moment agglutinées d'une façon définitive. Le conglomérat formé, selon nous, sous Ézéchias et grossi sous Josias, du Deutéronome, se doubla presque par l'addition d'une foule de lois, écrites à diverses époques, provenant de sources multiples. Les essais théoriques d'Ézéchiel et de son école s'y fondirent. De là, ce fait important que le code sacerdotal et lévitique n'a pas d'unité comme le Deutéronome. Seul, le petit code ézéchiélique (Lévit., XVIII-XXVI) resta comme un caillou roulé, que les mouvemens ultérieurs ne décomposèrent pas.

En ce qui concerne les lois, l'œuvre d'insertion et de compilation était facile, vu le peu de souci qu'on avait alors d'un ordre méthodique. En ce qui concerne les faits de la vie de Moïse, l'opération fut plus délicate. On dut procéder, pour les fusions nou-

velles, comme déjà, sous Ézéchias, on avait procédé pour la fusion des deux textes jéhoviste et élohiste. Le cas le plus remarquable est celui de la fusion de l'ancien récit sur la révolte de Datan et d'Abiram avec le récit sur la révolte de Coré, qui ne se trouvait que dans les nouvelles Vies de Moïse. Rien n'égale la grossièreté avec laquelle se fit l'opération. Pour l'épisode de Balaam et celui des filles de Selothad, au contraire, on procéda par juxtaposition, au risque d'obtenir ainsi un texte contradictoire ou redondant.

Si Esdras est vraiment l'auteur de ce dernier travail de compilation et d'arrangement, c'est à lui qu'il faudrait attribuer ces scolies, ces gloses nombreuses, d'abord écrites à la marge, puis insérées dans le texte, qui se retrouvent jusque dans les parties les plus anciennes de l'Hexateuque. Ces additions purent aller jusqu'à ajouter des paragraphes entiers, explicatifs ou apologétiques. Souvent, à la marge, on transcrivit quelques textes, en guise de simples rapprochemens. Ces textes furent copiés plus tard à l'endroit où ils semblaient se rapporter, ce qui fit d'étranges répétitions, et, comme les réclames ou signes de renvoi étaient très vagues, ces répétitions se produisirent souvent d'une façon impossible à expliquer.

Laissant de côté la personnalité d'Esdras, sur laquelle nous n'avons que des données insuffisantes, il paraît très plausible de placer l'arrangement définitif de l'Hexateuque, tel que nous l'avons, vers l'an 450. On s'habitua, sans doute, à transcrire après l'Hexateuque le livre des Juges et les livres dits de Samuel, tels qu'ils avaient été arrêtés vers le temps d'Ézéchias et interpolés sous Josias. Les livres des Rois étaient mis à la suite, avec ces coups de ciseaux dont le compilateur prend soin de nous avertir et qui ne font que redoubler nos regrets. Le *Corpus* historique, allant de la création du monde à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui remplit la première moitié des Bibles hébraïques, paraît ainsi avoir été clos vers le milieu du ve siècle avant Jésus-Christ.

V.

Que l'unification de tous ces codes ait été l'œuvre d'Esdras, ou qu'elle ait eu lieu un peu avant lui, Esdras paraît bien avoir été le promulgateur de cette loi qui désormais sera le centre unique de la vie d'Israël. Un récit plein d'intérêt à cet égard nous a été conservé. Il n'a pas une plus grande valeur historique que toutes les relations qui nous restent de ce temps ; il paraît cependant bien représenter dans ses lignes générales un événement qui, sous une forme ou sous une autre, dut se passer et laisser une profonde trace.

Les grandes panégyries à effet, les missions dans le genre que depuis les jésuites imitèrent, terminées par une scène d'apparat, des sacrifices et un pacte solennel, étaient bien dans le goût juif. Une foule d'histoires légendaires qu'on rapportait au temps de Moïse et de Josué portaient les imaginations à se complaire en des scènes de *berith* ou alliances, qu'on supposait avoir été le point de départ d'ères nouvelles dans les relations de Iahvé et de son peuple. Esdras paraît avoir médité un éclat de ce genre. Le septième mois (tisri), répondant à l'équinoxe d'automne, amenait la fête des tentes, où tout Israël passait quelques jours sous des huttes de feuillage, en plein air. Le peu d'étendue du pays occupé par les colons rapatriés rendait facile la concentration de presque toute la nation sur un seul point. Cette circonstance prêtait merveilleusement au grand coup qu'Esdras voulait frapper. En une année qu'on peut supposer par approximation avoir été l'an 450 avant Jésus-Christ, averti sous main par le scribe agitateur, presque tout l'Israël nouveau se trouva réuni à Jérusalem. Le centre de la panégyrie était sur le large espace ouvert qui s'étendait près de la porte de l'enceinte du temple connue sous le nom de porte des Eaux. Comme le rempart n'existait pas, la foule pouvait se répandre aux alentours (vers le seraï actuel).

Devant la foule assemblée, Esdras parut, tenant le volume de la *Thora*. Tous les doutes de la science seraient levés, les problèmes les plus importans de la critique seraient résolus, si nous pouvions voir le volume qu'il tenait et en examiner la composition. A défaut de ce miracle, contentons-nous de traduire le récit que contenait l'ancienne Vie d'Esdras.

Ezra le prêtre apporta donc la *Thora* en présence de l'assemblée, composée d'hommes, de femmes et de tous ceux qui étaient capables de comprendre, le premier jour du septième mois. Et il en fit la lecture, devant la place qui est en face de la porte des Eaux, depuis le lever du jour jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes et de ceux qui étaient capables de comprendre, et les oreilles de tout le peuple étaient tendues vers le livre de *la Thora*. Et Esdras le sofer se tenait sur l'estrade de bois, qu'on avait dressée pour la circonstance, et se tenaient à côté de lui : Mattitiah, Séma, Anaïah, Ouriah, Helqiah, Maaseyah, à sa droite, et à sa gauche : Pedaïah, Misael, Malkiah, Hasum, Hasbaddana, Zakariah, Mesullam. Et Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple (car il était élevé au-dessus de tout le peuple), et, quand il l'ouvrit, tout le peuple était debout. Et Esdras bénit Iahvé, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : *Amen! Amen!* en levant les mains; et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Iahvé, la face

contre terre. Et Iésona, Bani, Sérébiah, Iamin, Akkoub, Sabbetaï, Hodiah, Maaseyah, Kélita, Azariah, Jozabad, Hanan, Pelaïah et les lévites expliquaient la *Thora* au peuple debout. Ils lisaient dans le livre de la *Thora* de Dieu distinctement, de manière à être compris; puis ils expliquaient ce qu'ils avaient lu.

Les Israélites assemblés fondent en larmes, Esdras et les lévites les consolent et les engagent à se réjouir. Le lendemain, on cherche à bien comprendre ce qu'Esdras a lu la veille. On étudie la *Thora* qu'il a lue, comme un texte nouveau et inconnu jusque-là. On y trouve le détail de la fête des tentes. Les gens s'empressent de s'y conformer, comme à une loi, dictée par Moïse, il est vrai, mais tombée en désuétude depuis un temps immémorial. La fête est célébrée pendant sept jours, dans des gourbis dressés sur le toit des maisons, dans les cours, dans les parvis du temple, sur la place de la porte des Eaux, et sur la place de la porte d'Éphraïm. Chaque jour, on faisait une lecture de la *Thora*. Le huitième jour, il y eut une assemblée solennelle.

Toutes les fêtes servaient ainsi à Esdras d'occasion pour des espèces de missions, de retraites, d'exercices de piété, destinés à raviver le zèle de la Loi, telle que l'entendait la piété du temps et avec ses additions successives. La lecture de la Loi faisait partie de toutes ces fêtes. On s'y préparait en se séparant des étrangers, par le jeûne et les habits de deuil, par l'humiliation, les Psaumes de la pénitence, la confession des péchés et de ceux des pères. Les lévites avaient une estrade et jouaient dans ces manifestations piétistes un rôle important.

On peut dire que c'est à partir d'Esdras que la *Thora* existe comme un livre bien déterminé. On croit remarquer que des additions y ont été faites encore postérieurement; mais l'Hexateuque, dès lors, était fixé dans ses parties essentielles, et les copies qui s'en firent dès lors furent très peu différentes les unes des autres. L'écriture commençait à être bien plus répandue qu'auparavant. La lecture publique est encore seule en usage du temps d'Esdras. La lecture privée allait commencer. Le séfer cesse d'être un document que l'on consulte au besoin, pour devenir le livre que l'on copie à plusieurs exemplaires tous semblables. La même révolution s'opérait à peu près vers le même temps en Grèce. Hérodote marque bien le passage du livre réservé pour les lectures en plein air au livre destiné à la lecture domestique.

Une telle révolution coïncide presque toujours avec le moment où les matériaux à écrire deviennent communs et à bon marché. En Grèce, comme dans tout l'Orient, le papyrus préparé d'Égypte

se répandait à profusion. Le livre philosophique, qui, dans les pays grecs, avait consisté jusque-là en poèmes de cinq ou six cents vers, pesés mot par mot, qu'on écrivait sur des tablettes et qu'on déposait dans un temple, va bientôt devenir un charmant bavardage. Dès que le papier n'est plus cher, on se met à écrire comme on parle; les Dialogues de Platon remplacent les énigmes obscures d'Héraclite. En Israël, c'est vers la même époque que les livres se répandent; beaucoup de gens savent lire, ont des exemplaires de la Loi, en font leur méditation habituelle. On taille le livre en sections pour les lectures publiques; la Bible existe, dans le sens complet du mot. Elle se borne d'abord à l'Hexateuque; bientôt le volume des Prophètes viendra s'y joindre et offrira à la piété un nouvel et puissant aliment.

On est quelquefois porté à s'étonner que la rédaction de la Thora n'ait pas eu un échelon de plus, et que la direction exclusive qui entraînait, à cette époque, le peuple juif vers la constitution d'une loi religieuse, n'ait pas été jusqu'à briser le cadre historique et à constituer un code unique, classé d'une manière méthodique et débarrassé des contradictions les plus choquantes. La tentation devait être d'autant plus forte que, pendant quelques années du moins, le Deutéronome avait été cela, je veux dire une Thora dégagée, prétendant à remplacer les anciens textes discordans. La bonne foi extrême avec laquelle les scribes israélites traitèrent toujours ces vieilles écritures l'emporta. On garda le désordre et les contradictions. Ce n'est qu'au IIe siècle de notre ère qu'on voit poindre un classement méthodique qui se fixe dans les *titres* de la Mischna. Pour trouver des exposés tout à fait systématiques, il faut descendre jusqu'à Saadia et Moïse Maimonide, au moyen âge. En fait de lois, comme en fait de dogmes, Israël ne voulut jamais substituer des résumés scolastiques aux anciens textes. Il évita ainsi les inconvéniens d'une autorité théologique centrale, comme fut celle de l'église; mais les disputes casuistiques n'en devinrent que plus vives : elles furent, durant des siècles, la plaie d'Israël.

Les premiers fondateurs du christianisme sauront s'y soustraire et reprendront la tradition vraiment féconde d'Israël, celle de l'esprit prophétique. Le christianisme, c'est le second Isaïe, ressuscitant à six cents ans d'intervalle et réagissant contre une routine séculaire. La routine ne fut pas vaincue, cependant. Le fanatisme de la Thora survécut aux attaques de Jésus et de saint Paul. Le Talmud naquit de la Thora, la remplaça en quelque sorte et devint la loi du judaïsme, qui, à travers le moyen âge, est venu jusqu'à nos jours. Le deutéronomiste a triomphé : sa loi est devenue l'absolue règle de vie d'Israël. Israël l'aura devant les yeux comme une plaque

hypnotique. Demandez au docteur orthodoxe à quelle heure il convient d'étudier la science grecque, il ne trouvera de disponible que l'heure qui n'est ni le jour ni la nuit; « car il est écrit de la Loi : Tu l'étudieras jour et nuit. »

En somme, ce n'est pas la Thora qui a transformé le monde. L'école d'Esdras et celle de Rabbi-Aquiba n'auraient réussi à former qu'une secte fermée, intolérante, insociable. Ce qui a transformé le monde, ce qui a fondé la religion universelle, c'est l'idéalisme des prophètes, c'est l'affirmation d'un avenir de justice pour l'humanité, c'est l'idée d'un culte sans sacrifice, réduit aux hymnes et aux sentimens intérieurs. Voilà la doctrine, sortie des prophètes, qui, relevée par les esséniens, les thérapeutes et les chrétiens, a fait dans le monde la plus extraordinaire des révolutions religieuses. Le Livre de l'Alliance et surtout le Décalogue, expression première de ce vieil esprit prophétique, le Deutéronome, en tant qu'il est l'écho de plus anciens livres, eurent dans cette révolution un rôle de premier ordre. Quant à la partie lévitique, le christianisme l'abrogea et eut raison de l'abroger. Ce code de prêtres ne reprit toute son importance que quand l'église, elle-même vieillie et cléricalisée, devint, par des chutes successives, un corps lévitique assez analogue à celui pour lequel le code sacerdotal avait été fait vers la fin du VIe siècle avant Jésus-Christ.

Le judaïsme, par sa séquestration à la fois volontaire et imposée, se développa surtout dans le sens du code lévitique et sacerdotal. Les parties les plus modernes de la Thora, d'une bien moins haute portée morale que le Livre de l'Alliance, le Décalogue, le Deutéronome, eurent, en un sens, plus d'importance que les premières. Elles devinrent la chaîne qu'Israël n'a jamais pu rompre, qu'au contraire il chercha toujours à rendre plus lourde. Une casuistique effrénée absorba la meilleure partie des forces de la race. Mais la source vive de ces forces était inépuisable; pendant que les continuateurs de l'école de Iabné écrivaient leurs subtilités, le christianisme, fils légitime du judaïsme, conquérait le monde; la Bible devenait le livre universel, et, après tout, quand une nation a fait la Bible, on peut lui pardonner d'avoir fait le Talmud.

ERNEST RENAN.

LES
LIVRES RUSSES
EN FRANCE

Publications de 1886. — I. Tolstoï : *Souvenirs*, traduction d'Arvède Barine; *les Cosaques*, chez Hachette. *Katia*, traduction de M. d'Hauterive; *les Deux Générations*, *A la recherche du bonheur*, *Mes Mémoires*, *la Mort*, traductions de M. Halpérine, chez Perrin; *Dernières Nouvelles*, traduction de Mme E. Tsakny, à la Nouvelle Librairie parisienne. — II. Dostoïevsky : *Souvenirs de la maison des morts*, traduction de M. Neyroud; *les Possédés*, 2 vol., traduction de M. Derély; *Krotkaïa*, *l'Esprit souterrain*, traductions de MM. Halpérine et Morice, chez Plon. — III. Tourguénef: *un Bulgare*, traduction de M. Halpérine, chez Hetzel. — IV. Pisemsky : *Mille Ames*, 2 vol.; *les Faiseurs*, traductions de M. Derély. — V. Gontcharof : *Marc le Nihiliste*, adaptation de M. Gothi. — VI. Krestovsky : *Madame Ridnief*, traduction de M. Derély, chez Plon. — VII. L. Sichler : *Histoire de la littérature russe*, chez Dupret.

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.
Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche...
Il neigeait, il neigeait toujours.

Oui, c'est comme dans *les Châtimens:* ce qu'ils appellent là-bas le *métel*, le tourbillon qui ensevelit en un instant la terre sous les neiges amoncelées, qui égare l'homme dans un pays chimérique, créé par un caprice de la fée blanche. Voici qu'un vent du nord a chassé

le tourbillon de notre côté. Ils arrivent en lignes compactes, profondes. C'est la revanche de 1812. Ils ne brûleront point Paris, nous n'avons pas besoin qu'on nous aide pour cette besogne. Ils le noieront sous l'encre d'imprimerie. Tout l'été, ils ont pullulé subrepticement; il en est sorti de toutes les presses. Je reviens de Russie, et je la retrouve sur ma table, l'encombrante amie, détaillée en in-18 tout bourrés de sa « moelle substantifique. » Je cherche un volume de Voltaire, il a disparu sous une pile de Tolstoï; mon Racine, il est effondré sous les Dostoïevsky. Que faire? Il faut tâcher de s'orienter dans ce désordre. L'année s'en va, ou plutôt s'en retourne là où l'on remet à neuf les vieilles années; car ce sont toujours les mêmes qui resservent, si j'en juge par les redites de l'histoire. C'est l'heure des bilans; faisons celui de ce nouveau bureau de change, où l'on travaille avec tant de zèle, un peu trop peut-être, à la traduction des livres russes. Je voudrais vérifier le titre des pièces qu'on refrappe à notre usage et dire ensuite une petite inquiétude qui m'est venue.

I.

Tolstoï garde toujours le premier rang dans la faveur publique. C'est justice. On trouve chez d'autres plus de passion, plus d'exotisme et de surprises; il a pour lui plus de large humanité, et, ce qui ne passera jamais, la vérité dite simplement. A quelques bribes près, toute l'œuvre du romancier est aujourd'hui traduite; on aborde celle du réformateur religieux et social. Les volumes qu'on vient de nous donner contiennent des emprunts faits à l'une et à l'autre; il en résulte un peu de confusion pour le lecteur qui voudrait suivre la curieuse spirale décrite par la pensée de Tolstoï; quelques dates, quelques mots d'avertissement n'eussent pas été inutiles pour classer ces ouvrages à leur plan respectif. Parmi ceux de la première époque, il faut citer tout d'abord *les Cosaques* et les *Tableaux du siège de Sébastopol*; je n'ai pas à y revenir ici; puis l'autobiographie à peine déguisée : *Enfance*, *Adolescence*, *Jeunesse*. Je reçois, à deux jours d'intervalle, deux traductions de ce livre sous des titres différens : *Mes Mémoires*, — *Souvenirs*. De même pour *la Mort d'Ivan Ilytch* dont je parlerai plus loin; écrit par l'auteur au mois de mars de cette année, ce récit est déjà traduit en double à Paris. Juste ciel! c'est une course. Pour ce qui est des *Souvenirs*, je voudrais tenir la balance égale entre la version de M. Halpérine et celle d'Arvède Barine; on m'objectera qu'alors il

n'eût pas fallu nommer ce dernier en un lieu où l'audience de nos lecteurs lui est acquise à tant de titres.

Elle est un peu fatigante à lire, cette micrographie acharnée; l'homme retourne se chercher dans l'enfant, il dissèque sans pitié le petit être pour surprendre en lui les premiers linéamens de ses défauts et de ses passions. Et pourtant le livre nous retient, parce que chacun y retrouve des parties de soi, chacun se reconnaît dans ces chagrins bêtes et cuisans que son imagination d'adolescent a forgés avec des riens. Ce livre donne la clé de l'intelligence de Tolstoï; toute son œuvre ultérieure est en germe dans les *Souvenirs*. Vous y verrez déjà quel est le grand ressort de la comédie humaine, telle que le romancier la comprend : la vanité, et plus particulièrement la préoccupation de l'effet qu'on produit. Prenez tous les personnages de *Guerre et Paix*, le héros des *Cosaques*, ceux du *Siége de Sébastopol*; ce que l'analyste discerne avant tout au fond de leurs âmes, dans les momens les plus passionnés ou les plus tragiques, c'est l'inquiétude du jugement d'autrui, le désir de paraître d'une façon avantageuse. Voilà le mobile des meilleures comme des pires actions, pour ce La Rochefoucauld russe. S'il y rapporte toute la vie avec tant de certitude, c'est qu'il l'a discerné dans sa propre conscience, ce mobile, dès les premières heures de l'enfance; avec une sincérité parfaite, il nous le montre à l'origine de tous ses raisonnemens, de tous ses actes. Et si Tolstoï célèbre avec tant de joie son entrée dans la lumière, depuis qu'il a enfin trouvé une explication rationnelle de la vie, c'est qu'il croit avoir étouffé cet ennemi. Mais depuis ce moment, et pour la première fois, notre analyste manque de clairvoyance; bien loin qu'il ait triomphé de son démon intérieur, le démon l'a aveuglé en se faisant invisible pour lui et bien plus visible pour les autres.

Ceci nous ramène à l'autre obsession de Tolstoï; si vous lisez avec attention les *Souvenirs*, vous y trouverez le lien caché de ses deux idées maîtresses. Tout enfant, il est déjà sollicité vers l'homme du peuple, vers le simple d'esprit; il lui donne la préférence sur les gens cultivés au milieu desquels il vit. Pourquoi? Parce que, dans le monde de ses pareils, il a découvert, à la racine de toutes les pensées, cette préoccupation vaniteuse de l'effet à produire; il a reçu d'eux la contagion qu'il subit et qu'il déteste le plus. Quiconque en sera exempt lui paraîtra digne d'envie et d'admiration. Or ce sentiment n'a pas de prise sur le bas peuple russe; tandis que chez d'autres, surtout dans les races méridionales, l'esprit est naturellement vantard et théâtral, le moujik agit d'instinct en bien ou en mal, comme s'il était seul dans l'univers; il ne lui viendra jamais à l'idée de tourner les yeux sur lui-même pour voir quelle

figure a son action. Tolstoï, qui ne fait pas autre chose à chaque minute, s'éprend de cette simplicité; il prête à la créature naïve toutes les qualités qu'il cherche vainement en lui-même et dans sa société habituelle. Plus il vit, plus il se méprise et méprise cette société; et, par réaction, plus il exalte la portion d'humanité qui lui paraît meilleure, étant moins connue de lui. Car, ne vous y trompez pas, dans ce réaliste accompli il y a un grand idéaliste. Il déjoue notre vigilance par un tour de prestidigitation ; nous n'apercevons pas tout d'abord l'idéaliste, parce qu'il renverse l'idéal; il le met en bas, là où nous n'avons pas l'habitude de le chercher. Ses livres font penser aux marines qu'on ébauche dans les ateliers, en manière de plaisanterie, avec deux touches de bleu : une pour la mer, une pour le ciel ; on retourne le tableau sens dessus dessous, et ce qui était la mer devient le ciel, seulement il est d'un bleu plus triste que le premier. Je ne suis pas fâché d'aller une bonne fois jusqu'au fond du secret de Tolstoï et d'y vérifier l'axiome que je rencontre au bout de chaque enquête littéraire : quel que soit son déguisement, tout grand écrivain qui s'empare des hommes est nécessairement un idéaliste.

C'est encore du Tolstoï d'autrefois, le très simple récit qu'on a baptisé du nom de *Katia;* on eût mieux fait de lui laisser le titre imaginé par l'auteur pour résumer sa pensée : *Bonheur de famille.* Ce récit a été très goûté chez nous. Le début est un peu gris, mais les trente dernières pages rachètent tout. Sur la terrasse du jardin, par une de ces tièdes pluies de printemps qui remuent la vie dans la terre et dans les cœurs, le mari et la femme s'interrogent sur la nuance de leurs sentimens ; un enfant joue entre eux deux ; ils constatent que leur bonheur est entier, mais mûri, des fruits au lieu de fleurs ; et la femme, plus jeune, pense encore au parfum de ce qui ne refleurira pas. Tout au fond de ce bonheur présent, fixé pour jamais, on sent une larme furtive où tremble le mirage de l'autre bonheur, celui qui n'avait pas de fond. En écrivant *Katia,* il semble que Tolstoï ait dérobé à Tourguénef quelques perles dans les eaux mélancoliques où ce dernier puisait sans rival ; il lui a pris sa note voilée et pénétrante; on dirait d'un motif de Chopin rencontré dans une symphonie de Beethoven. — En un autre genre, *les Deux Générations* rappellent la donnée première de *Pères et Fils.* C'est une légère esquisse des mœurs de la jeunesse russe à deux époques, très rapprochées dans le temps, très éloignées par la rapidité avec laquelle la Russie marche vers un nouvel état social. Ces études fragmentaires n'ajouteront pas beaucoup à la gloire de l'écrivain ; il n'y faut voir, je crois, que des matériaux préparés pour servir à ses grands romans.

Avec les autres publications, nous passons au Tolstoï de la dernière période, celle de l'apostolat. Le volume intitulé : *A la recherche du bonheur*, contient quelques-unes de ces petites paraboles que le réformateur écrit pour les paysans. Ce sont des contes moraux; ils ne ressemblent guère à ceux de Marmontel. La morale n'en est pas toujours très claire, les paysans russes seront bien subtils s'ils la découvrent du premier coup; par exemple, dans *les Trois Vieillards de la Mer-Blanche*, où la conclusion a une saveur si marquée d'ascétisme hindou. Cette légende est d'ailleurs une de celles où Tolstoï a mis le plus de couleur; je regrette que le traducteur ne l'ait pas comprise dans son choix. J'y trouve, en revanche, le plus célèbre et le plus touchant de ces petits récits : *De quoi vivent les hommes*. Mais la prédication populaire change de physionomie en passant dans notre langue; c'est une transposition impossible. Et puis, ces alimens spirituels, préparés pour des âmes primitives, sont-ils bien à notre usage? Je crains qu'ils s'adressent aux seuls lettrés, curieux d'étudier des pastiches habiles, où l'auteur a fondu les vieux fabliaux russes et le style biblique. On me vante l'admirable simplicité de cette littérature du village. Il y aurait beaucoup à dire. M'est avis que, si la critique prenait ses bonnes lunettes, elle trouverait plus de vraie simplicité dans les grandes scènes des romans où l'écrivain parle pour tous les hommes, sans se mettre à la portée d'un auditoire enfantin.

J'ai hâte d'arriver à la dernière et plus retentissante production de Tolstoï, *la Mort d'Ivan Ilytch*. Je viens de constater en Russie l'enthousiasme sans réserve qu'elle excite dans le public; je retrouve en France l'écho de ces applaudissemens. A Pétersbourg et à Paris, on répète en chœur que le lion n'a jamais mieux rugi. Sans doute, l'œuvre porte sa griffe, le talent éclate en maint endroit, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'il est impossible d'oublier cette lecture. Mais est-ce bien toujours le même talent qui tenait un compte si juste des divers aspects de la vie, qui faisait la somme exacte des sentimens humains, en balançant les bons et les mauvais? Il me semble que cette fois, la nécessité de pousser sa thèse comme un sermonnaire a dérangé l'admirable équilibre de l'artiste. « L'histoire d'Ivan Ilytch, nous dit son biographe, est la plus simple, la plus ordinaire, et la plus horrible histoire. » En effet, le pessimisme de l'auteur s'en est donné à cœur-joie, si l'on peut allier ces mots. — Ivan Ilytch est un substitut de province; le portrait est dessiné, m'a-t-on dit en Russie, d'après un modèle très réel, très connu; mais il faut bien maintenir ce principe qu'en littérature la ressemblance avec tel ou tel modèle n'ajoute rien à la valeur d'un type général. Ce magistrat

suit sa carrière comme tous les autres, avec les mêmes petites préoccupations à ras de terre ; il plaide, ni bien ni mal ; il se marie, ni bien ni mal ; il obtient l'avancement qu'il convoitait ; on nous le présente, à ce moment, tout occupé à installer sa nouvelle maison avec un luxe bourgeois. Comme il suspend ses tableaux, il tombe d'une échelle et se lèse quelque organe intérieur ; une légère douleur l'en avertit, elle grandit insensiblement ; les médecins qui le traitent n'y voient goutte. Tolstoï n'est jamais tendre pour les médecins. Ivan Ilytch dépérit, son caractère s'aigrit, il devient insupportable à son entourage ; sa femme et sa fille vont au bal au lieu de le soigner. Seul le moujik de la cuisine, — toujours le moujik, — procure à son maître un peu d'assistance physique et morale, au lecteur le soulagement de voir enfin une figure qui n'est ni odieuse ni ridicule. L'agonie commence, très longue, très douloureuse ; Tolstoï, qui sonde les reins tout autant que le cœur de son malade, ne nous fait grâce d'aucun détail répugnant, d'aucun hoquet ; et nous sommes un peu comme ces dames, qui attendent avec impatience d'être délivrées du moribond. Il nous tourmente longtemps encore ; le romancier a rigoureusement vidé ce cerveau de toute pensée consolante, pour ne lui laisser que des affres morales et des sensations physiques. Ivan Ilytch expire. A cette minute, il voit enfin de la clarté et ressent un grand contentement. « C'est fini de la mort ! » murmure-t-il. Est-ce une illumination de l'esprit ou la détente du corps ? L'idée de l'auteur reste fort obscure. Autant que je puis comprendre, il n'y a dans ce soupir d'allégement que l'aise de la machine animale, qui se dissout avec la conscience qu'elle a cessé de souffrir.

Pour qui connaît la disposition de Tolstoï et l'ensemble de ses écrits, l'intention est évidente ; l'histoire d'Ivan Ilytch doit nous épouvanter en nous montrant combien sont affreuses la vie et la mort d'un homme dépourvu de tout idéal moral ou religieux. Mais l'écrivain ne risque-t-il pas de manquer son but en se restreignant à la pure esthétique naturaliste ? On sait quel est le grand écueil du réalisme poussé à bout ; là même où il veut être sérieux, ses photographies trop ressemblantes et trop minutieuses frisent fatalement la caricature ; il refait avec plus de solennité les charges d'Henri Monnier. Voyez, dans *la Mort d'Ivan Ilytch,* les consultations médicales, la description de l'appartement, l'entrée des magistrats dans la chambre du défunt, presque toutes les scènes épisodiques ; elles appellent invinciblement le sourire au coin des lèvres. C'est moins sensible pour le lecteur français, qui n'est pas frappé par la justesse typique de mille petits détails ; mais quand on lit le livre à haute voix en Russie, on est sûr de voir courir dans

l'auditoire, à certains passages, ce sourire amusé. C'est drôle, il n'y a pas d'autre mot; or l'intention de Tolstoï n'était certes pas d'être drôle. En revanche, la description de l'agonie nous laisse de l'horreur et un peu de dégoût, le sentiment qui nous fait nous détourner des dernières convulsions d'une bête mourante.

Pour mettre cette nouvelle étude à sa vraie place, qui n'est pas la première, il la faut comparer aux autres créations de Tolstoï sur le même thème. M. Halpérine a devancé ma pensée; à la suite de sa traduction, il a groupé dans le volume quelques épisodes similaires des anciens romans, la mort du frère de Lévine dans *Anna Karénine*, celle du prince André dans *Guerre et Paix*, celle de Michaïlof à Sébastopol, enfin *les Trois Morts;* ce dernier récit est peut-être celui qui éclaire le mieux les conceptions philosophiques de l'écrivain, et c'est l'un de ses morceaux les plus remarquables; on l'a lu ici et sans doute oublié, car à l'époque où il parut, Tolstoï n'était pas encore à la mode (1). Mais je ne veux faire porter la comparaison que sur la mort de Nicolas Lévine; je tiens ce chapitre d'*Anna Karénine* pour un des chefs-d'œuvre du genre dramatique dans le roman. La mort d'Ivan Ilytch n'est que la répétition du même tableau. Ce Lévine est un misérable, il finit dans des circonstances à peu près identiques, aussi étranger qu'Ivan Ilytch à toute croyance. D'où vient donc la différence d'impression pour le lecteur? Pourquoi n'est-il pas un instant tenté de sourire dans le premier cas? Pourquoi la qualité de l'épouvante, si je puis dire, est-elle si supérieure? Comment, sans presque faire d'allusion aux problèmes que soulève la mort, l'auteur nous force-t-il d'entrevoir derrière ce mourant, subitement grandi de cent coudées, tout un abîme d'ombre mystérieuse, tout le possible de l'inconnu? La différence tient à des nuances si subtiles qu'il faut renoncer à les énumérer; mais je ne doute pas qu'elles ne frappent tous ceux qui auront la curiosité de lire les deux textes, et qu'elles ne déterminent leur préférence en faveur du premier. On peut expliquer en partie sa supériorité par une raison purement littéraire. Dans *la Mort d'Ivan Ilytch*, l'auteur se substitue à ce qui va être un cadavre, il nous décrit sans intermédiaire les sensations du sujet, il les suit jusqu'au dernier râle; et comme nous sommes en plein réalisme documentaire, nous avons quelque peine à accepter cette fiction; quand vient le moment qu'aucun guillotiné n'a jamais raconté, nous refusons notre créance au médecin qui décide gravement que ce patient souffre encore, ne souffre plus... Au contraire, quand Lévine expire, une tierce personne, son frère, établit la communication entre lui et nous; nous perce-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1882.

vons les sentimens du mourant dans l'esprit d'un autre acteur du drame, d'un homme qui pense et tremble avec lui, qui suppose enfin, à l'heure où l'on ne peut plus que supposer. L'intensité de l'émotion, que je ne retrouve pas au même degré cette fois, justifie une des règles les plus certaines de l'art dramatique : le spectacle des choses, celui même de l'âme humaine, prennent pour nous une valeur de représentation plus tragique, quand nous les voyons réfléchis dans le miroir d'une autre âme, qui les agrandit involontairement.

En voilà assez, n'est-ce pas? Je viens de relire toutes ces morts de Tolstoï; désireux de comparer ce que nous pouvons leur opposer dans notre littérature, j'ai relu la mort du poitrinaire, dans *Bel-Ami*, et des pages analogues de M. Zola. L'inspiration première diffère, je la sens plus haute chez Tolstoï, mais les moyens se ressemblent, la vue finale est la même, aussi désolée, aussi obstinément rivée sur ce cadavre qui les fascine tous. On croit voir les élèves du docteur Tulp, dans *la Leçon d'anatomie*, penchés sur ce corps exsangue qui tire à lui toute la lumière et toute la pensée du tableau de Rembrandt. Seigneur! quel vent de cimetière souffle donc sur notre fin de siècle? On devait être plus rassuré à la veille de l'an mille. Si nos neveux lisent ces récits d'agonies, — et ils les liront s'ils lisent quelque chose de nous, car c'est là que nous avons mis le plus vigoureux, le plus personnel de notre art, — ils se féliciteront de n'avoir pas vécu dans ce temps-ci, nos neveux! Ils se demanderont quel poids d'angoisse a oppressé la conscience de nos écrivains, et pourquoi cela sentait la mort d'un bout à l'autre de l'Europe. Pourtant, le monde est le même. Je relève les yeux sur lui, en quittant mes lugubres compagnons de nuit. L'aube est claire, le rouge soleil de décembre monte dans l'air pur, à travers les branches défeuillées. A tous les coins de la ville, des timbres, des cloches sonnent allègrement la première heure du jour nouveau, avec l'accent de clairons qui appellent une troupe à la bataille; et la journée se met en branle, active et vaillante elle paraît bien résolue, la brave petite journée, à faire comme les sœurs mortes son œuvre de vie, durant le moment qu'elle passe dans l'éternité. Son bruit qui s'éveille redit aux artistes, à ceux qui nourrissent notre imagination et notre pensée, la dernière parole d'un autre Russe, du poète Tutchef, qui expira en disant aux siens : « Faites de la vie! faites de la vie! »

II.

Des chats! des chats! Des chats avec des âmes vertueuses et philosophiques, emprisonnées par quelque magicien dans les nerfs

vicieux de ces étranges bêtes. Tels nous apparaissent, dans ces nouveaux romans, tous les personnages de Dostoïevsky. Pour arriver à les comprendre, pour se représenter matériellement leurs conversations, leurs attitudes, leurs regards, leurs colères et leurs amours, il faut observer sur un toit la vie électrique de la gent féline; allures d'ombres, approches sournoises, fuites sans motifs, caresses cauteleuses, rêveries et paresses inquiétantes de l'animal toujours ramassé pour bondir. Ainsi se comportent, dans les chambres d'étudians, de conspirateurs et de filles où nous introduit Dostoïevsky, ces démoniaques réunis pour s'entr'aimer ou s'entre-haïr, sans qu'on puisse savoir au juste lequel des deux sentimens les martyrise; d'habitude tous deux en même temps. *Krotkaïa*, *l'Esprit souterrain*, *les Possédés* nous ramènent dans ce monde auquel *Crime et Châtiment* nous avait apprivoisés. On y est toujours éperdu de tendresse et de pitié pour ses semblables, avec un besoin instinctif de leur tirer du sang, de les faire souffrir dans leur propre intérêt. On y dépense plus de vertu et de sensibilité que dans tous les romans du XVIIIe siècle, on y commet plus de crimes et de plus odieux que dans tout le répertoire de l'Ambigu; mais tandis qu'à l'Ambigu les bons et les méchans se font symétriquement vis-à-vis du côté cour et du côté jardin, ici crimes et vertus logent de compagnie dans les mêmes cœurs. C'est une exagération d'un autre genre; elle est plus près de la vérité. Ai-je besoin d'ajouter qu'il y a au moins un épileptique dans chacun de ces récits, et que l'auteur fait de lui son héros de prédilection? Pourtant, à quelques exceptions près, ce n'est point de la littérature fantastique: le fou n'est pas fantastique, au sens exact du mot, il est tragique et très réel; or la plupart de ces gens passeraient pour fous en Occident, ils sont en train de le devenir même en Russie. Personne n'est aussi logique qu'un fou, on le voit bien aux discours que tiennent ceux de Dostoïevsky, à leur application sur une idée; mais il est logique dans une seule direction et jusqu'au bout. Le sens commun ne serait-il en dernière analyse que de l'illogisme pratique?

Quand le romancier veut s'essayer dans le fantastique à la manière d'Edgar Poë, comme il le fit en écrivant *l'Esprit souterrain*, il est inférieur à lui-même. Les êtres impalpables qui passent dans cette sarabande hallucinée ne touchent pas terre; avec l'attention la plus patiente, on ne parvient pas à démêler leurs rapports, leurs sentimens; tant les indications du metteur en scène sont brouillées, convulsives, bornées parfois à quelques cris hystériques. Le seconde partie est illisible. O les cinquante pages du monologue métaphysique d'Ordinof! Voilà de ces sacrifices au devoir

professionnel qui vous seront comptés! Je défie le plus déterminé « symboliste, » — si on ne le regarde pas tandis qu'il lit, — de soutenir jusqu'au bout cette gageure. On s'égaiera en revanche au sermon que ce même Ordinof s'avise de faire à Lisa, dans une chaire singulièrement choisie et en des circonstances que je ne saurais rapporter. C'est là l'ébauche maladroite de la situation qui fournira plus tard à Dostoïevsky un de ses meilleurs tableaux, les amours de Sonia et de Raskolnikof.

La petite nouvelle intitulée : *Krotkaïa*, est un morceau achevé; je ne puis trop la recommander à ceux qui n'auraient pas le courage d'affronter les grandes compositions du romancier; elle donne une idée complète de son talent. Ici nous rentrons dans le monde réel, sinon dans le monde ordinaire. Cet usurier qui fait l'usure pour se dégrader en punition d'une faute, qui épouse une pauvre orpheline à la fois par bonté d'âme et par besoin d'avoir quelqu'un à tyranniser, la lutte sourde, féroce, de ces deux êtres entre lesquels il y a de l'amour, leurs malentendus nés d'un orgueil diabolique, enfin la soudaine explosion du cœur quand il est trop tard, — tout cela est très humain, surtout très russe; vérité d'exception, vérité néanmoins. Voilà du bon Dostoïevsky, j'entends de celui qui vous gâte toute une nuit et qu'on admire en le maudissant. Et ce même homme qui nous tenaille avec des pinces rougies rencontre des idées d'une grâce infinie, des petites fleurs qui embaument son hôpital; par exemple, quand il nous montre Krotkaïa déjà bien malade et s'oubliant à chanter... « Ce n'est pas que la chanson fût trop triste, c'était une romance quelconque, mais il y avait dans sa voix quelque chose de brisé; on eût dit qu'elle ne pouvait surmonter ce qui l'empêchait de sortir, *on eût dit que c'était la chanson qui était malade.* » Pour rendre à chacun son dû, il n'est pas inutile d'ajouter que cette nouvelle fut écrite en 1847; on n'avait pas encore inventé la grande névrose, et Dostoïevsky était bien seul dans son triste domaine, à ce moment-là.

Les Possédés nous ont déjà occupés; cette œuvre touffue ne se prête guère à l'analyse. Je persiste à penser que l'étranger désireux de se renseigner sur le nihilisme ne trouvera nulle part un document plus instructif. Ce livre n'en donne pas une idée claire, — il faut renoncer aux idées claires quand on aborde de pareils sujets, — mais il nous permet d'entrevoir l'explication philosophique et la représentation vivante d'une tragédie nihiliste. Dans leurs études inspirées par une préoccupation analogue, Tourguénef, Gontcharof et Pissemsky semblent nous présenter des tableaux plus exacts, parce qu'ils sont mieux dessinés et plus conformes aux

règles habituelles de l'optique; mais Dostoïevsky a regardé plus loin, quelques-uns de ses traits confus sont plus révélateurs. Il faut leur faire subir une double élimination; il faut d'abord en retirer ce goût excessif du mélodrame que l'écrivain gardait de ses premières fréquentations chez Eugène Sue et dont il n'a jamais pu se débarrasser entièrement; ensuite il est nécessaire de rabattre l'exagération naturelle à sa pensée, de la baisser de quelques tons. Après cette mise au point, on aura une vue juste du phénomène. On comprendra comment les nihilistes ont puisé leur force dans « l'organisation de l'obéissance, » et de quelle façon ils l'ont organisée. Ce qui prouverait, entre parenthèse, qu'on n'a pas encore trouvé d'autre secret, même dans le camp de l'anarchie, pour produire de grands effets avec de petits moyens. Mais je reviens aux questions d'art. Le livre est horriblement mal composé. On arrive à grand'peine, à travers un fouillis d'incidens et de digressions, aux scènes capitales de l'œuvre; dès qu'on les atteint, on y trouve la puissance du dramaturge égale à la pénétration du psychologue. Et qu'on ne se récrie pas devant l'invraisemblance de certains types, celui de Stavroguine, par exemple, ce mélange d'héroïsme, de perversité, de bizarrerie à froid. Il y a de tout dans le monde. Si l'on écrit jamais l'histoire tout entière, — c'est peu probable, — nous retrouverons Stavroguine dans une sphère bien éloignée du nihilisme, sous les traits d'un personnage historique très réel, qui a tenu l'Europe attentive au bruit de son nom, et qui devait l'étrangeté de sa physionomie à quelques-unes des contradictions du caractère, à quelques-unes des aventures prêtées par le romancier à son héros. — En résumé, après qu'on l'aura étudié dans ces nouveaux livres, Dostoïevsky restera pour nous le talent, le génie si l'on veut, le moins équilibré, le plus original et le plus énigmatique de ce temps; il faudra toujours expliquer ces livres par l'homme, qui les remplit de sa personnalité, et si peu de goût qu'on ait pour ce genre de critique, il faudra expliquer l'homme par sa pathologie exceptionnelle. On en reviendra toujours à constater que la nature, en un moment de caprice ironique, incarna l'intelligence la plus subtile et le cœur le plus généreux dans l'enveloppe d'un chat malade. Le mot ne peut blesser personne : il se qualifiait ainsi lui-même.

Sous ce titre : *un Bulgare*, on a rajeuni un des romans de Tourguénef les plus ignorés en France, bien que M. Delaveau l'eût déjà traduit il y a quelque vingt ans. Il s'appelait alors *Hélène*. Suivant son procédé constant, le romancier s'efforce de fixer la physionomie de la Russie durant une des crises d'idées qu'elle a traversées, et, dans cette physionomie générale, il étudie deux ou trois

types particuliers de son pays. Ici, le moment choisi est la veille de l'émancipation, d'où le titre du livre dans l'original : *A la veille*; le type symbolique est celui de la jeune fille russe, personnifiée par cette adorable Hélène, si délibérée et si touchante dans le don qu'elle fait de sa vie. On retrouve dans ce roman toutes les qualités de l'inimitable artiste, le courant continu de pensée et d'émotion, et ce style qui semble fait avec les soupirs d'un orgue touché par une fée errante. Que de rencontres charmantes à chaque page! Soit qu'il analyse l'attrait de la nature, si puissant sur nous, « parce qu'elle contient, comme l'amour, la vie et la mort, et qu'elle nous parle en même temps de l'une et de l'autre, » soit qu'il nous explique le charme des étoiles : « Souris aux étoiles; elles te regardent toutes, elles ne regardent que toi; elles ne font pas autre chose que de regarder les amoureux; voilà pourquoi elles sont si belles; » soit qu'il nous montre la jeune fille dans le premier enchantement de la passion : la nuit, les yeux ouverts dans l'ombre, et comme elle ne se sent vue de personne, un sourire mystérieux erre sur ses lèvres... Au matin, quand le premier rayon de soleil entre dans sa chambre, elle referme ses bras sur lui, elle étreint dans un chaste embrassement cette caresse de la lumière. Et ce journal d'Hélène, avec quelle vérité et quelle finesse il relate les premières incertitudes, puis la révélation du sentiment qui l'envahit! Je voudrais souhaiter bonne fortune à la nouvelle traduction de ce livre exquis; mais je sais bien que je parle dans le désert. Il est encore trop tôt pour combattre l'injuste réaction qui éloigne le public de Tourguénef. Je la constate au même degré en Russie et en France, sans la comprendre, surtout en France. Supposons un instant que nous ignorions tout de la littérature russe; quelqu'un viendrait nous dire : « Parmi ces étrangers qu'on va proposer à votre admiration, la plupart ne tiennent aucun compte de votre longue tradition intellectuelle; ils heurteront tous vos goûts artistiques, toutes vos habitudes de pensée, ils exigeront de vous une initiation laborieuse. Un seul, à talent égal, s'est soucié d'écrire pour vous; sans rien abdiquer de son originalité et de son caractère national, il a plié son art à votre discipline classique, il a surpris les secrets de vos maîtres; au lieu de vous envoyer le parfum russe dans un tonneau, avec la négligence des autres, il vient vous l'offrir dans un flacon travaillé comme vous les aimez. » — Voilà notre homme, nous écrierions-nous, celui qui fera fortune chez nous! C'est tout le contraire qui arrive. Le public l'abandonne et court aux écrivains les plus réfractaires à notre code latin, les plus choquans pour un bachelier français. C'est un temps à passer. On lui reviendra, s'il est vrai que la littérature ait comme l'histoire sa justice immanente.

M. Derély achève de traduire l'œuvre de Pissemsky. Après *Mille Ames*, il nous a donné, cette année, *les Faiseurs*. J'ai souvent entendu les Russes placer le romancier de Moscou au même rang ou peu s'en faut que ses illustres rivaux. Je dois donc me tromper en jugeant tout différemment. Mais si cette enquête offre quelque intérêt, c'est par l'absolue sincérité des impressions. Or, j'ai beau m'y reprendre, *les Faiseurs* ne me disent rien. Qu'on change le décor et les noms russes, je croirai lire l'essai d'un honnête élève de Balzac, qui refait Nucingen avec des procédés connus. Ni dans la pensée, ni dans la vision, ni dans le style, je n'aperçois aucune originalité; de l'observation sans doute, mais facile et toute de surface. Ces gens-là sont à mi-relief, pâles et vides; je vois bien qu'ils marchent, mais je ne vois pas les muscles qui les font marcher, comme chez les vivans de Tolstoï, ni, à défaut de muscles intérieurs, la main puissante qui les pousse, comme chez les créatures de nos grands dramaturges. C'est du bien vilain monde, ces faiseurs, tous hommes et femmes de rapine; il n'en manque pas en Russie, mais je les y ai vus moins naïfs. Et quand on n'a pas de génie, ce n'est pas prudent de nous amener dans le vilain monde. Un romancier médiocre, — chacun mettra le nom qu'il voudra, — peut encore nous attacher avec le roman du vieux moule, où l'on trouve, comme disent les lectrices, « quelqu'un à qui s'intéresser. » Si usés que nous soyons par la pratique littéraire, nous restons tous un peu lectrices. Mais pour nous retenir parmi les coquins, il faut être de la race des forts, il faut avoir ce don de vérité qui nous fait crier : C'est laid, mais c'est la vie; regardons. Comment « s'intéresser » au seul honnête homme de la bande, à ce vieux Biégouchef, idéaliste conçu dans le cabinet, sans chair ni os? Encore une fois, je dois être trop sévère, mais ils m'ont trop ennuyé!

Gontcharof est un autre homme, il s'est taillé dans le roman une province que personne ne peut lui disputer. C'est précisément pour cela que je ne veux point, n'ayant pas eu encore l'occasion de parler de lui, le présenter à nos lecteurs par une porte dérobée. On nous invite à le juger sur une adaptation, fort imparfaite d'ailleurs, du moins heureux de ses trois grands romans. Elle porte cette étiquette à sensation : *Marc le Nihiliste*. Si l'on savait combien de pareilles amorces jurent avec la philosophie discrète et l'horreur des effets voyans qui distinguent ce méditatif! Que ne nous rend-on plutôt son *Oblomof*, dont une vieille traduction a péri sur les quais? Voilà son vrai titre de gloire; il a créé dans ce livre un des types les plus célèbres et les plus représentatifs de la littérature russe. J'attends le jour où nous l'aurons sous les yeux pour payer ma dette à Ivan Alexandrovitch.

Est-ce tout? Mon Dieu non! Voici encore *Madame Ridnief*, de Krestovsky, le même qui a écrit *les Mystères de Pétersbourg* à l'instar des *Mystères de Paris*. C'est dire assez son genre de talent, qui n'a rien de nouveau pour nous. Je crois qu'on a traduit dernièrement quelque chose de Chtchédrine; n'ayant pas reçu ce volume, j'ignore quel fragment on a choisi dans l'œuvre du satirique; peut-être un de ceux qui visent l'Allemagne; ce Russe l'a drapée dans une série d'articles humoristiques intitulée : *Au-delà de la frontière*, et on aura pensé lui faciliter ainsi le chemin de notre cœur. Mais s'il s'agit de ses pamphlets sur la politique nationale, je doute que le public français puisse goûter et comprendre la gaîté enragée de ces allusions, dérobées sous un triple voile; les pamphlets qui passent entre les ciseaux des censeurs russes sont condamnés à rester obscurs s'ils veulent passer. Il faudrait une page de commentaires à chaque ligne, — et qu'est-ce qu'un feu d'artifice avec des commentaires? — pour nous rendre intelligible l'auteur du *Cochon triomphant*. Avant de clore cette longue liste, je dois signaler *l'Histoire de la littérature russe* de M. Sichler. « Histoire, » le mot est peut-être un peu bien gros; ce répertoire se contente d'être un excellent dictionnaire historique, très renseigné, très complet; nous n'avions encore rien de pareil; grâce à M. Sichler, ceux qui suivent le mouvement russe pourront désormais mettre un peu d'ordre dans les noms rébarbatifs dont on leur emplit la mémoire.

III.

Je m'arrête. J'ai sans doute oublié quelques maraudeurs dans le dénombrement de l'armée d'invasion; qu'ils me pardonnent, mais je veux dire maintenant la petite peur qu'elle me fait. J'espère n'être pas soupçonné d'hostilité à l'endroit des Russes. Le divin Hérodote a très bien expliqué quel genre de chagrin on peut ressentir en voyant défiler des soldats qu'on aime. Comme l'armée des barbares s'assemblait dans les champs d'Abydos pour submerger la Grèce, « Xerxès se déclara heureux; après cela, il se prit à pleurer. » Son oncle Artabane lui tint ce langage : « O roi, comme maintenant et tout à l'heure tu as fait des choses différentes! Après t'être estimé heureux, voilà que tu pleures! » L'autre répondit : « Il est vrai qu'il m'est venu une pitié au cœur, ayant calculé combien est brève toute existence humaine, puisque, de tous ceux-là qui sont si nombreux, nul dans cent ans ne survivra. » — Cela est aussi vrai des existences littéraires, de la plupart au moins. Eh bien!

j'eusse souhaité ne voir passer la frontière qu'aux livres qui survivront, je ne dis pas dans cent ans, mais dans dix ans. Les autres embarrassent la marche, et s'ils allaient nuire aux premiers! Dans ce public qui a accueilli si favorablement des hôtes de choix, il me semble apercevoir un léger frisson de réaction. Oh! ce n'est rien encore, mais on fera bien de tenir compte du symptôme. Nous gardons en dépit de tout un fond de légèreté, disent nos ennemis, un tact exquis, disent nos flatteurs,— prenez, si vous voulez, la moyenne, — mais, en tout cas, un sentiment de la mesure qui rend toujours opportun le mot de cet autre : « Glissez, mortels, n'appuyez pas. » Ce public français est d'admirable composition; en littérature comme en politique, on le mène où l'on veut, on lui fait tout digérer; seulement il y a une limite à ne pas dépasser. Si on le surcharge, un beau jour il renvoie les indiscrets à leurs chères études, qu'ils fabriquent des livres ou des lois.

Et on le surcharge. Éditeurs et traducteurs ont profité du goût déclaré pour les livres de Russie ; c'est chose bien naturelle; comme nous n'avons pas de convention littéraire avec ce pays, la prise était superbe. Mais, avec l'esprit d'audace que la Bourse a introduit dans nos mœurs, on a poussé la littérature russe comme une valeur à primes, comme un Sud-Amérique ou une Banque des pays slaves. J'ai peur du krach. Je viens d'énumérer beaucoup, beaucoup de livres; j'en vois bien d'autres annoncés. Dans le nombre, il en est de nécessaires ; par exemple, *l'Idiot* de Dostoïevsky, œuvre unique, où l'on trouvera la pensée intime de cette âme exaltée. Il en est du même auteur qui sont moins indispensables, ne fût-ce que *la Femme d'un autre*, facétie que le plus modeste de nos vaudevillistes ne voudrait pas signer. Et les *Mémoires du prince Néklioudof*, cette rallonge à la biographie philosophique de Tolstoï, ajouteront-ils beaucoup à ce que nous savons du grand écrivain? Après avoir vidé les tiroirs des Russes du premier rang, on aborde ceux du second. Vous aurez là de cruelles déceptions. Les Russes qui ne sont plus du premier rang sont bien vite du dixième. Le propre de ce pays des extrêmes, sa supériorité peut-être, c'est que le talent n'y est pas monnayé à l'infini comme chez nous; on n'y connaît guère de milieu entre le génie et la médiocrité.

J'applaudis à l'émulation des traducteurs qui nous ont déjà rendu tant de services; mais un peu plus d'entente préalable ne nuirait pas. J'ai signalé deux traductions de *la Mort d'Ivan Ilytch* sous des titres différens, et le même fait s'est reproduit pour un autre livre de Tolstoï : *Enfance*, *Adolescence*, *Jeunesse*. Je me figure l'honnête Parisien, fanatique du maître, qui s'empressera

d'acheter tous ces volumes; le Français économe prend fort mal ces plaisanteries-là; en voilà un qui n'aimera plus la littérature russe! Notez, d'autre part, que ces romanciers se distinguent par la puissance plus que par la variété; ils se répètent uniformément dans la note douloureuse ou la note lugubre. Deux ou trois livres de Dostoïevsky sont une gymnastique passionnante, mais déjà pénible pour le cerveau; quand on essaie de lire son œuvre tout d'une haleine, on se demande en arrivant au bout si l'on n'ira pas frapper chez le docteur Blanche. J'en sais quelque chose. Oui, on se lasserait vite de retrouver chaque soir sur sa table ce choix de volumes qui vous regardent avec leurs titres macabres : *la Mort*, *les Trois Morts*, *la Maison des morts*, *les Possédés*, *l'Esprit souterrain*... Les gens nerveux hésiteraient à rentrer seuls dans leur cabinet. Sans doute, c'est de la manne pour les délicats, il est convenu qu'ils sont tous pessimistes. Mais le nuage noir qui assombrit les sommets intellectuels n'est pas encore descendu sur la masse du peuple de France. Ces jours derniers, la dame qui tient un fonds de nouveautés littéraires dans mon quartier me fit l'honneur de me consulter sur *la Mort* de Tolstoï. — Ceci, monsieur, est-ce bien? — Mais oui, c'est très bien. — C'est égal, je n'ai pas envie de mettre ce livre dans la devanture : ça attristerait trop la vitrine. — Le peuple de France est comme cette dame : il n'aime pas qu'on attriste trop sa vitrine.

En indiquant ces appréhensions, je n'entends rien retirer de ce que j'ai écrit à cette place. Je crois toujours que nous pouvons trouver grand plaisir et grand profit dans la lecture de quelques œuvres maîtresses. Avec tous ses défauts, j'admire plus que jamais un art aussi sincère, et surtout l'âme sérieuse qui l'inspire; je demeure persuadé que la littérature de métier, qui se dessèche et s'éloigne de l'homme, doit se retremper à ces sources vraiment humaines. Mais il n'y faudrait puiser qu'avec discernement, et ce que notre génie en peut supporter. Encore une fois, c'est une question de mesure. Tous ceux qui ont navigué savent qu'en entrant la nuit dans les rades mal connues, les marins donnent au diable de bon cœur ces petites lumières de la ville basse, qui brouillent à leurs yeux les indications des phares. Si on les écoutait, ils ne voudraient d'autres feux à terre que les grands phares, qui désignent sûrement les points d'abordage. Il me semblait qu'en allant reconnaître des côtes aussi neuves, nous devions nous garer des illusions et pointer uniquement sur les hautes lumières. Mais je vais traînant de vieux rêves. Nous ne vivons pas dans un jardin d'Académus, où l'on ait le souci des choix logiques et des belles ordonnances intellectuelles. Peut-être la démocratie que nous sommes veut-elle des foulées profondes, en littérature comme en toute chose. On me

dira que pour agir sur elle, ce qui n'est pas trop n'est pas assez, et qu'il faut répéter le coup mille fois, sur cette sourde enclume de la foule, pour y faire pénétrer un idée nouvelle. On n'aura pas tout à fait tort, je le sens bien. Laissons donc passer le tourbillon. — C'est égal, j'ai peur du krach.

Du moins, cette concurrence effrénée peut nous rendre plus exigeans sur la valeur des traductions. C'est le lieu d'en toucher quelques mots. Ah! qu'il y aurait de choses à dire sur ce sujet, quand on a eu l'occasion d'y penser longtemps, de beaucoup comparer et de mettre soi-même la main à l'outil! On est d'autant plus indulgent, je me hâte de l'ajouter, qu'on a reconnu dans cet art ingrat, mal récompensé, l'un des plus difficiles entre tous les arts. Il est incomparablement plus aisé d'écrire de l'honnête prose avec l'imagination qu'on a. La première condition pour le traducteur, c'est de disposer d'assez de loisir et de patience pour passer une demi-journée sur une page, à la recherche du mot propre; il n'y en a jamais qu'un, et il vient moins vite en traduisant qu'en écrivant de son cru; d'ailleurs, on peut modifier sa pensée quand on ne lui trouve pas d'expression; on doit rester esclave de la pensée étrangère, il faut la servir coûte que coûte. Nos pères le savaient, et, sous ce rapport comme sous bien d'autres, ils étaient plus scrupuleux que nous. Le nom du malheureux Perrot d'Ablancourt reste chargé d'un stigmate deux fois séculaire, parce qu'il avait pris quelques libertés avec Tacite. Aujourd'hui, on croit volontiers qu'on peut traduire une œuvre de style comme un dossier d'affaires commerciales, à la grosse. Je constate deux opinions erronées sur la pratique de cet art. D'abord il y a les personnes du monde russe qui ont eu une institutrice française et des revers de fortune; elles se persuadent que ces deux particularités les constituent traductrices. Le malheur est toujours respectable, mais il ne fait pas seul un bon traducteur. Les gens de sens plus rassis estiment qu'il suffit de posséder dans la perfection les deux langues. Quiconque a vécu en Orient et employé les services des drogmans sait par une expérience pratique quelle erreur c'est là. Le meilleur drogman n'est pas toujours le plus savant arabisant; tel autre qui en a appris moins long rendra bien mieux votre pensée dans une conversation délicate; il a le don de trouver rapidement l'équivalent, la moyenne entre le génie des deux idiomes. Car c'est un don, une adaptation spéciale du cerveau; on l'a ou on ne l'a pas, ce n'est point l'étude des grammaires qui y supplée.

Il est impossible, en ces matières, de décider par avance et d'après des règles fixes. Je n'en veux d'autres preuves que les traductions présentées par M. Halpérine, le plus fécond ouvrier de

ce laborieux atelier. Je suis bien à l'aise pour parler de ses travaux. M. Halpérine nous prévient modestement qu'il se contente de donner le sens du texte russe, — et il le donne fort exact, — à des collaborateurs français qui ignorent sa langue et se chargent de la rédaction. A première vue, ce procédé ne promet rien qui vaille. Pourtant, par je ne sais quelle opération d'alchimie qui m'échappe, il a fourni à tour de rôle des versions médiocres, d'autres fort estimables, une, enfin, qui est hors de pair. Je suis bien forcé de ranger dans la première catégorie *les Deux Générations*, quand j'y glane sur une même page des phrases comme celles-ci : « Peut-être était-ce un effet de sa confusion de petite provinciale, qu'elle avait fait semblant de dormir. » — « Il eût payé cher à présent de pouvoir recommencer. » Voilà du français pénible. Je trouve pis encore dans *Katia*, et ici M. Halpérine n'est plus en cause. « Parmi les jeunes gens qui brillaient au sein de cette saison d'eaux... » Voilà du français douloureux. En revanche, *un Bulgare* est très convenablement traduit; et Dieu sait qu'il n'est pas aisé de faire passer dans notre langue un peu de la magie du maître styliste. Le cas le plus curieux, pour ceux qui s'intéressent à ce genre de travaux, est celui de *l'Esprit souterrain*. M. Morice appartient à cette jeune école qui entreprend avec tant de confiance la refonte de notre pauvre langue. J'avais lu de sa prose, j'avais compris quelquefois, avec effort. Il me revint que le novateur voulait appliquer son esthétique à l'interprétation d'un roman de Dostoïevsky. Je tremblais. Toute question d'école à part, le souci du traducteur doit être d'interposer une vitre limpide, invisible s'il se peut, entre nos yeux et le paysage inconnu sur lequel il perce une fenêtre. Je goûte fort les versions de M. Derély, parce qu'elles répondent à cette exigence. Mais si le traducteur s'amuse à tailler son cristal à facettes, nous ne voyons plus le paysage. *L'Esprit souterrain* m'arrive : j'ouvre le livre avec méfiance, et comme je n'y mets aucun préjugé, je suis vite contraint de saluer la traduction la plus vigoureuse, la plus artistique dont un auteur russe ait encore eu le bénéfice. Il y a bien par-ci par-là quelques vocables aventureux, quelques souffles révolutionnaires; et aussi des fausses notes qui jurent avec le sentiment russe, comme ce mot « mignon, » pour rendre les diminutifs si simplement affectueux qu'on emploie là-bas. Mais la revision serait bientôt faite, et il resterait, je le répète, une tentative hors de pair, avec des pages écrites pour la joie de l'oreille et des yeux. Pourquoi faut-il que M. Morice ait appliqué ce don à une des œuvres les plus discutables du romancier? En le lisant, je songeais à ce que donneraient, sous une plume d'autant de ressources, *les Récits d'un chasseur* de Tourguénef, ce bijou dont

nous n'avons qu'une déplorable imitation. Mais je crois qu'ici nous ne nous entendrions plus. M. Morice tient peut-être Tourguénef en petite estime, et je crains bien qu'il ait choisi *l'Esprit souterrain* parce qu'il voit un chef-d'œuvre symbolique là où je n'aperçois que des divagations outrées. Gardons chacun nos humeurs et nos dieux.

Et maintenant, après avoir causé de ces curiosités littéraires avec ceux qui font métier de tout lire, je me souviens que nous devons écrire ici pour une fin plus pratique ; chacun dans notre partie, nous essayons de jalonner les routes où nos lecteurs auront le plus d'agrément à passer. Je suppose qu'un ami de province, homme occupé de son état, m'écrive en ces termes : — « J'ai lu *Guerre et Paix*, *Anna Karénine*, *Crime et Châtiment* ; j'ai pris goût à ces Russes. Mais je suis dans le notariat, je n'ai que peu de temps à donner aux romans. Votre nomenclature m'effraie ; pour lire tout cela, je devrais vendre mon étude. Que me conseillez-vous de choisir dans le tas pour ne prendre que le meilleur? » — Je lui répondrais : « Vous êtes un sage. Des écrivains comme de tous les hommes, il ne faut prendre que le meilleur. A quoi bon le reste? Prenez chez Tolstoï *les Cosaques*, *Katia*, et, si vous voulez, *la Mort d'Ivan Ilytch* ; chez Dostoïevsky, *Krotkaïa*, et, si vous avez plus de loisir et de courage, *les Possédés* ; prenez *un Bulgare*, et je vous fais grâce du surplus. » — *Post scriptum*. — « Tenez, ne prenez rien. Relisez *Guerre et Paix*, et les vieux romans de Tourguénef, qui sont toujours jeunes. Tout le reste tient là dedans. On ne jouit bien que de ce qu'on relit. La supériorité des beaux contes sur les romans de la vie réelle, c'est qu'ils souffrent une seconde lecture. Les uns n'ont même été faits que pour nous consoler des autres. » — A quoi mon provincial répliquerait sans doute : « Relire! y pensez-vous? Et trois gros volumes encore! Mais il me faut du nouveau, de l'inédit! Je ne vous consulterai plus, vous n'êtes pas de votre temps. » — Ce notaire aurait peut-être raison.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'ENTRÉE EN SCÈNE DE LA PAPAUTÉ.

I. Le *Liber pontificalis*, édité par M. l'abbé Duchesne, dans la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*. Paris, 1884-86 (1). — II. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 4e édit. Stuttgart, 1886. — III. *Geschichte der Angel-Sachsen bis zum Tode Kœnig Alfreds*, par Ed. Winkelmann. Berlin, 1883. — IV. *Geschichte der Byzantiner und des oströmischen Reichs*, par G.-F. Hertzberg. Berlin, 1882. — V. *La Politique de saint Grégoire le Grand*, par L. Pingaud. Paris, 1872.

Dans les dernières années de son principat, Charles Martel fut sollicité par le pape Grégoire III de descendre en Italie pour y combattre les Lombards. Ainsi commencèrent entre l'évêque de Rome et la famille carolingienne des relations qui devinrent bientôt très étroites. Les Carolingiens y gagnèrent, non pas la royauté qu'ils auraient obtenue par leurs propres forces, mais la consécration solen-

(1) M. l'abbé Duchesne a montré l'importance de cette série de biographies pontificales dans la préface et dans l'introduction de son édition. Il a établi le texte de ces documens, il en a discuté la valeur historique; il les a éclairés et complétés par des notes philologiques, archéologiques, historiques. Son travail honore notre jeune école de Rome et l'érudition française. On y trouve tout à la fois une science profonde, l'indépendance du jugement, la netteté d'un esprit qui voit et qui parle clair.

nelle de leur autorité; ils durent au pape le titre d'empereur et le rang de chefs temporels de la chrétienté. Le pape acquit, pour sa part, le droit de disposer des couronnes et le moyen de jouer un grand rôle dans les affaires de l'Occident. L'histoire de l'Europe aurait été toute différente, nos ancêtres auraient trouvé d'autres conceptions politiques, connu d'autres sentimens et d'autres passions, si l'église et la papauté ne leur avaient proposé un idéal qui les a dominés par un effet de cette séduction qu'un système d'idées toutes faites exerce toujours sur des ignorans.

Supprimez la papauté : du même coup disparaissent la communauté de la civilisation ecclésiastique et chrétienne où les peuples sont demeurés longtemps confondus, la prédominance de la théologie dans l'école et de la religion dans l'art, l'union intime de l'état et de l'église. Point de pontifes qui semblent être des empereurs et des rois; point d'empereurs ni de rois qui semblent être des pontifes. Ni sacre, ni droit divin. Le roi de France ne guérit pas les écrouelles; Aristote n'est point transformé en père de l'église, ni Virgile en prophète de la venue du Christ. L'histoire du monde ancien est oubliée : Charlemagne n'est point le successeur des Césars, Otton ne fonde pas le saint-empire de la nation germanique. La querelle du spirituel et du temporel, qui fut la grande guerre civile du moyen âge, n'a pas de raison d'être, non plus l'accord du monde chrétien contre l'Infidèle; l'épée du chevalier n'est pas bénite par le prêtre, et l'histoire ne racontera pas le poème des croisades. Sans la papauté, nous ne savons ce que serait devenue l'Allemagne ni quelle route elle aurait frayée à ses destinées, car ce pays a été converti par l'ordre des papes, honoré mais aussi accablé par eux de la charge de l'empire, rivé à Rome, exploité par elle à outrance, jusqu'à la révolte du XVIe siècle. Comme César, comme Aristote et comme Godefroi de Bouillon, Luther s'évanouit.

Au moment où nous rencontrons la papauté dans cette histoire des origines de l'Allemagne, il nous faut donc apprendre d'où elle vient et ce qu'elle veut. Voyons d'abord d'où elle vient.

I.

La papauté vient de l'ancien monde. Elle est, à de certains égards, une institution romaine.

Le jour où l'église est entrée dans l'état, l'empereur a des officiers d'une sorte nouvelle : les évêques. Il ne les institue point, comme les autres, par un acte simple et direct de sa toute-puissance, mais il confirme leur élection après qu'elle a été faite par le peuple et le clergé; il y intervient même, et, plus d'une fois, pourvoit à la vacance des grands sièges. Il préside les conciles, ou dé-

lègue des commissaires pour l'y représenter. De même qu'il fait publier les lois civiles par les préfets du prétoire, qui les transmettent à leurs subordonnés, de même il adresse les lois ecclésiastiques « aux très saints patriarches; » ceux-ci les font connaître « aux très religieux métropolitains, » et les métropolitains aux « pieux évêques; » les évêques les « annoncent dans leur église, afin que personne ne les ignore dans notre empire. » L'empereur a prétendu davantage : faire la loi elle-même. Un jour, Constance, parlant à un concile auquel il imposa un formulaire de foi, prononça cette parole : « Ce que je veux est canon. » C'est la paraphrase du principe fameux : « Tout ce qui plaît au prince est loi, » et la revendication par César de sa qualité imprescriptible de *lex viva*. Tout le conviait à demeurer ce qu'il avait été avant la conversion de Constantin, c'est-à-dire le maître. Même après qu'il eut déposé sa divinité et abdiqué son titre de souverain pontife, l'immensité de son pouvoir le portait au-dessus de l'humanité. Les chrétiens estimaient d'ailleurs que toute puissance vient de Dieu ; ils disaient que le Christ avait reconnu le droit de l'empire en daignant être compté dans le recensement ordonné par l'empereur, et en commandant de donner à César ce qui lui appartient. Et comment l'église aurait-elle pu récuser une autorité à laquelle elle recourait sans cesse? Elle était dans la joie de la victoire, recevait des dons, enregistrait des privilèges. Sous sa dictée, Théodose plaisante les dieux, et prend contre eux la défense des animaux, qu'il appelle « d'innocentes victimes. » Il proscrit les rites du culte domestique, éteint le feu sacré du foyer, exproprie les dieux lares, ces vieux maîtres de la maison. L'église prêche, déclame et raille dans les lois. Après qu'elle a consommé sa victoire sur le paganisme, c'est à l'empereur encore qu'elle demande de mettre les hérétiques à la raison. Une loi de Théodose, dirigée contre les ariens, dispose « que tous les peuples régis par sa clémence croiront en une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, unis en une égale majesté sous une trinité sainte. » Le *princeps* de qui l'on implore et qui rend de pareils services ne s'est pas donné la peine de plier l'église sous le joug : elle s'y est placée.

Cependant l'absolue confusion du temporel et du spirituel n'était plus possible. L'église avait eu beau adopter par nécessité autant que par ambition les cadres et les mœurs de l'empire, se laisser transformer en une hiérarchie officielle, s'habiller de romanisme et si rapidement vieillir que, cinquante années après Constantin, les écrivains chrétiens se lamentent sur sa décrépitude : la religion du Christ avait apporté des nouveautés qui devaient durer. Le divin maître avait signifié à l'ancien monde sa fin, le jour où il avait fait la distinction entre Dieu et César ; par ces quelques mots en apparence

très simples, il avait posé un problème qui préoccupe aujourd'hui encore les hommes d'état, grands et petits, et que ces derniers seuls trouvent facile. Au reste, l'église fut préservée contre l'asservissement total par l'existence même d'un clergé. Certes la constitution d'un ordre ecclésiastique supérieur au commun des fidèles a eu des effets redoutables : l'ordre est devenu bientôt une caste, qui a supprimé la liberté de l'amour divin et confisqué la propriété des promesses éternelles, pour en tirer des honneurs et des rentes, qui n'étaient pas prévus par l'évangile ; mais la milice des prêtres sut garder du moins le tabernacle, où l'empereur n'entra jamais. Païen, César sacrifiait aux dieux ; il était même le grand sacrificateur de la cité. Chrétien, il est tenu à l'écart du culte : il ne peut recevoir tous les sacremens et il n'en confère aucun. L'imposition des mains, qui fait le prêtre, n'est point pour lui ; il ne porte pas la tonsure, cette « couronne sacerdotale ; » il n'est pas habillé de vêtemens liturgiques. Ce n'est pas lui qui est debout à l'autel, lorsque s'accomplit le plus grand des mystères : l'étrange et immense pouvoir du prêtre chrétien est hors de la portée du maître du monde. Si la dignité impériale vient de Dieu, la personne de l'empereur est profane ; il siège parmi les évêques et les préside, mais il se nomme lui-même un « évêque du dehors ; » il a « le droit autour des choses sacrées, *jus circa sacra ;* » il n'acquerra jamais complètement « le droit sur les choses sacrées. » Le clergé chrétien est une nouvelle tribu de Lévi, l'autel une arche sainte, l'empereur un roi d'Israël ; or un roi d'Israël pouvait bien approcher de l'arche sainte et danser devant elle, mais non point la toucher, fût-ce pour la soutenir dans les cahots de la route, car l'arche savait se conduire et elle revint un jour toute seule du pays ennemi en Israël. Alors même que le clergé convie l'empereur aux discussions dogmatiques et provoque sa décision, il se considère comme le dépositaire de la vérité divine, et toujours il s'est rencontré des évêques qui ont protesté contre les sentences rendues par un César hérétique, en lui rappelant « qu'il n'avait pas d'ordre à donner dans les choses de la foi. » Ainsi le clergé maintint la distinction des deux pouvoirs ; il sauva le for intérieur, mais il demeura pris et engrené dans la machine impériale. Pour marquer avec exactitude la situation des choses aux IVe et Ve siècles, il faut dire que, si l'empereur n'est pas homme d'église, l'évêque chrétien est personnage d'empire.

Telle fut jusqu'à la fin du VIIIe siècle la condition de l'évêque de Rome. Il est en relations continuelles avec les empereurs qui règnent en Occident et avec ceux qui gouvernent l'Orient. Avec les premiers s'établit une grande intimité au temps de Valentinien III et de Léon le Grand. Prince et pape semblent être deux collègues,

au moins deux associés. Valentinien organise légalement la primauté de Pierre : il ordonne aux évêques « de tenir pour loi tout ce qu'a sanctionné, tout ce que sanctionnera le siège apostolique,.. afin qu'il ne naisse aucun trouble, même léger, dans l'église. » Le pape sera juge de tous les évêques, et si un de ces justiciables, mandé par lui, refuse de comparaître, il y sera contraint par le gouverneur. L'empereur se donnait ainsi l'air de protéger le pape; en réalité, lorsque dans cet Occident recouvert par l'invasion, il prétendait imposer l'autorité du siège de Rome aux évêques de provinces où sa propre autorité était comme interceptée, il usait du seul moyen qui lui restât de prolonger la vie de l'empire. Léon le Grand, qui a réglé la capitulation de Rome avec Genséric et contribué à la sauver d'Attila, est plus grand que son maître, l'empereur de Ravenne; mais il lui faut compter avec les Augustes byzantins : ceux-ci ont la force et un avenir de mille années. Il négocie continuellement avec eux pour les affaires de la foi, et il est très humble devant la majesté impériale. Il a pour ses maîtres et pour ses maîtresses, car il écrit souvent aux *Augustæ*, les plus douces paroles et des louanges immodérées où il fait intervenir sans discrétion le nom de Dieu. Il « vénère, » en les recevant, « les lettres de la clémence impériale, toutes pleines de la vertu divine et de la lumière de la vérité. » Appelé par l'empereur à Constantinople, il regrette de ne pouvoir, quelque envie qu'il en ait, se rendre au désir de « sa piété; » il sait « combien lui serait profitable l'aspect de sa splendeur; » il va même jusqu'à lui reconnaître « une âme sacerdotale et apostolique. » En un mot, il parle la langue et prend l'attitude d'un homme qui s'adresse à plus haut que lui.

La chute de l'empire en Occident et l'occupation de la Péninsule par les barbares, Hérules d'abord, Ostrogoths ensuite, n'affranchit point la papauté. Au temps de Théodoric, comme au temps d'Odoacre, Rome demeure ville impériale; elle a son sénat, ses consuls et la statue du prince dans le forum. L'idée n'est pas même venue au puissant roi des Ostrogoths qu'il pût régner sur la Ville : la majesté du nom protégeait cette ruine, et les Romains ont eu jusqu'à nos jours le privilège de n'être gouvernés que par les maîtres temporels ou spirituels du monde, par des empereurs ou par des papes. D'ailleurs aucun établissement barbare ne pouvait pleinement réussir sur cette terre italienne, imprégnée de grands souvenirs. Justinien la ressaisit au VIe siècle, après que les Ostrogoths eurent été détruits, et les écrivains du temps, pauvres esprits, froids et secs, s'échauffent pour célébrer la joie de l'Italie redevenue province impériale. Il est vrai que les Lombards l'envahirent bientôt après, mais des territoires, parmi lesquels était celui de Rome, leur échappèrent

et furent gouvernés par un officier byzantin, l'exarque résidant à Ravenne. Alors se resserra le lien qui attachait le pape à l'empereur. On ne peut lire sans étonnement la correspondance pontificale, où l'humilité des plus grands papes descend jusqu'à la bassesse. Grégoire le Grand fait sa cour aux impératrices en même temps qu'aux empereurs; il les charge de présenter au maître des doléances qu'il n'ose exprimer; d'autres fois, par un artifice de rhétorique, c'est Dieu lui-même qu'il fait parler à Maurice, et Dieu prend des précautions pour ne point offenser ce personnage qui est très mal élevé, car il a un jour qualifié le pape de sot en toutes lettres. Grégoire a relevé l'injure, mais doucement. Il a tout supporté de l'homme dont il se dit le sujet, et duquel il reconnaît tenir sa dignité épiscopale. Mais voici qu'un aventurier du nom de Phocas a soulevé l'armée du Danube; il est entré dans Constantinople; la populace l'a acclamé, le patriarche l'a couronné : il a tué Maurice et massacré toute la famille de ce malheureux. Vite Grégoire le Grand écrit au meurtrier : « Gloire, s'écrie-t-il, gloire à Dieu qui règne au plus haut des cieux! » Il attribue cette révolution à la Providence, qui, pour soulager le cœur des affligés, élève au souverain pouvoir un homme « dont la générosité répand dans le cœur de tous la joie de la grâce divine. » Il se réjouit que la bonté, la piété soient assises sur le trône impérial. Il veut qu'il y ait « fête dans les cieux, allégresse sur la terre! » En même temps, il présente à la femme du parvenu, Léontia, ses félicitations : « Aucune langue, lui dit-il, ne pourrait exprimer, aucune âme imaginer la reconnaissance que nous devons à Dieu, » et il invite « les voix des hommes à se réunir au chœur des anges pour remercier le Créateur. »

Comme ses prédécesseurs, comme ses successeurs, Grégoire est soumis à cette puissance du passé qui perpétue le culte des vieilles idoles. Chose étrange, l'église a cru à la promesse d'éternité que les dieux avaient faite à l'empire; ou du moins, puisqu'elle sait que les cieux et la terre passeront, elle croit que l'empire durera jusqu'à la fin du monde. Les papes n'ont pas même le pressentiment de l'avenir. Grégoire est un des fondateurs de la puissance pontificale; il a tout préparé, pouvoir temporel et pouvoir spirituel, et pourtant ses lettres, ses sermons, ses dialogues donnent l'impression d'une fin, non d'un commencement; il est triste, malade et las. Descendant des *Anicii* qui avaient donné à Rome des consuls et des préfets, destiné lui-même aux offices publics (il s'était rapidement avancé dans le *cursus honorum* avant que la vie contemplative l'attirât au monastère), ce patricien n'admet point que Rome puisse décliner sans entraîner le monde. Il tourne et retourne les prophéties où sont énumérés les signes du dernier cataclysme;

quelques-uns se sont déjà produits, guerres des nations entre elles, tremblemens de terre, pestes, famines : il les note avec joie; mais il faut aussi que des marques apparaissent dans le soleil, la lune et les étoiles : « Nous ne les voyons pas encore clairement, dit-il; mais la preuve qu'elles ne sont pas loin, c'est le changement qui se produit dans l'atmosphère; » il faut enfin que la mer et les fleuves soient confondus : cela viendra, car « beaucoup des choses annoncées étant accomplies, il n'y a pas doute que le peu qui reste suivra. » Un jour, il interrompt son commentaire sur Ézéchiel, à la nouvelle d'une attaque des Lombards, et il écrit une homélie qui est une véritable oraison funèbre : « Où est le peuple? Où est le sénat? Les os sont desséchés, les chairs sont consumées, tout le faste des dignités du siècle est éteint. Le sénat n'est plus, le peuple a péri! » Hélas! il se trompait! En lui vivaient ce peuple et ce sénat, qui, après avoir investi l'empereur de la majesté romaine, adoraient cette majesté même chez les indignes et s'inclinaient devant le premier monstre venu qu'une sédition militaire portait au trône. Grégoire, né sujet, demeure sujet. Il ne peut se passer d'un maître ni s'empêcher d'être un courtisan : six siècles de servitude pèsent sur lui.

A tout propos, l'empereur fait acte de souverain à Rome. Un pape nouvellement élu doit envoyer des messagers à Constantinople pour faire part au prince de son élection. L'ordination « ne peut être célébrée qu'au su de l'empereur et par son ordre. » Le pape paya même un certain tribut jusqu'au jour où le βασιλεὺς en eut fait gracieusement remise à l'église romaine. Les ordres qui viennent de la « ville royale » sont appelés « divins » par les papes, qui les sollicitent humblement en toute circonstance. Pour toucher aux monumens anciens, par exemple, il faut la permission impériale. Phocas autorise Grégoire le Grand à transformer le Panthéon en une église; un autre empereur permet à Honorius d'enlever les tuiles dorées qui recouvraient le temple de Rome. Le successeur d'Auguste est le propriétaire du passé, les ruines sont à lui. Il lui est toujours loisible de venir s'établir à Rome, où personne ne prétend tenir sa place. Constantin II, qui régnait dans la seconde moitié du VIIe siècle, voulut quitter Constantinople, où il n'était pas aimé, et qui, plusieurs fois tâtée par les Arabes, était exposée aux plus grands périls. Il se mit en route, passa par Athènes, par Tarente, faisant une sorte de revue de fantômes. Quand il approcha de Rome, le pape, avec tout le clergé, alla au-devant de lui jusqu'à six milles. Il lui fit les honneurs du sanctuaire de Pierre et du palais de Latran, lui chanta la messe et lui fit servir à dîner dans une basilique. Douze jours passèrent ainsi. Constantin s'aperçut vite que Rome n'était plus une capitale d'empire, et il partit; mais il

avait fait enlever et charger sur des bateaux à destination de Constantinople des statues qui ornaient la ville, comme un propriétaire dépouille une vieille résidence au profit d'une nouvelle.

Le pape avait aussi à compter avec l'exarque de Ravenne. Il lui donne les marques du plus profond respect. Il va au-devant de lui en grand appareil quand cet officier visite Rome, où il ne paraît guère que pour faire du mal, piller le trésor de l'*episcopium*, enlever un pape, essayer d'en assassiner un autre ou se faire payer la ratification d'une élection. Depuis l'année 685, en effet, ce n'est plus l'empereur qui permet l'ordination, c'est l'exarque. Nous avons encore les formules par lesquelles l'élu sollicitait la confirmation : elles sont très humbles, et la papauté n'a rien gagné à ce changement ; le voyage de Ravenne était moins long que celui de Constantinople, mais le maître était plus proche et faisait mieux sentir son autorité. Ce ne peut être par hasard que, de l'année 685 à l'année 741, dans une série de huit papes, un seul se trouve être un romain, pendant que les sept autres sont des orientaux, grecs ou syriens. Si obstinée pourtant est la fidélité du pape envers l'empire, qu'il supporte sans se plaindre cette dépendance étroite. Au commencement du VIIIe siècle, le pape Constantin reçoit une « lettre sacrée » par laquelle Justinien II « lui ordonne de monter vers la ville royale, » et le très saint homme, nous dit son biographe, « obéissant aux ordres de l'empereur, fait aussitôt préparer des navires. » Il va jusqu'à Nicée chercher le βασιλεύς, qui lui prodigue les démonstrations de sa déférence et les effusions de sa tendresse; les deux personnages « se précipitent dans un embrassement mutuel. » Ce Justinien II était un détestable prince. Battu par les Arabes, auxquels il avait manqué de parole, haï à cause des excès d'une tyrannie néronienne, il était tombé entre les mains d'un révolté, Léontius, qui lui avait fait couper le nez et l'avait envoyé en exil. Il erra dans le pays des Khazares, où il prit femme, puis chez les Bulgares, qui lui fournirent quelques milliers d'hommes. Il reparut devant Constantinople : Léontius n'y régnait déjà plus; Tibère III lui avait coupé le nez, — c'était la mode à Constantinople, — et l'avait enfermé dans un monastère. Justinien, rentré dans son palais, se fit amener Léontius et Tibère, et il célébra sa restauration par une grande fête donnée à l'hippodrome : il y parut assis sur son trône, un pied sur le cou de Léontius, l'autre sur le cou de Tibère. Après quoi, il se maintint par un régime de terreur. Bref, c'était un monstre ; mais le pape n'en a cure. Justinien est « l'Auguste, » et il traite, comme il convient, l'évêque de Rome; c'en est assez pour que le *Liber pontificalis*,

assez avare d'épithètes, le traite de « bon prince, d'empereur très chrétien, » et se lamente sur sa mort.

Ainsi la papauté arrivait à la grande crise sans l'avoir souhaitée, sans même l'avoir prévue. Pas plus que Grégoire le Grand cent années auparavant, le pape ne voit l'avenir. Son esprit habite le passé, où il se trouve bien. L'*episcopus Romanus* n'imagine pas qu'il puisse avoir un autre domicile que l'*imperium Romanum*. Nous avons donc eu raison de dire, — et il importait de le montrer, — que ce pouvoir pontifical qui va préparer, de concert avec les Francs, l'Europe moderne, vient du passé.

II.

Pourquoi la papauté s'est-elle détournée de l'Orient, et quelles ont été les causes de la rupture avec le vieil empire? La réponse à cette question nous dira ce que voulait et ce que ne voulait pas l'évêque de Rome, et elle nous révèlera le secret des ambitions qu'il saura satisfaire un jour en Occident.

Le pape revendiquait la qualité de chef de l'église universelle; l'empereur a permis qu'elle lui fût contestée. Voilà un des griefs de la papauté.

Nous avons dit comment une hiérarchie s'était établie dans l'église: les sièges métropolitains s'étaient élevés au-dessus des sièges épiscopaux; parmi les métropoles, le concile de Nicée avait attribué une place éminente à Rome, Alexandrie et Antioche; enfin l'institution des patriarcats avait marqué un nouveau degré; mais toute hiérarchie conduit à un sommet et veut un chef. L'église, modelée sur l'état, ne pouvait se soustraire à l'imitation de la monarchie impériale : à elle aussi il fallait un *princeps*, mais quel serait-il ?

Le premier rang fut disputé par Rome et par Constantinople. Constantinople, il est vrai, ne faisait que de naître; ni le Christ, ni les apôtres n'avaient connu son nom; aucun martyr n'y avait répandu son sang, mais elle avait été chrétienne dès sa naissance, et, tandis que l'ancienne Rome défendait, au IVe siècle, tout ensemble les reliques de sa gloire et celles du paganisme, la nouvelle était la vraie capitale de l'empire chrétien. Rome subissait tous les affronts. Désertée par les derniers empereurs réfugiés dans Ravenne, « celle qui avait pris le monde fut prise à son tour, » comme dit saint Jérôme, prise deux fois et pillée tranquillement par le Goth Alaric et le Vandale Genséric. Peu à peu la population diminuait et la richesse s'épuisait. Cependant Constantinople étouffait dans l'enceinte de Constantin et la débordait. Elle était située admirablement pour être

belle, mais aussi pour être forte et commander aisément à un empire assis sur trois continens. Pendant des siècles, elle tiendra tête à ses ennemis : Slaves, Touraniens, Arabes. Ce n'est pas la nature seule qui la protégera, c'est aussi son gouvernement, et les rhéteurs à qui le bas-empire a fourni des thèmes d'éloquence, lui devraient tenir compte de sa durée, de l'habileté de ses hommes d'état, de la science et du courage de ses hommes de guerre. Une décadence qui a duré mille ans mérite quelques égards. Mais la vie politique et militaire des Byzantins ne nous intéresse pas ici. Considérons seulement la très singulière et très active vie intellectuelle qu'on y menait derrière l'abri des remparts, des flottes et des légions. Constantinople, héritière de Rome et d'Athènes, ne continue pas servilement l'histoire ancienne : elle fait du nouveau. Ce nouveau est le byzantinisme, un curieux phénomène, dont le caractère principal est l'application des habitudes et des procédés de la culture antique à l'étude des problèmes de la religion. Nombre d'esprits, qui ne sont pas vulgaires, se donnent avec passion à la théologie, au droit canon, à l'éloquence de la chaire. Ils y emploient, — car l'intelligence byzantine est un confluent, — la dialectique serrée des Sémites et leur mystique théosophie, l'esprit philosophique et l'imagination métaphysique des Hellènes. Toujours en travail, ils cherchent sans cesse de nouvelles questions ; ils sont si ingénieux, qu'ils intéressent à leurs discussions quiconque sait penser. Les débats de ces parlemens tumultueux qu'on appelle les conciles distraient l'attention même des dangers publics. La ville semble appartenir aux clercs et aux moines : ils y fourmillent ; ils sont les orateurs, les écrivains, les professeurs. Ils travaillent dans les bibliothèques, où sont accumulés les monumens des lettres. Près de l'église de Sainte-Sophie est domiciliée une université ; on y étudie, en même temps que l'écriture, Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, Théocrite, Lycophron, Thucydide, Démosthène, Strabon, Plutarque et Lucien. La philosophie y est dressée au métier de servante de la théologie, et la grande passion du moyen âge pour Aristote a commencé là.

L'activité de cet atelier théologique, avec laquelle contraste l'inertie intellectuelle de l'ancienne Rome, ne donnait-elle pas au patriarche byzantin des droits au gouvernement de l'église ? D'autre part, l'empereur est là, servi par une administration très forte, entouré d'une cour solennelle où il est littéralement adoré, gardien de la tradition de l'union de l'église et de l'état, de la subordination de l'église à l'état. Il ne s'est point fait lui-même souverain pontife, mais il ne peut admettre que le chef de la hiérarchie ecclésiastique ne soit point près de lui, sous sa main, et il estime que le voisinage de sa personne sacrée communique à l'évêque de

sa capitale une dignité particulière. Aussi l'ambition des patriarches de Constantinople se manifesta-t-elle de très bonne heure. Dès le IVe siècle, au second concile œcuménique qui fut tenu en 381, il fut établi « qu'après l'évêque de Rome la primauté d'honneur appartiendrait à l'évêque de Constantinople, qui est la seconde Rome. » Soixante-dix ans après, le concile de Chalcédoine mettait les deux évêques sur le même rang. A la fin du VIe siècle, le patriarche Jean le Jeûneur prenait le titre d'évêque universel. L'usurpation aurait été consommée si Rome ne s'était vaillamment défendue.

Le pape dut une partie de sa fortune à la Rome de Romulus, de César, d'Auguste, de Virgile et des grands législateurs. Supposez que l'église, méprisant tout le passé, ait voulu ne dater que d'elle-même : le centre du monde chrétien aurait été là où les prophètes ont annoncé le Messie et où le Messie est mort sur la croix. La chose était si naturelle que le siège de la ville sainte fut longtemps considéré, même en Occident, comme le plus sacré de tous : l'évêque gallo-romain Avitus, écrivant au « pape de Jérusalem, » lui dit en propres termes « qu'en vertu d'une primauté concédée par Dieu, il occupe la première place dans l'église. » C'eût été une nouveauté extraordinaire, une belle victoire de l'esprit sur la force, si Jérusalem, cette ville longtemps ignorée de Rome, puis combattue par elle, vaincue, détruite, dont les habitans avaient été dispersés et jusqu'au nom aboli, avait prévalu sur la reine de l'ancien monde; mais un évêque de Jérusalem aurait été aussi impuissant à régir la chrétienté qu'un calife de La Mecque à gouverner l'empire de l'islam. Le christianisme n'aurait pas conquis le monde, s'il ne s'était rendu maître de Rome, et la tradition qui veut que saint Pierre y soit venu pour mourir après avoir établi la papauté, est un premier hommage inconscient de l'église à l'empire. En échange, la ville impériale sut communiquer à ses évêques la vertu de commandement qui était en elle. On pourrait montrer par des preuves précises que les papes des IVe et Ve siècles ont profité d'une certaine assimilation qui s'est faite entre l'autorité de l'empereur et la leur, et citer telle lettre pontificale dont les termes sont empruntés à la législation impériale; mais les textes ne disent pas tout sur cette question, pas plus que sur aucune grande question historique. Depuis des siècles, les hommes étaient habitués à chercher aux bords du Tibre le maître du monde, et lorsque les chrétiens distinguèrent entre Dieu et César, entre la cité humaine, qui était l'empire, et la cité divine, qui était l'église, ils reconnurent sans difficulté pour la capitale de l'église la capitale de l'empire. Une alliance mystique fut conclue entre la Rome ancienne et la nouvelle, comme entre l'ancienne et la nouvelle Jérusalem. Les chrétiens détestaient

l'empire, persécuteur des saints et le peuple juif, meurtrier du Christ; mais, de même que la Bible était, à leurs yeux, la préparation de l'évangile, qu'elle annonçait par des symboles, de même la domination de Rome païenne semblait être la figure de l'empire que Rome chrétienne devait exercer sur le monde par la religion. Ajoutez que les évêques romains ne pouvaient s'empêcher de vouloir égaler les succès de la foi à ceux des armes et de la politique. Les monumens, même en ruine, le souvenir à demi effacé, ou, si l'on veut, la parodie des institutions anciennes, la lecture des poètes et des historiens, les noms des lieux et des hommes, ces vieux noms nobles que portaient parfois les pontifes, tout les conviait à prendre la place de l'empereur absent. « Il est, dit un poète romain du VI[e] siècle, de l'honneur de la ville que le monde obéisse à sa foi. » Virgile avait dit :

Tu regere imperio populos, Romane, memento...

Fides a remplacé *imperium*, mais le disciple de Virgile a comme son maître l'ambition que la ville commande à l'univers.

Pourtant le glorieux souvenir de Rome ne fut point l'arme dont se servirent les papes dans la lutte contre les patriarches : c'est dans l'histoire de l'église des premiers jours, persécutée et martyrisée, qu'ils cherchèrent et trouvèrent des titres à la primauté. Les Byzantins prétendaient mesurer l'importance d'un siège ecclésiastique au rang de la ville où il était établi. A ce compte, Constantinople, capitale de l'empire, passait sans conteste capitale de l'église. Le pape soutint que la provenance apostolique seule faisait la dignité des églises. Ainsi, tout en gardant le bénéfice de la grandeur profane de Rome, il s'assurait à jamais contre les hasards et les accidens de la politique. La primauté du siège romain reposait sur la pierre même où le Christ a établi son église, et la Rome nouvelle avait comme l'ancienne « sa roche immobile. »

Nul mieux que Léon le Grand ne s'est entendu à mettre en valeur, si je puis ainsi dire, saint Pierre et ses mérites. Un jour, il écrivait aux pères d'un concile : « Quand le Seigneur demanda : « Que disent les hommes du Fils de l'homme? » les disciples rapportèrent les opinions diverses, mais comme ils cherchaient ce qu'eux-mêmes devaient croire, Pierre exprima par quelques mots la plénitude de la foi en disant : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. — Tu es bienheureux, repartit le Seigneur, car ce que tu viens de dire, ce n'est pas le sang ni la chair qui te l'a révélé, c'est mon père qui est au ciel. Et moi je te dis : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » — Pierre est donc le témoin par excellence

de la divinité du Christ. Où les autres hésitaient, il a parlé ; il a proclamé le grand mystère, et mérité par là d'être institué le chef perpétuel de l'église. Pour comprendre l'extraordinaire puissance de ce passage de l'écriture, il faut se représenter l'autorité qu'avaient sur la raison des hommes de ce temps les paroles d'évangile. Personne n'en contestait l'authenticité. Elles n'étaient pas seulement la foi et la vérité : elles étaient, dans la ruine et l'oubli de la sagesse antique, toute la science et toute la philosophie. On disputait sur leur sens, et ces querelles pouvaient mettre le monde en feu. Évêques, docteurs, princes, peuples vivent dans la lettre, sinon dans l'esprit de l'écriture : ils alimentent leur esprit avec des mots et des paraboles. De tel mot, comme d'un axiome, ils déduisent des conséquences qui, appliquées à la vie réelle, y produisent les effets les plus considérables. Ainsi, des paroles de saint Pierre au Christ et du Christ à saint Pierre, Léon le Grand conclut tout naturellement que « celui qui ne prend pas la confession de Pierre se sépare du fondement de l'église. » Ce n'est rien moins que l'infaillibilité de l'évêque de Rome ; car, en vertu d'une fiction qui acquiert force de réalité, saint Pierre est réputé présent à perpétuité sur son siège. Des évêques parlent au pape comme à l'apôtre lui-même, et un évêque du v[e] siècle, Ennodius, n'hésite pas à dire que l'impeccabilité du plus grand des disciples de Jésus a été transmise à ses vicaires. Comment le pape n'aurait-il pas le sentiment que sa dignité n'a pas d'égale dans le monde ? Aussi Léon, invité par l'empereur à un concile, s'excuse de ne pas s'y rendre en personne : « Cela, dit-il, ne m'est permis par aucun précédent ; » il estime que sa grandeur l'attache aux rives du Tibre ; mais, en même temps, il écrit aux pères du concile que le siège apostolique sera représenté par deux évêques et deux prêtres : « Je serai présent parmi vous dans la personne de mes vicaires. Votre fraternité pensera que je suis là et que je préside. Au reste, je n'ai pas failli à la prédication de la foi catholique. Vous ne pouvez ignorer ce que je crois, moi qui suis fidèle à la tradition antique, ni douter de ce que je désire. Donc, mes très chers frères, rejetez loin de vous cette audace de disputer contre la foi ; ne permettez pas que l'on défende des opinions qu'il n'est pas permis d'avoir, puisque, m'appuyant sur l'autorité de l'évangile, sur les déclarations des prophètes et sur la doctrine apostolique, j'ai déclaré, en toute plénitude et en toute clarté, la vraie doctrine. » Voilà comment dans quelques lignes de l'évangile, Léon trouve un droit positif de l'évêque de Rome à présider les conciles, dont il devance les jugemens en sa qualité de dépositaire de la vérité doctrinale. L'église se soumet à la volonté d'un homme si sûr de lui-même ; mais le pape pouvait élever de si hautes prétentions sans tomber dans le péché d'orgueil, car il a, pour ainsi dire,

absorbé sa personne dans celle de l'apôtre; il est le représentant visible et passager de l'invisible et perpétuel évêque saint Pierre.

Rome n'était pas le seul siège apostolique. Antioche se glorifiait d'avoir eu saint Pierre pour premier évêque, et l'église d'Alexandrie avait été fondée par saint Marc. Les papes se gardent bien de méconnaître la dignité de ces grandes églises orientales. Ils leur témoignent une grande déférence. Avec une habileté de politiques et de diplomates, ils savent tout à la fois les intéresser à leurs griefs contre leur rival byzantin, et leur rappeler doucement la primauté du siège romain. « Il faut, écrit Léon à l'évêque d'Alexandrie, que nous soyons d'accord dans nos sentimens et dans nos actes. Puisque le bienheureux Pierre a reçu de Dieu le principat et que l'église de Rome garde fidèlement ce qu'il a établi, comment serait-il permis de croire que son saint disciple Marc, premier évêque d'Alexandrie, y ait formé une autre tradition et décrété d'autres règles? Assurément un même esprit, coulant de la même source, anime le maître et le disciple, et celui-ci ne peut transmettre que ce qu'il a reçu de celui-là. » Du même coup, l'évêque d'Alexandrie, successeur de Marc, est placé tout près de l'évêque de Rome, successeur de Pierre, mais averti qu'il tient le lieu de disciple, tandis que le pape a succédé au maître. « Il faut, mon très cher fils, dit le même pape Léon à l'évêque d'Antioche, que ta dilection considère attentivement la grandeur de l'église au gouvernail de laquelle tu es assis par la volonté de Dieu. Souviens-toi de la doctrine que Pierre a fondée par la prédication dans le monde entier, mais en particulier à Antioche et à Rome, où il a été investi d'un office spécial. » Ainsi les églises d'Antioche et de Rome, fondées toutes les deux par le prince des apôtres, sont sœurs; mais si Pierre a commencé par Antioche, il a fini par Rome, où il a trouvé le martyre, et le pape a soin d'ajouter que l'apôtre « domine dans ce lieu de sa glorification. » Du même coup, l'évêque d'Antioche est placé très haut, comme l'évêque d'Alexandrie, mais, comme celui-ci, au-dessous du très cher frère de Rome.

Cent ans après Léon, Grégoire le Grand procédera de même façon, avec autant d'habileté, avec plus de modestie encore. S'il proteste contre le titre d'évêque universel que s'arroge l'évêque de Constantinople, il se garde bien de le revendiquer pour lui. Il défend qu'on le lui donne. « Arrière, s'écrie-t-il, ces mots qui, enflant la vanité, blessent l'amour fraternel. » Il gronde l'évêque d'Alexandrie qui a cru lui être agréable en lui adressant « cette appellation superbe. » et, dans une lettre à l'évêque d'Antioche, il traite, comme faisait Léon, la délicate question de la hiérarchie entre les églises

apostoliques : « Votre sainteté m'a dit beaucoup de choses qui m'ont été douces sur la chaire de Pierre, prince des apôtres; elle a même ajouté qu'il y préside toujours en la personne de ses successeurs. J'ai volontiers écouté tout cela, car celui qui me parle ainsi du siège de Pierre occupe, lui aussi, le siège de Pierre, et moi qui n'aime point les honneurs qui ne s'adressent qu'à moi, je me suis réjoui, car vous vous donnez à vous-même, très saint frère, ce que vous m'attribuez. Bien qu'il y ait eu plusieurs apôtres, le seul siège du prince des apôtres a obtenu la primauté, ce siège d'un seul qui est établi en trois lieux, car Pierre a exalté (*sublimavit*) le siège de Rome, où il a daigné se reposer et finir sa vie terrestre ; il a honoré (*decoravit*) le siège d'Alexandrie où il a envoyé son disciple saint Marc l'évangéliste ; il a établi (*firmavit*) le siège d'Antioche où il est demeuré sept ans. C'est donc sur un seul siège et sur le siège d'un seul que sont assis trois évêques de par la volonté divine. Aussi je prends pour moi tout le bien qui est dit de vous, et, si vous entendez dire quelque bien de moi, attribuez-le à vos mérites, car nous sommes une seule et même personne en l'apôtre Pierre. » Il est impossible de mieux cacher sa propre grandeur sous de plus ingénieux artifices de mots ; la hiérarchie n'est indiquée que par des nuances dans l'expression : *établi, honoré, exalté,* marquent les trois degrés du siège triple et un du haut duquel le vicaire du Christ gouverne la chrétienté.

Cette modestie même et cette prudence permettaient au pape de repousser nettement les prétentions de Constantinople : « Que Constantinople garde sa gloire, écrit Léon le Grand à l'empereur après le concile de Chalcédoine, je suis le premier à le désirer ; mais les choses divines ne se règlent pas sur les mêmes principes que les séculières. Il n'y aura point de construction stable hors de la pierre que le Seigneur lui-même a placée au fondement... Que l'évêque de Constantinople se contente d'habiter une *ville royale*, mais qu'il ne s'imagine pas qu'il en fera jamais une ville *apostolique*. » *Regia urbs*, *urbs apostolica :* l'antithèse est expressive, elle met en présence les deux théories, mais elle explique aussi qu'elles sont inconciliables et qu'il n'y a pas d'autre solution au conflit que la séparation. Les papes réussirent à contenir leurs rivaux ; ils obtinrent plus d'une fois la reconnaissance de leur droit, mais ils ne furent jamais assurés qu'il ne se produirait pas de retours offensifs. Tantôt l'empereur tient pour l'évêque de la ville royale ; tantôt il donne indifféremment la qualité de « tête de toutes les églises » à l'évêque de Rome et à celui de Constantinople, ou bien il feint de ne pas s'intéresser à cette querelle de prêtres. Il exprime un jour à Grégoire son étonnement qu'une « appellation

frivole » puisse engendrer une telle discorde. « Il y a des frivolités inoffensives, réplique Grégoire, il y en a de dangereuses. Quand viendra l'Antechrist et qu'il dira : « Je suis Dieu, » ce sera une frivolité; ne sera-t-elle pas dangereuse? » Et la question lui paraît si grave qu'il compare l'orgueil de Jean le Jeûneur à celui des mauvais anges qui se sont révoltés à l'origine des temps. Ainsi l'évêque de la vieille Rome était engagé dans une lutte sans fin avec l'évêque de la Rome nouvelle; il était exposé à voir méconnaître son autorité suprême et cette dignité de saint Pierre, qui était toute sa raison d'être; mais ce n'était là que le moindre des dangers qui lui vînt de l'Orient : la foi elle-même était perpétuellement en discussion dans l'empire avec la complicité de l'empereur.

III.

Le concile de Nicée en l'année 325 avait condamné l'arianisme, mais ne l'avait pas détruit. L'hérésie persista sous des formes adoucies. Nombre de théologiens illustres et de chrétiens sincères se refusèrent à confesser l'absolue égalité du Père et du Fils, et à croire que le Christ fût « Dieu né de Dieu, lumière née de lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père. » A l'identité de substance, inscrite dans le symbole, les uns substituaient la similitude de substance; d'autres se réfugiaient dans l'équivoque des formules et disaient seulement que le Fils était semblable au Père. Après vingt conciles contradictoires, beaucoup de persécutions et de violences, le dogme de Nicée fut confirmé à Constantinople en 381, et la pleine divinité du Verbe reconnue; mais l'esprit d'examen se prit tout de suite à un autre problème : Quelles sont, dans la personne du Christ, les relations du Verbe divin avec la nature humaine? Nestor, patriarche de Constantinople, enseigna que le Verbe n'a fait qu'habiter dans le Christ et que les deux natures sont demeurées distinctes. Eutychès, archimandrite à Constantinople, confondit les deux natures, mais absorba l'humaine dans la divine au point de faire disparaître la première. D'autres admettaient l'union et la coexistence des deux natures, mais voulaient qu'elles n'eussent qu'une seule volonté. La dispute dura plus de trois siècles et bouleversa l'état et l'église. Les empereurs et les impératrices y prennent parti. Quelques princes plus sages rédigent des formules conciliatrices, ou bien, en désespoir de cause, défendent sous les peines les plus sévères de prononcer les termes sujets à controverse, mais les formules d'union attisent la discorde et l'ordre de se taire excite toutes les langues. Les églises

d'Orient s'acharnent les unes contre les autres, et chacune d'elles est affligée par les plus grands scandales. A Constantinople, Éphèse, Alexandrie, Jérusalem, Antioche, des patriarches sont déposés par des factions théologiques. Dans les conciles éclatent des scènes sauvages. A Éphèse, en 449, la doctrine d'Eutychès est en discussion. Flavien, patriarche de Constantinople et Eusèbe de Dorylée tiennent pour la distinction des deux natures, mais les partisans d'Eutychès sont en nombre, et leur chef Dioscure, patriarche d'Alexandrie, a pris les mesures nécessaires pour faire triompher son opinion. Lorsqu'Eusèbe veut parler, des cris s'élèvent : « A la porte ! Brûlez-le ! Coupons-le en morceaux, celui qui coupe le Christ en deux natures ! » Chaque séance est remplie d'un pareil tumulte ; un jour enfin, Dioscure, prié de mettre fin à ce désordre, fait ouvrir la porte de l'église où siège le concile ; des soldats, des moines et la populace se précipitent ; des évêques sont enchaînés, et le patriarche de Constantinople assommé. A Chalcédoine, où furent condamnées en 451 les doctrines de Nestor et d'Eutychès, les commissaires impériaux furent obligés pour faire taire les hurlemens de dire qu'à leur avis il était « inconvenant à des évêques de beugler comme une populace. » Après le concile, les moines de la Palestine se répandirent en troupes, saccageant et massacrant.

Dans ces saturnales théologiques intervint l'église de Rome. Elle eut aussi des défaillances, mais rares et courtes, et si la conduite de tel ou tel pontife peut être attestée contre les partisans de l'infaillibilité perpétuelle des papes, il est certain que Rome a soutenu avec constance la même doctrine et donné ainsi au christianisme l'esprit et la forme qu'il a gardée à travers les âges. J'ai déjà marqué au cours de ces études l'opposition qui éclate entre l'esprit hellénique de l'Orient et l'esprit latin de l'Occident. C'est la différence de l'esprit philosophique jamais satisfait, se dérobant aux solutions par des propositions nouvelles, et l'esprit juridique qui accepte des principes une fois posés et en déduit les conséquences. Le pape est un théologien législateur, au lieu qu'un philosophe survit en tout théologien oriental. Le contraste se marque d'autant mieux à partir du ve siècle, que l'Orient s'hellénise de plus en plus, car il ne reste plus de romain à Constantinople que le nom Ῥωμαῖοι, transporté là comme une épave de l'histoire, et quelques titres de dignités, qui font singulière figure sous leur vêtement grec. L'Occident, au contraire, oublie le grec. Léon le Grand n'est pas capable de comprendre le texte des actes du concile de Chalcédoine. Il demande à un de ses correspondans habituels, l'évêque de Cos, d'en faire « la traduction latine exacte, sans termes ambigus, pleinement intelligible. » Il le prie une autre fois de traduire en grec une

lettre où il a exposé la doctrine catholique. Grégoire le Grand avoue sans ambages qu'il ne sait pas le grec. C'est le cas de presque tous les papes, excepté bien entendu de ceux qui sont nés dans les pays helléniques. Or la langue que les Romains n'entendent plus était seule capable d'exprimer, et, par conséquent, de produire les nuances des discussions dogmatiques, les raffinemens de la controverse. Seule elle pouvait par divers procédés rendre immédiatement saisissable la différence des opinions. Lorsque le patriarche Nestor enseigne que les deux natures sont demeurées distinctes dans le Christ et que le Verbe, pour avoir habité le corps d'un homme, ne s'est pas fait homme, il dit que Marie doit être appelée non pas Θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu, mais seulement Χριστοτόκος, c'est-à-dire mère du Christ, et que l'enfant de Marie n'est point Θεός, Dieu, mais Θεοφόρος ou Θεοδόχος, qui porte Dieu, qui a reçu Dieu. Voilà toute une doctrine expliquée par le jeu de mots composés. La querelle de l'arianisne a porté sur quelques lettres : les orthodoxes veulent que le Fils soit de même substance que le Père, ὁμοούσιος, les ariens qu'il soit de substance différente, ἑτερούσιος, les semi-ariens, de substance semblable, ὁμοιούσιος; les sages enfin, pour éviter tout conflit, se contentent de dire que le Christ est semblable à Dieu, ὅμοιος. Selon qu'on emploie le mot simple ou le mot double, que l'on ajoute ou supprime une lettre, on s'engage dans tel ou tel parti. Le latin était inhabile à ces subtilités. La différence entre ces deux langues, qui expriment deux génies opposés, est telle que les traductions sont périlleuses. Léon le Grand se plaint qu'une lettre de lui, traduite en grec, le fasse passer pour un partisan de Nestor dont il est l'adversaire décidé. Ne point savoir le grec, c'était donc être prémuni contre l'hérésie. Les hommes, a dit Montesquieu, font d'abord les institutions ; ensuite, ce sont les institutions qui font les hommes; de même, l'esprit d'une race façonne d'abord la langue; ensuite, la langue façonne l'esprit.

Il n'y a point de doute que la supériorité intellectuelle est du côté de Constantinople. Léon le Grand a vécu au temps où commençait la décadence de l'esprit en Italie : après lui, elle s'est précipitée. Grégoire le Grand a encore des lumières, mais son horizon est circonscrit par des ténèbres toutes voisines, et la plupart des autres papes vivent dans la misère spirituelle. Il semble qu'ils aient été tous de braves gens, occupés de soins très simples. Dans cette Rome où ils vivent sous les yeux du peuple et du clergé qui les a élus et sous la surveillance des magistrats impériaux, ils ne sont pas assez grands seigneurs pour avoir des vices. Ils font tous à peu près la même chose; ils sont bâtisseurs : même Sisinnius, pauvre prêtre goutteux qui a passé quelques semaines sur le siège de Saint-Pierre, a

eu le temps de « faire fondre de la chaux. » Ils construisent ou bien ils réparent des églises, remplacent des poutres vieillies, dont leur biographe donne le nombre, font faire des pièces d'orfèvrerie, des images peintes, des mosaïques; ils recherchent les reliques des martyrs et les transportent en grande pompe dans le sanctuaire qui leur est destiné; ils veillent sur les cimetières où dort la foule des saints, et ils y envoient le pain consacré, la burette et les cierges pour la célébration de la messe. S'il pleut trop longtemps ou que le Tibre déborde, ils conjurent les eaux par des processions. Ils contemplent avec terreur les éclipses pendant lesquelles la lune laisse voir « sa souffrance sur son visage sanglant. » Ils aiment les pauvres et font l'aumône. Ils distribuent les blés du grenier de Saint-Pierre à bas prix ou gratuitement et se font bien venir de leur clergé, auquel ils laissent toujours quelque générosité par testament. Bien qu'il ne faille point pour les juger s'en rapporter toujours à leurs biographes, ceux-ci nous donnent une impression générale qui doit être exacte. Justement parce que le *Liber pontificalis* signale avec force éloges les pontifes qui savent le grec, il nous montre que c'est là une exception. Exception encore si le pape est « éloquent » et capable « d'instruire son clergé. » D'ordinaire, son mérite est de connaître les psaumes par cœur avec leur interprétation mystique et de les savoir chanter. Être un maître en l'art du chant, un *præcipuus in cantilena*, c'était un titre pour succéder à saint Pierre : les électeurs goûtaient et ils étaient capables de juger ce talent-là. On vit dans la *sancta simplicitas*, dans le *paupertas spiritus*, dans l'indigence d'esprit. Un pape, faute sans doute de trouver un serviteur à son gré, est obligé de se faire son propre caissier. Un autre, envoyant à l'empereur une légation de quelques personnes, s'excuse de n'avoir pu trouver dans la ville des gens instruits. Si l'on voulait comparer l'activité intellectuelle de Constantinople à celle de Rome, le contraste serait aussi grand qu'entre le jour et la nuit; mais Rome, réduite à cette pénurie, sait du moins ce qu'elle veut ; deux idées remplissent les esprits de ses papes : ils croient à la primauté de l'apôtre Pierre et à la fixité de la foi. Nulle part la tradition n'a été plus forte que dans la Rome pontificale, qui en remontrerait sur ce point même à la Rome païenne des premiers siècles. Or la simplicité d'un esprit borné, mais constant et robuste, est une arme redoutable : c'est par elle que la papauté a vaincu.

Parmi ces débats interminables sur la nature du Christ, il y a deux momens décisifs; le concile de Chalcédoine, en 451, se prononce pour l'union des deux natures; le concile de Constantinople, en 680, pour les deux volontés : la sentence a été dictée à Chalcédoine par le pape Léon le Grand, à Constantinople par le

pape Agathon. Léon s'était refusé d'abord à discuter, disant « qu'il ne fallait pas revenir sur ce qui a été une fois décidé, » que « la cause de la foi était évidente absolument, » que « l'audace de disputer devait être réprimée, » qu'il n'était point permis « d'affaiblir par une habileté vaine et fallacieuse ce qui a été au premier jour établi pour durer jusqu'au dernier. » A la fin, il avait parlé, mais pour condamner l'erreur avec l'assurance d'un apôtre, et proclamer que « le vrai Dieu a été vraiment homme, à la fois fils de Dieu et fils de l'homme, » et que « la chair a gardé dans le Christ la nature de notre genre humain. » La décision suprême du concile n'a été qu'une adhésion à la doctrine du pontife. De même, les pères de Constantinople n'ont fait que répéter, après Agathon, qu'il y a « deux natures, deux volontés naturelles et deux opérations naturelles en la personne unique de Notre-Seigneur. » Ces victoires donnaient à la papauté une grande autorité sur l'église, et, j'ajouterai, sur l'humanité. Pour que l'homme tourmenté par la souillure de la tache originelle se crût racheté, ne fallait-il pas qu'un Dieu eût purifié notre chair en souffrant par cette chair : « Il était nécessaire à notre salut, dit Léon, *nostris remediis congruebat...* que Jésus-Christ, à la fois homme et Dieu, pût à la fois mourir et ne pas mourir. » Quand l'hérésie est réduite, le pape pousse un cri de triomphe : « Nous sommes vainqueurs, mon très cher frère, écrit-il à un évêque d'Orient. Exulte en Jésus-Christ, fils de Dieu. Celui à qui l'on déniait une vraie chair a vaincu par nous et pour lui. Il a vaincu par nous et pour nous, Celui pour qui nous avons vaincu. Voici, depuis la venue du Seigneur, la seconde fête donnée au monde! » C'était, en effet, retrouver le Christ et lui donner une nativité nouvelle que de lui restituer « la vraie chair. » Si les théologiens d'Orient l'avaient emporté, le Verbe aurait été une sorte d'abstraction et le christianisme une philosophie. Le christianisme a été une religion, parce que le Verbe, réellement incarné dans le Fils de Marie, a eu des larmes qui ont coulé et du sang qui a été répandu. Mais il faut méditer ces exultations où éclate l'orgueil magnifique du prêtre qui a combattu pour le Christ et par qui le Christ a vaincu. On dirait que ces querelles ont leur contre-coup dans le ciel, que les sentences rendues dans les conciles sont attendues là-haut, qu'elles peuvent modifier la nature divine, que l'existence de la Trinité dépendait de la défaite d'Arius, que le Christ enfin eût été diminué par le succès de Nestor ou d'Eutychès. Le pape confond sa victoire avec celle du Christ, la victoire du Christ avec la sienne ; il unit le ciel et la terre dans un commun effort, dont l'objet final est le salut de l'homme. Aucun pouvoir impérial ni royal n'a jamais habité région si haute. Aussi la papauté ne pouvait-elle

se soustraire à la prétention de gouverner le monde. C'était l'accompagnement obligé de sa fonction même. Elle n'a point seulement charge d'âmes humaines ; elle a, pour ainsi dire, charge de Dieu. Il fallait bien qu'un jour ou l'autre elle s'affranchît d'un pouvoir qui ne savait point défendre la vérité. Rien n'était jamais terminé à Constantinople. Une sédition militaire, une révolution de palais pouvait, du jour au lendemain, porter au trône un hérétique. Au commencement du VIIIe siècle, Philippe Bardane rejette les décisions de concile de Constantinople et remet en honneur la doctrine de l'unique volonté. Il était évident que la papauté, tant qu'elle serait sujette de l'empire, n'aurait pas la sécurité du lendemain.

IV.

Entre l'empire et la papauté, le conflit était inévitable : de graves circonstances historiques en ont marqué la date.

Pendant tout le cours du VIIe siècle, l'état byzantin est en décroissance. Les Arabes lui ont enlevé la Syrie et l'Égypte presque sans coup férir. En même temps qu'ils avançaient en Arménie, où la résistance fut plus longue, ils s'étendaient sur la côte africaine, et, maîtres de Tripoli, envoyaient dans les mers grecques des corsaires qui s'y rencontraient avec les flottilles parties des ports de la Phénicie. Chypre, la Crète et Rhodes étaient prises, et, vingt ans après la mort de Mahomet, Constantinople menacée. Au même temps, de grands mouvemens se produisaient parmi les barbares du nord : Bulgares et Slaves s'étendaient dans la Péninsule. L'empereur, impuissant à les exterminer, s'ingéniait à chercher une façon de vivre avec eux, comme avaient fait avec les Germains les derniers Césars de l'Occident. En Italie, enfin, les Lombards précipitaient leurs progrès. L'empire eut un moment de répit lorsqu'éclata en 656, à la mort du khalife Othman, la première guerre civile qui ait affaibli l'islamisme, mais, cinq ans plus tard, commence la dynastie des Ommiades. Un immense effort est dirigé contre Constantinople. Pendant huit années, de 672 à 678, elle est assiégée. Cyzique et la Crète, fortement occupées par les infidèles, sont leurs bases d'opération dans l'Égée et la Propontide. La grande ville, héroïquement défendue, résiste à toutes les attaques par terre et par mer, mais les Bulgares ont passé le Danube ; il faut traiter avec eux, traiter avec les Serbes et les Croates. Après le Danube, les Balkans sont franchis ! Le khan des Bulgares organise pour la vie sédentaire son peuple, qui commence à prendre la langue et les mœurs des Slaves. On dirait qu'en défendant la péninsule contre les Arabes, l'empire

travaille pour ces nouveau-venus. Cependant la conquête musulmane, un moment détournée du Bosphore, s'avançait dans une autre direction. Carthage était prise en 698, l'Espagne soumise en 709. Alors l'attaque recommença contre Constantinople, plus formidable que jamais : en 712, l'ennemi, qui a franchi l'Hellespont, campe sous les murs ; une flotte arrive d'Égypte et de Syrie ; le siège dure deux ans, et il faut toute l'énergie et toute la science militaire de Léon l'Isaurien pour sauver la capitale ; mais c'en était fait du bel empire méditerranéen que Justinien avait reconstitué : une partie du littoral oriental et du littoral occidental, toute la côte méridionale du grand lac, étaient arabes.

Ainsi l'empire est réduit à la péninsule et à une partie de l'Asie-Mineure. Il n'a pas su défendre la chrétienté. Tout ce qu'a pu faire Héraclius pour Jérusalem a été d'aller y chercher avant l'arrivée du croissant la croix érigée par sainte Hélène. Antioche et Alexandrie, les deux grandes métropoles, sont musulmanes. Plus de rivaux à craindre pour le pape dans les églises orientales, qui étaient plus vieilles que la sienne. Des sièges établis par les apôtres, un seul demeure debout, Rome, que cette ruine grandit de cent coudées ; mais ce n'est point tout : pendant que l'empire perdait des provinces, la papauté en conquérait deux : la Bretagne et la Germanie.

Un jour, dit la légende (c'était vers la fin du VIe siècle), un moine passant dans les rues de Rome, s'arrêta au marché des esclaves. Il y vit des jeunes gens dont la longue chevelure blonde encadrait une figure douce et blanche. Il demanda de quels pays ils étaient ; on lui répondit qu'ils venaient de Bretagne et qu'ils étaient païens. Le moine soupira, déplorant que des hommes au visage si clair fussent soumis au prince des ténèbres. Il voulut savoir le nom du peuple, et quand il apprit que c'étaient des *Angles :* « Des anges, dit-il, c'est bien cela ; ils ont visage d'anges, et il faut qu'ils deviennent les compagnons des anges au ciel ! » Sur une nouvelle question de lui, il fut répondu qu'ils étaient nés dans la province de *Daira!* « Bien, reprit-il, de la colère (*de Irâ*) de Dieu : il faut qu'ils soient délivrés par la miséricorde du Christ, mais comment s'appelle le roi de leur pays ? — Ella. — *Alleluia !* s'écria-t-il, les louanges de Dieu seront chantées dans ce royaume ! » Et le moine voulait aller porter chez les Angles la parole divine ; mais il fut retenu à Rome où le peuple et le clergé lui réservaient le plus grand honneur qui fût sur terre. Il devint pape, mais il n'oublia pas le pays des esclaves blonds. Grégoire le Grand, en effet, car c'est lui qui est le héros de ce joli conte, envoya aux Anglo-Saxons des missionnaires qui les convertirent.

En l'an 596, quarante moines, conduits par Augustin, abbé d'un monastère romain, débarquèrent en chantant des psaumes, sur la côte du royaume de Kent. Un an s'était à peine écoulé que le roi recevait le baptême. Son exemple fut suivi, comme jadis celui de Clovis, par quelques milliers de Germains. Grégoire surveillait avec soin les progrès de la mission. Il envoyait des présens, des reliques et d'admirables instructions où il recommandait à ses envoyés d'agir avec douceur, de ne brusquer ni les gens ni les habitudes, de respecter les fêtes accoutumées des païens et même les temples des dieux, en les purifiant. « On ne monte point par bonds, disait-il, au sommet d'une montagne, mais peu à peu, pas à pas. » Quand l'œuvre lui parut assez avancée, il institua Augustin archevêque de Cantorbéry, avec pouvoir de consacrer douze évêques qui seraient les suffragans de son siége métropolitain; York devait être la capitale d'une autre province ecclésiastique. Ainsi commença la conquête de l'Angleterre par l'église romaine. Mais elle ne fut pas achevée de sitôt et la lointaine colonie demeura exposée à de grands dangers. Le paganisme se défendit pendant près d'un siècle dans les royaumes anglo-saxons, et il eut à plusieurs reprises des revanches sanglantes. Au même temps, une lutte s'engageait entre la vieille église bretonne et la nouvelle église, lutte singulière et dont l'objet était de grande importance : on peut dire que tout l'avenir de la papauté en dépendait.

Entre ces deux églises, il n'y avait point de dissidence dogmatique, mais les chrétiens bretons, séparés du monde catholique par les Anglo-Saxons, n'étaient pas au courant des progrès de l'église romaine, ni de certaines modifications qui s'étaient introduites dans le culte et dans la discipline. Leurs prêtres vivaient simplement, sans règles pour le costume, portant tantôt le vêtement laïque, tantôt une robe blanche et la crosse. Leurs maisons étaient pauvres. Les dons qu'ils recevaient étaient dépensés en aumônes ; pour églises, ils avaient des chaumières; ils prêchaient et bénissaient en plein air. Ils connaissaient l'écriture mieux que la tradition canonique ; l'épiscopat était chez eux une dignité pastorale, non point un office ; leurs évêques, qui étaient en même temps abbés de grands monastères, n'avaient pas l'idée de cette hiérarchie savante qui, de degré en degré, aboutissait au pape. C'était là, aux yeux des missionnaires romains, une étrangeté odieuse comme l'hérésie. Aussi, les deux églises, lorsqu'elles se rencontrèrent en Bretagne, loin de se reconnaître pour sœurs, se traitèrent en ennemies. Augustin, investi par Grégoire le Grand de la primauté sur l'église bretonne comme sur l'église saxonne, le voulut prendre de haut avec ces irréguliers. Un jour, des évêques bretons se rendirent à une conférence où il les avait appelés; quand ils ar-

rivèrent dans la salle où il les attendait, l'archevêque ne se leva point : ils reprochèrent à cet étranger son orgueil et refusèrent de le saluer comme leur chef. Augustin les conviait à unir leurs efforts aux siens pour la conversion des Anglo-Saxons : les Bretons, en effet, avaient négligé jusque-là de prêcher ces barbares, peut-être par haine contre eux et pour ne leur point ménager l'entrée dans le royaume de Dieu; après l'arrivée des Romains, ils entreprirent à leur tour des missions, mais pour disputer le terrain à leurs rivaux et dresser autel contre autel. La haine devint si violente, que Bretons et Romains se fuyaient comme des pestiférés. Les premiers défendaient obstinément leurs anciens usages, parmi lesquels deux surtout semblaient odieux au seconds; ils célébraient la pâque à une autre date que l'église romaine et, au lieu de dessiner la tonsure sur le haut de la tête en forme de couronne, ils rasaient leurs cheveux au-dessus du front, d'une oreille à l'autre. Les catholiques, — c'est ainsi que se nommaient les Anglo-Saxons, — déclaraient que ces coutumes étaient « une perdition pour les âmes. » Le sujet de ces querelles nous paraît misérable, mais au-dessus s'agitait la grande question de savoir si la vieille église celtique accepterait la suprématie de saint Pierre. Le nom de l'apôtre revient à tout moment dans les polémiques : « S'il est vrai, dit un catholique anglo-saxon, que Pierre, le porte-clés du ciel, a reçu, par un privilège particulier, le pouvoir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre, comment celui qui rejette la règle du cycle pascal et de la tonsure romaine, ne comprend-il pas qu'il mérite d'être lié par des nœuds inextricables plutôt que délié par la clémence ? » La tonsure romaine, ajoute le même écrivain, avait été portée par saint Pierre lui-même pour garder le souvenir de la couronne d'épines du Sauveur, au lieu que la coiffure des Bretons était celle de Simon, l'inventeur de l'art magique, qui avait employé contre le bienheureux Pierre les fraudes de la nécromancie. Les Bretons ne s'émouvaient point de ces anathèmes; ils refusaient aux catholiques le salut et le baiser de paix ; jamais ils ne mangeaient avec eux ; s'ils s'asseyaient à une table que leurs ennemis venaient de quitter, ils commençaient par jeter aux porcs les restes du repas, et ils purifiaient avec le feu les vases et les ustensiles. A tout Romain qui voulait entrer en communication avec eux, ils imposaient une quarantaine de pénitence.

Très longtemps dura la lutte entre les deux partis. Les Bretons semblèrent d'abord l'emporter ; au milieu du VIIe siècle, la majeure partie des sept royaumes avait été convertie par leurs missionnaires. Cependant ils succombèrent. Les catholiques furent ser-

vis par le mépris que les Anglo-Saxons professaient pour les Bretons, par la grandeur du nom de Rome et par une politique mieux conduite auprès des rois. Un de ces rois, Oswin de Northumbrie, leur ménagea, en l'an 656, un grand triomphe. Il convoqua une assemblée où siégèrent les principaux personnages ecclésiastiques et laïques des sept royaumes. L'objet propre de la discussion était de décider si la fête de Pâques devait être célébrée le jour même de la pleine lune du printemps ou le dimanche suivant, et si la semaine de Pâques commençait la veille au soir du jour de la pleine lune ou le soir de ce jour. De part et d'autre, on se recommandait des plus hautes autorités. L'orateur catholique vint à citer la parole célèbre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église. » Le roi, se tournant aussitôt vers l'évêque breton Colman, demanda : « Est-ce vrai, Colman, que ces paroles ont été dites à Pierre par le Seigneur? — C'est vrai, roi, répondit Colman. — Voyons, reprit le roi, êtes-vous d'accord pour reconnaître que ces paroles ont été dites à Pierre, et que les clés du royaume des cieux lui ont été remises par le Seigneur? » Ils répondirent : « Oui. » Alors le roi conclut ainsi : « Et moi je vous dis que je ne veux pas me mettre en opposition avec celui qui est le portier du ciel. Je veux, au contraire, obéir en toutes choses à ce qui a été par lui établi, de peur que, lorsque je me présenterai aux portes du royaume des cieux, celui qui en tient les clés ne me tourne le dos et qu'il n'y ait personne pour m'ouvrir. » A cela, il n'y avait rien à répondre, et l'assemblée prononça en faveur des catholiques.

Depuis, l'église bretonne ne fit plus que décliner, et Rome, poursuivant ses succès, organisa la conquête. Il fallait enlever à l'ennemi sa dernière arme, qui était la science, toujours honorée dans les monastères bretons. Le pape envoya en Angleterre, pour y occuper le siège archiépiscopal de Cantorbéry, un savant et habile homme, Théodore, accompagné d'un abbé du nom d'Hadrien. Le premier était né à Tarse, en Cilicie; le second arrivait du monastère de Nisida, en Thessalie. En quelques années, ils accomplirent une œuvre considérable. Ils détruisirent dans les sept royaumes les derniers restes du paganisme. Ils instituèrent de nouveaux évêchés, organisèrent les deux provinces ecclésiastiques d'York et de Cantorbéry, établirent l'autorité du métropolitain et marquèrent le rang des évêques dans chacune d'elles. Des conciles furent régulièrement tenus. Dans son diocèse bien délimité, l'évêque fut le chef de son clergé : nul ne pouvait faire fonction sacerdotale qui n'eût été autorisé par lui. Aucun prêtre ne pouvait quitter sa paroisse, aucun moine son monastère. Chacun reçut sa place et connut exactement les devoirs de son office. Au libre laisser-aller de l'église

bretonne succéda une ordonnance rigoureuse. Pour instruire le clergé, des écoles furent fondées. On y enseigna le *trivium*, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et le *quadrivium*, c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique : l'enseignement était si bien donné que les écoliers apprirent à parler le grec et le latin comme leur langue maternelle. On y pratiqua l'art de l'écriture ; de beaux manuscrits y furent copiés en lettres d'or sur parchemin de couleur. Les Bretons étaient égalés ; ailleurs ils étaient dépassés, car les évêques anglo-saxons bâtirent, au lieu de modestes chapelles, des églises superbes, comme celle de Hexhorn dont les tours étaient si hautes, les colonnes si nombreuses, les peintures si brillantes, qu'il n'y en avait point d'aussi belle au monde, disait-on, excepté en Italie. Comme leurs ancêtres, ces nouveaux Romains bâtissaient pour l'éternité.

La culture romaine fit lever sur ce sol vierge des moissons inattendues. Les Anglo-Saxons étudiaient Tite Live et Virgile autant que la Bible et l'évangile. Autant que les subtilités du commentaire des textes sacrés, ils aimaient les jeux de la métrique. A voir leurs petits tours de force d'écoliers, les *versiculi* où ils se proposaient des énigmes, les billets précieux qu'échangeaient évêques, abbés et religieuses, on les prendrait pour des élèves de rhéteurs de la décadence, mais quelques esprits furent éclairés jusqu'au fond par la lumière antique. Tel fut Bède, le vénérable Bède, qui, après avoir étudié jusqu'à trente ans, composa une encyclopédie des connaissances, théologie, géographie, chronologie, métrique, rhétorique ; poète médiocre, mais prosateur de talent ; historien surtout et capable, comme il l'a montré dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais*, de recueillir et de peser des témoignages, de grouper des faits, de comprendre et de faire comprendre la suite des événemens, de s'élever au-dessus des choses pour les juger. Ces disciples de l'antiquité goûtent les plaisirs intellectuels ; ils en savent le prix, et, bien que les grâces de quelques-uns d'entre eux soient vieillotes, il y a de la jeunesse dans la vivacité de cette joie qu'ils éprouvent à parler la langue antique. Aussi sont-ils pénétrés de reconnaissance envers la ville qui leur a donné ces bienfaits. La lutte contre les Bretons ennemis de Rome, et l'admiration des grands écrivains classiques ont engendré en Angleterre un sentiment singulier qu'on ne peut nommer autrement qu'un patriotisme romain. Tous les yeux sont tournés vers la capitale du monde. Chaque année, de nombreux pèlerins anglo-saxons se mettent en route, religieux et religieuses, prêtres, évêques et nobles. Arrivés en vue de la ville sainte, ils s'arrêtent pour contempler et s'agenouiller. Leur première visite est pour le tombeau de saint Pierre. Les évêques

et les abbés ont de longues conférences avec le pape ; ils se pénètrent de l'esprit de son gouvernement, s'informent de tous les usages, renseignent le pontife sur leurs affaires, reçoivent ses instructions et quelquefois aussi emmènent avec eux un Romain, qui va faire dans l'île une sorte d'inspection. C'est ainsi que l'abbé Benoît, venu au seuil des apôtres à la fin du VIIe siècle, repartit accompagné de maître Jean, archichantre de Saint-Pierre, qui visita les églises et enseigna le chant romain, car les prêtres anglais voulaient chanter comme on chantait à Rome. La science n'était jamais oubliée dans ces pèlerinages : évêques et abbés rapportaient, en même temps que des reliques, des manuscrits. L'attraction devint si forte que les rois mêmes y cédèrent. En 689, le roi saxon Kadwall se rend à Rome avec l'intention de finir ses jours dans un monastère. Il y meurt, et son épitaphe le loue d'avoir laissé trône, richesses, famille, florissant royaume, triomphes, dépouilles des ennemis, cour, murailles, forteresses, palais pour l'amour de Dieu, pour voir Pierre et le siège de Pierre

Ut Petrum, sedemque Petri rex cerneret hospes...

Il est venu de l'extrémité du monde, à travers les nations diverses, à travers les terres et les mers pour contempler la ville de Romulus et porter des présens mystiques au temple vénérable de l'apôtre.

Urbem Romuleam vidit, templumque verendum
Adspexit Petri, mystica dona gerens.

Vingt ans après la mort de Kadwall, Conrad de Mercie et Otto d'Essex suivaient son exemple. Ainsi des rois estimaient que c'était une gloire suprême que d'aller mourir sous la robe monacale, là où cent ans auparavant un moine romain avait rencontré de jeunes Anglo-Saxons sur le marché aux esclaves. Un siècle avait suffi pour que la Bretagne, conquise par des prêtres, devînt province pontificale romaine, comme il avait suffi d'un siècle pour que la Gaule, conquise par les légions, devînt une des plus romaines des provinces impériales.

Bientôt de cette colonie papale sortirent des hommes qui portèrent en pays barbare les idées et les sentimens dont ils étaient animés. Des missionnaires anglo-saxons allèrent convertir la Germanie et continuer ainsi l'œuvre commencée par les Bretons. L'antagonisme des deux églises se retrouve encore ici : tandis que les

Bretons agissaient, comme nous avons vu, en toute liberté, sans commune entente ni plan coordonné, les Anglais se laissent conduire et demandent à être conduits par la main du pape. Ils ne font pas un pas qui n'ait été permis par lui. Deux fois l'apôtre des Frisons Wilibrord s'est rendu à Rome : la première fois, pour demander l'autorisation de prêcher l'évangile aux païens ; la seconde, pour y être sacré évêque. Mais le vrai conquérant de la Germanie est le moine anglo-saxon Winfrid, qui a donné à son nom la forme latine de Boniface. Le rôle de ce personnage est trop grand dans l'histoire de l'Allemagne et dans celle de l'Europe pour n'être point étudié à part, et je dirai seulement ici qu'il fut un serviteur passionné de l'église de Rome. En l'an 719, au moment d'entreprendre son apostolat, il va s'agenouiller au pied du successeur des apôtres : le pape le loue d'avoir « cherché la tête de ce corps dont il est le membre, de se soumettre au jugement de cette tête et de marcher sous sa conduite dans le droit sentier. De par l'inébranlable autorité du bienheureux Pierre, il lui permet de porter l'un et l'autre testament aux infidèles qui les ignorent. » Trois ans après, quand il a étudié le terrain de son action, il vient faire son rapport au pontife, qui le consacre évêque après avoir reçu de lui un serment qui le lie étroitement au siège de Rome. C'était le propre serment que prêtaient les évêques suburbicaires, c'est-à-dire ceux qui étaient de temps immémorial soumis à l'autorité directe du pape ; mais il a été fait au texte de la formule une modification importante. Les évêques suburbicaires habitaient une terre impériale ; aussi juraient-ils « de révéler tout complot tramé contre l'état ou contre notre très pieux empereur. » Boniface ne connaît pas l'empereur ; il n'a point d'autre chef que le pape : ce qu'il promet sous la foi du serment, c'est, « s'il rencontre des prêtres rebelles aux règles anciennes des saints pères, c'est-à-dire à la tradition canonique romaine, de les dénoncer fidèlement et tout de suite au seigneur apostolique. » Voilà une variante qui intéresse l'histoire universelle. Quelques mots changés dans une formule annoncent une grande révolution. Le pape, sujet de l'empereur en Italie, n'a point à compter avec l'autorité impériale dans cette Bretagne, qui a été perdue pour l'empire dès le début du ve siècle, encore moins dans cette Germanie, que la Rome païenne n'a jamais conquise. Il est là en terre nouvelle et, par le droit de cette conquête spirituelle qu'a faite sous ses ordres son légat Boniface, il est chez lui. Il dispose en souverain. Il range l'église germanique dans la condition d'une église de la Campagne romaine, et le légat apostolique, lorsqu'il part précédé d'une lettre où le pontife commande aux évêques, prêtres, ducs, comtes et à tout le peuple chrétien de le recevoir et de lui donner le boire, le manger,

des compagnons et des guides, semble un proconsul d'une *respublica* nouvelle, requérant sur son passage les services qui étaient dus jadis aux officiers romains.

V.

Que se passait-il cependant en Italie et à Rome? De grandes nouveautés encore : la Péninsule se détachait de l'empire, et la ville impériale se transformait en ville pontificale.

C'est faire tort à Rome que d'en détourner les regards au temps où elle cesse de conduire le monde par la politique et les armes, car c'est alors qu'elle se prépare à le subjuguer de nouveau. Plusieurs siècles durant, un double travail s'y accomplit; l'ancienne Rome achève de mourir, mais elle enfante la nouvelle dans d'atroces douleurs. L'histoire ne connaît pas de scènes plus dramatiques que celles qui se jouent là au ve et au vi^e^ siècles.

C'est d'abord la ruine produite par des catastrophes successives: Rome trois fois assiégée par Alaric, prise à la fin, pillée, mais intacte encore, avec ses monumens debout, ses places et ses carrefours ornés de statues; survivant même à la dévastation consommée par Genséric et les Vandales, se reprenant au goût des fêtes quand Cassiodore, ministre du Goth Théodoric, refait les théâtres et les cirques et semble la rajeunir pour une nouvelle éternité, mais bientôt broyée, comme entre l'enclume et le marteau pendant la lutte où Byzance extermina le peuple des Goths; assiégée une première fois par Vitigès et défendue par Bélisaire, souffrant peste et famine, délivrée enfin, mais après que soixante-neuf combats ont été livrés sous ses remparts, que ses aqueducs ont été coupés par les Goths, murés par les Grecs, et les thermes, ce luxe de la vie antique, condamnés au dépérissement; assiégée une seconde fois par Totila, travaillée de nouveau par la famine, évacuée par des milliers d'hommes, prise de nuit par le roi goth, qui fait sonner ses trompettes à grand fracas pour donner au reste le temps de s'enfuir; pillée pendant quarante jours, puis abandonnée par le vainqueur, qui l'a démantelée et qui a chassé jusqu'au dernier Romain, si bien qu'il n'y demeure âme qui vive et que la capitale du monde « n'est plus habitée que par des bêtes; » repeuplée quand Bélisaire a repris possession de cette solitude, mais aussitôt après assiégée, pour la troisième fois, par les Goths, réduite à se nourrir du blé que la garnison a semé dans son enceinte, prise encore par les barbares; assiégée une quatrième fois et prise par les Grecs. Après cette série de désastres, la ville qui avait eu,

au temps de sa splendeur, trois millions d'habitans, en garda quelques milliers. Les vieilles familles avaient disparu, et les Goths, lorsqu'ils massacrèrent, avant de périr, les otages qu'ils avaient rassemblés en troupeau, portèrent le coup de grâce à la noblesse romaine. Au temps de Justinien, il restait encore des sénateurs, des *gloriosi* et des *magnifici*; à la fin du VIe siècle, le nom n'est plus prononcé que par ceux qui évoquent les vieux souvenirs. Les monumens n'ont point été détruits par système. Les temples, que les lois protègent contre les démolisseurs, dépérissent dans l'abandon, visités par le Tibre, délabrés par l'usure, ou bien dégradés par la main des papes avec la permission de l'empereur. Longtemps ils ont gardé des fidèles; pendant un des sièges d'Alaric, des augures toscans avaient promis que la ville serait sauvée si le sénat sacrifiait au Capitole; en plein VIe siècle, au fort de la guerre gothique, on apprit un matin avec stupeur que les portes du temple de Janus avaient été ébranlées : quelque brave homme, un fidèle de l'antiquité, avait jugé que, puisqu'on était en guerre, il était irrégulier que ces portes fussent fermées; il s'était levé la nuit pour les ouvrir, mais la rouille les avait scellées. Ces attardés devinrent de plus en plus rares, puis ils disparurent; les Romains gardèrent maintes coutumes et superstitions païennes, mais ils firent profession d'orthodoxie, et ce fut un sujet d'orgueil pour la cité que la foi constante, inviolée, *intemerata fides*, de son évêque. Ainsi peuple, monumens, religion, tout s'est évanoui ou demeure à l'état de fantôme.

Dans cette ruine poussait lentement la ville pontificale. Les basiliques s'élevaient entre les temples abandonnés, ou bien la religion nouvelle prenait possession de quelque sanctuaire pour l'employer à son usage. La division de Rome en quatorze quartiers a disparu : sept quartiers se sont formés, dont chacun était la circonscription d'un des sept diacres de l'église romaine. Quand la population se réunit pour quelque manifestation pieuse, elle se groupe autour des basiliques. Le jour où Grégoire le Grand ordonne une procession expiatoire pour obtenir la cessation de la peste, les clercs partent de la basilique des Saints Côme et Damien; les moines, de la basilique des Saints Gervais et Protais; les religieuses, de la basilique des Saints Marcellin et Pierre; les enfans, de la basilique des Saints Jean et Paul; les hommes, de la basilique de Saint-Étienne; les veuves, de la basilique de Sainte-Euphémie; les femmes mariées, de la basilique de Saint-Clément. Les sept troupeaux de fidèles, dont chacun était conduit par les prêtres d'une des régions, se dirigèrent, vêtus de noir, voilés et encapuchonnés, vers Sainte-Marie-Majeure. Ces grandes pompes mélancoliques, ces cérémonies et

ces processions remplacent les fêtes d'autrefois et les triomphes. L'évêque, de qui procède toute la vie ecclésiastique, est le grand personnage de la cité : son élection en est la principale affaire. Sans doute, on voit apparaître les élémens vagues d'une constitution municipale. Les documens parlent d'une « armée romaine » à côté de laquelle on voit agir des magistrats (*judices*). L'armée, c'était d'abord une garnison impériale; mal payée, ou même point payée du tout par l'empereur, elle oublie son chef lointain et devient la milice de la *civitas Romana*. Les chefs forment une sorte d'aristocratie militaire; unis aux *judices*, ces officiers impériaux qui deviennent eux aussi des membres de la cité, ils sont le corps des *optimates;* mais le pape tient une plus grande place que ces municipaux dans la ville, justement parce qu'il n'y est pas contenu tout entier et que son autorité se répand sur le monde. Dans les grandes journées, c'est lui qui paraît au premier plan. Il est allé au-devant d'Attila pour le détourner de Rome; il a traité avec Genséric de la capitulation; il a porté les clefs à Bélisaire; il est, contre les Lombards, le vrai défenseur; au besoin même, il traite avec eux comme s'il était le prince de la ville. Les produits des domaines de Saint-Pierre, bien administrés, lui permettent de faire chaque mois une distribution de vivres. Grégoire le Grand se croit si bien obligé de donner à manger aux Romains, qu'ayant appris qu'un misérable était mort de faim dans la rue, il n'osa de plusieurs jours monter à l'autel. D'ailleurs, l'unique industrie de Rome est la construction et l'ornement des églises, et les architectes, maçons, peintres, sculpteurs, orfèvres, sont les cliens du pape. Parmi les travaux revient souvent la mention de la « restauration des murs : » c'est le pape qui l'entreprend et qui la paie. Fortifier la ville et nourrir les habitans, n'était-ce point faire office d'état? L'évêque, par ces bienfaits quotidiens, préparait et légitimait l'autorité qu'il devait exercer un jour. Tout le servait : la ruine de l'ancienne Rome, la disparition des vieilles familles, la décadence de l'empire, l'invasion des Arabes, sa dignité apostolique, sa richesse; car, même à l'origine de ce pouvoir sacré, se rencontre l'inévitable condition de toute puissance, la richesse matérielle, et saint Pierre n'aurait pas gouverné le monde si son successeur n'avait été un capitaliste.

En même temps que Rome, l'Italie cherchait les moyens d'une vie nouvelle. Les Lombards, en occupant une grande partie de la péninsule, avaient brisé l'ancienne division en dix-sept provinces, et rendu l'administration byzantine à peu près impossible. Comme ils enserraient les territoires demeurés grecs, ils les préparaient à l'indépendance par l'isolement. Des faits de toutes sortes révèlent la décomposition de l'ancien régime. C'est un officier qui se révolte;

c'est un aventurier qui veut se faire empereur; c'est l'exarque lui-même qui essaie d'usurper l'empire; c'est Rome qui pourvoit souverainement à sa propre sécurité; c'est Ravenne enfin, qui tue l'exarque et subit un châtiment atroce, car une armée s'empare de la ville, pille, massacre et emmène à Constantinople nombre de prisonniers qui meurent dans des raffinemens de torture : parmi eux était l'archevêque, « à qui on brûla les yeux en les lui faisant fixer sur un bassin d'argent rougi au feu, dans lequel on versa du vinaigre. » De pareilles répressions accroissaient la haine du nom byzantin, et cette haine, au VIIIe siècle, n'est point dangereuse à qui la professe, car Byzance n'est plus en état de punir. Tout comme à Rome, apparaissent en Italie des êtres nouveaux : les principales cités ont leurs « armées; » après le châtiment de Ravenne, George, fils d'un des suppliciés, arme ses concitoyens; il est une sorte de capitaine du peuple et il réussit à faire une confédération de villes. Les écrivains contemporains parlent d'une « milice de toute l'Italie, » qui se réunit vers l'an 701 pour marcher contre l'exarque, ou bien « de la généralité de la province d'Italie, » même « d'une délibération de toute l'Italie, pour savoir s'il ne convient pas d'établir un empereur. *Omnis Italia consilium iniit ut sibi eligerent imperatorem.* C'est comme le début de la polyarchie italienne, avec le sentiment, qui se perdra plus tard, d'une communauté de patrie. La Péninsule n'en est pas encore à rêver la complète indépendance; car, si elle voulait faire un empereur, c'était « pour le conduire à Constantinople; » mais, tandis que les Byzantins la considèrent comme une province exploitable au même titre que les autres, elle se souvient de sa dignité de terre qui a produit et porté tant d'empereurs.

Dans ce pays qui se transforme comme sa vieille capitale, l'évêque de Rome semble déjà jouer le premier rôle. S'il a cessé d'être à la discrétion de l'empereur, c'est parce que les Italiens s'arment au besoin pour le défendre. En l'année 537, Bélisaire a pu enlever de Rome, après l'avoir laissé insulter par sa femme Antonine, le pape Silvère, qui avait encouru la disgrâce de l'impératrice Théodora. Un siècle après, lorsque Constant II voulut faire subir le même sort à Martin Ier, il y mit plus de façons : l'*exercitus* était déjà là, et il recommanda de grandes précautions à son égard; il fallut que l'exarque s'y reprît à deux fois : pourtant il finit par exécuter les ordres qu'il avait reçus. Il se rendit à Rome en force; le pape envoya le clergé au-devant de lui, mais resta au Latran, prétextant la goutte. Le lendemain, l'exarque trouve le palais gardé, l'investit et y pénètre; Martin était couché dans son lit devant l'autel, où il s'était fait porter; à la lecture d'un décret impérial qui ordonnait sa déposition, il répond par l'excommunication, mais

les soldats éteignent les cierges avec leurs épées et emportent le pape au palais des Césars. De là Martin est conduit à Ravenne et à Constantinople; ici, après avoir déclaré qu'il persistera dans la foi jusqu'à la mort, il est exposé, les vêtemens déchirés, dans le lieu où l'on livrait les criminels à la curiosité publique, et jeté dans une prison d'assassins; transporté enfin à Cherson, il y est laissé dans le dénûment : « La faim habite cette terre, écrivait-il; on ne connaît ici le pain que de nom. » Il mourut dans cet exil. Peuple et clergé avaient dû se soumettre une fois encore et procéder, après l'enlèvement de Martin, à l'élection de son successeur. Quarante ans après, tout était changé. L'empereur Justinien II envoyait à Rome son protospathaire Zacharie pour y saisir le pape; mais une armée arrive « de Ravenne, de la Pentapole et des lieux environnans, résolue à ne point permettre que le pontife du siège apostolique soit transféré dans la ville royale. » Zacharie, tremblant pour sa vie, demande au pape de faire fermer les portes; il le supplie avec des larmes d'avoir pitié de lui et de ne pas permettre qu'on attente à sa vie. Cependant l'armée de Ravenne est entrée au son des trompettes : elle se rend au palais de Latran et demande à voir le pontife, parce que le bruit s'est répandu qu'il a été embarqué nuitamment. Trouvant les portes closes, elle menace de les jeter par terre. Zacharie, éperdu, se cache sous le lit du pape. Celui-ci le réconforte de son mieux; il sort, se montre au peuple et aux soldats, leur parle doucement, les apaise; mais ils demeurent autour du palais jusqu'à ce qu'ils aient chassé le Byzantin de la ville en l'accablant d'injures.

Ce pape, qui lutte contre l'empereur avec le secours des milices « de Ravenne, de la Pentapole et des lieux environnans, » fait penser à ses successeurs, qui tiendront tête aux césars allemands avec les forces des cités guelfes. On dirait que Rome et l'Italie vont entrer dans une ère nouvelle. Des idées confuses s'agitaient dans les esprits des hommes de ce temps-là. Comme ils n'osaient les concevoir nettement, ils les exprimaient en des termes singuliers, où une grande ambition mal définie perçait à travers l'équivoque. Le mot *respublica*, par exemple, a une curieuse histoire. Seul, il signifie l'état, par conséquent l'empire, et lorsque le pape l'emploie dans cette acception, il fait acte de loyal sujet; mais l'épithète *sainte* qu'il y ajoute n'est peut-être pas un simple terme de chancellerie: *sancta respublica,* c'est autre chose déjà que *respublica* tout court. Avec le temps, le terme s'enveloppe et se complique de plus en plus; on trouve « sainte république romaine, » ou bien « sainte république des Romains, » ou bien encore « république romaine d'Italie. » Il serait téméraire de chercher ici des définitions exactes, car les hommes qui parlaient ainsi n'entendaient pas au juste ce

qu'ils voulaient dire. Ils sentaient que quelque nouveauté allait se produire, mais ne la voyaient pas; ils cherchaient leur route à tâtons dans l'obscurité; leur langue était obscure comme les choses.

VI.

Une chose était claire du moins : le pape était désormais capable de résister à l'empereur et, comme il n'arrive guère que l'on n'use point d'une puissance acquise, il en usa avec un grand éclat. L'occasion fut petite : il ne s'agissait point de défendre la foi, et l'empereur Léon l'Isaurien, contre lequel fut dirigée la révolte, n'avait remis en discussion ni la divinité ni la nature du Christ. Homme d'état, législateur, capitaine et administrateur de premier ordre, esprit éclairé, il avait écouté les avis de chrétiens et de catholiques sincères, qu'offensaient les superstitions du culte des images. Il estimait qu'on faisait acte d'idolâtrie en prenant des simulacres pour parrains ou marraines, en les touchant pour leur demander des miracles, en usant sous les baisers les pieds des saints et des saintes, en grattant les couleurs des statues pour les mêler à des breuvages, en mettant l'hostie dans la main du Christ pour la recevoir de lui. L'empereur savait d'ailleurs que cette adoration d'objets inanimés répugnait aux Juifs, qui étaient nombreux dans l'empire, et aux Arabes; elle était un des plus grands obstacles à des conversions que l'on pouvait espérer. Peut-être la politique lui inspira-t-elle autant que la raison les décrets qu'il publia en 726 et en 728. Par le premier, il s'était contenté d'ordonner que les images fussent assez haut placées pour n'être point touchées; mais aussitôt éclata une opposition violente, qui faillit le précipiter du trône. Le vieil esprit païen des pays italiens et helléniques protesta contre ce déplacement des idoles. Les femmes s'insurgeaient jusque dans le palais de l'empereur; dans leurs ateliers, où ils sculptaient et peignaient les saintes images, les moines, dont l'industrie était menacée, criaient au scandale et à la profanation. Le patriarche, un nonagénaire, protestait obstinément, plus acharné à la lutte que n'avaient été ses prédécesseurs dans les grandes querelles théologiques. A l'armée même, un parti se forma qui proclama empereur un certain Cosmas, et une flotte de révoltés parut devant Constantinople au moment même où les Arabes menaçaient Nicée. Léon tint tête à tous ces insurgés; Cosmas fut vaincu, pris, mis à mort, et un nouveau décret, solennellement délibéré en conseil d'empire, ordonna que les images fussent enlevées ou barbouillées. Il y eut alors un désordre inouï; à la résistance répondit la persécution; iconodules

et iconoclastes en vinrent aux mains partout, et Léon passa pour un persécuteur plus odieux que Néron.

Nettement le pape Grégoire II désobéit aux ordres impériaux, et il signifia par lettres sa désobéissance à l'empereur. Grégoire III fit davantage. En l'année 731, un concile tenu à Rome déclare « exclu du corps et du sang de Jésus-Christ et de l'unité de l'église quiconque déposera, détruira, profanera ou blasphémera les saintes images. » C'était, sous forme d'excommunication, une déclaration de guerre à Léon. Déjà de véritables hostilités avaient commencé. Grégoire II « s'était armé contre l'empereur, dit son biographe, comme contre un ennemi. » La Péninsule se met encore une fois en mouvement ; les armées de la Pentapole et de la Vénétie entrent en campagne ; « partout en Italie on élit des chefs. » L'empereur rompt toutes communications diplomatiques avec le pape et les révoltés, dont il fait arrêter les messagers en Sicile. Il met la main sur les biens pontificaux dans le midi de l'Italie, qui lui est demeuré fidèle. A l'anathème il est tout près de répliquer par le schisme. La rupture semble complète et définitive.

Cependant le pape hésitait encore. Il est douteux qu'il ait alors voulu pour toujours se détacher de l'empereur. Il était retenu par l'habitude, par le respect, mais aussi par l'inquiétude que lui donnaient certains événemens qui s'accomplissaient en Italie. Les Lombards profitaient du désordre pour pousser leur fortune. Ils avaient fait rage contre les iconoclastes et s'étaient joints aux Italiens pour défendre Grégoire II ; ils s'étaient même unis aux Romains, dit le *Liber pontificalis*, « comme à des frères par la chaîne de la foi, ne demandant qu'à subir une mort glorieuse en combattant pour le pontife ; » mais ils avaient mis la main sur Ravenne et fait une tentative sur Rome. Certainement le roi Liudprand avait la volonté arrêtée d'achever la conquête de l'Italie ; il lui fallait « Rome capitale ; » mais le pape était très déterminé à ne pas souffrir auprès de lui un roi qui serait devenu un maître. Il savait de quel prix le patriarche de Constantinople payait le voisinage de l'empereur, et il n'avait pas oublié qu'Odoacre et Théodoric avaient exercé sérieusement leurs droits royaux sur l'évêché de Rome. C'est pourquoi Grégoire II, au moment même où il désobéissait à l'empereur, empêchait les révoltés d'élire un anticésar, et s'adressait au duc grec de Venise pour le prier de faire rentrer Ravenne dans le « giron de la sainte république et dans le service de l'empereur. » S'il l'avait pu, il aurait pratiqué la politique des papes du XVe siècle, et pris la devise fameuse : « Hors les barbares ! » Ravenne fut reprise, en effet, mais Liudprand vint camper devant Rome : le pape se rendit au-devant de lui, et il « apaisa son âme

par une admonition pieuse, si bien que le roi se prosterna devant le pontife, promettant de se retirer sans faire de mal à personne. » Grégoire le mena au tombeau de saint Pierre « et le mit par ses pieux discours en un tel état de componction, qu'il se dépouilla de ses vêtemens pour les déposer devant le corps de l'apôtre. Après quoi, il fit sa prière et se retira. » Saint Pierre avait préservé son successeur de la fondation d'un royaume d'Italie, mais Liudprand pouvait revenir, être moins ému dans une autre visite, garder ses vêtemens et la place. Le pape chercha des alliés parmi les Lombards eux-mêmes ; il encourageait à la rébellion les ducs de Spolète et de Bénévent, qui voulaient acquérir l'indépendance. Liudprand vainquit le duc de Spolète, qui se sauva dans Rome. Il somma Grégoire III de livrer le fugitif ; sur son refus, il recommença la guerre. Après que le duc de Spolète eut été vaincu par le roi et se fut réfugié dans Rome, il refuse de se livrer, et, cette fois, il se trouva en guerre ouverte avec Liudprand.

C'est dans ces conjonctures qu'il se tourna vers le duc des Francs. Nous ne savons au juste ni ce qu'il lui demanda, ni ce qu'il lui offrit. Les renseignemens qui nous sont parvenus sur cette grave démarche sont un peu postérieurs à l'événement. Le *Liber pontificalis* ne parle que de la prière adressée par Grégoire à Charles de délivrer les Romains de l'oppression des Lombards ; le continuateur de Frédégaire affirme qu'il lui promit « de se séparer de l'empereur et de lui donner le consulat romain. » Comme toujours, le pontife se recommanda de saint Pierre et parmi les présens dont ses légats étaient chargés, se trouvaient « les clés du vénérable tombeau de l'apôtre. » L'ambassade étonne le duc franc : il n'avait aucun sujet d'inimitié contre Liudprand, qui l'avait aidé peu de temps auparavant à chasser les Sarrasins de la Provence, et il se contenta d'envoyer une ambassade qui porta des cadeaux à Rome. Grégoire écrivit alors deux lettres suppliantes : il se lamentait sur le pillage des biens de l'église, et il conjurait Charles « de ne pas préférer l'amitié d'un roi des Lombards à l'amour du prince des apôtres. » Aucun effet ne suivit ces négociations. Charles mourut l'annnée d'après en 740, et Grégoire en 741. Le pape Zacharie essaya même de se rapprocher des Lombards, mais la force des choses devait contraindre l'évêque de Rome à se tourner de nouveau vers les Francs, et l'ambassade de Grégoire marque une des plus grandes dates de l'histoire universelle.

Représentons-nous bien la situation de la papauté dans le monde. La doctrine de la primauté de saint Pierre a fait de l'évêque de Rome le chef de l'église universelle. Elle l'a soutenu dans les conflits théologiques, elle l'a défendu contre les compétitions des églises

apostoliques et du patriarche de la ville royale. En Occident, elle lui a donné des royaumes, car il faut rendre à saint Pierre la justice qui lui est due : il a été un victorieux et un conquérant. L'historien peut douter, il est vrai, s'il est jamais venu à Rome, mais voyons cette extraordinaire puissance d'une opinion, d'une idée, d'une légende (si légende il y a) ! Un pêcheur de Galilée, dont la vie et la mort sont passées inaperçues dans la Ville, l'a sauvée de la ruine et de cet ensevelissement dans l'histoire où dorment tant de capitales. Il lui a donné une autre existence plus longue, une autre grandeur plus noble, un autre empire qui survivra aux états dont nous admirons aujourd'hui la solidité, peut-être même à la société dont nous louons les mérites et la perfection. Saint Pierre, qui a ressuscité Rome, est un des fondateurs de notre Europe : au commencement de l'Angleterre, au commencement de l'Allemagne, il y a le prince des apôtres. Le pape, après qu'il a établi son autorité sur les deux pays, est un chef d'empire; mais quelle situation singulière est la sienne ! C'est seulement dans ces provinces lointaines que s'exerce réellement son autorité. La Gaule, plus voisine, ne conteste pas la primauté de Pierre, mais le désordre où sont tombés l'état et l'église ne permet pas au pontife d'en pratiquer les droits. Depuis nombre d'années, les conciles provinciaux ne se réunissent plus, et l'office métropolitain par lequel les églises étaient rattachées à leur chef romain est tombé en désuétude. Plus près encore, en Italie, l'évêque de Rome n'a d'autorité directe que sur les églises suburbicaires; car Milan, Ravenne, Aquilée ne sont point dociles; Ravenne, cette résidence où se sont succédé l'empereur, les rois barbares et l'exarque, cherche et obtient pour un temps ce qu'elle appelle « l'autocéphalie; » Aquilée n'a pas reculé devant le schisme. La Péninsule est d'ailleurs en état d'anarchie. Qui l'emportera des Lombards ou des Grecs ? Que deviendront ces commencemens de républiques municipales ? Tout est flottant et incertain. Le pape peut-il du moins s'appuyer sur Rome? Mais, si grande figure qu'il y fasse, il n'y est légalement qu'un évêque. La milice et l'aristocratie ne le tiennent pas pour leur chef temporel ; elles peuvent se tourner contre lui, et il a déjà souffert de leur part quelques violences. Respecté, vénéré, presque adoré de loin, il n'a près de lui personne à qui se fier. La puissance dont il dispose est toute morale; il est encore trop près de l'empire, c'est-à-dire d'un état bien réglé où les fonctions étaient nettement séparées, trop près aussi de l'évangile, pour qu'il puisse faire dessiner sur des cuirasses de soldats les clés de saint Pierre. Pourtant le monde n'est point alors capable d'obéir à un prêtre qui ne peut que bénir ou maudire. C'est pourquoi le pontife cherche une épée.

Il n'est pas étonnant que le duc des Francs et lui ne se soient pas accordés du premier coup. Ces deux hommes ne se ressemblent guère. Depuis qu'il a l'âge d'homme, Charles Martel est en campagne. Chef des Austrasiens, c'est-à-dire d'un nouveau ban de Francs qui se substitue à l'ancien définitivement épuisé, il recommence l'invasion. Son histoire est celle d'un barbare, d'un grand barbare. Les chroniqueurs qui la racontent sont de misérables écrivains, qu'une phrase met à bout de souffle, mais les mentions qu'ils font de ses combats et de ses victoires semblent des fragmens d'une épopée. A chaque printemps, une guerre : guerre en Saxe « avec des tueries, des pillages et des incendies; » guerre en Frise et conquête d'une partie du pays; nouvelle guerre en Saxe; nouvelle expédition « contre le pays de l'aquilon; » guerre en Bavière, où Charles conduit « la multitude serrée des bataillons, » et d'où il rapporte des trésors et des femmes; nouvelle guerre en Bavière; guerre dans le pays d'Alemannie, qui est réduit à une étroite dépendance; guerre au-delà de la Loire contre le duc d'Aquitaine, qui s'est allié aux Arabes; guerre pour défendre le même duc contre les Arabes, et bataille de Poitiers, « où la gent d'Austrasie, puissante par la force des membres, et, la main armée de fer, frappe rudement la poitrine des ennemis; » guerre en Bourgogne, où Charles établit une colonie de ses soldats; guerre en Frise « jusqu'à l'extermination, » et d'où il revient « chargé de dépouilles et de proies; » guerre en Aquitaine, qui est, en partie, subjuguée; guerre en Bourgogne et en Provence contre les grands et les Arabes venus à leur secours; guerre en Saxe, et toujours ce refrain du retour avec les chariots chargés de dépouilles; à la fin, Charles, « après avoir acquis tous ces royaumes, rentre vainqueur, personne n'étant plus capable de se rebeller contre lui. » Charles est donc un des grands acteurs du drame cinq fois séculaire de l'invasion. Que veut-il faire? La guerre et des conquêtes. Son gouvernement est simple : il délibère avec les chefs de son armée et c'est tout le gouvernement central; dans les comtés et les évêchés, il met des hommes à lui, des fidèles, et c'est tout le gouvernement provincial. Il n'est pas roi et n'en a cure; il a interrompu la dynastie mérovingienne, puisqu'il a dédaigné à la fin de sa vie de faire des fantômes de roi; pourtant il n'est pas roi : le pape, ne sachant quel titre lui donner, l'appelle sous-roi, prince, duc. Il n'a pas du tout l'âme sacerdotale. » Il a vaincu les infidèles à Poitiers, mais le martel n'aurait pas frappé moins vigoureusement sur la tête d'envahisseurs qui eussent été bons catholiques. L'aide qu'il a donnée à Boniface, légat apostolique en Germanie, se réduit à peu de chose, et le mis-

sionnaire se faisait scrupule de demeurer auprès de lui; il craignait de commettre un péché mortel en s'asseyant à sa table, tant il jugeait pernicieuse la compagnie qu'on y rencontrait. Charles a des évêques cependant, mais quels évêques! Des compagnons d'armes qu'il a pourvus d'évêchés et qui s'y sont installés avec leurs armes, leurs chiens et leurs femmes, « clercs seulement par la tonsure. » Ce n'est pas qu'il ignore que l'église est grande, puissante, vénérée; il a, comme d'autres, fait des actes pieux et des donations; mais il n'est point acclimaté dans l'église; il n'est pas du tout l'homme des prêtres. Que savait-il de l'histoire du monde? Il avait entendu parler de l'empire assurément et de Constantinople, mais il se faisait de l'empereur une idée bien moins précise que les Germains d'autrefois, les Alaric ou les Théodoric. Quel contraste avec le pape Grégoire! « Syrien de nation, homme très doux, très savant, suffisamment versé dans les saintes Écritures, sachant et la langue grecque et la langue latine, retenant dans sa mémoire tous les psaumes sans en passer un, et rompu par de très subtils exercices à en comprendre le sens. » Ce prêtre a peu d'idées, mais il en a plus que le soldat, et ses rêves sont plus grands. Répétons le mot : « Il vient du passé, » de ce passé grandiose où le monde vivait sous un chef, dans la paix romaine; mais le vieil empire décline et s'efface à l'horizon; à sa place succède l'empire des âmes, régi par Pierre, au nom du Christ. Une immense ambition a pénétré peu à peu dans l'âme du successeur de l'apôtre; il confond la *respublica* avec l'église, ou plutôt substitue l'église à la *respublica*. Bientôt il dira ou laissera dire qu'il est le vrai successeur de l'empereur à Rome, et que Constantin, se retirant à Constantinople, lui a laissé l'Occident. Et, de fait, si l'univers était devenu vraiment chrétien, si l'épée avait été, selon l'ordre du Christ, pour toujours remise au fourreau, si l'humanité s'était transformée en un troupeau d'âmes suivant le pasteur vers les pâturages éternels, pourquoi donc le pape n'aurait-il pas été l'empereur? Mais l'homme était demeuré méchant; les villes avaient gardé leurs murailles, les hommes leurs épées. Il fallait au pasteur un défenseur armé. Il l'alla chercher au-delà des monts, apportant avec lui dans l'alliance qu'il lui proposait ses idées et ses vagues rêveries, qui, mêlées à la force des Francs, vont entrer dans l'histoire et modifier le monde.

ERNEST LAVISSE.

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE

EN 1886

I.

LA DOUBLE CHUTE DU CABINET GLADSTONE.

L'Angleterre a passé, depuis une année, par une des plus sérieuses crises de son histoire constitutionnelle. Elle a fait un nouveau pas, un pas décisif, dans la voie qui conduit à la démocratie pure. On se demandera bientôt ce qui lui reste du régime aristocratique, comme on se demande déjà ce qui lui reste du régime monarchique en dehors de la personne royale. M. Gladstone, l'audacieux innovateur qui a fait subir au vieux mécanisme constitutionnel anglais de si profondes modifications, a réussi l'année dernière, au moment où le Parlement de 1880 entrait dans sa dernière session, à faire voter par les communes et accepter par la chambre des lords une loi qui élargissait les bases de la franchise électorale au point que le nombre des électeurs a passé subitement de 3 à 5 millions. En même temps, l'ancien cadre de la représentation nationale a été brisé; toutes les circonscriptions électorales, comtés, bourgs et villes ont été refondues. Le parlement élu dans ces conditions nouvelles n'a pas différé sensiblement des précédens au point de vue de la répartition et de la composition des partis. Il s'y est trouvé, comme dans celui qui venait de vivre cinq ans,

des conservateurs, des libéraux, des radicaux et des nationalistes irlandais, et il est probable qu'il eût fourni une carrière honorable, plus ou moins utile au pays, comme la plupart des parlemens ses prédécesseurs, si M. Gladstone, dans l'enivrement intellectuel de sa toute-puissance sur les imaginations britanniques, ne s'était cru assez fort pour lancer les chambres et le pays dans une entreprise révolutionnaire; s'il n'avait proposé à l'improviste une mesure irlandaise équivalant, aux yeux de la majorité de ses concitoyens, à une séparation complète de l'île sœur, à la ruine de l'unité de l'empire.

M. Gladstone a, dans ces circonstances, mal compris le génie populaire. Il s'est trop flatté de pouvoir dompter les esprits comme il régnait sur les cœurs. Il n'a tenu compte ni des répugnances instinctives, ni des préjugés enracinés, ni de la ténacité des opinions admises. Il a dédaigné de prendre l'avis de ses conseillers habituels, de ses collaborateurs assidus. Il a cru qu'il lui suffirait de s'écrier, à propos du sort à faire à l'Irlande : « Je vois, je sais, je crois! » pour que toute l'Angleterre eût aussitôt la même clairvoyance, la même compréhension, la même foi. Il s'est trompé, et il paie aujourd'hui cette erreur en même temps qu'il l'a fait payer à l'Angleterre par une dissolution survenant moins d'une année après les élections générales. Aussi ce parlement de 1885, le premier sous l'empire de la nouvelle loi électorale, n'a-t-il pas siégé six mois. Pareil spectacle ne s'était encore vu que deux fois dans le cours du siècle. L'histoire ne dira pas le parlement, mais les parlemens de 1886. Toute cette agitation, d'ailleurs, a été en grande partie factice. Sans doute, le régime électoral nouveau venait de donner occasion à l'Irlande d'envoyer quatre-vingt-cinq représentans autonomistes à la chambre des communes. C'était une raison majeure pour s'occuper avec sollicitude des revendications des Irlandais, pour appeler l'attention de l'Angleterre sur la gravité de la question à résoudre. Ce n'était pas une raison pour passer avec armes et bagages dans le camp des irréconciliables, tenter d'y entraîner avec soi, en même temps que le prestige et la dignité du gouvernement, toute la force de la majorité parlementaire et vouloir faire capituler les cinq sixièmes de la chambre des communes devant le dernier sixième.

Vaincu dans le parlement, M. Gladstone n'a pas accepté sa défaite; il a aussitôt fait appel des nouveaux élus aux électeurs, entamé une campagne de dénonciation violente contre ses amis de la veille devenus ses adversaires d'aujourd'hui, sommé en quelque sorte la Grande-Bretagne de sanctionner ses procédés révolutionnaires. Le scrutin de juillet 1886 a répondu par une condamnation catégorique de l'homme ainsi que du système autoritaire de gouver-

nement que sa supériorité intolérante de toute opposition voulait faire prévaloir même contre la volonté nettement formulée du parlement. Le principal facteur de cette défaite écrasante a été la dislocation du parti libéral; son principal résultat, le retour au pouvoir du parti conservateur et la disparition, au moins momentanée, de cette espèce d'engouement dont une partie de la population anglaise était si fortement atteinte et qu'on peut appeler la superstition gladstonienne.

I.

Peu de parlemens ont débuté avec d'aussi brillantes perspectives que le parlement de 1880, qui ramenait M. Gladstone au ministère après une éclipse de six années. Le parti libéral avait une imposante majorité; il comptait un grand nombre d'hommes de talent et d'énergie et avait à sa tête un chef d'une popularité extraordinaire, entouré de collègues remarquables par l'expérience, le caractère et l'autorité (1). M. Gladstone était aussi réputé pour son habileté en matière de création législatrice que pour ses splendides facultés oratoires. Or que demandait le pays au nouveau gouvernement, sinon de reprendre la tradition interrompue par les six années de ministère du fameux Disraeli, de préparer et de voter de bonnes lois intéressant la vie intérieure des Anglais, réalisant des réformes depuis longtemps réclamées? On était fatigué de la politique impériale de lord Beaconsfield, de ses entreprises téméraires dans les quatre parties du monde colonial, de ses coups de surprise sur le tapis vert du concert européen. Il y avait un arriéré considérable de législation domestique à liquider: amélioration du sort des classes pauvres, réduction des taxes, réforme et extension du système de gouvernement local, apaisement des passions en Irlande. Au dehors, on ne demandait au cabinet libéral que de calmer les alarmes de l'Europe, de rétablir des relations amicales avec toutes les puissances, de dégager la Grande-Bretagne de tout dessein trop hasardeux, de limiter au strict nécessaire ses efforts et sa responsabilité.

Tant de brillantes espérances ont abouti au plus piteux échec. Aucune mesure de réforme, concernant le régime foncier dans le royaume-uni, ou l'extension du gouvernement local, n'a été votée. Les dépenses se sont accrues, et naturellement aussi les taxes. Le parti autonomiste en Irlande est devenu plus fort, plus hostile, plus intransigeant que jamais. Les affaires étrangères et coloniales ont

(1) Lord Granville, lord Hartington, lord Selborne, le duc d'Argyll, MM. Bright, Forster, Chamberlain, Childers, sir Charles Dilke, sir William Harcourt, etc.

suscité plus d'embarras et causé plus d'irritation qu'au temps de la politique agressive de Beaconsfield.

Au lieu de la paix, on a eu la guerre en Égypte, le bombardement d'Alexandrie, l'expédition lamentable du Soudan, les troubles dans le sud de l'Afrique, l'incident des frontières de l'Afghanistan. L'Angleterre devait se dégager le plus possible de ses obligations extérieures; elle s'est enfoncée plus avant dans le problème inquiétant de l'occupation égyptienne.

Peu à peu, dans le parlement, la majorité libérale s'égrenait, tombant de 150 à 14 pour disparaître bientôt et laisser précipiter ses chefs du pouvoir. Pourquoi tant d'insuccès répétés au dedans et au dehors, et le découragement profond qui assombrit les derniers jours de ce parlement? Le niveau intellectuel de la chambre des communes n'était certes pas inférieur à la moyenne des précédentes assemblées. La majorité n'avait aucune raison sérieuse de se diviser. M. Gladstone était toujours un incomparable orateur, un législateur aussi ingénieux que fécond. L'esprit et les tendances du libéralisme continuaient à prévaloir dans toute l'étendue du pays. Les événemens, cependant, ne cessèrent de se tourner contre une administration animée des intentions les plus nobles et les plus patriotiques. Sous l'action de causes anciennes qui avaient déjà éprouvé des parlemens et des cabinets antérieurs, M. Gladstone recueillit autant de déboires dans ses efforts pour amadouer et contenir l'Irlande, qu'il montra de vacillation et d'incertitude dans le traitement de la politique extérieure. On avait presque oublié, pendant que lord Beaconsfield dirigeait les destinées de l'Angleterre, qu'il y avait une question irlandaise. Les Molly-Maguire, les fenians, ne faisaient plus parler d'eux. Les fermiers payaient tant bien que mal leurs rentes, l'ordre régnait, ou du moins un certain ordre, une tranquillité de surface. La chute du parti tory réveilla malheureusement des aspirations contenues pendant quelque temps, et les libéraux étaient à peine installés au pouvoir que la rubrique des crimes agraires recommençait à couvrir d'interminables colonnes dans les journaux. M. Gladstone, qui s'est constitué le grand pourvoyeur de législation spéciale pour l'Irlande et qui avait déjà fourni à ce pays la loi pour la suppression de l'église officielle et le *tenant right* de 1870, se mit en tête que des lois nouvelles irlandaises étaient nécessaires et que ce devait être là l'œuvre la plus urgente de son administration.

Le gouvernement anglais se trouvait en présence d'une agitation dirigée contre le paiement des fermages (*anti-rent agitation*) par M. Parnell, le nouveau chef de la protestation de l'Irlande contre l'oppression anglaise. Successeur d'Isaac Butt, qui lui avait légué la direction du parti formé pour le rappel de la loi d'union

home rule for Ireland), président de la ligue agraire (*Land League*), que Michael Davitt venait de lui apporter tout organisée, M. Parnell était, en 1880, en plein essor de popularité. Trois collèges électoraux venaient de le nommer membre du parlement.

Le grand défaut de la politique de M. Gladstone, qu'il s'agisse des affaires extérieures ou des intérêts domestiques de la Grande-Bretagne, est qu'elle est toujours beaucoup plus *sensational*, pour parler comme nos voisins, que substantielle. Elle procède par coups d'éclat, et cependant elle manque de force et surtout de fixité, de résolution. En 1881, le futur avocat du *home rule* commença par exaspérer ses amis irlandais en faisant voter par le parlement une loi de coercition destinée à réprimer les crimes agraires. Le chef du parti libéral se faisait octroyer le droit d'ordonner l'arrestation et l'emprisonnement des citoyens, de l'autre côté du canal Saint-George, par simple mesure administrative. Deux mois après, il s'efforçait de les calmer par le vote de la loi foncière (*land bill*) qui régit encore en ce moment l'Irlande, et en vertu de laquelle les fermiers recevaient le droit de demander aux tribunaux la fixation des redevances que, jusque-là, les *landlords* pouvaient élever à leur gré. Cette mesure, absolument contraire à tous les principes économiques, eut cependant pour résultat de soulager bien des souffrances en Irlande en réduisant de près d'un cinquième ou d'un quart le taux moyen des fermages. Mais on affirme, d'autre part, qu'elle a singulièrement entravé le mouvement d'amélioration qui se produisait naguère dans le mode de culture des terres et d'exploitation des fermes. Trop de tenanciers irlandais furent frappés de cette idée que, moins leurs fermes se présenteraient sous un aspect prospère, plus serait forte la diminution de rente que leur accorderait le tribunal.

On aurait pu croire que la loi foncière de 1881 calmerait pour un temps l'Irlande. Mais le gouvernement anglais s'avisa bientôt de jeter en prison, en vertu du *coercion-bill*, MM. Michael Davitt, Dillon, Parnell lui-même. Il en résulta le renouvellement de l'agitation contre le paiement des fermages, des hésitations croissantes dans l'esprit de M. Gladstone et une première capitulation du ministre britannique devant l'agitation irlandaise par le célèbre pacte de Kilmainham. Tous les détenus furent remis en liberté. L'Irlande témoigna aussitôt sa reconnaissance par le double assassinat de Phœnix-Park (dont il eût été réellement injuste de rendre toute la nation responsable), ce qui n'empêcha pas M. Gladstone de venir en aide aux petits fermiers, embarrassés par l'accumulation de leurs dettes, en leur offrant les avantages d'une loi nouvelle sur le paiement des rentes arriérées (*Arrears bill*). La loi portait que le landlord donnerait quittance complète pour tout ce était dû, moyennant

le paiement de trois années de rente, dont deux par le fermier et une par l'état. C'était déjà du pur socialisme.

Mais, de même qu'en 1881, une nouvelle loi d'exception *the Crimes Act* ou loi pour la répression des crimes agraires et la suppression de la *Land League* détruisirent, aux yeux des chefs irlandais, le bon effet de l'*Arrears bill.* M. Parnell, loin de désarmer, fortifia encore ses procédés d'opposition contre la Grande-Bretagne en créant, à la fin de 1882, la Ligue nationale, dans laquelle vinrent se fondre toutes les organisations existantes tendant à briser les liens entre l'Irlande et le Royaume-Uni. En peu de temps, la Ligue devint toute-puissante. Dans un banquet à Dublin, en 1883, son chef put à bon droit se vanter d'être désormais le maître de la situation parlementaire en Angleterre.

Après trois sessions, la majorité libérale de M. Gladstone, qui avait suivi docilement son *leader* dans ses marches et contremarches, et qui le voyait avec peine, en dépit de ses concessions, forcé de gouverner l'Irlande comme ses prédécesseurs à coups de lois d'exception, avait perdu beaucoup de son enthousiasme des premiers temps. D'autre part, les déconvenues successives de la politique extérieure harassaient le ministère et lui enlevaient toute liberté d'esprit, tout entrain pour la législation intérieure. Des dissensions, à peine contenues par l'influence de M. Gladstone, commençaient à diviser ses membres. La chambre elle-même, désappointée, morose, manifestait son humeur aigre par des motions de censure répétées. Il y en eut deux en 1884 sur les affaires d'Égypte. A la première, la majorité du gouvernement n'était déjà plus que de 43 voix; elle tombait à 28 voix à la seconde. Les parnellistes, que la politique libérale aurait dû au moins gagner, s'amusaient, on ne saurait appliquer à cette tactique un autre mot, à voter contre le ministère, tout en dosant les proportions de leur vote hostile de façon à affaiblir le gouvernement sans provoquer sa chute.

Pour galvaniser ce parlement vieilli et fatigué, M. Gladstone avait lancé, en 1884, son *bill* pour l'extension de la franchise électorale. La loi fut votée à la fin de l'année par suite d'un compromis avec la chambre des lords, à la suite duquel les chefs des deux partis s'étaient réunis pour fixer en commun les grandes lignes du projet de refonte des circonscriptions électorales. Les libéraux reprenaient courage, s'étant assuré (ils le croyaient du moins) une belle majorité dans le prochain parlement.

Mais avec l'année 1885 survinrent les graves événement du Soudan, la chute de Khartoum et la mort de Gordon. L'expédition était arrivée à son terme fatal. C'est alors que fut votée une dernière motion de censure sur les affaires égyptiennes, où le cabinet n'eut

plus que 14 voix de majorité. Quelques-uns des collègues de M. Gladstone voulaient se retirer. Il les décida cependant à rester, car il s'agissait de faire aboutir le *bill* sur le remaniement des circonscriptions, complément nécessaire de la nouvelle loi électorale. Cette œuvre achevée et un arrangement conclu avec la Russie pour l'affaire de Penjdeh, le cabinet n'avait plus qu'à songer aux élections générales. Encore s'y préparait-il assez mal; car, après avoir échoué dans tous ses efforts pour se concilier le parti nationaliste irlandais, il était sur le point de se diviser sur la question du renouvellement de la loi pour la répression des crimes en Irlande. M. Gladstone et la majorité de ses collègues tenaient pour la prolongation. Les radicaux du cabinet, MM. Chamberlain et Dilke, s'y déclaraient opposés. Un incident parlementaire vint dispenser ces derniers de prendre la responsabilité d'une rupture. Le 8 juin, sur une question fiscale d'ordre secondaire (élévation des droits sur la bière et sur les spiritueux) le ministère se trouva en minorité de quelques voix. Le parti libéral, par une sorte d'apathie succédant à la tension exagérée des deux dernières sessions, venait d'abandonner son chef. En même temps, les parnellistes avaient voté en masse contre le cabinet. Le grand agitateur s'essayait à son rôle de Warwick parlementaire.

II.

Depuis quelque temps, la presse agitait devant l'opinion publique la question de savoir s'il ne serait pas possible, pour empêcher les parnellistes de tenir la balance du pouvoir dans la chambre des communes, qu'une entente s'établît entre les deux partis réguliers en Angleterre. Ne pouvait-on convenir bien clairement que le vote irlandais ne compterait pas dans toute question pouvant impliquer une crise ministérielle, qu'une majorité, par exemple, obtenue par l'appoint des députés irlandais sur une résolution de censure, ne serait considérée ni d'un côté ni de l'autre comme devant déterminer soit la retraite du cabinet, soit la dissolution du parlement? Aucun accord explicite de ce genre n'avait été jusqu'alors établi. Mais de bonnes âmes aimaient à penser qu'en présence du péril et lorsque l'occasion se présenterait, l'entente s'établirait d'elle-même. Ce qui suivit le vote décisif du 8 juin 1885 dissipa cette illusion naïve. Le marquis de Salisbury, chef du parti conservateur, n'hésita pas à prendre des mains des parnellistes le pouvoir que le vote irlandais venait d'enlever aux libéraux (1).

(1) Le mois suivant M. John Morley, un des chefs les plus capables et les plus distingués du parti libéral, publiait dans le *Macmillan's Magazine* un article où on lisait

La composition du premier cabinet Salisbury excita peu de curiosité. L'intérêt était transféré des régions gouvernementales aux districts électoraux où allait bientôt s'engager la grande bataille. L'opinion générale était que ce ministère de transition disparaîtrait après la lutte et dans le triomphe des libéraux, ou subirait de larges modifications au cas improbable où les tories l'emporteraient. Cependant un des membres de l'administration nouvelle attirait plus spécialement l'attention : c'était lord Randolph Churchill, secrétaire d'état pour l'Irlande et successeur, comme *leader* du parti à la chambre des communes, de sir Stafford Northcote, que l'on avait relégué à la chambre haute avec le titre de lord Iddesleigh. Lord Churchill n'avait conquis jusqu'alors que peu d'autorité sur le parlement. Mais il jouissait d'un grand crédit dans les clubs et les associations du parti conservateur, où sa fougue extraordinaire, ses violences de langage, son tempérament de lutteur intrépide, ses vues neuves et hardies sur l'orientation à donner au conservatisme, étaient extrêmement goûtées et lui avaient gagné une popularité qui faisait de lui dès ce moment le personnage le plus en vue de son parti. Il était le chef du nouveau torysme, le torysme radical, qui depuis quelques années avait surgi et grandissait à côté de l'ancien parti de la résistance, de la conservation prudente, des traditions vénérables. Élève de lord Beaconsfield, il avait l'ambition d'achever l'œuvre de rénovation commencée par son maître, et, pour débuter il se proposait, dans le grand combat électoral qui allait s'engager, de marcher vaillamment à l'assaut des places fortes du libéralisme, d'enlever les districts mêmes où la loi sur l'extension de la franchise appelait à une vie politique nouvelle le plus grand nombre d'électeurs populaires.

Pendant les quelques semaines que dura encore la session, le

ce qui suit : « La crise actuelle doit dissiper péremptoirement l'illusion favorite du vote irlandais *qui ne compte pas*. Des gens qui ne sont ni des naïfs ni des sots en politique, ont nourri la pensée que les deux grands partis anglais pourraient convenir que, si l'un d'eux était d'aventure battu par une majorité due à l'appoint des Irlandais, l'autre devrait considérer sa victoire comme non avenue. On peut voir aujourd'hui ce que vaut cette idée. Elle vaut juste ce que pouvait bien supposer un observateur qui sait ce qu'est l'excitation des joueurs, l'ardeur de la lutte, l'irrésistible attraction du prix. Oui, quand les deux partis y trouvent leur compte, il peut arriver qu'ils s'unissent pour écraser le vote irlandais, mais ni l'un ni l'autre ne se fera scrupule d'user du vote irlandais pour battre son adversaire. Il faut bannir cette fantaisie comme il faut renoncer au rêve que l'Irlande puisse être privée de ses franchises politiques et réduite au rang d'une colonie de la couronne. On en parlait il y a trois ans, et les mêmes libéraux qui caressaient cette fantaisie de gouverner l'île sœur comme nous gouvernons l'Inde, viennent de voter une mesure qui donne le droit de vote à des centaines de milliers d'Irlandais qui ne le possédaient point jusqu'ici et qui n'ont nulle intention de s'en servir pour assurer plus tard le vote de lois d'exception. Non-seulement le vote irlandais compte, mais il compte presque pour tout. »

mot d'ordre fut, en effet, parmi les conservateurs et dans le gouvernement, de renchérir en libéralisme sur le parti libéral. On ne devait pas reculer devant le vote des mesures les plus radicales pour gagner des adhérens parmi ces deux millions de nouveaux citoyens appelés prochainement à participer à la formation de la future chambre.

Une des premières décisions du cabinet fut de renoncer au renouvellement de la loi pour la répression des crimes en Irlande. C'était un sûr moyen de se concilier les milliers d'Irlandais établis dans les grandes villes de l'Angleterre occidentale. Trois mesures furent ensuite votées coup sur coup dont personne n'eût osé rêver l'adoption un an plus tôt : 1° un *bill* pour admettre à la franchise électorale les indigens ayant eu recours aux soins médicaux gratuits dans un hôpital public ; 2° le *purchase act* en vertu duquel le trésor devait consentir aux fermiers irlandais des prêts à un taux très bas d'intérêt pour l'achat des terres qu'ils cultivaient en location (1) ; 3° un *bill* ayant pour objet l'amélioration des logemens des classes ouvrières. Or, le parti tory s'était opposé, en 1881, à la loi foncière de M. Gladstone (*Irish land act*) en déclarant que cette loi était une violation flagrante des principes fondamentaux de l'économie politique. Quelle conversion! combien on était loin maintenant de l'orthodoxie! Quant à la chambre des lords, elle votait tout ce que le cabinet tory lui envoyait de la chambre des communes. Elle votait, sans mot dire, des mesures qu'elle aurait repoussées avec indignation si elles avaient émané d'une administration libérale. Le fameux frein contre la démocratie n'opérait plus. Les radicaux et les parnellistes applaudissaient, ne doutant pas que, malgré de tels efforts pour éblouir les électeurs des comtés et des villes, les tories ne dussent en être pour leurs frais. Parmi les conservateurs de l'ancienne école, beaucoup étaient sérieusement effrayés des audaces de leurs chefs. Les modérés des deux partis appelaient de leurs vœux la dissolution d'un parlement qui

(1) C'est la loi dite de lord Ashbourne. Lorsque le fermier qui désire devenir possesseur de la ferme qu'il occupe est d'accord avec le *landlord* sur le prix à payer, ils s'adressent l'un et l'autre à une *land commission* instituée pour décider si le prix ainsi arrêté répond à la valeur réelle de la propriété. Si l'enquête faite par la commission aboutit en effet à cette conclusion, le trésor paie au propriétaire le prix de vente et le fermier s'engage à rembourser la somme à l'état au moyen de quarante-neuf annuités, le taux de l'intérêt étant calculé à 4 pour 100 l'an. L'application de cette loi a déjà donné de très bons résultats. C'est là peut-être que se trouve la solution vraie et rationnelle du problème irlandais. Le parlement a voté un premier crédit de 5 millions de livres pour les avances à consentir en vertu du *lord Ashbourne's act*. Il est vraisemblable que le système sera développé dans la plus large mesure possible par le gouvernement conservateur. On sait qu'un des projets favoris de lord Salisbury est la création, en Irlande et en Angleterre, d'une classe nombreuse de paysans propriétaires.

descendait si vite la pente de la démocratie socialiste. L'heure de la séparation vint enfin. Pendant une trêve de quelques semaines, on allait prendre un repos bien gagné, chasser, rentrer ses récoltes, faire un tour sur le continent. En septembre ou octobre commencerait la grande lutte devant le suffrage, le débordement oratoire, la poussée gigantesque des programmes, la mêlée furieuse des invectives personnelles.

III.

Le cabinet conservateur, qui devait son existence à l'appoint du groupe irlandais de la chambre des communes dans le vote décisif du 8 juin, pouvait-il compter sur le concours de ce groupe et de son chef lorsqu'il s'agirait pour les électeurs irlandais en Angleterre d'opter entre les deux grands partis au moment des élections générales? Le marquis de Salisbury se croyait assuré de l'affirmative. Il avait prodigué les avances à M. Parnell. Grace aux conservateurs, le régime des lois d'exception allait cesser en Irlande le 17 août. Plusieurs *bills* pour venir en aide aux classes pauvres irlandaises avaient été votés. On avait envoyé à Dublin, comme vice-roi, lord Carnarvon, auquel même les autonomistes avaient fait bon accueil. M. Parnell ne pouvait pas compter sur les libéraux depuis que M. Gladstone avait ostensiblement déclaré que le maintien des lois de coercition lui paraissait nécessaire. Il est évident qu'à cette époque précise, en août 1885, il crut qu'il pourrait obtenir des conservateurs une mesure de *home rule,* un système de gouvernement semi-indépendant pour l'Irlande, que le parti libéral ne lui accorderait jamais.

Dans les premiers jours d'août, M. Parnell eut avec le vice-roi, lord Carnarvon, une entrevue sur la portée et le caractère de laquelle s'est élevée dans ces derniers temps entre les deux interlocuteurs une controverse des plus vives qui a joué un grand rôle dans les récentes élections générales de 1886 et qui n'a point fait une lumière complète sur les points en litige. Lord Carnarvon a déclaré que l'entrevue avait été demandée par le chef des autonomistes, et celui-ci a contesté le fait. Il paraît certain que le marquis de Salisbury fut tenu au courant des incidens qui amenèrent cette conférence, mais il a toujours nié avec la plus grande vivacité qu'il eût accédé à un arrangement quelconque ou que lord Carnarvon eût engagé, à quelque degré que ce fût, la responsabilité du cabinet dont il faisait partie. D'après les assertions de lord Carnarvon, la conversation n'aurait jamais dévié des considérations les plus générales sur l'état politique et économique de l'Irlande, sur l'opportunité de l'organisation d'un régime représentatif local qui donnerait aux Irlandais un contrôle efficace sur la direction de leurs

propres affaires, enfin sur les souffrances de l'industrie irlandaise et sur le bon effet que pourrait produire, au point de vue du relèvement et de la prospérité de cette industrie, l'établissement de quelques droits protecteurs à l'entrée dans l'île. On se serait séparé, assez satisfait de part et d'autre, avec le sentiment qu'il ne serait pas impossible de donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux revendications de l'Irlande dans ce qu'elles pouvaient présenter de sensé et de légitime. Aucun accord cependant n'aurait été établi, même en principe, et le rôle de lord Carnarvon se serait borné en fait à celui d'un auditeur bienveillant. D'après M. Parnell, au contraire, le lord-lieutenant aurait parlé beaucoup et non point pour ne rien dire, non pas seulement en grand seigneur ou en homme d'état curieux de s'instruire des choses d'Irlande, mais comme un haut fonctionnaire, discutant les conditions d'un concours à obtenir et prenant des engagemens explicites au nom du gouvernement dont il était membre. Le chef de la ligue nationale serait sorti de l'entrevue avec la conviction que si les conservateurs l'emportaient dans les élections, il y avait lieu de compter qu'ils voteraient une mesure assurant à l'Irlande un degré sérieux d'autonomie, et M. Parnell est allé jusqu'à affirmer que, d'après les propres paroles du collègue de lord Salisbury, il ne pouvait mettre en doute que cette mesure devait comprendre l'existence d'un parlement séparé pour l'Irlande, investi du droit de légiférer sur toutes les matières non impériales et expressément de statuer sur le régime douanier de l'île.

Il ne circula à cette époque sur l'entrevue que des rumeurs assez vagues touchant une alliance des parnellistes et des tories. Cependant tout le monde avait le sentiment que la question irlandaise prendrait une grande importance dans le prochain parlement. Le *Spectator*, au nom des libéraux modérés, conseillait à tous les Anglais capables de réflexion de se tracer à l'avenir avec précision la limite extrême des concessions à faire aux Irlandais. Le *Truth*, au nom des radicaux, répondait que les amis du *Spectator* feraient bien de ne pas fixer trop rigoureusement cette limite, attendu que les concessions iraient sans doute au-delà de ce que l'on pouvait actuellement imaginer. M. Chamberlain, représentant de Birmingham, chef reconnu de la fraction radicale de la majorité que jusqu'alors M. Gladstone avait groupée sous l'étendard du libéralisme, était un apôtre opiniâtre du principe de la décentralisation administrative. Sous le titre de *Local Government and Ireland* il avait récemment publié dans la *Fortnightly Review* un article où l'établissement d'un conseil national à Dublin, investi du pouvoir de légiférer sur les affaires purement irlandaises, lui paraissait la solution rationnelle du problème devant lequel avaient échoué jusqu'à

présent tous les gouvernemens de la Grande-Bretagne. Mais la création de ce conseil national à Dublin, appuyé sur des conseils locaux, chargés de l'administration des affaires spéciales à chaque comté, n'était qu'une partie d'un plan général impliquant l'institution de conseils semblables pour l'Écosse et pour le pays de Galles. « La première œuvre du parlement réformé de 1832, dit-il, a été l'établissement du gouvernement local dans les cantons. La première œuvre du parlement réformé de 1868 a été d'étendre la sphère du gouvernement local aux questions d'enseignement. Le parlement réformé de 1885 aura pour première tâche d'achever l'édifice du gouvernement local dans quelques parties du royaume-uni et d'en jeter les fondemens dans les autres parties. » L'éditeur de la *Fortnightly Review* appelait l'attention publique sur cet exposé des vues d'un des principaux chefs du libéralisme. « Il n'est pas douteux, dit-il, que la solution proposée par M. Chamberlain ne soit celle que M. Gladstone défendra et fera triompher dans le prochain parlement et devant le pays. »

Ce que lord Carnarvon avait pu se laisser aller à promettre implicitement à M. Parnell avait, sans doute, une forte analogie avec le système préconisé par M. Chamberlain. Mais il n'était entré dans la pensée d'aucun de ces deux hommes d'état que la concession à l'Irlande d'une part quelconque de contrôle sur ses propres affaires pût entraîner le moindre péril pour le maintien de l'unité impériale. Ni le conservateur ni le radical n'avaient entendu qu'ils fussent prêts à concéder à l'Irlande le *home rule*, en termes francs et nets la rupture de l'union avec la Grande-Bretagne.

C'était pourtant là ce que voulaient en réalité les autonomistes irlandais. La chambre des communes était impropre, pensaient-ils, à gouverner l'Irlande. L'état-major de fonctionnaires anglais envoyés de Londres pour gérer les affaires générales du pays et composant ce qu'on appelait la coterie du château (*the Castle*), vivait absolument isolé dans sa résidence officielle, ne connaissant rien des sentimens et des besoins de la population irlandaise. Il en était de même des vingt-trois gentlemen que le sherif réunissait deux ou trois jours par semestre au siège de chaque comté pour régler les affaires locales et voter les taxes. De même pour les inspecteurs de police et pour les juges. Entre cette cohorte d'étrangers aux gages de la couronne et le peuple, que pouvait-il y avoir de commun? Intérêts, religion, politique, tout ne les tenait-il pas séparés et hostiles? Les nationalistes demandaient pour les Irlandais le droit de rentrer en possession du contrôle de leurs écoles, de leurs ponts, de leurs routes, de leurs établissemens de bienfaisance. Ils voulaient bien autre chose encore, un parlement à eux, fabriquant des lois à Dublin, avec un budget national à voter, avec des ministères

à édifier et à renverser à leur gré. Ces aspirations étaient discutées dans la presse. On comparait le système politique qui résulterait de la réalisation éventuelle des demandes de l'Irlande avec les modèles analogues que pouvait offrir le monde civilisé, notamment avec le dualisme austro-hongrois et le système fédératif des États-Unis. Les objections paraissaient formidables; au-dessus de ce parlement de l'Irlande, et de ce qui ne serait plus que le parlement de l'Écosse et de l'Angleterre, ne faudrait-il pas constituer une autre assemblée chargée de toutes les questions relatives aux intérêts communs, politique étrangère et coloniale, services impériaux de l'armée et de la marine, etc.?

Telles étaient les idées qui flottaient, indécises et vagues, paraissant appartenir exclusivement au domaine de la théorie pure, sinon de la chimère, lorsqu'un incident d'une portée capitale vint leur donner un corps et poser le problème de l'unité ou de la dislocation de l'empire britannique, dans les termes les plus précis et les plus concrets, devant l'opinion publique et devant les partis.

On sait qu'il existe en Amérique, en formation depuis une trentaine d'années, et devenant chaque jour plus riche, plus active et plus puissante, une nouvelle Irlande, composée des émigrés de l'ancienne, et qui suit avec la plus opiniâtre sollicitude les destinées de la mère patrie, séjour des anciennes misères. Il y avait eu naguère une *land league* en Amérique comme en Irlande. Il y avait maintenant une *ligue nationale* américaine ne faisant qu'un pour ainsi dire avec la ligue nationale du vieux pays. La jeune Irlande envoyait à sa mère de fréquens et larges subsides pour qu'elle pût soutenir la lutte contre l'Angleterre. Elle envoyait aussi d'étranges combattans, de véritables *desperadoes*, porteurs de machines infernales pour faire sauter les ponts, les monumens, les gares de Londres et jusqu'au palais de Westminster. A côté du parti constitué à New-York exclusivement en vue de fournir des fonds au constitutionnalisme parnelliste, il y avait un parti *extrémiste*, persuadé que la dynamite était le seul argument dont il fût sensé de faire usage à l'égard du gouvernement anglais. Or le clan na-Gael, âme du parti extrémiste, association secrète dont les chefs principaux étaient à cette époque Sullivan, Egan, Baland, Fitzgerald, prit vers le milieu de 1885 un ascendant complet sur les fractions plus modérées dans la direction des affaires de la jeune Irlande. On trouvait que M. Parnell mettait infiniment trop de parlementarisme et d'opportunisme dans sa façon de conduire l'Irlande au *home rule*. On avait hâte d'aboutir. Un délégué fut envoyé en Europe, chargé de signifier au grand agitateur qu'il eût à revendiquer sans retard et hautement un parlement séparé ou à laisser à d'autres l'honneur de travailler au triomphe des fins de la nationalité irlandaise. Après

quelque résistance, M. Parnell, qui était en pleine négociation avec le parti conservateur, promit d'obéir aux injonctions de ses patrons d'Amérique. Le 25 août, il tint sa promesse.

Il avait convoqué pour ce jour-là à Dublin ses principaux lieutenans et la plupart de ses collègues de la chambre. Il avait à leur exposer, dit-il, le plan de la campagne électorale en Irlande. Il déclara solennellement que, dans le prochain parlement, il réclamerait l'indépendance législative, en d'autres termes, le rappel de l'acte d'union, le rétablissement d'un parlement irlandais à Dublin. Après les tergiversations sans fin du précédent ministère britannique, entre de timides lois pour l'amélioration du sort des fermiers et des lois de coercition attentatoires à la liberté individuelle, l'adoption d'une telle mesure pouvait seule mettre un terme aux maux de l'Irlande. Pour arracher à l'Angleterre cette concession suprême, il fallait que le groupe parlementaire irlandais fût l'arbitre souverain des ministères dans la chambre des communes, et le moyen était tout à portée. Il suffisait que, dans chaque circonscription électorale de l'Irlande (il y en avait 102 d'après la loi nouvelle), la ligne nationale présentât et fît triompher un candidat qui se fût engagé de la façon la plus formelle à lui obéir, à lui Parnell, en toute circonstance, dès qu'il s'agirait d'un vote à la chambre, et à donner sa démission plutôt que d'enfreindre son engagement.

La publication de ce discours produisit en Angleterre une très vive sensation. Elle déconcerta les tories, en leur enlevant l'illusion d'une alliance dont ils avaient pensé tirer un si bon parti. Elle provoqua dans la presse de toutes les opinions une véritable explosion d'indignation. Le *Daily News* et le *Morning Post* condamnèrent presque dans les mêmes termes le cri de séparation de M. Parnell et ripostèrent par le cri de l'union. Le *Standard* conseillait une alliance des tories et des libéraux contre le *home rule*, comme si déjà la preuve n'avait pas été faite que cette alliance était une utopie. Le marquis de Salisbury put se convaincre que ses avances à M. Parnell ne seraient pas récompensées, et ne lui serviraient pas plus que n'avait profité à M. Gladstone le pacte de Kilmainham.

IV.

Les vacances sont finies. Tout le monde est rentré et la campagne électorale s'engage. Le combat commence par un duel d'artillerie à longue portée. Les leaders des deux camps se lancent à la tête leurs manifestes, que vont reproduire à l'infini des centaines de candidats. De même on voit, dans l'*Iliade*, les héros s'injurier avant que les mortels obscurs se précipitent dans la mêlée. Du

côté de l'opposition défile un brillant état-major : M. John Morley, le fidèle lieutenant de M. Gladstone, qui prend à partie de son ton grave et tranchant la politique conservatrice ; lord Hartington, libéral si adouci que les tories le considéreraient presque comme un des leurs, s'il n'était foncièrement whig de famille et de relations personnelles, et s'il n'avait horreur du torysme dernier genre, créé par Disraeli, et remis à la mode par lord Churchill ; encore un modéré et un sage, M. Goschen, libéral indépendant, plus souvent amer que doux à ses collègues en libéralisme, esprit trop exclusivement critique, isolé d'ailleurs, sans clientèle. Voici lord Rosebery, et M. Childers, et sir William Harcourt, sir Charles Dilke, qu'un procès bruyant a fait rentrer depuis peu dans la vie privée ; M. Trevelyan, un des plus actifs aides-de-camp du général en chef ; enfin, le plus ardent de tous, M. Joseph Chamberlain, orateur véhément, clair, élégant, qui se multiplie, portant de ville en ville un évangile de réformes populaires, débitant de longues harangues, composées avec le plus grand art, promettant de guérir le fléau du paupérisme, séduisant les masses et inquiétant les propriétaires. M. Chamberlain n'a pas encore dépassé l'âge moyen ; son influence est déjà considérable ; c'est le futur chef d'un grand parti. Il préconise l'impôt progressif sur le revenu, l'achat forcé des terres aux propriétaires et leur location à bas prix par petits lots aux travailleurs, la gratuité absolue de l'enseignement.

Dans le camp opposé, les talens ne font point défaut. La note est donnée par lord Salisbury, sir Michael Hicks-Beach, sir Richard Cross, lord Randolph Churchill. On attaque la politique brouillonne et spasmodique de M. Gladstone, on raille les airs de croquemitaine de M. Chamberlain. Le mot d'ordre est de ne point chercher querelle aux nationalistes irlandais, quitte à rompre de temps à autre une lance en faveur de l'unité de l'empire. Les conservateurs se déclarent les vrais, les seuls amis des Irlandais en même temps qu'ils se vantent d'être aussi les seuls capables de réaliser les réformes radicales sans troubler les droits acquis ni augmenter les impôts.

Sur toute la surface du royaume se répètent ces refrains. Il y a plus de cinq cents circonscriptions électorales en Angleterre et en Écosse ; dans chacune d'elles, toutes les nuits, se tiennent plusieurs réunions, et dans chaque réunion de puissans orateurs sont *on the stump*. Et toujours il y a des auditeurs que ces flots d'éloquence n'arrivent pas à rassasier. La confusion des idées est grande. Car on s'adresse à deux millions d'électeurs nouveaux, sur les goûts, les tendances et les désirs desquels on ne sait absolument rien. Les ouvriers et les artisans des villes réclamaient depuis longtemps le droit de vote ; mais les paysans des comtés n'ont ja-

mais demandé la franchise électorale ; ils n'ont exprimé aucun vœu, formulé aucun désideratum politique. Nul indice n'aide à deviner comment ils se comporteront dans leur rôle nouveau de citoyens actifs. On n'ose rien promettre avec précision à ces élémens inconnus du scrutin. Aussi les programmes sont-ils désespérément vagues. Impossible de découvrir une opinion nettement formulée sur aucune des grandes questions à l'ordre du jour. N'était la partie critique et agressive de chaque discours, il serait impossible de discerner à quel groupe appartient l'orateur. Tous les candidats s'engagent à faire exactement les mêmes choses, savoir à réaliser des réformes à l'intérieur, à s'occuper du sort des classes pauvres, à sauvegarder la dignité de l'empire et à pacifier l'Irlande.

Sur quoi se font donc les élections ? Sur un manifeste que M. Gladstone, au retour d'une excursion en Norvège, lance le 19 septembre en forme d'adresse aux électeurs du Mid-Lothian (comté d'Édimbourg). Semblable aux programmes délibérés et fixés par les conventions nationales de chacune des grandes organisations politiques aux États-Unis, le manifeste de M. Gladstone est accepté par l'immense armée du libéralisme comme la condensation parfaite des vues et des doctrines du parti. C'est un long document, plus long que le fameux manifeste de 1874. Les sujets les plus variés y sont touchés avec une merveilleuse flexibilité ; parfois la pensée paraît obscure, subtile, enveloppée ; c'est le défaut où incline volontiers cette vaste intelligence qui embrasse une question à la fois dans son ensemble et dans ses moindres nuances, dans ses limitations les plus ténues. Ce n'est vague qu'en apparence, et la précision apparaît à l'analyse. M. Gladstone établit une distinction entre les questions qui sont déjà mûres et celles qui ne le sont pas encore. Parmi ces dernières figurent, au premier rang, la reconstitution de la chambre des lords, la suppression de l'église établie d'Écosse et d'Angleterre, la gratuité absolue de l'enseignement. De ces grands problèmes, le parlement qui va être nommé n'aura pas à s'occuper, et quant à lui, Gladstone, il en laissera poursuivre à d'autres la solution. Les questions mûres pour une œuvre immédiate de législation sont : la réforme du règlement de la chambre des communes, l'extension du gouvernement local, la refonte des lois foncières. C'est à résoudre promptement ces questions que devront s'appliquer les élus. Pour l'Irlande M. Gladstone préconise une large extension du *self-government* dans les affaires locales, limitée par la nécessité du maintien de la suprématie de la couronne, de l'unité de l'empire et de l'autorité du parlement nécessaire pour la conservation de cette unité.

En résumé, le manifeste de M. Gladstone présentait comme prêtes pour la législation un certain nombre de mesures nettes, pra-

tiques, modérées; il n'admettait pas les prétentions du parti du *home rule* irlandais, sans exclure toutefois la possibilité de donner satisfaction à la partie légitime de ces prétentions. Il ouvrait de grandes espérances au parti de la séparation de l'église et de l'état. L'union se fit, complète, sur ce programme entre toutes les fractions du parti libéral, dont chacune y avait trouvé pâture à son goût. Le programme de lord Salisbury ne fut en quelque sorte qu'une réédition limitée et adoucie de celui de M. Gladstone. Il promettait, lui aussi, l'extension du gouvernement local ainsi que des réformes foncières, et revendiquait le maintien de l'unité de l'empire sans répudier la pensée d'une mesure de réorganisation politique pour l'Irlande. Le marquis de Salisbury ne réapparaissait vraiment tory, et tory selon l'ancienne méthode, qu'au sujet de l'église, dont jamais il n'accepterait la spoliation. Bien que des deux côtés on eût parfaitement compris la signification du discours prononcé le 25 août par M. Parnell à ses lieutenans, ni le *leader* libéral ni le chef des conservateurs n'y avait répondu nettement, soit par un refus catégorique, soit par une promesse formelle d'adhésion. L'un et l'autre s'étaient contentés de protester de la nécessité de ne pas rompre l'unité de l'empire. De même, les candidats à leur tour évitèrent de parler de l'Irlande. Cette question que chacun voyait grandir, étendant son ombre chaque jour plus large sur la scène politique, on affectait de l'ignorer. C'était la plus sérieuse, et ce fut la moins discutée. On la craignait, on la fuyait.

Le pays restait extrêmement calme en dépit de l'agitation des principaux chefs de corps et du bourdonnement oratoire des candidats. Ce scrutin, qui mettait en ligne deux millions d'électeurs nouveaux, qui faisait faire à l'Angleterre, selon une expression favorite de nos voisins, un saut dans les ténèbres, n'inspirait ni enthousiasme ni frayeur. Même la dénonciation faite par M. Parnell de l'union de l'Angleterre et de l'Irlande n'avait excité d'indignation que dans quelques bureaux de journaux. La protestation la plus véhémente, la plus chaleureuse, avait été celle de John Bright, et John Bright était un homme du passé. L'Anglais moderne ne ressent pas, en présence des innovations constitutionnelles qui se produisent dans son pays, les émotions qui agitèrent les générations de 1832 et de 1848, même celle de 1868. Ce flegme philosophique est-il le résultat d'un long exercice de la liberté de discussion qui a fini par émousser le sens et la portée des mots, ou, comme on l'a dit, de la foi profonde qu'ont nos voisins en leur étoile, en la constance de leur bonne fortune? Ils ont tant de fois échappé à des périls, réels ou imaginaires, que le scepticisme les a envahis, et qu'en ce moment ils s'aperçoivent à peine des transformations que subit l'essence de leur

gouvernement. Les grands termes de bouleversement de la constitution, de démocratie, de socialisme, ont perdu pour eux l'aspect terrible sous lesquels ils se présentaient autrefois. Les classes les plus menacées en Angleterre par les progrès de l'esprit révolutionnaires sont résignées à l'idée de voir un jour ce que recèlent de réalité ces vocables effrayans.

Les élections eurent lieu du 24 novembre au 7 décembre, selon la coutume anglaise qui, entre certaines limites, laisse au shérif dans chaque localité le soin de fixer le jour des opérations électorales. De 3 millions sous la loi de 1867, le nombre des électeurs s'est élevé à 5 millions sous la loi de 1885. 377 membres devaient être élus par des comtés, 284 par des bourgs, 9 par des universités, en tout 670 membres, 28 de plus que dans le précédent parlement. L'Irlande comptait 102 sièges, l'Écosse 72, au lieu de 60 auparavant. La capitale, qui n'avait droit jusqu'alors qu'à 22 membres, en élisait désormais 59. Le résultat ne fut que trop conforme aux prévisions des pessimistes. Si M. Gladstone réussit à faire passer le gros de l'armée libérale, avec son aile droite sous Hartington et son aile gauche sous Chamberlain, en tout 334 élus, le nouveau corps électoral renvoyait aussi à la chambre des communes 250 conservateurs et 86 autonomistes. M. Parnell, comme il l'avait annoncé, était maître de la situation.

Des 102 sièges de l'Irlande, il en avait enlevé 85, c'est-à-dire la représentation complète de l'île, sauf l'angle formé au nord-est par cinq des neuf comtés de l'Ulster, citadelle des protestans loyalistes et des *Orangemen*, où dix-sept tories avaient été élus. En Angleterre même un siège avait été capturé par un nationaliste. Ce qui portait à quatre-vingt six membres le bataillon formidable que M. Parnell allait faire évoluer entre les deux partis. Et dans ces quatre-vingt-six, plus de désaccord, d'hésitation, plus de diversité de tendances, plus d'originalité de pensée. Tous les libéraux, tous les gladstoniens, tous les *home rulers* modérés avaient été chassés de l'île. La représentation irlandaise opposante ne contenait plus que des intransigeans. Les nouveaux élus étaient, à quelques exceptions près (Sexton, Healy, Dillon, O'Connor, Justin Mc Carthy, etc.) des personnages absolument inconnus, simples machines à voter sans phrases, et qui dans chaque circonscription avaient obtenu des majorités écrasantes sur les candidats présentés par la *Irish loyal and patriotic Union* (1). Si les libéraux voulaient se passer du vote des parnellistes, ils tombaient en minorité de 2 voix devant la coalition des deux autres groupes, 334 contre 336. Il fallait donc, de l'un ou de l'autre côté, une entente avec les autono-

(1) Par exemple, 6,763 contre 289, 4,900 contre 102, 4,900 contre 75, etc.

mistes, ou bien le gouvernement parlementaire était frappé de paralysie. M. Parnell savait bien que jamais les deux partis ne s'entendraient contre lui en dépit des belles phrases publiées à cet effet dans les grandes feuilles de Londres. Au contraire, il verrait chacun des *leaders* venant à tour de rôle lui demander à quel prix il se tiendrait pour satisfait. Il répondrait en exigeant le prix le plus élevé, et toute la question était de savoir lequel des deux partis se déciderait à capituler. M. Parnell, avec son bataillon d'autonomistes et sa tactique d'obstruction, déclarait en quelque sorte aux électeurs de toute la Grande-Bretagne : « Ne comptez pas que le parlement puisse jamais s'occuper d'aucune question de législation domestique, aussi longtemps que les Irlandais souffriront et que la question des souffrances de l'Irlande ne sera pas réglée. » Même les crimes agraires, les *outrages*, inspirés par la passion de l'indépendance ou par la haine du *landlordism*, font partie de cette mise en scène, agissant sur l'imagination des Anglais et des Écossais, leur rappelant constamment qu'il y a des Irlandais qui souffrent et qui ne veulent pas qu'à Londres, au parlement, on oublie qu'ils souffrent.

V.

La première et unique session du onzième parlement de la reine Victoria s'est ouverte le 12 janvier 1886. Le ministère Salisbury ne pouvait se faire illusion sur les chances que les circonstances lui offraient de rester au pouvoir. Ces chances étaient nulles. Les libéraux l'emportaient largement par le nombre, les exigences des parnellistes rendaient tout accord avec eux impossible, du moins au point de vue où entendait se maintenir le marquis de Salisbury. D'ailleurs, il y avait déjà toute raison de supposer que M. Gladstone était résolu à courir la grande aventure et à faire aux autonomistes le sacrifice de toutes ses opinions passées concernant le *home rule*. Dès le 16 décembre 1885, des journaux avaient annoncé que M. Gladstone, désireux de régler la question irlandaise avant de quitter la scène politique, travaillait, en sa résidence de Hawarden, à un vaste projet d'autonomie politique pour l'Irlande ; que les détails de la combinaison étaient tenus soigneusement secrets, les lords Granville, Spencer et Roseberry étant seuls dans la confidence ; que rien ne serait révélé avant que le parti libéral fût revenu au pouvoir ; enfin, point capital, que le plan de M. Gladstone comprenait la concession d'un parlement irlandais indépendant.

Ces bruits pouvaient être controuvés ou simplement exagérés, bien que vers les fêtes de Noël, ils eussent pris une consistance qui ne laissait plus que peu de place au doute. Ils n'en plaçaient pas moins

l'administration du marquis de Salisbury dans un grand embarras, puisque, s'ils étaient exacts, il devenait tout à fait inutile de songer à proposer des concessions raisonnables au parti parnelliste. La situation tendait, en outre, à devenir critique au-delà du canal Saint-George. L'attitude vraiment libérale du vice-roi, lord Carnarvon, n'avait pas gagné un autonomiste à la conciliation. Le *boycottage*, depuis le commencement de l'hiver, était mis en pratique avec une audace qui déconcertait et frappait d'impuissance tout l'appareil gouvernemental, judiciaire et policier du monde officiel à Dublin; grâce à ce terrible instrument d'oppression, l'ascendant de la ligue nationale s'établissait, incontesté, dans toute l'Irlande. Sur un point seulement la résistance s'organisait, mais avec des procédés extra-réguliers. Les loyalistes de l'Ulster annonçaient que les plus grands désastres devaient éclater si le *home rule* était concédé à l'Irlande, et qu'ils n'hésiteraient pas devant une guerre civile pour se préserver de ce fléau. Donc, point d'illusion : la question de l'Irlande devait être soulevée à bref délai sous une forme ou sous une autre. Quant à une entente entre les deux partis constitutionnels contre l'ennemi commun de l'unité de l'empire britannique, il n'y fallait point penser, si réellement M. Gladstone était résolu à passer le Rubicon et à proposer au parlement la séparation législative de l'Irlande et de l'Angleterre.

Il paraît qu'à cette époque M. Gladstone écrivit à lord Salisbury pour lui offrir le concours parlementaire du parti libéral dans le cas où le chef des conservateurs serait disposé à présenter lui-même un projet capable de donner satisfaction aux justes revendications de l'Irlande. L'engagement était ferme et sans condition, assura plus tard M. Gladstone. Il était, au contraire, absolument vague et pouvait se rapporter tout aussi bien à la politique extérieure du cabinet qu'à ses intentions à l'égard des autonomistes, répliqua lord Salisbury lorsque, aux élections de juillet dernier, il fut mis directement en cause par son rival. D'ailleurs, ajouta-t-il, M. Gladstone s'était réservé toute liberté d'action, ce qui donnait une valeur bien chétive au prétendu engagement. Quoi qu'il en fût de ce point délicat qu'il est impossible de trancher entre les démentis et les affirmations réciproques de deux parties également respectables et autorisées, lord Salisbury ne crut pas devoir accueillir favorablement les avances qui lui étaient faites. Son parti était pris, il *gouvernerait* l'Irlande ou quitterait le pouvoir. Le discours de la reine, faisant allusion aux attaques dirigées contre l'union législative, annonçait une opposition résolue à toute tentative de renversement de cette loi fondamentale. Il ajoutait que le système de l'intimidation organisée s'étant fort développé en Irlande, le gouvernement, obligé de pourvoir à la protection des droits et à la

liberté des citoyens, demanderait au parlement des pouvoirs exceptionnels pour le cas où les provisions des lois ordinaires deviendraient insuffisantes. Suivait l'annonce de diverses mesures qui seraient présentées au parlement conformément au programme officiel du parti conservateur aux dernières élections, et notamment des bills pour le gouvernement local dans les comtés (Grande-Bretagne et Irlande), des bills pour la négociation et le transfert des terres, etc. La discussion de l'adresse était à peine ouverte lorsque M. Gladstone fit entendre aux parnellistes qu'il était prêt, s'il revenait au pouvoir, à leur faire une offre sérieuse et dit qu'il ne pouvait comprendre que l'on parlât de loi fondamendale à propos de l'*act* d'union, alors que l'unité de l'empire avait existé pendant six cents ans avant cet *act*. M. Parnell et l'un de ses lieutenans, M. Sexton, répondirent en termes chaleureux à cette déclaration. Lord Randolph Churchill se hâta de bien établir la différence qui caractérisait la politique gladstonienne de celle des conservateurs, en disant que les mesures que proposait le cabinet pour le gouvernement local ne contiendraient aucune clause tendant à l'établissement d'une législature irlandaise séparée. Quelques jours après, renonçant à tout atermoiement, le cabinet donna avis qu'il allait présenter un bill visant le rétablissement de l'ordre social en Irlande par la suppression de la *Ligue nationale*. Cette annonce scellait l'alliance entre M. Gladstone et M. Parnell, et le résultat ne s'en fit pas attendre. Sur un amendement à l'adresse présenté par M. Jesse Collings, le cabinet fut battu par 329 voix contre 258. L'amendement reprochait au gouvernement de n'avoir fait aucune promesse d'appliquer avec énergie la politique de division de la propriété foncière. Lord Hartington et M. Goschen, qui ne sont rien moins que des démagogues et qui ne voulaient paraître à aucun prix encourager les espérances extravagantes que représente la formule popularisée par les radicaux : « Trois acres et une vache, » avaient parlé et voté contre l'amendement. C'était un commencement de sécession. Il ne s'agissait encore que de quelques sommités du monde parlementaire. Mais déjà les chefs des grandes familles whigs et des radicaux réputés pour leur indépendance de caractère ne cachaient pas l'intention de résister à une politique de soumission devant les menaces de la Ligue nationale.

VI.

M. Gladstone, chargé par la reine de composer une nouvelle administration, n'essaya même pas d'enrôler quelques-uns de ses anciens collègues. D'autres, dont il rechercha le concours, le lui refusèrent. Parmi les premiers sécessionistes, figuraient, avec lord

Hartington et M. Goschen, M. Forster, que bientôt la mort allait enlever, lord Selborne, lord Northbrook, le duc d'Argyll, lord Richard Grosvenor, M. Courtney, lord Cowper. Sir Henry James refusa le grand sceau. M. John Morley, depuis longtemps acquis aux idés du *home rule*, fut nommé secrétaire pour l'Irlande. M. Gladstone mit lord Rosebery aux affaires étrangères, lord Granville aux colonies, sir William Harcourt aux finances, M. Childers à l'intérieur. Lord Spencer fut président du conseil ; M. Campbell-Bannerman, un *home ruler* de fraîche date, eut la guerre, lord Ripon la marine, M. Mundella le commerce. M. Chamberlain, bien que partisan résolu, comme on l'a vu, d'un système de décentralisation dans toutes les parties du royaume-uni, s'était prononcé très nettement contre la concession d'une législature séparée pour l'Irlande ; il entra pourtant dans le cabinet comme président du bureau du gouvernement local. M. Trevelyan, qui s'était fait de même l'avocat du maintien du contrôle impérial sur l'Irlande, accepta le poste de secrétaire pour l'Écosse. Pour gagner ces deux collaborateurs, M. Gladstone avait dû leur déclarer que le principe sur lequel se constituait le cabinet, était l'examen approfondi de la question irlandaise. Il semblait entendu que rien n'était encore engagé ; et cependant M. Gladstone avait déjà tout son plan formellement arrêté.

Le parlement reprit ses travaux le 18 février. M. Gladstone demanda que la chambre des communes s'occupât du budget avant toute autre affaire, déclarant en même temps que le cabinet étudiait de graves questions, et que cette étude pourrait bien se prolonger pendant quelques semaines encore ; un membre du cabinet fixa, pour la révélation des plans du cabinet, la date du 1er avril, ce qui parut assez plaisant. Sir Michael Hicks-Beach et lord Randolph Churchill cherchaient à obtenir des informations plus précises sur les intentions du gouvernement, et présentaient même à ce sujet un amendement à une des lois financières. Par 364 voix contre 204, la chambre décida de laisser à M. Gladstone tout le loisir d'élaborer ses projets. Certains libéraux cependant étaient sérieusement inquiets. En mars, lord Hartington, parlant au *Eighty Club*, déclara que, malgré sa répugnance à donner le signal d'un conflit, il devait aviser ses coreligionnaires politiques de la nécessité de conserver leur liberté d'action et de ne point s'abandonner aveuglément à la direction d'un homme d'état, si séduisant, si éminent qu'il fût. Cette protestation d'indépendance était à peine lancée qu'une scission éclata dans le cabinet. M. Gladstone s'était décidé, le 13 mars, à faire connaître à ses collègues les détails de son plan de *home rule*. M. Chamberlain et M. Trevelyan, édifiés sur le caractère et la portée des propositions du premier ministre, donnèrent aussitôt leur démis-

sion. M. Gladstone obtint d'eux, non sans peine, que le fait ne fût officiellement annoncé qu'au moment précis où le bill pour le gouvernement autonome de l'Irlande serait déposé. Ils n'attendirent cependant point cette date, et leurs successeurs étaient déjà nommés lorsque M. Gladstone fit savoir à la chambre qu'il lui présenterait son bill le 8 avril.

M. Gladstone accomplit ce jour-là un de ses plus merveilleux exploits oratoires. La curiosité publique avait été excitée au plus haut point. Jamais la chambre des communes n'avait contenu tant de monde; on s'étouffait dans la salle et dans les galeries. L'illustre homme d'état, qui atteignait sa soixante-dix-septième année, parla pendant plus de trois heures, tenant amis et ennemis sous le charme de sa diction si limpide, si souple, promenant son auditoire, sans le fatiguer, à travers le labyrinthe des complications infinies de ce projet de loi, œuvre de plusieurs mois. Mais si l'orateur excita l'admiration, le législateur provoqua un grand étonnement. Le mécanisme si ingénieux de contrepoids et de garanties, destiné à rassurer l'opinion sur la portée des concessions offertes, ne pouvait cependant dissimuler le vrai caractère du projet. Le système de *home rule* de M. Gladstone se ramenait en substance à l'établissement en Irlande d'un pouvoir exécutif séparé, uniquement responsable devant une législature siégeant à Dublin et investie de pleins pouvoirs pour modifier les lois civiles et criminelles, porter ateinte aux contrats existans, régler les conditions et le mode de protection de la vie et de la propriété. Certaines affaires d'un intérêt impérial, l'armée, la marine, les affaires étrangères et coloniales, le commerce, la circulation, les biens des corporations religieuses, étaient maintenues hors de la sphère de la législation irlandaise. Le lord-lieutenant avait le droit de *veto* sur les actes législatifs, mais seulement après avis conforme des ministres irlandais. La législature devait être divisée en deux ordres, le premier comprenant des pairs et d'autres membres élus d'après certaines conditions assez élevées d'éligibilité, le second émanant du suffrage habituel. En cas de dissidence sur une mesure proposée, celle-ci était ajournée à trois ans ou jusqu'à la dissolution du parlement. La clé de voûte de toute la combinaison était l'exclusion des représentans de l'Irlande du parlement anglais. Nul doute que M. Gladstone n'eût été mû surtout par la pensée que, dans la chambre des communes, tout le monde accueillerait avec satisfaction une clause dont le premier effet serait de débarrasser le parlement du cauchemar perpétuel de la présence des quatre-vingt-cinq janissaires de M. Parnell, de leur vote mécanique, de leur jeu de bascule entre les deux partis et de leur odieux système d'obstruction. Il eut la stupéfaction de voir cette clause devenir la pierre d'achoppement de tout son système.

Originairement, le projet de M. Gladstone avait son corollaire logique dans l'abandon au parlement séparé de Dublin du contrôle sur les douanes et l'excise. M. Gladstone dut renoncer à cette disposition, car, si elle avait été maintenue, deux ou trois autres ministres auraient suivi MM. Chamberlain et Trevelyan dans leur retraite. Mais si les douanes et l'excise restaient au pouvoir du parlement impérial, que devenait, avec l'exclusion des membres irlandais de ce parlement, le principe que « taxation et représentation doivent marcher ensemble ? »

La contribution de l'Irlande aux charges impériales était fixée à 3,242,000 livres, somme que M. Parnell, bien qu'il se déclarât satisfait de tout le reste du projet, se hâta de trouver excessive. Il y avait là pour l'avenir un excellent sujet de protestation désigné au patriotisme irlandais. *No tribute!* serait le cri des futures revendications. Enfin, que faisait-on des populations protestantes loyalistes de l'Ulster ? Leur sort était simplement confié à la merci du gouvernement de la ligue nationale et d'une assemblée que domineraient des archevêques catholiques comme Mgr Walsh et Mgr Croke.

La discussion du bill en première lecture donna occasion aux libéraux dissidens de s'expliquer sur la situation qui leur était faite. Le vrai dissident, dirent-ils d'abord, était M. Gladstone lui-même; car c'était trahir les anciennes traditions du parti libéral que d'introduire dans le parlement une combinaison aussi révolutionnaire, et dont les tendances nouvelles ne devaient plus caractériser le libéralisme en général, mais seulement le libéralisme gladstonien. M. Trevelyan dit qu'il ne pouvait se résoudre à abandonner tout le mécanisme de l'application de la loi et du maintien de l'ordre à une législature dominée par une organisation qui fondait son pouvoir sur un système de terrorisme et de crimes. M. Chamberlain démontra que le bill n'offrait aucune garantie sérieuse soit pour la conservation de l'unité de l'empire, soit pour la protection de la minorité en Irlande. Ce qu'il rendait certain, au contraire, c'était le renouvellement de l'agitation à bref délai, et cette fois pour la rupture du *dernier lien* entre la Grande-Bretagne et l'Irlande (1). En ce qui le concernait personnellement, le bill ne satisfaisait à aucune des conditions auxquelles il était entré dans le cabinet en février.

(1) C'est M. Trevelyan qui avait d'abord accusé M. Parnell d'avoir dit un jour qu'il ne se reposerait jamais tant qu'il n'aurait pas brisé le dernier lien entre l'Angleterre et l'Irlande. M. Parnell, se levant, s'écria indigné : « Ce n'est pas la première fois que cette calomnie est lancée contre moi. Je demande où et quand on me fait prononcer ces paroles. » — M. Trévelyan : « A Cincinnati. » — M. Parnell : « Vous n'indiquez ni la date, ni le journal où la citation est empruntée. J'ai les comptes-rendus de mes discours à Cincinnati ; aucun ne contient les paroles qu'on m'attribue. » — M. Trevelyan : « La date est le 23 février 1880; le journal est l'*Irish World*. »

Mais lorsque M. Chamberlain voulut parler d'un certain bill pour le rachat des terres qui faisait, disait-il, partie intégrante du projet de gouvernement de l'Irlande bien que M. Gladstone ne l'eût pas encore présenté, le premier ministre l'interrompit, ne lui reconnaissant pas le droit d'arguer d'une proposition dont les termes étaient jusqu'ici inconnus. Lord Hartington prononça, sur le ton d'une énergie concentrée et émue, un discours qui fit une grande impression sur la chambre et sur le pays. Il dit que la vie publique lui avait toujours paru comporter de rigoureux engagemens personnels, et qu'il ne pouvait s'associer à la tentative de M. Gladstone pour imposer au parlement une question qui n'avait pas été soulevée aux élections générales. Car, si le *home rule* avait été déclaré alors un article de foi pour le parti libéral, les électeurs auraient, sans aucun doute, rendu un verdict bien différent. Quant au bill lui-même, il ne le jugeait propre qu'à substituer des maux réels aux maux pour la plupart imaginaires dont se plaignait l'Irlande et à provoquer les plus graves conflits. Le bill fut encore attaqué par M. Goschen, puis par M. Hicks-Beach et par lord Randolph Churchill.

La défense fut assez faible. A entendre M. Morley, secrétaire pour l'Irlande, qui revenait d'une excursion de quelques semaines dans l'île, tout espoir était à jamais perdu de pouvoir gouverner avec des lois ordinaires, et comme il y avait tout à redouter du nombre et de la résolution des parnellistes, de la puissance de la ligue nationale et des forces secrètes du parti irlandais-américain, il n'y avait plus qu'à s'incliner devant les réclamations des *home rulers*. Sir William Harcourt se répandit en plaisanteries et en sarcasmes contre les conservateurs et déclara qu'à tout prendre, si la tentative proposée par M. Gladstone échouait, il resterait toujours la ressource de reconquérir l'Irlande. M. Gladstone dut constater avec tristesse combien son projet était froidement accueilli. Effrayé surtout de la défection de M. Chamberlain et craignant que les whigs et les radicaux ne fussent entraînés en masse hors du parti libéral, il crut devoir essayer de la conciliation. Ses propositions, dit-il, *tenaient le champ*, elles pouvaient avoir des contradicteurs, mais on n'osait rien proposer pour les remplacer. Néanmoins les détails n'en étaient nullement immuables; il ne considérait aucune des clauses comme vitale et essentielle, même celle de l'exclusion des membres irlandais du parlement, qui, à sa grande surprise, avait soulevé tant d'objections, et il ne se refusait nullement à des modifications qui pourraient être reconnues nécessaires.

Mais M. Gladstone n'avait encore accompli que la moitié de sa tâche. Il lui restait à faire connaître à la chambre l'économie de son second bill, qui avait trait au rachat des terres en Irlande, mesure indissolublement liée, dans sa pensée, au projet de *home rule*.

La présentation en fut faite à la chambre des communes, le 13 avril, et le premier ministre en développa un éloquent et chaleureux commentaire, déclarant qu'il considérait ce projet comme l'unique moyen de rétablir l'*ordre social* en Irlande en dehors du recours continuel à la pénible nécessité de la répression des crimes. En vertu des dispositions de la future loi, les autorités publiques constituées en Irlande sous le régime du *home rule* (parlement indépendant et pouvoir exécutif responsable devant ce parlement) se déclaraient prêtes à acquérir les terres de tout *landlord* désireux d'aliéner son domaine, et à en transférer la propriété aux fermiers. Une commission spéciale serait instituée par le gouvernement irlandais pour déterminer dans chaque cas particulier le prix d'acquisition sur la base de vingt années de fermage, avec pouvoir d'augmenter ou de diminuer la somme selon les circonstances spéciales. Le montant du prix déterminé serait avancé au gouvernement irlandais par le gouvernement impérial, au moyen d'une émission de Consolidés. Le fermier acquéreur s'engageait à rembourser en quarante-neuf termes annuels égaux la somme dont il devenait débiteur à l'égard du gouvernement de son pays (1). Ces annuités, ainsi que tous les produits des taxes irlandaises, devaient être versées entre les mains d'un receveur-général nommé par le gouvernement anglais (précaution injurieuse, crut devoir protester M. Parnell), et sur cet ensemble de recettes serait prélevé, comme première charge, le remboursement dans des conditions déterminées des avances faites par le gouvernement impérial.

A quel chiffre pouvaient s'élever ces avances? Le projet les fixait à 50 millions de livres sterling (1,250 millions de francs). M. Gladstone, il n'y avait pas encore bien longtemps, avait évalué lui-même à 300 millions livres sterling (7 1/2 milliards de francs) les frais d'une opération de ce genre, ayant pour objet de désintéresser d'une manière définitive toute la classe des propriétaires fonciers en Irlande. Puis ce chiffre avait été réduit de moitié, et ramené plus bas encore. Le mois précédent, M. Gladstone avait parlé de 120 millions à MM. Chamberlain et Trevelyan, et ni l'un ni l'autre n'avaient admis qu'un engagement aussi colossal pût être contracté par l'Angleterre sur la seule garantie de la solvabilité du futur gouvernement irlandais. Ils ne s'expliquaient pas maintenant que le bill présenté par leur ancien maître et collègue ne fît plus mention que de 50 millions de livres sterling. Si M. Gladstone proposait un bill pour le rachat des terres, c'est qu'il considérait comme une obligation

(1) Cette seconde partie du grand projet de *home rule* de M. Gladstone n'était, à tout prendre, que la généralisation du système dont le *purchase act* voté par les conservateurs, en 1885, a organisé un commencement d'application.

morale du gouvernement anglais de désintéresser les *landlords* au moment où allait être remise aux mains de la Ligue nationale la responsabilité de la protection de l'ordre social dans l'île. Si cette obligation morale existait réellement, il ne pouvait être question de distinguer entre les *landlords*, de favoriser les uns au détriment des autres, de n'admettre au bénéfice de la loi que ceux qui auraient été les premier à le réclamer. Dès lors la somme proposée était notoirement insuffisante. La réduction imposée au chiffre primitif n'avait d'autre but que de leurrer l'opinion sur l'étendue des sacrifices auxquels l'Angleterre devrait se résigner.

Le *Purchase bill*, malgré ou plutôt vu l'importance énorme des intérêts qu'il mettait en jeu, ne fut pas sérieusement discuté. Déjà les partisans de M. Gladstone sentaient la partie compromise. Par la seule production de telles combinaisons financières, les dissidens justifiaient leur refus de consentir à M. Parnell des concessions impliquant des risques aussi menaçans pour les intérêts de l'Angleterre. On arrivait aux fêtes de Pâques. La question étant maintenant posée avec la plus grande netteté devant le pays, les politiciens, pendant la clôture temporaire du parlement, allaient entretenir l'agitation de façon à préparer le dénoûment pour la rentrée.

VII.

Un peu avant les vacances, les libéraux dissidens et les conservateurs avaient tenu, sous la dénomination nouvelle d'*unionistes*, un grand meeting où, sur l'estrade, lord Hartington et M. Goschen avaient paru à côté de lord Salisbury et de MM. Smith et Plunket. La réunion avait voté la formation d'une association libérale pour le maintien de l'union législative. M. Chamberlain se rendit à Birmingham pour expliquer à ses électeurs, étonnés de son attitude, les motifs qui l'avaient déterminé à se séparer de M. Gladstone. Il obtint d'eux un vote de confiance, mais accompagné du vœu qu'une reconciliation intervînt entre M. Chamberlain et M. Gladstone sur le maintien de la représentation irlandaise dans le parlement anglais. M. Trevelyan à Hawick, M. Courtney à Liskeard, lord Hartington à Rossendale, furent moins heureux dans leur visite à leurs électeurs; accueillis froidement, ils durent se contenter de résolutions évasives. M. Trevelyan surtout put constater que les Écossais entendaient rester en masse fidèles à M. Gladstone et ne pas s'embarrasser des chicanes plus ou moins judicieuses que des *debaters* de profession pouvaient diriger contre la politique du grand *old man*. L'illustre homme d'état estimait aujourd'hui qu'il fallait concéder l'indépendance législative aux Irlandais après avoir soutenu pen-

dant dix ans tout le contraire? Eh bien! c'est que les circonstances avaient changé, car M. Gladstone ne pouvait avoir tort.

Du côté des parnellistes, on faisait peu de bruit. Le parti autonomiste devait éviter de se montrer trop satisfait, trop empressé à accepter l'offre de M. Gladstone. En Irlande, d'ailleurs, les mécontens ne manquaient pas, estimant que le bill ne reconnaissait pas suffisamment les droits nationaux et qu'il fallait demander de meilleures conditions. Mais M. Parnell se gardait bien d'insister sur les insuffisances du projet en discussion, car il n'eût fait que donner des armes aux adversaires de M. Gladstone, dont le principal argument était que le bill ne contenait aucun élément sérieux de finalité, que les Irlandais ne seraient pas plus tôt en possession de l'indépendance législative qu'ils ne s'en serviraient que pour réclamer la séparation complète. Il lui paraissait bien préférable de s'en tenir à sa tactique habituelle, d'accepter ce que donnerait le parlement, tout en réservant son droit de demander plus encore.

Cette politique de silence était d'autant plus opportune que le parti conservateur commettait au même moment une imprudence. Lord Randolph Churchill était allé agiter l'Ulster et enflammer les passions des loyalistes, presbytériens ou orangistes, en leur dénonçant les complots qui se tramaient contre eux au parlement. Il ne faut pas oublier que l'Ulster n'est point une province exclusivement protestante ou anglaise. La population totale des neuf comtés est de 1,465,000 habitans sur lesquels il y a plus de 600,000 catholiques. Était-il exact de dire que la minorité protestante (7 à 800,000 sur une population totale de l'île de plus de 5 millions) fût entièrement livrée par les bills de M. Gladstone à la merci de la majorité catholique? Assurément non, mais il convenait à lord Churchill de persuader aux loyalistes de l'Ulster que leur perte était assurée s'ils ne prenaient eux-mêmes la résolution de repousser le sort dont on les menaçait. C'était une excitation directe à la résistance armée, à la guerre civile. Les orangistes comprirent ce que l'on attendait d'eux; ils s'armèrent, et, bientôt après, les émeutes sanglantes de Belfast prouvèrent qu'ils n'étaient pas gens à hésiter longtemps pour passer des résolutions aux actes.

Le parlement ayant repris ses séances, M. Gladstone demanda le 10 mai à la chambre des communes de voter la seconde lecture du bill sur le gouvernement de l'Irlande. Il semblait que les dispositions générales se fussent modifiées dans un sens favorable; on parlait volontiers de rapprochement, d'entente. Lord Hartington avait fait comprendre que d'importantes concessions pourraient le ramener; les ministériels, pendant les vacances, n'avaient point défendu les deux bills comme des projets définitifs, mais plutôt comme de simples ébauches, susceptibles de nombreuses corrections. M. Glads-

tone venait de déclarer lui-même, dans un manifeste, qu'il était prêt à accepter les modifications nécessaires. Enfin, M. Chamberlain ne dissimulait pas qu'il était prêt à déclarer son adhésion au bill modifié, et l'on savait qu'un grand nombre de ses partisans l'accompagneraient dans le retour au bercail. On attendait donc avec anxiété les explications de M. Gladstone. Celui-ci se contenta de déclarer, en termes vagues, qu'il ne se refuserait point, en effet, à considérer telles suggestions nouvelles qui pourraient être proposées au sujet du bill lorsque celui-ci, la seconde lecture ayant été votée, serait de nouveau en commission, et qu'il accepterait notamment la participation de la représentation irlandaise aux travaux du parlement toutes les fois qu'il s'agirait des questions de douane ou d'excise pour l'Irlande, ainsi que la formation d'une commission mixte composée de délégués des deux parlemens pour l'examen des traités et d'autres affaires ayant un caractère impérial. Ces paroles, prononcées au milieu d'un silence glacial, causèrent dans les rangs des sécessionnistes le plus vif désappointement; M. Gladstone ne cédait rien en réalité; aucun rapprochement n'était possible; il n'y avait plus qu'à voter contre le bill. M. Labouchère, qui s'était entremis avec zèle entre M. Gladstone et les dissidens, vit que tout était rompu de nouveau, et s'en alla exhaler son dépit dans les couloirs.

En séance publique, les attaques des libéraux unionistes contre les deux bills recommencèrent avec la plus âpre vivacité. Ils avaient à faire comprendre et excuser par l'opinion publique leur sécession et n'y épargnaient point leur peine, à cause de la popularité extraordinaire de M. Gladstone. En réponse à ces attaques, les parnellistes venaient l'un après l'autre, O'Brien, Mc Carthy, O'Connor, Sexton, Healy, décerner au grand homme d'état, au restaurateur de la paix entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, les plus magnifiques éloges. Hors du parlement, le cabinet multipliait les efforts pour ameuter les *caucus* locaux contre les unionistes. Le 27 mai, une grande réunion du parti libéral fut convoquée au ministère des affaires étrangères. Comme il fallait, pour y être admis, adhérer à la formule suivante : établissement en Irlande d'un gouvernement ayant le contrôle des affaires spécialement ou exclusivement irlandaises, lord Hartington, M. Chamberlain et M. Bright, cet ancien ami de M. Gladstone, se trouvèrent exclus du cénacle. Le premier ministre y répéta les déclarations qu'il avait faites à la chambre; il ajouta toutefois que, tenant seulement à faire adopter le principe de l'autonomie irlandaise, il ne chercherait pas à pousser le bill immédiatement au-delà de la deuxième lecture, se réservant de le représenter à la session d'automne avec les remaniemens rendus

nécessaires par la refonte de la clause relative à l'exclusion des membres irlandais du parlement anglais.

Tout dépendait maintenant de l'action du groupe des radicaux. On les disait pour la plupart ébranlés par les concessions de M. Gladstone et moins décidés à suivre jusqu'au bout M. Chamberlain dans son évolution. Pour en finir avec les irrésolutions, celui-ci réunit ses partisans le 31 mai dans une des salles de commission de la chambre des communes et posa résolument la question : fallait-il se rallier, s'abstenir ou voter contre les projets de M. Gladstone? Il était bien décidé, quant à lui, comme l'étaient également M. Trevelyan et M. Bright, à repousser des combinaisons qu'ils étaient d'accord à considérer comme néfastes pour le maintien de l'unité de l'empire britannique. Quarante-six des assistans sur cinquante-quatre prirent l'engagement de voter contre la seconde lecture. L'annonce de cette décision causa une émotion extraordinaire dans les couloirs de la chambre; les ministériels ne doutèrent plus de leur défaite; les bureaux du télégraphe furent envahis, des ordres expédiés de tous côtés aux agens électoraux en prévision d'une dissolution imminente du parlement. Déjà les amateurs de pointage estimaient que les anti-gladstoniens réuniraient près de 350 voix, et les gladstoniens, unis aux parnellistes, moins de 300.

Le lendemain de cette journée décisive, M. Chamberlain expliqua à la chambre des communes son attitude, interrompu à chaque phrase par les vociférations des autonomistes ou par les applaudissemens des conservateurs. Y avait-il dans la chambre un seul membre qui pût soutenir que le bill n'affaiblissait pas la suprématie du parlement impérial? Il mettait au défi les Irlandais partisans du bill d'aller en Irlande soutenir qu'ils désiraient voir se continuer la suprématie réelle du parlement impérial. Ils ne supportaient le bill que parce qu'il transformait la suprématie effective qui existait actuellement en une pure fiction. « Je ne puis admettre, dit-il en terminant, que les pouvoirs du parlement anglais sur l'Irlande soient abaissés au niveau de la suzeraineté de la Porte sur l'île de Chypre. Il n'y a personne ici qui ne sache que tous mes intérêts personnels et politiques m'engageraient à rester à côté de M. Gladstone; il ne se passe pas de jour que je ne reçoive des monceaux de lettres me pressant de voter le bill et d'abandonner les wighs. La tentation est grande, mais je ne suis pas assez vil pour satisfaire mon ambition personnelle en trahissant mon pays. »

Il était temps d'en finir. M. Gladstone fixa au 7 juin le vote décisif. Les home-rulers firent grand tapage d'une déclaration de lord Salisbury, que ce qui pouvait le mieux convenir à l'état actuel de l'Irlande, c'était vingt années de gouvernement résolu. Oui,

s'écria-t-on, vingt années de suppression de toutes les libertés populaires! Dans la dernière soirée, M. Parnell prononça un grand discours en faveur du bill. « Les conservateurs et les libéraux dissidens, dit-il, prétendent qu'ils ne parviennent à découvrir dans les bills proposés que des germes de futurs conflits, plus redoutables que ceux dont on a déjà tant de peine à se défendre. C'est une erreur, et je puis affirmer que mes compatriotes acceptent, ainsi que moi, les propositions de M. Gladstone comme un règlement définitif. Les Irlandais se déclarent satisfaits; ils ne demandent et ne demanderont rien de plus. » M. Gladstone fit un dernier et pathétique appel aux flottans, à tous ceux qui ne se résignaient que si péniblement à ne plus voter avec lui. Enfin l'on passa au vote. La salle présentait le même aspect que dans la nuit où M. Gladstone avait expliqué ce bill sur le gouvernement de l'Irlande, dont le sort allait se décider. La chambre des communes était au grand complet; sur 670 membres qu'elle compte (aucun siège ne se trouvant alors vacant), 665 étaient présens. Toutes les tribunes regorgeaient de spectateurs. L'émotion fut à son comble lorsque, M. Gladstone ayant fini son discours, le *speaker* demanda quels membres étaient en faveur du bill et que la clameur terrible des *ayes* (oui) fut suivie de la clameur plus forte encore des *noes* (non), et que l'ordre fut ensuite donné, après deux épreuves indécises, de passer à la division, les partisans du bill défilant à droite et les adversaires à gauche. En quelques minutes, la manœuvre était terminée, les membres revenus à leurs places, et le président, au milieu d'un grand silence, proclamait: oui, 311; non, 341 (1). Un long cri de triomphe des unionistes éclate, accompagné d'un tumulte indescriptible, de gestes désordonnés, de la plus fantastique confusion. Enfin, quand l'exaltation des conservateurs commence à s'apaiser, la phalange des Irlandais se lève brusquement et fait à son tour un vacarme assourdissant. Une voix retentit: « Trois *cheers* pour le grand *old man!* » et les trois *cheers* font trembler la salle. Une autre voix crie: « Un grognement pour Chamberlain! » Mais cette seconde motion a peu de succès. Le *speaker* réclame de nouveau le silence, M. Gladstone propose l'ajournement, et la salle se vide. C'en était fait du gouvernement des libéraux. La chambre des communes n'avait pas vu de séance plus dramatique depuis le passage du bill de réforme de 1832.

A. MOIREAU.

(1) 225 libéraux et 86 parnellistes ont voté pour le passage à la seconde lecture; 251 conservateurs et 90 unionistes (radicaux et libéraux dissidens) ont voté contre. Le parti libéral était brisé.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *les Deux Pigeons*, ballet de MM. H. Regnier et L. Mérante, musique de M. A. Messager; MM. Delmas dans le *Freischütz* et J. de Reszké dans *l'Africaine*. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Egmont*, drame lyrique en quatre actes, paroles de MM. A. Wolff et A. Millaud, musique de M. G. Salvayre.

C'est une malencontreuse idée de mettre une fable en ballet. Il y a des sujets qui ne prêtent pas aux pirouettes : *les Deux Pigeons* ne se dansent pas plus que *les Deux Mulets* ou *les Animaux malades de la peste*. Et puis, en général, il faudrait danser peu : une demi-heure au plus, dans le cours d'un opéra. Un divertissement peut être agréable ; un ballet isolé, autonome, est le produit d'un art secondaire, un peu puéril et un peu sénile à la fois, fait pour réjouir surtout les jeunes enfans et les messieurs âgés. Je sais pourtant des gens qui ne sont ni bébés, ni vieillards et se plaisent au spectacle prolongé des entrechats. A ces lignes fuyantes ils demandent une ligne idéale ; de ces formes mobiles et diverses ils espèrent dégager une forme unique et définitive ; ils appellent cela la recherche de l'éternel féminin. Je comprends et partage même ce genre de jouissance, mais je l'associe mal à la jouissance musicale. La danse détourne trop l'attention de la musique qui l'accompagne, celle-ci fût-elle exquise comme dans les ballets de M. Léo Delibes. Et puis la pantomime à la longue ennuie, irrite. On dirait volontiers à ces demoiselles ce que disait Michel-Ange à ses marbres : Mais parlez donc! Cette manière de s'exprimer est trop souvent prétentieuse et ridicule, voire même inintelligible.

Le livret des *Deux Pigeons* a du moins le mérite de la clarté. Pepio, pigeon, s'ennuie auprès de Gourouli, pigeonne. Il la quitte pour une bohémienne de rencontre ; mais la pauvre Gourouli s'attache aux pas de son bien-aimé. Par ses grâces, par sa gentillesse, elle essaie vai-

nement de le reconquérir ; il faut un orage pour ramener l'infidèle au colombier, où s'achève l'innocente petite sauterie. Ne cherchez là ni le mécanisme amusant de *Coppélia*, ni la poésie des bois sacrés, comme dans *Sylvia*, ou celle des landes bretonnes comme dans *la Korrigane*. Cherchez-y moins encore les mélodies de M. Delibes ou de M. Widor. Du premier seulement quelques réminiscences traversent çà et là le ballet de M. Messager : elles font plaisir.

La musique personnelle du compositeur, bien que finement instrumentée, comme presque toute musique du jour, a peu de couleur et de relief. Elle est trop souvent assortie à la banalité du *scenario*. Le premier acte est le meilleur ; il renferme un charmant pas de deux. Mlles Mauri et Sanlaville dansent à ravir ce pimpant duo. Tout ce que peuvent faire des pigeons, ou presque tout : coups de bec, battemens d'ailes engageans, fuites précipitées, elles le font. Elles roucoulent, dodelinent, se rengorgent par devant, se cambrent par derrière ; on ne saurait imiter plus joliment le manège des plus aimans des oiseaux. J'apprécie moins le solo de violon qui symbolise, à la fin du premier acte et au cours du second, la tristesse de la séparation. Cette mélodie, assez insignifiante, ne méritait peut-être pas l'honneur d'un solo et surtout d'un soliste comme M. Berthelier.

Le second tableau n'est qu'une suite de danses hongroises dans un paysage grec. Sur des czardas trop connues, sur une romance de clarinette un peu terne, sur une valse presque maussade, sur une fanfare de quatre trompettes, le divertissement tzigane suit le cours de tous les divertissemens. Mlle Mauri tourne et retourne son buste gracieux, s'élance dans les bras et jusque sur le dos d'un hussard. Comme autrefois dans *les Huguenots*, un danseur bondit à son tour et défend les traditions ridicules de la chorégraphie masculine. Dans un coin du théâtre, des capitans jouent aux cartes avec Mlle Sanlaville. L'un d'eux est un géant, l'autre un grotesque. Ils portent des bottes, des chapeaux à plumes et gesticulent avec emphase. Tout cela ne nous touche guère. Décidément, nous ne sentons pas les beautés d'un ballet. Peut-être est-ce notre faute. Aussi quand le rideau tombe, un scrupule nous prend, presque une inquiétude pour l'avenir, et les vers du poète chantent en nous :

Faut-il que tant d'objets si doux et si charmans
Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète ?
Ah ! si mon cœur osait encor se renflammer !
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ?
Ai-je passé le temps d'aimer ?

Vous voyez bien que les ballets font songer à tout autre chose qu'à la musique.

Avec *les Deux Pigeons*, on a repris une œuvre de plus de portée : le *Freischütz*. Un nouveau venu, lauréat du Conservatoire, a chanté Gaspard mieux que nous ne l'avions jamais entendu chanter. La voix de M. Delmas a la trempe et le ressort de l'acier; elle attaque sans broncher le *fa* dièse qui couronne la chanson à boire; elle descend et remonte avec une égalité vigoureuse les gammes infernales du grand air qui ressemblent à des vocalises de trompette. Le jeune artiste a plus que la voix : il a déjà le style, le style nerveux sans saccades et rythmé sans raideur qu'exige le rôle ardu de Gaspard. Il déclame avec ampleur les admirables récits de la Gorge-au-Loup; il joue avec aisance et mesure. Voilà de belles et rares espérances et même davantage; c'est plaisir de saluer et d'encourager de pareils débuts.

Nous avons un Gaspard, mais nous avons bien mieux encore : un Vasco de Gama, et le Vasco d'hier sera le Faust, le Robert, le Raoul de demain. Tout ce que promettait il y a un an M. Jean de Reszké, il l'a tenu; nous avions raison de croire en lui. Quarante ou cinquante représentations du *Cid*, la seule œuvre encore qu'il ait interprétée pendant toute une année, ont fortifié sa voix, qui pouvait d'abord sembler fragile, et mûri son talent pour de plus graves épreuves. Il vient d'obtenir dans *l'Africaine* le plus grand et le plus légitime succès. Une voix au timbre clair et vibrant, qui pose la note et l'appuie, qui conduit la phrase vocale en phrase de violon, au lieu de la hacher à coups de trompette; l'intelligence de la diction, l'élégance, voire la grandeur du style; un goût irréprochable et un charme infini, tout cela fait aujourd'hui du jeune ténor polonais un des premiers artistes de France. Avec lui, jusque dans certains détails du second et du troisième acte, généralement négligés, le héros de Meyerbeer prend une jeunesse et une tendresse exquises. De la tendresse, M. de Reszké en a trouvé même pour les choses, pour le ciel bleu, pour la terre embaumée, dans tout l'admirable quatrième acte, qu'il a porté aux dernières hauteurs de l'extase; dit par lui, le grand air surtout rayonne de clarté. Qu'on lui confie bien vite les autres rôles du répertoire; il est digne d'Alice et de Valentine, comme de Sélika.

Les Deux Pigeons, de La Fontaine; *Egmont*, de Goethe, voilà deux chefs-d'œuvre, l'un petit et l'autre grand, adaptés, comme on dit, à la scène française. Ainsi Procuste adaptait les voyageurs à son lit; compatriotes, étrangers, il y couchait tout le monde. Nous de même : La Fontaine est un peu court, Goethe un peu long; que l'on ôte à Goethe et qu'on ajoute à La Fontaine. Pour *les Deux Pigeons*, le mal n'est pas bien grand, et le bonhomme peut-être n'eût que souri de cette imitation inoffensive. Mais Goethe, qui n'était pas bonhomme, eût pris plus au sérieux la contrefaçon, plus sérieuse aussi, de son drame, par MM. Wolff et Millaud. Voilà, pour deux lettrés, une besogne peu litté-

raire, et, pour le public, la preuve qu'on peut écrire des chroniques à succès et des vaudevilles désopilans, amuser pendant des mois une salle de théâtre et charmer chaque semaine des milliers de lecteurs, avoir tout ou presque tout l'esprit de son temps et de son pays, et méconnaître, pour ne pas dire plus, le génie, qui est de tous les pays et de tous les temps. Français et Parisiens, nous sommes des enfans charmans, je le sais bien, mais terribles : des touche-à-tout. Nous avons des mains hardies, au moins légères, et nous les portons trop facilement sur l'autel au lieu de les joindre et de nous agenouiller.

Si l'on n'a pas épargné (pas assez, selon nous) les librettistes de *Faust*, de *Roméo et Juliette*, d'*Hamlet*, comment jugera-t-on ceux d'*Egmont?* Aux uns, la tâche était ingrate : ils durent abattre pour réédifier, reprendre le plan lui-même; les autres avaient la tâche toute tracée et le plan dessiné d'avance. Que dis-je, le plan? L'édifice était debout, dans ses proportions irréprochables, dans son immuable beauté. Il suffisait de le déplacer avec soin, avec respect, comme cette maison de François Ier, fleur de pierre éclose hors Paris d'un caprice royal, et qu'on a su rapporter parmi nous.

Egmont était un beau sujet, un beau modèle! En son unité robuste, le drame public et le drame privé se mêlent et se fortifient l'un l'autre. L'amour, la religion, la liberté, toutes les grandes passions humaines, agitent dans *Egmont* et l'élite et la masse d'un pays. Un héros entre les héros, Egmont; Claire, la douce Claire, *Clärchen*, peut-être plus idéale que *Gretchen* elle-même; une figure puissante : le duc d'Albe; son fils Ferdinand, un des plus étonnans caractères de Goethe, voilà les personnages; et derrière eux l'histoire servait de décor à l'Opéra.

MM. Wolff et Millaud ont supprimé le décor et dénaturé les personnages. D'abord le côté politique et patriotique, y compris le duc d'Albe, a presque entièrement disparu; à peine est-il question de révolte et de liberté au premier acte, dans une mesquine et banale conjuration, et au troisième acte, en *a parté*. On ne se douterait pas que Bruxelles fermente; le peuple ne gronde pas dans ce drame. Mais les faits du moins et les caractères avaient droit à quelques égards; on les leur a refusés. On a voulu se passer du poète, qu'il fallait simplement traduire; les hommes de métier ont fait fi de l'homme de génie, qu'ils ont prétendu corriger! L'humble Claire, naïve et cachée, est sortie de sa chambrette, de ce réduit qui ne connaissait d'autre soleil que les yeux du brillant capitaine, d'autre joie que sa parole, d'autre fête que sa venue. On l'a travestie en demoiselle de bonne maison, la pauvre fille séduite; elle porte une robe à queue, et ses cheveux blonds ne se cachent plus sous la coiffe de cuivre. Enfin, sa mère n'est plus à côté d'elle. Elle faisait longueur sans doute, cette vieille mère qui pleurait tout bas sur la honte de son enfant! Toucher à la mère de

Claire! Séparer ce groupe adorable! Rompre le lien délicat de ces deux âmes de femme! Enlever à la jeune fille la mère qu'elle aimait au point de mourir près d'elle, mais sans bruit, de peur de l'éveiller! On a osé tout cela, et encore davantage. On a remplacé la mère par un père, et lequel! Un père poncif, vague bourgmestre qui disparaît à partir du second acte, après avoir surpris sa fille aux bras d'Egmont! père malencontreux, nommé Brackenburg, d'un nom volé dans l'*Egmont* véritable au pauvre garçon qui de Claire obtint seulement l'amitié d'une sœur et la compassion d'une amie. Elle s'en excuse auprès de lui, la Claire de Goethe; elle lui demande pardon de n'avoir pu l'aimer, et, pour grâce suprême, elle le fait confident, presque témoin de sa mort d'amour. Il y avait à prendre là des scènes exquises, des adieux touchans; il fallait finir un acte sur cette mort silencieuse et douce comme celle d'un petit oiseau.

Pas plus que la grâce de Claire, MM. Wolff et Millaud n'ont compris la grandeur d'Egmont. Ils ont découronné ces deux têtes charmantes. Beautés humbles ou sublimes, toutes ont été egalement profanées. Rien n'était plus facile encore que de réunir en un acte les admirables scènes qui terminent le drame de Goethe : l'entretien d'Egmont et de Ferdinand d'Albe, le monologue du héros, son dernier sommeil et sa vision de la Liberté. On a tout remplacé par un duo d'amour banal (nous ne parlons encore que du livret). Claire, en vulgaire héroïne d'opéra, pénètre dans le cachot de son amant, pour s'évanouir ou mourir, on ne sait au juste, à l'instant du supplice. Quelle platitude, au lieu de quelles beautés! On nous a refusé, on a refusé au musicien des trésors de pathétique et de poésie. Ici, comme dirait Joubert, on meurt longtemps, et cette mort d'Egmont dans Goethe, une des plus longues qui soient au théâtre, est aussi l'une des plus belles. Jamais plus divine clarté n'illumina dans un cachot la dernière nuit d'un martyr. De cette âme héroïque, tous les liens se détachent et tombent doucement, même le dernier de tous, l'amour. « Je connais une jeune fille, dit seulement Egmont à Ferdinand; ne la méprise point parce qu'elle a été à moi. » Le reste de la veillée du héros est consacré à de plus hautes pensées. L'invocation au sommeil, les adieux à la vie, « à la douce habitude de l'être, » tout cela est aussi beau que *le Phédon*, aussi purifié de toute crainte et de toute bassesse. Faut-il parler enfin de l'incomparable scène entre Egmont et Ferdinand d'Albe, l'enfant loyal et chevaleresque, le fils du bourreau pleurant aux genoux de la victime? C'est par ce duo d'amitié que devait finir *Egmont*, et non par un duo d'amour. Et quelle amitié que celle-là! Quelles sublimes leçons de cet homme qui va mourir à cet adolescent qui va vivre! « Mon enfant, toi qui ressens pour moi la douleur de la mort, toi qui souffres pour moi, regarde-moi bien : tu ne me perds

pas. Si tu aimais à te contempler dans le miroir de ma vie, tu pourras aussi te contempler dans celui de ma mort. »

Voilà des horizons nouveaux pour la musique, et des cieux vierges encore de son coup d'aile ; on les lui a fermés. En suivant Goethe, dira-t-on peut-être, on exposait le compositeur à une rencontre terrible : celle de Beethoven. Qu'importe ? On n'a rien à craindre d'un tel devancier. La musique n'a pas à s'excuser d'être au-dessous de Beethoven, lorsqu'il faut qu'elle parle après lui ; mais la poésie est inexcusable d'être au-dessous de Goethe, quand elle n'avait qu'à le laisser parler.

Nous aurions souhaité de voir un bon livret aux mains de M. Salvayre, dont nous aimons le talent et la personne. Ce talent s'est révélé voilà quelque dix ans par une partition charmante, *le Bravo*, qui retarda la ruine d'un de nos derniers théâtres lyriques. Aimable, brillante, la musique du *Bravo* était jeune, au meilleur sens du mot. Les jeunes d'alors faisaient encore des œuvres de leur âge, franches et spontanées. La source coulait, un peu au hasard parfois, un peu mêlée, mais elle coulait ; aujourd'hui, c'est à peine si elle pleure, et l'on voit des enfans de vingt ans qui de parti-pris se vieillissent l'âme et se dessèchent le cœur. L'exemple des maîtres vivans a peine à défendre contre certaines théories la clarté, la simplicité de l'art ; des élèves trouvent *Henry VIII* banal et *le Cid* enfantin ; pour ceux-là, je crains bien qu'*Egmont* ne compte guère.

C'est une surprise qu'une œuvre facile ; et l'on peut aimer, de temps en temps, à se sentir chez soi. Avec M. Salvayre, nous sommes bien chez nous, et sans doute c'est quelque chose. L'auteur d'*Egmont* refuse décidément de rompre avec l'esprit de sa race : il ne bat point sa nourrice. Sa musique est naturelle, sans arrière-pensée ; elle ne trahit aucun effort et ne nous en demande aucun ; elle cherche moins la profondeur que la transparence. Elle n'a pas non plus le souci exagéré de la forme ; elle prétend se passer des roueries charmantes, des grâces parfois un peu hypocrites d'orchestration ou d'harmonie, qui sauraient au besoin, comme des voiles brodés, cacher les trous de l'étoffe. M. Salvayre a parfois des mélodies si franches, qu'elles semblent l'image immédiate et instantanée de l'idée ; entre la situation ou la parole et sa traduction musicale, aucun nuage n'a flotté ; aucune réfraction n'a brisé le rayon. De là dans le talent de M. Salvayre quelque chose de prompt, et, si le mot était moins banal, nous dirions de primesautier, qui peut plaire.

Le défaut, ou plutôt le malheur d'*Egmont*, c'est d'avoir été conçu pour un grand théâtre et représenté sur un théâtre plus petit. Les dimensions respectives des deux scènes, je dirai même des deux salles, l'inégalité numérique des exécutans, voire des figurans, nos habitudes et nos

exigences d'optique, d'acoustique, variables avec la distance, tout cela rend de tels déplacemens périlleux. Les chefs-d'œuvre eux-mêmes ont non-seulement leur patrie, mais leur maison ; par exemple, *Roméo et Juliette*, *Carmen*, se trouveraient trop au large à l'Opéra ; le *Freischütz* et *Don Juan* n'y sont peut-être pas tout à fait à leur place. Au contraire, *Guillaume Tell* et *les Huguenots* étouffaient jadis dans la salle Ventadour. Laissée à la mesure de l'Opéra, la partition de M. Salvayre eût brisé son nouveau cadre ; pour y tenir, elle a dû se réduire, presque s'étrangler. Des remaniemens, des coupures altèrent forcément les proportions d'une œuvre et la laissent disparate, décousue. *Egmont* a perdu son unité, sa tenue générale dans les hasards de sa carrière ; *Egmont*, qui devait être un grand opéra, qui voulait de l'espace et de l'air. « De la lumière ! disait Goethe mourant ; encore plus de lumière ! »

L'ouvrage commence par un court prélude. Au lever du rideau, l'on chante et l'on danse sous bois. Toute cette introduction est aimable : le chœur villageois, qui rappelle un peu le premier chœur du *Bravo* ne module pas avec moins de grâce que lui. Le récit du héros annonçant l'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles, a de l'allure ; il éveille dans le peuple des mouvemens vivement rendus d'inquiétude et de colère, puis un bel éclat de douleur ; mais bientôt la gaîté reparaît et le chœur est de nouveau le bien-venu. Au milieu de cet ensemble pittoresque, un épisode nuptial a été agréablement traité par le musicien. Avec une phrase recueillie, le père de Claire bénit un jeune couple. Les mariés de l'autre soir étaient bien vilains ; mais l'épithalame est beau, pénétré d'une gravité assez municipale, comme il convient à l'allocution d'un bourgmestre flamand. Dans la scène suivante, entre Brackenburg et sa fille, le poème compromet déjà un peu la musique ; il la compromet tout à fait dans la scène où Ferdinand débite à Claire ses fades galanteries. Quelle invite encore à la banalité que ce duel et cette magnanimité réciproque d'Egmont et de Ferdinand ! Mais le duo d'Egmont et de Claire échappe à ce danger qui plane sur l'œuvre entière ; délicieuse est surtout la phrase de la jeune fille : *Oubliée ! oui, je croyais l'être.* Ici l'instinct du compositeur l'a sauvé ; il a deviné l'âme de la véritable Claire, un des aspects au moins de cette âme charmante : la tendresse. Une tendresse innocente est répandue sur la mélodie à peine accompagnée, un peu timide, qui monte comme un parfum des lèvres et du cœur de la jeune fille. Un final malheureusement veut plus que de la grâce, et, de toute la partition, l'ensemble du serment est la moins bonne page. Même au théâtre, émeutes et conspirations sont hasardeuses entreprises, et quand elles échouent, ce n'est pas à demi. Qui trouvera, pour entraîner les masses, des rythmes francs sans être vulgaires et des sonorités qui soient plus que du bruit?

Le second acte est précédé d'une petite marche colorée, dont le milieu seulement nous a paru commun. D'ailleurs, sauf ce passage d'une patrouille espagnole, presque rien ne rappelle l'occupation ennemie; le drame se poursuit dans l'intimité. Claire, seule d'abord, est bientôt rejointe par son médiocre père. Ah! le fâcheux personnage, et quels duos il occasionne! L'air de la jeune fille attendant, comme Rachel, la venue du bien-aimé, est délicat; il passe par de fines nuances de sentiment : espoir, gaîté, mélancolie; il est plein d'amour et de détresse. Au-dessus de lui, le carillon tinte, et la voix de Mlle Isaac tinte elle-même comme une clochette d'or. Mais voyez le danger des situations déjà consacrées. Claire attend comme Rachel, disions-nous. Est-ce bien comme elle? et ces périlleuses analogies ne creusent-elles pas plus profond l'abîme entre le talent et le génie? Pourtant la scène est touchante, et de celles qui pourraient laisser croire que si, dans *Egmont*, il n'y a pas une seule figure achevée, même celle de Claire, la faute n'en est pas toute au musicien. — Citons encore dans le duo suivant un joli couplet d'Egmont : *Parfois la foule est mensongère!* jeté avec une grâce à demi italienne sur un léger dessin d'orchestre. Le duo s'achève par un nocturne harmonieux, et l'acte, par le retour de l'insupportable Brackenburg. Toujours *la Juive!* Mais le vieil Éléazar sait autrement jeter aux coupables *la malédiction d'un père.*

Au troisième acte, nous sommes chez la gouvernante, Marguerite de Parme. Cette aimable personne chante en se promenant un air aimable comme elle, véritable air de princesse, de princesse sympathique, qui mérite qu'on regrette son départ. La fête est traitée avec élégance; à la fine pavane je préfère encore la ritournelle de clarinette, hachée de trombones sinistres, qui accompagne la retraite silencieuse des seigneurs et des dames devant le duc d'Albe. Ces détails ont leur prix, mais la brusque entrée de Claire les efface tous. Voilà pour la première fois une secousse puissante. L'orchestre frémit, et Claire, haletante, commence son récit : *Je me tenais dans l'ombre.* Il est d'un bout à l'autre excellent, éperdu d'épouvante, avec des cris d'angoisse et de subites détentes de faiblesse et d'amour. Il est trop tard pour fuir; on arrête Egmont et le drame musical se noue. Bonne entrée des chœurs, bel éclat, beaux récitatifs d'Egmont, tandis qu'à l'orchestre revient, plus pathétique et moins vulgaire, le thème patriotique du premier acte. Ce finale, qui indique chez M. Salvayre l'instinct de la scène, la possession du procédé dramatique, et ce que les rapins de la musique appellent, je crois, *la patte,* trahit aussi des remaniemens, des mutilations peut-être. C'est du théâtre, et du meilleur, mais ce n'est guère qu'un coup de théâtre; comme partout, l'espace manque et l'inspiration étouffe.

Le compositeur a lutté vaillamment contre la vulgarité du dernier

acte, tel que l'ont fait les librettistes. L'air d'Egmont prisonnier a de la mélancolie; le récitatif en est touchant, surtout à ces mots, que souligne l'effusion des violoncelles : *Dans mon chemin obscur elle était la lumière.* Pourtant je voudrais ici plus de grandeur, par exemple, l'heureux emploi d'une phrase sombre qu'on ne fait qu'entrevoir dans l'ouverture et dans le dernier entr'acte, et dont on eût aimé le retour. Le duo, suprême cantique d'amour avant de mourir, est une belle page. Le *Kyrie* chanté sur un rythme martelé l'interrompt de ses psalmodies brutales, presque féroces, et l'orchestre livre à la funèbre plainte des assauts désespérés. Mais quelle audace de propóser encore à la musique une pareille situation après le *Trovatore*, après *Aïda !*

L'interprétation d'*Egmont* est irréprochable, M. Talazac et M. Taskin ont eu pourtant de meilleurs rôles. Mais la voix de M. Soulacroix est toujours plus charmante et son talent plus distingué. Mlle Deschamps est une cantatrice de goût. Mlle Isaac enfin sait être, quand il le faut, passionnée et dramatique. De son chant nous ne pouvons que redire éternellement : c'est la perfection même. La note, l'expression, le geste, tout est juste, et le public n'est pas comme cet ennemi d'Aristide, qu'un tel éloge finissait par lasser.

Faut-il, à propos d'*Egmont*, reprendre la question déjà vieille et peut-être immortelle des formes du drame musical, cette question que, selon bien des gens, Wagner a résolue, sur laquelle il a, selon nous, jeté seulement des rayons et des ombres? Toute œuvre nouvelle ranime les mêmes querelles, les mêmes dédains ou les mêmes regrets du passé, les mêmes appels ou les mêmes défis à l'avenir. L'auteur est-il un avancé ou un retardataire? Quel est son idéal et sa tendance? Tient-il pour le drame lyrique ou pour l'opéra? Sacrifie-t-il les voix à l'orchestre, la musique à la parole? Ce sont là, croyons-nous, disputes stériles, et peut-être se faudrait-il moins inquiéter des doctrines et des théories. Il n'y a pas de système en art; il n'y a que des œuvres. Qu'elles soient conçues comme *Don Juan*, comme *les Huguenots*, comme *Lohengrin* ou *Faust*, elles peuvent être également des misères ou des merveilles, parce que le génie souffle où il veut. Hélas ! il ne souffle pas souvent, et nous traversons une période de calme. Mais l'art, éternel comme Dieu, peut être patient comme lui. D'un point ou de l'autre de l'horizon, le vent finira par se lever : attendons.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Qu'y aurait-il de plus agréable que de feuilleter à loisir, et de lire tous ces beaux livres que nous ramène régulièrement chaque année finissante, — je n'ai garde de dire s'il ne fallait en parler après les avoir lus, — mais, au contraire, s'il ne fallait vraiment trop écourter ce qu'on en voudrait dire? La réflexion n'en est pas neuve, et je crains de l'avoir faite ici même plus d'une fois; il suffit qu'elle soit vraie, et qu'on veuille bien la prendre comme nous la faisons : pour une excuse de notre brièveté.

Entre autres beaux livres dont nous aimerions à parler plus longuement, nommons d'abord ceux que nous offre la maison Quantin, et, le premier d'eux tous, le remarquable ouvrage de M. George Lafenestre : *Titien, sa vie et son œuvre*, un magnifique volume, — je les appelle magnifiques dès qu'ils sont in-folio, — illustré de cinquante grandes planches hors texte, à l'eau-forte et en héliogravure. Il va sans dire que ces planches reproduisent les principaux tableaux du maître, et la plupart avec une fidélité singulière, d'autant plus digne d'être notée qu'il s'agit ici, comme l'on sait, du plus prestigieux coloriste qu'il y ait peut être eu dans l'histoire de la peinture. C'est à ce propos, si nous le pouvions, que nous discuterions volontiers quelques-unes au moins des parties du livre de M. Lafenestre. Nous demanderions à l'auteur si peut-être, et craignant évidemment de paraître trop spécial, ou, comme on dit, trop *technique*, il ne s'est pas trop sévèrement abstenu d'étudier en Titien ses procédés ou ses formules d'art, ce qui fait qu'il est Titien et non pas Raphaël ou Corrège. On peut en effet reprocher à M. Lafenestre que, si Titien, au lieu de les peindre, avait écrit ses *Poèmes*, ses *Vénus* et ses *Danaë*, on ne voit pas très bien en quoi la monographie qu'il nous donne eût différé d'elle-même; et cette observation vaudrait la peine d'être développée. Mais, ceci dit, nos lecteurs ont pu se con-

vaincre par eux-mêmes et tout récemment de la valeur historique et littéraire du livre. Pour éclaircir une biographie passablement obscure, comme aussi bien presque toutes celles de ces grands artistes de la Renaissance, M. Lafenestre n'a épargné ni son temps ni sa peine. Et connaissant comme il la connaît la peinture italienne, dont il a publié l'an dernier la première partie d'une excellente histoire, nous espérons qu'après *Titien*, dans la même collection de *Monographies des maîtres de l'art*, M. Lafenestre voudra bien nous donner le *Léonard de Vinci*, le *Michel Ange* ou le *Corrège* qui nous manquent.

Un plus habile aux transitions, — je n'ai nommé personne, — ne manquerait pas de trouver des rapports, pour lointains qu'ils fussent, entre l'ami de l'Arétin et *la Dame aux camélias*. Une ou deux phrases en feraient l'affaire, sur les courtisanes du XVI[e] siècle et celles de notre temps. A défaut de ces deux phrases, on n'attend pas non plus de nous que nous reparlions une fois encore de *la Dame aux camélias*. Qui ne l'a lue? qui ne sait ce qu'il en doit penser? et qui ne l'a mise depuis longtemps, et bien avant M. Quantin, dans le petit nombre des *Chefs-d'œuvre du roman contemporain*? M. Dumas s'est contenté d'y joindre, pour cette nouvelle édition, une nouvelle et courte préface. L'illustration du texte, composée de dix eaux-fortes hors texte et de trente en-têtes, gravés d'après les dessins de M. Lynch, par MM. Massé, Gaujean et Champollion, nous a paru tout à fait heureuse. Mais, comme sans doute il est permis, et jusque dans l'éloge, de laisser voir ses préférences, les en-têtes gravés en couleurs et dans le texte sont de beaucoup supérieurs, pour nous, aux dix eaux-fortes. Il y a décidément dans la gravure en taille-douce une séduction, un charme, et je dirais volontiers une caresse pour l'œil, qui feront toujours d'elle le premier des procédés d'art pour l'illustration du livre.

C'est à M. Henri Motte, et encore à la maison Quantin, que nous devons une très belle et très originale illustration de l'*Iliade*. La matière ici serait belle à s'égayer sur la *couleur locale*. O redoutable Achille, et vous, non moins redoutable Hélène, depuis soixante-quinze ans, de combien de façons l'archéologie vous a-t-elle successivement vêtus? Mais quoi! si les compositions de M. Henri Motte sont vraiment d'un grand caractère, curieux et neuf; si l'on y retrouve cette forte impression d'antique barbarie qui est au fond du texte, quoi que l'on en dise; si l'on y sent enfin un artiste pénétré de son sujet, que demanderons-nous davantage? et pourquoi résisterions nous à l'archéologie? Excellente occasion, après cela, de relire l'*Iliade* elle-même dans la traduction de M. Pessonneaux. Et la France entière en profitera, si tous ceux qui, jadis, pour mettre en français quarante vers d'Homère, ont impudemment pillé la traduction de M. Pessonneaux se font un devoir, un cas de reconnaissance au moins de la relire sous sa nouvelle forme.

Le beau volume intitulé : *les Environs de Paris*, fait partie d'une collection, mi-pittoresque et mi-géographique, dont nous avons, l'an dernier, signalé le premier volume : *l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande*. M. Louis Barron en est l'auteur, et M. G. Fraipont l'illustrateur. Pourquoi la nature est-elle toujours plus coquette et mieux peignée dans les livres, qu'elle ne l'est à Versailles même, et à plus forte raison dans les bois de Chaville? C'est que l'homme s'y ajoute, répondent les philosophes ; et quand il n'y met pas plus de prétentions que M. Louis Barron, mais surtout quand il y unit l'agrément et la justesse de trait de M. G. Fraipont, les philosophes n'ont pas si grand tort. L'illustration de ces *Environs de Paris* est tout à fait élégante, et le texte facile, riche d'anecdotes, comme il convenait, et aussi de souvenirs historiques.

Trois beaux livres chez Firmin Didot; et d'abord une traduction en vers de *Roméo et Juliette*, par M. Daffry de la Monnoye, illustrée de dix grandes compositions, dessinées par M. Andriolli, et gravées sur bois par M. Huyot. Nous avons déjà signalé les compositions de M. Andriolli, celles qu'il avait exécutées pour le *Walter Scott* et le *Fenimore Cooper* dont la maison Didot n'a pas d'ailleurs interrompu la publication. Celles dont il a illustré *Roméo et Juliette* ne sont guère moins heureuses, ni moins bien venues, mais le sont cependant, et peut-être en raison de la grandeur du cadre. Quant à l'exécution typographique, si nous disons que dans l'agencement du texte et la disposition des marges on s'est proposé de reproduire les célèbres éditions du Louvre, de Pierre Didot, et que l'on y a réussi, nous aurons dit à peu près tout ce que l'on peut dire. Celui-là serait indigne de lire qui ne sentirait pas le prix de ces types si nets, si bien espacés, éclairés et tirés; et pour nous, dans un si beau texte, il n'est rien qu'on ne nous fît lire, pas même les romans de MM... Tel et Tel.

J'aurais pu dire les romans de M. Edmond de Goncourt : *la Fille Élisa* ou *les Frères Zemganno*. Mais ce n'en est pas aujourd'hui l'occasion; *la Femme au XVIIIe siècle* étant peut-être, avec *la Société française au temps de la Révolution* et *la Société française pendant le Directoire*, le meilleur ouvrage que MM. de Goncourt aient écrit, celui de tous les leurs qui les survivra sans nul doute, et qui continuera de soutenir leur réputation quand les curieux seront seuls à lire *Germinie Lacerteux* et *Renée Mauperin*. Si MM. de Goncourt n'ont pas inventé le XVIIIe siècle, s'ils ne l'ont pas même découvert, ils l'ont tant étudié, tant aimé surtout, et jusque dans ses verrues; et, par une juste récompense, ils l'auront si bien connu, dans ses moindres détails, qu'il en est devenu leur chose et leur domaine. C'est pourquoi, bien que MM. Firmin-Didot n'aient vraiment rien épargné pour l'illustration de ce livre; qu'ils l'aient uniquement demandée aux artistes du XVIIIe siècle, aux Lancret, aux Lawrence, aux Saint-Aubin, aux Debucourt, aux

Moreau le Jeune; et bien que les reproductions, enfin, de ces planches célèbres, admirablement choisies, puissent presque lutter de finesse avec les originaux eux-mêmes, je ne sais si ce que l'on aimera surtout à retrouver dans ce beau livre, ce ne sera pas encore le texte lui-même de MM. de Goncourt : divinations subtiles, analyses aiguës, énumérations, accumulations, et ce style précieux, tourmenté, prétentieux, bizarre, mais précis, et si bien approprié aux élégances plus qu'artificielles déjà du siècle qu'il raconte. Le succès qui ne peut manquer d'accueillir ce volume encouragera sans doute les éditeurs à illustrer quelque jour de la même manière *la Société française sous la Révolution et sous le Directoire.*

Un autre beau volume, d'un tout autre genre, c'est le volume de M. Gustave Le Bon : *les Civilisations de l'Inde*, illustré de sept chromolithographies et de plus de trois cent cinquante gravures dans le texte. Les chromolithographies représentent la porte du palais de Gwalior, la salle d'audience du palais de Delhi, une rue de la ville de Patan, etc. Quant aux gravures dans le texte, M. Gustave Le Bon, chargé d'une mission archéologique aux Indes, s'est efforcé de n'en donner presque aucune qui ne fût inédite. On remarquera surtout les deux cent trente-deux planches qu'il a consacrées à la reproduction des principaux monumens de l'architecture indoue. L'ouvrage est d'ailleurs d'une lecture facile, agréable même par endroits, toujours clair, souvent intéressant. Nous craignons seulement que M. Gustave Le Bon ne se soit exagéré la valeur et la nouveauté de quelques-unes de ses découvertes. Personne avant lui, si nous l'en voulions croire, n'aurait rien compris au bouddhisme, pas même peut-être Eugène Burnouf, et, quant aux autres religions de l'Inde, personne jusqu'à lui n'y aurait vu goutte. Mais trop est trop, comme l'on dit; et il se pourrait, au contraire, que ce fût lui, M. Gustave Le Bon, dont l'éducation d'indianiste fût encore incomplète. La vue ajoute, aide beaucoup à l'intelligence des choses; mais le contraire aussi ne laisse pas d'être arrivé, et si le proverbe vulgaire veut que les arbres empêchent de voir la forêt, c'est même que le cas est fréquent.

Quittons la rue Jacob pour le boulevard Saint-Germain ; de la maison Didot, c'est passer à la maison Hachette. Le beau volume de M[me] Jane Dieulafoy : *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, orné de deux cartes et trois cent trente-six gravures, d'après les photographies de l'auteur, est encore une relation de voyage. Nous n'avons pas à dire ici les résultats scientifiques et archéologiques de ce voyage, et il suffit que l'on sache qu'ils ont été considérables. Tandis que M. Gustave Le Bon explorait les civilisations de l'Inde, M[me] Dieulafoy s'efforçait de reconstituer l'histoire de l'antique Iran; et elle donne bien un résumé de ses conclusions, dans le dernier chapitre de son livre; mais le présent livre n'en est pas moins, et avant tout, le récit très vivant et très spirituel,

— trop spirituel peut-être quelquefois, — de ses aventures de voyage. En attendant donc que les chemins de fer de l'avenir transportent un jour nos neveux jusqu'aux bords de l'Euphrate, et que l'on s'arrête, pour déjeuner, au buffet de Ninive ou de Babylone, on ne saurait souhaiter de meilleur guide, ni plus aimable, que Mme Dieulafoy, d'une humeur plus égale, ni d'une curiosité plus diverse et plus éveillée. Nous ne dirons rien des gravures, si ce n'est qu'elles ont la netteté d'aspect et la réelle beauté d'exécution que nous avons accoutumé d'admirer dans les volumes de cette belle collection.

Après avoir terminé cette grande *Histoire romaine* dont les monumentales proportions semblaient défier les forces d'un seul homme, M. Victor Duruy ne s'est point reposé; et le voici qui nous rend aujourd'hui l'*Histoire des Grecs* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Le plan général en est le même que celui de l'*Histoire des Romains;* l'illustration, d'après les monumens, en est conçue dans le même esprit; quant au texte, nos lecteurs ont déjà pu en juger et l'apprécier eux-mêmes. Mais pourquoi nous refuserions-nous le plaisir de dire que ce que nous admirons peut-être le plus dans ce beau livre, c'est la sûreté de coup d'œil et la liberté de jugement, c'est la vigueur d'esprit et la vivacité de cœur dont l'auteur y fait preuve, à chaque page, presque à chaque ligne, et, après cinquante ans de labeur ininterrompu, l'ardeur d'un jeune homme au travail?

L'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. George Perrot et Charles Chipiez, ne devait pas former dans l'origine plus de trois ou quatre volumes, mais à mesure que les savans auteurs avançaient dans leur tâche, ils ont vu leur sujet s'étendre comme de lui-même, s'agrandir et s'élargir devant eux. Qui s'en plaindra? Ce ne sont pas les lecteurs de leurs premiers volumes, et encore moins ceux du volume qu'ils nous donnent aujourd'hui, si complet et si neuf : *Judée, Sardaigne, Asie-Mineure.* MM. Perrot et Chipiez ne font-ils pas peut-être dans leur *Histoire de l'art* une part trop large à l'architecture? C'est la seule critique que nous oserions leur soumettre, ayant d'ailleurs nos idées à nous sur l'architecture; et encore, et avec raison, nous répondraient-ils qu'ils n'en peuvent mais, si l'art judaïque, par exemple, est comme enfermé tout entier dans la monographie du *Temple de Salomon.* Contentons-nous donc de répéter qu'un tel ouvrage nous manquait, non-seulement à nous, Français, mais à la littérature de l'Europe savante, et de souhaiter, non pas son prompt, mais, au contraire, son lent achèvement. Car de pareils ouvrages ne s'improvisent point; et, en même temps que charmé, on est effrayé de ce qu'une telle *Histoire* doit coûter de recherches, comme de ce que les auteurs y auront mis de labeur, de persévérance, et de talent quand l'œuvre approchera de son terme.

Où nous nous répéterions bien davantage encore, c'est si nous voulions insister sur les *Récits des temps mérovingiens*, illustrés par M. Jean-Paul Laurens. Avec une régularité qui ne faisait, d'ailleurs, qu'imiter celle de la maison Hachette et, sans nul doute aussi, celle de M. Jean-Paul Laurens, depuis sept ans qu'on en a commencé la publication, nous avons signalé l'un après l'autre chacun de ces *Récits*. Ils reparaissent aujourd'hui, formant tous ensemble un seul volume, qui ne le cède à aucun pour la valeur quasi classique du texte, et, à bien peu, cette année, pour le caractère de l'illustration. La couleur mérovingienne en est-elle après cela parfaitement authentique? A propos de l'illustration de *l'Iliade*, par M. Henri Motte, nous nous sommes expliqué tout à l'heure sur ce point... par une prétérition moins savante que prudente.

Quand on ne voit pas bien l'ordre à suivre dans une matière, les meilleurs auteurs estiment que l'on peut prendre à tout le moins l'ordre alphabétique; et c'est ce que nous allons faire pour les livres dont il nous reste maintenant à parler. La librairie Armand Colin nous offre donc une nouvelle traduction de *la Divine Comédie*, par M. Henri Dauphin, lequel n'est pas notre nouveau ministre des finances. Il ne manque pas de traductions de Dante; elles sont toutes assez bonnes, et pas une parfaite. La meilleure serait peut-être encore la traduction en vers de M. Louis Ratisbonne. Celle de M. Dauphin, assez exacte, autant du moins qu'on en puisse juger au pied levé, ne nous a point paru notablement inférieure aux autres. Elle a aussi cela pour elle d'être accompagnée de notes nombreuses, qui ne sont pas toujours inutiles à l'intelligence du texte. Signalons encore en passant, à la même librairie : *les Petites Histoires pour apprendre la vie*, de M. Pierre Laloi. C'est parce que j'ai été étonné d'y apprendre « que les nobles avaient fui du champ de bataille de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt; » ayant plutôt cru jusqu'ici qu'ils y étaient restés.

A la librairie Charavay frères, un oncle, M. Jules Claretie, a servi d'introducteur et de préfacier à son neveu, M. Léo Claretie. Il y a de la facilité, de la bonne humeur, il y a de l'érudition et de l'art dans le *Paris, depuis ses origines jusqu'en l'an* 3000, de M. Léo Claretie; et l'illustration, sans prétention, en est bien et heureusement entendue. Mais pourquoi ces chapitres qui terminent le volume : — *En* 1987, — *L'An* 3000, — et, dans ce cadre un peu usé, les suppositions qu'il comporte, moins amusantes que fantastiques!

Comment nous tirerons-nous d'affaire avec la librairie Garnier? En louant très fort le texte de M. Louis Moland : *Molière, sa vie et ses ouvrages*, et beaucoup moins l'illustration, qui vraiment n'est pas digne du texte. On sait que, comme biographie du poète, le *Molière* de M. Louis Moland a aujourd'hui remplacé le *Molière* longtemps classique de Taschereau. Ajoutons qu'en le réimprimant, le consciencieux auteur ne

s'est fait faute encore d'améliorer son livre, d'en effacer le caractère d'érudition pure, de le compléter, et, en le rendant plus littéraire, de le mettre ainsi à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Cela ne valait-il pas bien une illustration toute neuve? et MM. Garnier frères ont-ils craint de passer pour trop *molièristes*, peut-être? et n'ont-ils pas eu pitié de M. Louis Moland, dont il est évident qu'ils ont percé le cœur?

L'illustration du livre est un art moins aisé qu'on ne pense. La preuve en est que MM. Jouaust et Sigaux eux-mêmes s'étaient trompés l'année dernière : ils prennent cette année leur revanche avec une traduction nouvelle de *Werther*, ornée de fort jolis dessins, par M. Lalauze, et précédée d'une bonne préface de M. Paul Stapfer; une édition des *Fables de Florian*, avec six compositions de M. Émile Adan et une préface de M. Honoré Bonhomme ; et une édition enfin des *Aventures merveilleuses de Fortunatus*, précédées d'une préface de M. Henry Fouquier, et très spirituellement interprétées par le crayon vif et léger de M. Édouard de Beaumont. Les amateurs savent déjà sans doute que les deux premiers volumes font partie de la *Petite Bibliothèque artistique*. Soyons donc complet, et, dans une autre collection, signalons à ceux qui aiment les romans de cet illustre « sensationniste » une belle édition du *Chevalier des Touches*, de M. Barbey d'Aurevilly.

Contes pour les jeunes et les vieux, c'est le titre d'un joli volume que publie la librairie Lemerre, illustré de soixante dessins de M. P. Rejchan, et dont l'auteur est M. André Theuriet. Nos lecteurs ont-ils besoin que nous vantions une fois de plus le talent délicat et robuste à la fois de M. André Theuriet? Nous le faisons volontiers, en nous excusant auprès d'eux et de lui de ne le pouvoir pas faire plus amplement. Ou veulent-ils que parmi ces *Contes* nous leur disions celui que nous aimons le mieux? Ce serait avec plaisir, si nous ne les préférions tous. Qu'ils les lisent donc eux-mêmes l'un après l'autre, depuis *le Pommier* jusqu'à *Noël*, puisqu'on ne conte pas avec plus d'art et de discrétion, de force et de sobriété que M. André Theuriet; et s'ils ne nous sont pas reconnaissans de les leur avoir indiqués, c'est qu'ils seront bien difficiles.

Les Maîtres italiens en Italie, de M. Jules Levallois, illustré de nombreuses gravures et publié par la librairie Mame, font encore un assez bon livre, qui ne manquerait pas d'intérêt si l'auteur, trop visiblement, ne se croyait lui-même plus *artiste* et plus profond qu'il n'est. S'il pensait avoir découvert les maîtres italiens, je n'en serais pas étonné, ni lui non plus, à ce que j'imagine. Mais ce n'est pas l'occasion d'insister. Soutenu qu'il est toujours par son sujet lui-même, un livre sur l'art italien ne saurait jamais tomber au-dessous du médiocre, et l'on ne trouvera rien de bien neuf, mais tout de même d'utiles renseignemens

dans celui de M. Levallois. L'impression et l'illustration en sont dignes de la maison Mame.

On trouvera d'utiles renseignemens aussi dans *le Vieux Paris* de M. Victor Fournel, publié par la même librairie, et mieux que d'utiles renseignemens : je veux dire, sous la simplicité de la forme, une connaissance étendue, approfondie, et presque unique de son sujet. Représentations des mystères, jeux publics de l'université, foires de Paris, marionnettes et ombres chinoises, opérateurs et charlatans, devins et ventriloques, c'est tout un passé que M. Victor Fournel évoque pour ses lecteurs, tout un petit monde, tout ce qui forme en tout temps, qui formait du moins autrefois, le tableau changeant et mouvant de la vie populaire. Quand l'heureux choix des illustrations, à lui seul, n'induirait pas en lecture quiconque feuillettera ce livre, il y suffirait assurément du pittoresque et de la variété de son contenu. Mais pour ceux qui savent combien d'autres questions sont liées à une exacte connaissance de ce que nous apprend ici M. Victor Fournel, ils feront de ce livre d'étrennes un livre de bibliothèque.

Nous avons déjà signalé les précédens volumes du *Littoral de la France*, par M[me] Vattier d'Amboyse: celui-ci, le quatrième, publié comme les trois premiers, par la librairie Palmé, achève, par la description des côtes de Gascogne, — *de La Rochelle à Hendaye*, — la description du littoral français océanique. Dirai-je que je n'en aime pas beaucoup le bizarre frontispice, mystique, symbolique, allégorique et patriotique? Mais il y vaut mieux louer la persévérance ou même le dévoûment de l'auteur à la tâche qu'il s'est donnée. Le mot est gros : c'est pour dire que les voyages, en France même, ne sont pas toujours aussi faciles que l'on croit, ni surtout aussi *confortables*. M[me] Vattier d'Amboyse n'en a pas moins bravement exploré la côte, de La Rochelle jusqu'à Hendaye, aussi consciencieusement qu'elle l'avait fait de Dunkerque à La Rochelle, ne ménageant, pour tout voir, tout savoir, ni son temps ni sa peine. Et, bien informé, bien imprimé, bien illustré, pour être parfait en son genre, il ne manquerait à son livre que d'avoir quelquefois moins de *style*.

La librairie Plon, sans parler de quelques fort jolis *Albums*, nous offre cette année deux livres où l'illustration *humoristique* tient presque autant de place que le texte. L'un est le journal d'un ingénieur de la marine, M. Rollet de l'Isle : *Au Tonkin et dans les mers de Chine, souvenirs et croquis;* l'autre est intitulé : *Comédie du jour sous la république athénienne;* le texte en est de M. Albert Millaud, et les dessins de M. Caran d'Ache.

Nous ne pouvons que recommander vivement le premier, et quand ce ne serait que comme un éloquent témoignage de cette bonne humeur persistante qui relève et soutient, aujourd'hui comme jadis, le tempérament français dans les circonstances les plus graves. Pour

le second, comme l'indique assez son titre un peu prétentieux, c'est une satire et une caricature, à la plume et au crayon, des hommes et des choses du jour. Spirituelle par endroits, mais souvent assez lourde, amusante tout de même, je ne sais si les victimes, ou plutôt les plastrons de M. Albert Millaud la trouveront toujours aussi parfaitement inoffensive qu'il lui plaît de la croire lui-même. Comédie de la cour, comédie politique, comédie des camps, comédie scolaire, comédie des mœurs, comédie des lettres et des arts, comédie de la comédie, on pensera du moins que M. Albert Millaud, rédacteur du *Figaro*, pouvait y joindre la *Comédie du journalisme*, et que c'eût même été de sa part une preuve d'esprit autant que de bon goût.

« Que nos bibliothèques brillent donc comme des météores de la pensée, que tous les tons de l'arc-en-ciel y fusionnent dans un passage adouci des demi-teintes jusqu'aux plus orgueilleuses colorations,.. » c'est la conclusion dithyrambique du livre de M. Octave Uzanne sur *la Reliure moderne*, — que vient de publier la librairie Rouveyre; — et encore ai-je cru devoir l'abréger ! M. Octave Uzanne excelle, on le sait, à ces exercices de haut style, et comme en même temps il se connaît aux livres, presque aussi bien qu'aux Ombrelles et aux Éventails, cela fait de sa *Reliure moderne* une fantaisie de bibliophile aussi amusante qu'instructive. Ce beau volume est orné de soixante-douze grandes planches en couleurs qui reproduisent, d'après les originaux, les « chefs-d'œuvre, » si je ne me trompe, de la reliure contemporaine. Et, en effet, il y en a quelques-uns qui font venir l'envie de les posséder, ce qui est le triomphe de la reliure; mais il y en a de bien laids aussi et voire quelques-uns d'*atroces*. Après cela, si les amateurs avaient le goût toujours sûr, ils ne seraient pas les amateurs; et la recherche du rare, fût-il moins beau, est l'un des signes de la profession.

Si nous prétendions énumérer maintenant les nombreux ouvrages, trop nombreux peut-être, qui s'adressent, comme l'on dit, à l'enfance ou à la jeunesse, nous n'aurions jamais fini. A la librairie Marpon et Flammarion, c'est *la Belle Nivernaise*, de M. Alphonse Daudet, *histoire d'un vieux bateau et de son équipage*, illustrée de jolies gravures de M. Montégut, et suivie de cinq autres *Histoires*, dont le nom de M. Alphonse Daudet nous dispense de louer autrement les qualités d'invention toujours ingénieuse, d'observation toujours exacte, d'émotion toujours sincère. A la librairie Plon, c'est un récit de M. Lucien Biart, *Quand j'étais petit*, que nous signalions, il y a quelques mois, sous sa première forme, et qui nous revient aujourd'hui, illustré, naturellement, de nombreuses gravures, et déjà consacré par le succès. A la librairie Hennuyer, c'est *Nizelle, Souvenirs d'un orphelin*, par M. Eugène Muller, avec illustrations de M. Tofani, — voilà sans doute bien des orphelins,

— et ce sont *les Aventures de Huck Finn*, l'ami de *Tom Sawyer*, traduites de l'anglais ou plutôt de l'américain de M. Mark Twain, l'étonnant humoriste, qui serait plus étonnant encore s'il se répétait moins. A la librairie Delagrave, c'est *la Chasse aux lions*, d'Alfred Assolant, *le Roman de Christian*, par Mme Pierre du Château, *un Déshérité*, par Mme Eudoxie Dupuis. Quoi encore? c'est *la Saint-Nicolas*, avec ses histoires, et ses images, et ses « concours, » et sa « boîte aux lettres, » et ses devinettes...

Il est pourtant trois de ces collections dont nous nous reprocherions de ne pas dire quelques mots. Sous le titre de *Bibliothèque illustrée des mères de famille*, la maison Didot nous offre trois jolis volumes, élégamment illustrés, qui seront sans doute suivis de beaucoup d'autres, et dont nous dirions évidemment le plus grand bien, si nous avions eu le temps de les lire : *L'Hôtel Woronzof*, par M. Maréchal, *la Famille du baronnet*, par M. Étienne Marcel, et *la Faute du père*, par M. Maryan. Ajoutons-y trois autres volumes, les premiers aussi d'une série : *l'Ancienne France*, et dont il nous serait possible de parler plus longuement, s'il nous était loisible. *La Chevalerie et les Croisades*, *l'Armée française depuis le moyen âge jusqu'à la révolution*, *Henri IV et Louis XIII* sont d'excellens ouvrages, habilement extraits pour la jeunesse, par M. P. Louisy, des ouvrages plus considérables, mais aussi plus obscurs et surtout plus diffus, du bibliophile Jacob. Le bibliophile Jacob, très curieux d'ailleurs et très savant, n'ayant pu que gagner à cette espèce de recension et abréviation de son texte, et les gravures, qui faisaient le prix réel de ses écrits sur *le Moyen âge ou la Renaissance*, étant ici fidèlement reproduites, c'est avoir assez dit ce que vaudra, ce que vaut déjà cette collection. Nous avons réservé pour en faire une mention toute spéciale, un quatrième volume, dont le texte appartient entièrement à M. P. Louisy : *Histoire du livre et des arts qui s'y rattachent*, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Donnons en passant un souvenir, après la *Bibliothèque rouge* de la maison Firmin-Didot, à la *Bibliothèque rose* de la maison Hachette; c'est le moins que nous lui devions, du temps où les histoires de Mme de Ségur, née Rostopchine, avec les contes du chanoine Schmid, composaient à peu près toute la bibliothèque de l'enfance. La *Bibliothèque rose illustrée* s'enrichit cette année de quatre nouveaux volumes: *la Petite Fille du vieux Thémi*, par Mlle de Martignat, *Minette*, par Mlle Julie Gouraud, *les Naufragés de la Calypso*, par Mayne Reid, et *Comme les grands*, par Mme A. Fresneau.

N'avez-vous peut-être pas relu depuis longtemps *Nicolas Nickleby*? La même librairie vous en offre cette année l'occasion. Déjà l'année dernière, on avait eu la bonne idée de nous donner ainsi *David Copperfield*, avec les gravures de l'édition anglaise, dont le caractère original convient si bien à ce que la verve de Dickens a de souvent bouf-

fon. Si la publication de *Nicolas Nickleby*, dans les mêmes conditions, nous était une preuve du succès de la tentative, elle nous serait aussi une garantie que les éditeurs y persévéreront; et nous ne pourrions que les en féliciter, et nous-mêmes avec eux. Ce seraient les *Aventures de Pickwick*, ou *Martin Chuzzlewitt*, que j'aimerais surtout à revoir sous cette forme. Mais la maison Hachette, elle toute seule, suffirait à défrayer nos douze pages, et, en récapitulant, nous sommes effrayé de tout ce que nous avons oublié. Nous n'avons rien dit du *Journal de la jeunesse*, rien des récits de MM. J. Girardin et Aimé Giron : *le Capitaine Bassinoire* et *les Trois Rois mages*, rien de ceux de Mmes Colomb et Zénaïde Fleuriot : *Jean l'Innocent* et *le Clan des têtes chauves*; rien non plus des nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*, ni de celui de M. Onésime Reclus : *En France*; ni du *Tour du monde*, ni, — j'en ai peur, — de bien d'autres encore. Ils sont trop, en vérité, et comment, je ne dis pas les lire, mais les feuilleter utilement dans le court espace d'une semaine?

C'était, et c'est encore à la maison Hetzel que nous réservons le peu de place qui nous reste, mais ce n'est plus Stahl qui nous en remerciera cette année. D'autres ont dit ce que la librairie française, et la littérature même, avaient perdu en la personne de ce galant homme et de cet ingénieux moraliste. Écrivain lui-même, il fut souvent pour ses *auteurs* un guide, un conseiller utile, presque un collaborateur autant qu'un éditeur; et il eut à la fois du talent et du désintéressement, ce qui est devenu depuis presque plus rare en littérature qu'en librairie. Ce qu'il convient ici d'ajouter, c'est que c'est à lui que l'on doit une part au moins de cette petite révolution de librairie qui a transformé la littérature de l'enfance et de la jeunesse; et nous pouvons le dire avec d'autant plus de liberté que nous lui en avons contesté plus d'une fois non pas l'intérêt, mais au moins l'utilité. Nous tenions, en effet, pour les *Contes de fées* et pour la *Morale en action* contre les romans pseudo-scientifiques de M. Jules Verne, et, ce disant, nous le désolions, ici même, une fois l'an, régulièrement. Mais nous avions tous les deux raison : lui, puisque enfin il aura comme débarrassé la littérature de l'enfance de trop de niaiseries et de sornettes qui en formaient jadis le fond; et nous, puisque aussi souvent qu'il le pouvait, pour un volume de M. Jules Verne, il nous en donnait deux ou trois chaque année de Jules Sandeau, de George Sand, de M. Octave Feuillet, de M. Alexandre Dumas... et de Stahl. Et nous sommes bien persuadé qu'à son tour, aussi souvent qu'il le pourra lui-même, et autant que nous en puissions juger sur son envoi de cette année, M. Jules Hetzel ne dérogera pas à cette tradition.

A la vérité, j'y trouve bien encore un *Voyage extraordinaire*, un *Robur le Conquérant*, dont l'objet n'est guère que d'intéresser les imaginations aux progrès futurs de l'*aéronef*, mais c'est le seul, et M. Jules

Verne lui-même, dans le *Numéro 9672*, retourne à sa vraie veine, qui est celle du roman d'aventures. Dans *Périnette, histoire de cinq moineaux*, par M. Ernest Candèze, il n'y a pas, si j'ai bien lu, de sous-entendu scientifique. Il n'y a pas de prétention historique, non plus que géographique ou ethnographique, dans le nouveau volume de M. André Laurie : *Autour d'un lycée japonais*. Mais c'est plutôt de Musset et de Stahl que M. Candèze se serait inspiré dans son agréable récit; et, quant à M. Laurie, je ne sais pas si l'on trouvera que son livre réponde en tous points au titre général de la série dont il fait partie : *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, mais on le prendra, tel qu'il est, pour une japonaiserie, si je puis ainsi dire, agréable et intéressante.

Pour les autres volumes que nous offre cette année la librairie Hetzel, ce sont bien des romans, des romans moraux et honnêtes, je le veux bien, mais des romans, et qui n'en valent pas moins pour être des romans, et que le jeune public auquel ils s'adressent ne lira pas moins avidement. On sait qu'il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, depuis *Blanchette, histoire d'une chèvre*, par Mlle Berthe Vadier, jusqu'à Tolstoï : *Enfance et Adolescence*, dont voici cette année la *troisième* traduction que l'on nous donne. Celle-ci, nous dit-on, aurait sur les autres l'avantage d'avoir été faite *spécialement* pour la jeunesse et *revue par l'auteur*. Elle a aussi celui d'être agréablement illustrée de dessins de MM. L. Benett et G. Roux. Contentons-nous en terminant d'énumérer les autres volumes. Ce sont *Jean Casteyras*, par M. Adolphe Badin, récit d'Algérie; *le Capitaine Trafalgar*, par M. André Laurie, roman d'aventures maritimes, et enfin *la Famille de Michel Kagenet*, par M. H. Audeval.

Nous n'avons plus qu'à dire quelques mots des *Albums* de l'année. Quatre à la librairie Hetzel, dont deux en couleurs et deux en noir : en noir, par Stahl, avec dessins de MM. Froment et Frœlich ; en couleurs, *les Trois Montures de John Cabriole*, dessins de M. de Lucht, et *un Voyage dans la neige*, dessins de M. Robert Tinant. Deux à la librairie Plon : *l'Équitation puérile et honnête*, texte et dessins de Crafty, que nous avons à peine besoin de rappeler à nos lecteurs; et de M. Mars : *Nos Chéris*, un des jolis recueils d'images que nous ayons feuilletés depuis longtemps, un peu *parisien* seulement, pour ne pas dire un peu trop sentimental dans l'élégance, ou, inversement, trop élégant dans la sentimentalité. Enfin deux albums encore à la librairie Hachette : *Histoire d'une tourte aux pommes*, de miss Kate Greenaway, qui a peut-être eu tort, cette année, de grossir les proportions ordinaires de ses petites figurines, et *Nouvelles Scènes humoristiques*, par M. R. Caldecott.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Renée Mauperin*, pièce en 3 actes, tirée du roman de MM. Edmond et Jules de Goncourt, par M. Henri Céard. — Palais-Royal : *Gotte*, comédie en 3 actes, par M. Henri Meilhac.

Renée Mauperin, à l'Odéon, est-ce *le Cid* du naturalisme? Est-ce « la bonne nouvelle » triomphant sur les planches, par l'opération de M. Céard, l'un des apôtres de Médan, à qui M. de Goncourt a confié cette précieuse matière? Dans une série de scènes analogue à la libre suite des chapitres inégaux du livre, et sur le fond mobile d'un décor aussi heureusement peint qu'il fut imaginé, des caractères vont-ils s'exprimer, et, avec ces caractères, des mœurs, et les uns et les autres par un style qui simule les improvisations de la vie ?

Les trois coups sont frappés. Sans doute, la toile, en se relevant, nous découvrira ce hardi et gracieux tableau : la « pleine eau » de Renée. On se rappelle cet original début du roman, où se montre, en costume de bain, l'esprit aussi bien que la personne de la jeune fille ; ce tête-à-tête, au-dessus des flots clapotans de la Seine, avec un jeune homme à qui elle prend soin de faire connaître l'innocente désinvolture de sa parole, de sa pensée, de ses sentimens. Et, de ce paysage de banlieue parisienne, nous serons transportés tout à l'heure dans la chambre de M. et de Mme Mauperin; les rideaux de l'alcôve seront ouverts; nous assisterons à ce mémorable coucher de parens bourgeois, à leur magistrale dispute sur l'établissement et l'avenir de leurs enfans... Mais non ! voici, dès l'abord, M. et Mme Mauperin, en costume de ville, sur un plancher solide, qui est celui de leur salon. Et voici que, par des répliques ordonnées exprès, ils font l'exposition de la pièce, comme un père et une mère de chez M. Augier.

C'est que M. Céard, cette fois, n'a pas risqué la bataille dont M. Porel lui-même ne se fût peut-être pas soucié de fournir le champ. Il a été modeste : il s'est dévoué à l'œuvre de ses maîtres et à son regain de succès, plutôt que de faire sur elle une expérience hasardeuse de leur

doctrine. Il a voulu en évoquer le souvenir sur un théâtre pour tous ceux qui l'avaient aimée dans le livre; et, afin de laisser le moins possible à la fortune en cette entreprise, il a suivi les coutumes du lieu : il a réduit le roman, pour son bien, à la formule du drame classique.

Cependant y avait-il dans *Renée Mauperin* la substance morale d'un tel drame ? D'aucuns en ont douté. Le roman de MM. de Goncourt, selon ces critiques méfians, est un assemblage d'études sur la bourgeoisie contemporaine, parmi lesquelles paraît et reparaît la monographie d'une jeune fille. C'est une galerie de portraits, où deux figures arrêtent particulièrement le regard, celles d'un frère et d'une sœur : Henri, doctrinaire épigone, marqué pour devenir un des sept cents chefs de la France parlementaire, pourvu qu'il vive; et Renée, âme d'artiste, esprit de rapin, fleur d'un terreau bourgeois, poussée librement ainsi que le permet la récente mode pour l'éducation des jeunes filles. Renée surtout a occupé le peintre et séduit l'amateur : moderne androgyne, vive, pétulante et pétillante, la voici en je ne sais combien d'attitudes, éclairée par toutes sortes de jours. Nous la connaissons, à la fin, comme une amie, cette vierge parisienne; et quelle gracieuse, amusante et vraiment aimable amie! Nerveuse plutôt que sanguine, elle est chaste par nature et sensible à l'excès; elle a l'intelligence rapide, l'imagination à la fois noble et gaie; elle est malicieuse et bonne, elle est moqueuse et ne se moque jamais que de ce qui est laid ou vil; sa gaîté mousse à fleur d'âme, sur un fond de tristesse; parfois téméraire en sa drôlerie, parfois aussi, à l'improviste, sa parole devient grave et poétique. Nous savons tout cela et mille choses encore, et, parce qu'ils nous ont initiés de la sorte au caractère de leur héroïne, MM. de Goncourt sont soupçonnés d'avoir fait un exercice de psychologie parmi des morceaux de philosophie sociale, plutôt qu'un roman qui contienne le germe d'un drame.

Quelques-uns donc en décident ainsi et condamnent le drame dans l'œuf, assurant que l'œuf était stérile. Ceux-là ne prennent pas garde qu'Henri et Renée ne sont pas seulement des figures qui se font pendant et des caractères en contraste, mais des âmes en conflit. Tête froide et cœur chaud, le frère et la sœur étaient prêts pour une lutte morale; on sait à quelle occasion la crise éclate : Henri, pour s'enrichir, veut épouser la fille de sa maîtresse; Renée s'élève contre cette vilenie. Le combat de ces deux caractères animés de ces passions adverses, l'ambition et l'honneur, n'est-ce pas un drame? C'est là du moins que résidait la vertu dramatique du sujet : on s'en aperçoit assez, en ce deuxième acte, alors que la sœur et le frère se trouvent en présence et commencent à s'expliquer sur ce mariage. L'attaque de Renée est franche, la riposte d'Henri est forte; le premier élan de cette scène est superbe. Cette courte passe donne l'idée de ce que serait *Renée Mauperin* au théâtre, si M. Céard avait voulu

l'imaginer à nouveau et uniquement comme un duel moral. Les péripéties de ce duel, dont le roman fournit les conditions, il fallait les trouver et les composer. Aussi bien M. Céard ne manque pas d'invention : n'est-elle pas presque à lui seul, cette délicate scène du troisième acte où Renée déclare à Denoisel une sorte particulière d'amour, fait d'une amitié qui dure, d'une camaraderie qui devient tendre et d'une estime qui s'exalte ? On a même prétendu que cette nouveauté allait contre le caractère de l'héroïne, qui devait mourir sans avoir aimé.

Mais, par respect, apparemment, M. Céard s'est appliqué à reproduire la fabulation du livre. Celle-ci, à sa place, n'avait que peu d'importance : l'auteur lui-même, dans une préface, avait mis sa coquetterie à nous en avertir ; transportée à la scène et presque seule, cette fabulation est insuffisante. Réduit à cette maigre action, le roman devient presque une pantomime ; la réduction est habilement faite, mais quoi ! si bien préparé que soit un squelette, les amateurs de la vie regrettent la chair et la peau.

Sans doute, j'exagère ; cette pantomime a des pauses pendant lesquelles Renée au moins a licence de parler, et, d'ordinaire, son confident Denoisel lui donne la réplique. Au premier acte surtout, elle babille, et son père, avant Denoisel, lui sert d'interlocuteur. Peut-être, si je ne la connaissais déjà, ne garderais-je de ces deux scènes que deux idées bien nettes : voilà une petite fille qui chérit tendrement son père, voilà une jeune fille assez mal élevée. N'importe : elles sont gentilles, ces deux scènes, pimpantes et spirituelles, et me remettent joliment sous les yeux, même sous les yeux de l'esprit, le personnage de Renée. Mais voici la fiancée d'Henri, Mlle Bourjot ; qui est-elle ? Pour entrée de jeu, elle apporte ce renseignement : son fiancé aime sa mère ; c'est tout ce que nous savons, tout ce que nous saurons de ce qui la touche. Et cette mère elle-même, la connaissons-nous davantage ? Nullement. On nous la montre deux fois, sans lui permettre de s'expliquer. « Ton frère aime maman, » c'est une parole bientôt dite, sinon facile à dire : illumine-t-elle comme un éclair les âmes de la mère et de la fille ? Dans le roman, cette confidence était murmurée à voix basse, pudiquement, et devinée par le lecteur : écrite en mots exprès dans la pièce, elle semble une première indication restée d'un plan de l'ouvrage. C'était à l'auteur, ensuite, de trouver l'expression théâtrale du fait, et du sentiment que ce fait éveillait chez cette jeune fille : à je ne sais quels indices, — ce n'est pas mon affaire de les imaginer, — elle devait s'apercevoir, en notre présence, que son fiancé aimait sa mère ; par je ne sais quels signes alors, sa douleur devait se trahir. Mais surtout c'était l'affaire de l'auteur d'éclairer sur la scène, et comme il convient sur la scène, ces deux âmes éclairées jusqu'au fond dans le roman. Il a éteint la lanterne du romancier, mais il n'a pas allumé la sienne : Noémi, Mme Bourjot, demeurent ob-

scures; elles entrent, elles se nomment, elles sortent : quels fantômes ont passé ?

Le pis, c'est qu'Henri lui-même ne se révèle guère avec plus de force. A peine entrevu au premier acte, il reparaît, au second, en compagnie de Mme Bourjot : c'est l'heure de la rupture, à laquelle doit succéder le nouveau pacte ; on se souvient de ces deux scènes, traitées en dialogue justement par MM. de Goncourt. Mais ce dialogue, sans doute, a paru trop audacieux pour le théâtre ; par quoi est-il remplacé ? Par quelques brèves répliques et par quelques gestes. « Adieu, monsieur! — Au revoir, madame!.. » C'est à peu près toute la tragédie qui se joue entre la maîtresse et l'amant. Ces formules, j'allais dire ces énigmes échangées, Henri et Mme Bourjot en ont fini. Cette querelle même dont j'ai loué le début, cette altercation d'Henri avec sa sœur s'arrête court, ou du moins elle aboutit trop vite à une dissertation de la jeune fille, que le jeune homme a grand tort de ne pas interrompre. Après quoi, Henri ne figure plus vivant sur la scène que pour subir la menace d'un soufflet et donner un cartel. Voilà qui est bien ; mais le duel moral, que nous espérions, celui qui nous importe le plus, fait défaut : la vaillance de Renée ne peut que s'escrimer dans le vide. Faute d'un adversaire, point de conflit, point de drame : des tirades qui sont au drame ce que *le mur*, dans l'art de l'épée, est au duel. D'un bout à l'autre de la pièce, Renée ne fait guère que répéter cet exercice, le plus souvent en face du prévôt Denoisel, qui lui fournit les parades. Les autres personnages, d'ailleurs, ne font que gesticuler : M. Mauperin lui-même, qui semblait doué de la parole, ne l'était que pour l'exposition de la pièce. Aussi bien, le peu que nous savons du caractère d'Henri, c'est par ces premières phrases de son père destinées au public. Et, d'autre part, Renée ne se fie pas à son babil naturel du soin de nous faire comprendre quelle est sa complexion morale et quelle fut son éducation : au moment où s'échauffe le débat avec son frère, elle croit devoir, pour se commenter elle-même, débiter une conférence sur la jeune fille moderne.

Mais je touche ici au reproche que je veux faire le plus durement à M. Céard : c'est que trop de répliques de ses personnages, trop de leurs discours sont manifestement écrits et récités. M. Mauperin annonce sans barguigner que son fils « a tous les scepticismes pratiques ; » cet ancien soldat, ce bon raffineur, use des pluriels de M. Rouher. Et cette conférence de Renée ! Dans les cours de demoiselles, cela s'appelle « un style. » Je ne suis point assuré que ce soit là « l'écriture artiste » conseillée aux romanciers par M. de Goncourt ; mais c'est de l'écriture, certainement, et ce n'est rien de cette « langue littéraire parlée » que le même auteur recommande aux dramaturges. Il se peut que, pendant l'Exposition universelle de 1889, à titre de pièce commémorative de la Révolution, un directeur de

théâtre monte *la Patrie en danger*. M. Céard n'a pas besoin d'attendre jusque-là pour savoir quelles diverses formes de langage, et toutes historiquement vraisemblables, ses maîtres attribuent à un émule de Marceau, ou bien de Danton, ou à un gentilhomme sceptique, ou à une vieille chanoinesse, ou à une fille noble : si hommes de lettres et si bien de leur temps que soient MM. de Goncourt, ils se gardent de faire converser sur la scène, affublés de noms d'emprunt, des hommes de lettres contemporains. Mais, de M. Céard malavisé, il suffit que j'en appelle à M. Céard plus heureux : en maintes parties de son ouvrage le dialogue a cette élégance naturelle que donnent les mots justes ordonnés selon le mouvement même de la pensée; pourquoi le plaisir que nous prenons là, ne le trouvons-nous pas par toute la pièce?

Un scénario qui résume l'action du roman et qui ravive le souvenir de quelques-unes de ses jolies pages, voilà, au demeurant, l'essai de M. Céard. Il a vivement plu, le premier soir, à des spectateurs familiers avec l'œuvre de MM. de Goncourt; je doute que le commun du public y trouve le même intérêt. Mlle Cerny, pour moi, n'est pas la Renée du livre. Elle est plus sautillante que primesautière; gracieuse tant qu'on voudra, mais maniérée; sa mutinerie même laisse voir la préméditation et la conscience de soi. L'esprit de Renée, sa mimique, c'est un perpétuel impromptu : ceci, c'est un impromptu fait à loisir. Le héros de la soirée, à mon avis, un héros sans panache, c'est M. Dumény, chargé du rôle de Denoisel : l'heureux abandon de sa démarche, de sa tenue et de son geste, la mesure de ses intonations, donnent l'illusion de la réalité; s'il ne portait un monocle dont il se sait trop bon gré, ce ne serait pas un comédien, mais un homme.

« Qu'est-ce qu'un vaudevilliste? ont dit MM. de Goncourt. C'est un homme qui collabore. » M. Meilhac, cette fois, n'a collaboré avec personne; mais ce n'est pas pour cette raison seulement que l'auteur de *Gotte*, représentée au Palais-Royal, n'est pas un vaudevilliste.

Il y a vingt-six ans déjà, un maître critique, dont la sagesse est volontiers hardie, mais qui ne passe pas pour un émeutier, s'inquiétait de l'état de notre théâtre et se demandait s'il ne voyait rien venir de nouveau; et ce maître critique, dont le goût ne sera pas soupçonné d'être bas ni frivole, voyait venir M. Meilhac. M. Émile Montégut écrivait, à cette place, en 1860 : « Êtes-vous assez exempt de préjugés pour ne plus vous laisser abuser par des rabâchages débités d'un ton solennel et par de pompeuses inutilités? Êtes-vous ennuyé des platitudes mélodramatiques, et, en un mot, êtes-vous, pour votre bonheur, assez blasé pour n'être plus amusé que par les œuvres où se rencontre un grain d'originalité, aussi petit qu'il soit : eh bien! alors, allez-vous-en aux Variétés voir la pièce de M. Henri Meilhac : *Ce qui plaît aux hommes*. » Et le successeur de Gustave Planche, en philosophe

« qui ne se paie pas de mots, mais de raisons, et qui n'accepte pas les œuvres sur leur étiquette, » prenait soin de conclure : « Il y a une tendance chez la plupart des jeunes auteurs dramatiques à transformer le vaudeville en comédie. Et vraiment, si l'on y réfléchit bien, cette tendance n'a rien que de raisonnable, et mérite plutôt d'être encouragée que d'être condamnée. Si la comédie, depuis longtemps morte, doit renaître, d'où sortira-t-elle ? Pourquoi donc ne naîtrait-elle pas du vaudeville ? Elle est bien née, une fois déjà, de la farce italienne... Vous trouvez que cette origine n'est pas assez noble pour la comédie; mais vous oubliez que le théâtre de Molière n'en a pas eu d'autre... La comédie ne se pique pas d'être noble, même lorsqu'elle est grande; elle se pique d'être humaine, et cela lui suffit... De l'ancienne comédie que reste-t-il? Rien, si ce n'est un cadre presque hors d'usage et des traditions de déclamations morales et sentencieuses... Si la grande comédie a chance de revivre, elle sortira de la farce parisienne; car il y a de nos jours, qu'on ne s'y trompe pas, une farce parisienne, comme il y eut au XVIIe siècle, une farce italienne. »

Cette « farce parisienne, » on sait ce qu'elle est devenue, pendant un quart de siècle, avec Théodore Barrière et Lambert Thiboust, avec MM. Labiche, Gondinet, Victorien Sardou. Mais nul assurément, depuis ce temps où il était « le jeune auteur de *l'Autographe*, » nul n'a fait plus que M. Meilhac, soit avec Ludovic Halévy, soit même avec d'autres, soit enfin seul, pour cette évolution littéraire. « Exempt de sots dédains et de répugnances académiques, » ainsi que le voulait M. Montégut, M. Meilhac touche au vaudeville, et il n'y touche, en effet, que pour « le transformer en comédie. » Rarement cette définition du genre nouveau put s'appliquer mieux qu'à ce dernier ouvrage. Si je dis l'opinion que j'en ai, l'autorité de M. Montégut me couvrira-t-elle? Pas plus, il est vrai, que le talent de M. Meilhac, elle n'a encore été consacrée par l'Académie : je ne pense pas, cependant, qu'il se trouve là quelqu'un pour la récuser par « répugnance » ni par « dédain. »

Qu'un notaire ayant écrit deux lettres, l'une galante et l'autre qui annonce un héritage, et l'une et l'autre illisibles par endroits, se trompe d'enveloppe, c'est un accident possible et en soi assez drôle, mais ce n'est qu'un accident; si un auteur le choisit pour thème d'un ouvrage de théâtre, ce n'est qu'une donnée de vaudeville. Mais chez qui vont ces deux lettres? Et, ces gens chez qui elles vont, quels effets produisent-elles sur eux? Voilà maintenant la question. Si elles s'adressent à des pantins et leur sont un signal d'allées et venues, de jeux de cache-cache et de chocs (des pantins ne peuvent rien de mieux pour nous divertir), vaudeville était la pièce, elle reste vaudeville; mais si les destinataires sont des personnes humaines, — même exagérées en quelques traits de façon à sembler des caricatures, même assez ransparentes pour qu'on voie luire derrière elles l'ironie de l'auteur,

— et si la lecture de ces lettres est pour ces personnes l'occasion d'une crise morale, en ce cas le vaudeville devient comédie. C'est justement l'histoire de *Gotte*.

Ce ne sont pas des personnages bien relevés que M. et Mme Courtebec, petits rentiers parisiens, et Mlle Gotte, leur bonne : la comédie avec eux, aurait de la peine à être « noble. » Mais il suffira, nous le savons, qu'elle soit « humaine. » Que faire en son âge mûr, lorsqu'on jouit d'un suffisant revenu et qu'on n'a point d'enfans, ni de métier, ni d'idéal? Cultiver quelque vice débonnaire. C'est ce que fait Courtebec : il est gourmand. Et de même sa femme : elle est joueuse. Chacun, bien entendu, gouverne sa manie de façon bourgeoise : l'un recherche les « petits plats; » l'autre, qui jadis eût entretenu un quine à la loterie, recherche les jeux de hasard à bon marché, en famille ou dans les casinos. « Bonne humeur et bonne nourriture, » c'est la devise de l'un. « Il faut bien que je joue! » s'écrie l'autre, qui, pour s'excuser, prétend travailler à une grande fortune; « il faut bien que je joue, puisque jouer est la seule façon que nous ayons de gagner de l'argent, nous autres honnêtes femmes! » Et, corrompue secrètement par cette idée, corrompue aussi par le spectacle du luxe parisien, elle veut qu'un jour son mari, comme tel autre que citent les journaux, ait, grâce à elle, « des chevaux, des voitures et les plus jolies cocottes de Paris. — « Ça, je veux bien! » répond-il, par plaisanterie uniquement, car ce n'est pas là son péché mignon, et il est fidèle à sa femme : « Mais, moi, je ne veux pas! reprend-elle aussitôt. Je ne sais plus ce que je dis quand je pense à cette grande fortune! » Quant à Gotte, elle aime son maître d'un amour sans espoir : elle l'aime comme un bon chien, parce que c'est son maître et qu'il est naturel d'aimer « au-dessus de soi; » elle l'aime comme une créature qui commence d'être humaine, comme une bête sentimentale, parce qu'il a une voix agréable et qu'elle l'entend fredonner des airs de Gounod.

Voilà d'honnêtes gens, au demeurant, et qui méritent d'être servis par une si brave fille. Et voilà des époux assortis et unis. Mais arrive la lettre fatale, adressée par méprise à Gotte, lue par Mme Courtebec : « Vous héritez de dix-huit millions! » L'idée d'une telle somme d'or est le réactif qui tombe sur l'honnêteté de ces honnêtes gens, sur la tendresse mutuelle de ces époux. « Est-ce que ces fortunes-là, s'écrie Mme Courtebec, sont faites pour les cuisinières? » Et comme, éblouie par la vision de ce Pactole, elle propose des moyens violens de le détourner, son mari proteste : « Non, non, ce n'est pas ainsi que s'y prendraient les honnêtes gens. » Mais il ajoute aussitôt : « Supposons que les honnêtes gens pensent à s'emparer d'une fortune. Cela se peut... » Elle interrompt : « Tu crois? » Et lui de riposter, par un jeu de mots qui va loin : « Pourquoi pas, si la somme est honnête? » Ils

recherchent donc, d'un commun accord, une façon de s'approprier le bien d'autrui. Chacun, par la pente de son vice, roule vers ce but : elle considère cette fortune comme le bénéfice d'une partie engagée depuis longtemps; lui s'exhorte à cette conquête et se rend plus présent ce mirage par les fumées du chambertin. Avec une criminelle ingénuité, c'est la femme, d'abord, qui a conçu ce grand projet; même, elle a pensé un moment, cette lady Macbeth du clan des bourgeoises, pour conserver l'héritage, à supprimer l'héritière; c'était le plus simple : « Couic! — Fi! a répondu l'homme avec horreur. Et les conséquences? Voilà bien les femmes! Elles ne s'occupent jamais des conséquences. C'est ce qui les rend plus fortes que nous. » Cependant, « vous avez tant de puissance, vous autres femmes, quand vous vous donnez de la peine pour obtenir de nous quelque chose qui nous fait plaisir, » tant de puissance que ce brave Courtebec, lui aussi, étudie les moyens de s'attribuer « honnêtement » ces dix-huit millions. Adopter Gotte? Impossible. Elle n'a pas rendu à ses maîtres un de ces services que la loi exige. Avoir un fils et le lui faire épouser? Mais, pour cela, il faudrait du temps. Faute de mieux et en attendant une idée plus efficace, on résout de choyer Gotte et de l'amuser si bien, « si bien, dit Mme Courtebec, que, quand elle sera riche, elle nous garde! » C'est dit. Elle apparaît, la cuisinière, portant la soupe. Mus par l'instinct comme par un ressort, mari et femme se dressent et s'inclinent devant ces dix-huit millions en bonnet de linge et tablier blanc. Il faut assister alors à cette cour que monsieur et madame font à leur bonne : complimens, mines souriantes, avances suivies de retraites (il ne faut pas aller trop loin : elle se méfierait), et derechef, la chaleur de l'action exaltant les courages, avances plus hardies; M. et Mme Courtebec font asseoir Gotte à leur table, ils lui racontent des histoires plaisantes, ils finissent par la servir.

Tout à l'heure, regrettant que leur cuisinière n'eût aucun titre à l'adoption, Mme Courtebec avait suggéré à son mari ce stratagème : « Tu prends un bain de mer, tu disparais. Gotte s'élance, elle plonge, elle te ramène... — Et si elle ne me ramène pas? — Alors, c'est moi qui l'adopte. — Et le service à rendre?.. — Eh bien?.. puisque, grâce à elle, je serai devenue veuve! » A son tour, un peu plus tard, Courtebec forme un dessein : puisqu'il est aimé de Gotte, il n'a qu'à divorcer et à la prendre pour femme. Il se remémore toutes les preuves de dévoûment que Mme Courtebec lui a données en vingt années de ménage, et par là même il s'encourage à lui demander ce dernier sacrifice : elle ne voudra pas, sans doute, avoir tant fait pour rien; encore un effort, un seul, pour couronner son œuvre : qu'elle se prête au divorce. Il lui fait part de cette combinaison; il lui promet une petite pension, « aussi petite qu'elle voudra, » comme elle se proposait d'en

faire une à la cuisinière. A son refus, il s'indigne : « Le moyen est bon, je m'y tiens... Et remercie-moi d'avoir reculé devant une idée devant laquelle tu ne reculais pas toi-même : couic! ...Et c'est bien fait pour toi! J'étais là tranquille, avec mon chambertin ; c'est toi qui es venue me chercher ; et maintenant... Toi, qui es joueuse, tu dis : C'est la *guigne*... Moi, qui suis un penseur, — il pourrait ajouter : Et qui suis gris, — je dis : C'est la Providence!

Nous le disons aussi, nous public : C'est la Providence, ou, du moins, c'est la justice, telle que peut l'assurer l'ordre naturel des sentimens humains. Nous reconnaissons la réaction produite sur deux âmes par l'idée de l'or; probité, amour conjugal, s'il attaque celui-ci et celle-là, cet agent menace de les dissoudre. Et, à la fin, quand la nuit a porté conseil, quand elle a calmé la fièvre du jeu et dissipé les vapeurs du vin, quand elle a donné à la conscience, d'abord surprise par la tentation, le temps de se remettre, quand les époux se sont embrassés et ont restitué à qui de droit l'héritage, nous approuvons l'ironique moralité qu'ils tirent de leur aventure : « Comme cela tient à peu de chose, l'honnêteté des honnêtes gens! — Oui. — Et comme cela doit nous rendre indulgens... — Pour toutes les bêtises que nous pouvons faire! »

Voilà donc, sur cette donnée de vaudeville, — un quiproquo amené par une confusion de lettres, — au moins sur une partie de cette donnée, voilà une comédie humaine, si humaine que, tout en le faisant rire, elle force le spectateur à s'interroger : ces « honnêtes gens, » lui-même n'en est-il pas? C'est, je pense, la marque du véritable comique. Mais l'autre lettre, où va-t-elle, et quels sont ses effets? Elle arrive dans un autre groupe, formé de personnes aussi vivantes que le premier; et, comme celle-là nous a donné la comédie de l'argent, celle-ci nous donne la comédie de l'amour. Aussi bien la comédie de l'argent, si elle se fût développée assez pour occuper toute la pièce, eût risqué de devenir odieuse. Telle quelle, pour qu'on ne sente pas d'abord son amertume et qu'on n'en ait que l'arrière-goût salutaire, elle a dû se tourner en farce. La comédie de l'amour est plus délicate. Trois personnages encore de ce côté : M. Lahirel, un quinquagénaire, sa jeune femme, Marceline, et un brillant viveur, M. Alfred des Esquimaux. Lahirel a épousé la plus gentille et la plus honnête petite créature, la seule peut-être, au dire de son ami Courtebec, qui fût capable de ne pas le traiter selon les mérites de sa jalousie. Pourquoi est-il jaloux? C'est qu'il a cinquante ans et elle vingt-deux; c'est qu'il la regarde et qu'il se regarde et qu'il compare; après avoir comparé, il conclut : « Il est impossible qu'un jour ou l'autre cette femme-là ne me trompe pas. Si j'étais à sa place, moi je me tromperais! » Comment l'a-t-il épousée? Il l'a demandée en mariage, parce qu'il était amoureux d'elle et « que c'était le seul moyen. » D'ailleurs, il s'est cru jeune, alors, et cette illusion a duré

jusqu'au moment où il a obtenu l'objet de son amour. On lui a donné Marceline, « parce qu'il était riche; elle s'est laissé donner, parce que cela l'ennuyait de ne pas être mariée. » Ah ! que tout cela est vraisemblable ! Fatigué lui-même de sa jalousie, relâche-t-il sa surveillance : « Va ! dit-il à sa femme, mais songe que ce serait mal d'abuser de la confiance d'un homme qui en a si peu. » A peine a-t-il « inauguré cette nouvelle manière, » qu'il en a du regret; ballotté d'un sentiment à l'autre, il n'a pas un moment de quiétude! « Mon pauvre ami, lui dit Courtebec, ce qu'il y aurait de mieux à souhaiter pour toi, ce serait que ta femme te trompât réellement : tu serais plus tranquille ! »

Marceline, cependant, est serrée de près par Alfred. La scène où il l'aborde, où elle accepte le combat, en femme vertueuse, mais gaie, et qu'une escarmouche n'effraie pas, cette première entrevue, quelque peu scabreuse, est traitée avec une sûreté, une légèreté de main qui sont d'un maître. « En bon français, monsieur, vous me demandez de tromper mon mari. — Oh ! — Non !.. Ce n'est pas cela ?.. — Heu !.. — Oui !.. Combien avez-vous eu de... maîtresses dans le monde ? — Combien ?.. — Oui, je ne demande pas les noms, mais le chiffre. — Cinq. — Quel âge avez-vous ? — Vingt-quatre ans. — Ce qui fait, si vous avez commencé à dix-neuf, un an par... liaison. Vous venez donc me demander d'oublier mes devoirs, parce que vous avez envie de me garder un an. — Oh ! — Si fait ! Eh bien ! il y a trois cas où je comprends qu'une femme oublie ses devoirs : primo, si elle est perverse,.. je ne le suis pas... Ensuite, si son mari est insupportable... — Ah ! — Oui, je sais, mon mari l'est presque, et s'il continue à l'être autant, il finira par l'être assez... Enfin, si celui qui vous aime est irrésistible... Êtes-vous irrésistible ? — Heu... — Oh ! oui... — Cependant... — Oh ! non. — Mais le jour où je vous aurai donné une preuve d'amour qui me rende irrésistible... — Ah ! ce jour-là, je vous le promets, et je ne vous résisterai pas... à moins qu'un autre ne me donne une preuve d'amour encore plus belle... » Tout ce dialogue n'est-il pas de la même façon que *la Petite Marquise ?* Mais si, comme Henriette de Kergazon, Marceline doit être sauvée, elle devra une part de son salut à elle-même. Elle aime son mari par grâce de nature et par grâce d'état, parce qu'elle est honnête et parce qu'elle est sa femme; elle l'aime aussi parce qu'elle est femme : « S'il ne m'aimait pas tant, soupire-t-elle, il ne serait pas si bête; et on a beau dire, ces choses-là nous touchent ! »

Survient la lettre galante. Y a-t-il sur l'enveloppe : *Madame*, ou : *Monsieur* Lahirel ? « Il doit y avoir Monsieur, » dit le mari, et il rompt le cachet. Le soir même, devant témoins, il affiche l'opinion qu'il a de la conduite de sa femme en prenant la banque, au baccara, et déclarant qu'il est sûr de gagner. Il gagne, en effet, ce dont il enrage et triomphe à la fois. Exaspérée par ses ricanemens, Marceline songe à la vengeance.

Elle reste seule, Alfred arrive; depuis leur premier entretien, nous savons qu'il s'est mis à l'aimer tout de bon. « Ah! lui dit-elle, vous allez me donner un conseil. Il y a ici quelqu'un qui m'aime... — Moi! — Non, un autre. Mon mari a tant fait qu'il finit par gagner sa gageure contre moi : voilà trop longtemps qu'il me pousse par ses sottises à me mal conduire, et que je m'en défends... N'ai-je pas le droit d'aller trouver un brave garçon et de lui dire : Faites-moi la vie douce, puisque celui dont c'est le devoir s'y refuse! — Ne faites pas cela! — Pourquoi? — Parce qu'il ne faut pas tromper son mari! » Et Alfred, en prétendant jaloux d'abord, puis en galant homme et en ami, lui montre les suites de son dessein : les mauvais propos du monde, la complicité humiliante des domestiques, l'affreuse apparition du commissaire. Revenue à elle-même, elle remercie Alfred de l'y avoir ramenée : « Et maintenant je peux vous le dire : ce brave garçon, chez qui je voulais courir, c'était vous. — Je le savais, réplique-t-il... La voilà, ma preuve d'amour! » Aussi à la fin : « Vous avez été trop gentil! lui dit-elle. Il faut que je vous embrasse. » Elle lui saute au cou, et son mari entre juste à point pour entendre claquer deux baisers sur les joues d'Alfred.

Cette fois c'est fini, on ne peut mieux fini : c'est le divorce. Lahirel a foudroyé Marceline de ses griefs : elle lui a répondu par des aveux, comme à un fou qu'elle ne veut pas contrarier, et aussi comme à un intolérable tyran dont elle trouve une occasion de s'affranchir. Sur ces entrefaites, il reçoit une dépêche : la lettre galante était adressée à Gotte, et Marceline hérite de dix-huit millions. Le mari annonce cette nouvelle à sa femme en prenant congé d'elle. « Vous savez, s'écrie-t-elle, que j'ai dix-huit millions, et vous me laissez partir! — Mais certainement! » Ah! la voilà, la preuve d'amour, la plus belle de toutes! Marceline en est si touchée qu'elle trouve des accens pour convaincre Lahirel de son innocence, et lorsqu'elle lui répète qu'elle ne l'a jamais trompé, c'est avec le sourire d'un homme heureux qu'il murmure : « Je ne peux pas me faire à cette idée-là! »

Ainsi ce vaudeville s'est transformé en comédie double : je l'ai montré sans peine, et je n'ai pas voulu montrer autre chose; j'ai même négligé, pour m'attacher à cela, le curieux personnage de Gotte, qui est d'une réalité si simple et d'une drôlerie si forte. Quant à citer les traits de caractère, les boutades, les inventions plaisantes, j'y renonce. Qu'il suffise de dire que jamais la qualité de l'esprit de M. Meilhac ne fut plus rare, ni cet esprit plus abondant.

S'il en a bien distribué la dépense, on dispute là-dessus. Que cette comédie, mi-partie bouffonne, mi-partie délicate, ne soit pas une pièce « faite, » comme on dit en argot de théâtre, — c'est-à-dire composée, — quelque préjugé qu'on puisse avoir contre le fantaisiste écrivain, on ne peut soutenir cet avis après réflexion. Chacune des parties de

la pièce est bien liée en soi; elles sont entrelacées l'une à l'autre avec art. Mais d'aucuns se plaignent d'être déroutés : à chaque changement de piste, ils craignent d'être fourvoyés dans une impasse; et, bien qu'ils reconnaissent chaque fois que leur crainte est vaine, ils en sont gênés; bien que leur plaisir aille jusqu'au bout, il n'y va pas sans inquiétude. Soit! Assurés, maintenant, que l'ouvrage est amusant jusque-là, qu'ils y retournent : sinon, je les tiens pour suspects. Dites, si vous le voulez, que les scènes bouffonnes, — jouées par Mlle Lavigne avec un burlesque toujours énorme et pourtant varié, par M. Daubray et Mme Mathilde avec une verve étourdissante, — dites que cette farce convient plus proprement au Palais-Royal ; dites que les scènes délicates, — où Mlle Sisos est on ne peut plus aimable, et M. Numa fort adroit, et M. Pellerin consciencieux,— ne seraient pas déplacées à la Comédie-Française. Mais prétendez-vous, parce qu'il y a des changemens de ton, que ces changemens ne se peuvent souffrir et que ceci détonne à côté de cela? (Et peut-être vous prétendez aimer Shakspeare!) Maintenez-vous que ceci est trop fin pour le Palais-Royal, et que cela seul devrait y rester? Alors, j'en ai peur, cela tout seul ne vous plairait pas davantage. Ce qui ne vous plaît pas, ou ce qui vous déplaît même, ce qui vous échappe ou ce qui vous incommode, c'est proprement le comique, bouffon aussi bien que délicat. Vous êtes gâté par le vaudeville, qui ne vous demande pas de penser, pas même de penser gaîment, entre neuf heures et minuit, pendant votre digestion. Il surprend et secoue vos nerfs par ses grimaces et ses culbutes : vous lui savez gré de cet office, vous lui réservez votre indulgence, vous ne voulez rien de plus que ce qu'il vous donne.

C'est que, depuis quelques années, un arrêt, un recul même s'est produit dans la transformation de la comédie en vaudeville. Combien de vaudevilles avons-nous vus sous le nom de comédies, non-seulement au Vaudeville même ou au Palais-Royal, non-seulement au Gymnase ou aux Variétés, — ni à Cluny, aux Menus-Plaisirs, à Déjazet, où c'est leur place, — mais à la Comédie-Française! Ou plutôt nous n'en avons vu partout qu'un petit nombre et toujours les mêmes, et l'habitude de ces types a rendu paresseux beaucoup de gens. Ce n'est plus de « pompeuses inutilités, » ni de « platitudes mélodramatiques » qu'on nous fait un répertoire, mais d'inutilités triviales et de platitudes foraines.

Cependant, au lieu que cette nourriture vous ait fait le goût grossier. vous dégoûte-t-elle enfin? « Êtes-vous, pour votre bonheur, assez blasé pour n'être plus amusé que par les œuvres où se rencontre un grain d'originalité, » ou même plusieurs? « Alors, vous dirai-je, — comme M. Montégut, il y a vingt-six ans, — allez voir la pièce de M. Meilhac! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Que de bruit et quelle aventure pour des sous-préfets! Ce ne sont pas ces malheureux sous-préfets, il est vrai, qui ont fait tout le mal, ou, s'ils l'ont fait, c'est bien sans le vouloir et sans le savoir. Ils sont innocens de cette crise ministérielle dont une chambre incohérente et présomptueuse s'est donné le passe-temps, pour mieux amuser sans doute les derniers jours de cette année qui va finir. Ils n'ont été qu'un prétexte; ils ont fourni une occasion. La crise se préparait depuis quelques jours, depuis quelques semaines; on la voyait, on la sentait venir. Elle a été l'œuvre d'une commission brouillonne, d'un gouvernement irrésolu et d'une chambre ahurie, tous occupés à bâcler un budget, sans plus savoir ce qu'ils faisaient, dans une indéfinissable anarchie d'idées et de votes.

Le fait est que, le jour où il a été avéré que la commission des finances et le gouvernement étaient en guerre, qu'ils ne s'entendaient plus pour donner au pays la première des lois, celle sans laquelle on ne peut vivre, le budget, la chambre, livrée à elle-même, s'en est donné à cœur-joie, comme on dit; elle s'est précipitée bride abattue à travers les chiffres et les crédits, fourrageant un peu partout, se moquant du gouvernement et de la commission, narguant la loi et les prophètes. Elle s'est mise subitement à jouer à l'économie, comme d'autres fois elle s'est amusée à prodiguer les millions, et même les milliards, pour les palais scolaires ou pour les chemins de fer électoraux. L'économie était devenue sa passion, sa fantaisie. Chacun a eu son petit projet et a eu pour un jour la chance de le faire accepter dès qu'il s'agissait de tailler dans un service public. Vainement le dernier ministre des finances, découragé et morose, se levait encore de temps à autre pour articuler quelque plainte, quelque réclamation, il en était

pour ses lamentations inutiles. Et le chef du ministère, à son tour, a eu beau accourir tardivement au secours de ses collègues en détresse, employant son éloquence la plus persuasive : il a pu tout au plus sauver quelques épaves, il avait déjà perdu tout crédit. La chambre allait toujours ! Elle a fini par rencontrer les sous-préfets sur son chemin et lestement elle les a sabrés, c'est-à-dire supprimés d'un trait, sans s'inquiéter du vide qu'elle allait créer subitement dans l'administration générale du pays, sans écouter les plus simples représentations du ministre de l'intérieur et du président du conseil, qui s'évertuaient pourtant à promettre pour l'avenir ce qu'on voulait instantanément. Cette fois, c'était le coup de grâce; il fallait bien en finir, et c'est ainsi que la crise nouvelle est née d'un surcroît de gâchis, à propos de ces pauvres sous-préfets, qui se sont malencontreusement trouvés sur le chemin; c'est ainsi que le chef du ministère, M. de Freycinet, sous le coup d'un dernier échec, a cru devoir se démettre, faute de vouloir se soumettre jusqu'au bout, et qu'il y a aujourd'hui, après bien des efforts, un autre cabinet, qui n'est plus, si l'on veut, celui de la veille, qui n'est pas non plus bien nouveau, qui se compose presque des mêmes hommes : il n'y a guère qu'une différence à demi caractéristique, c'est que le président du conseil, au lieu d'être M. de Freycinet, est l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Goblet, promu au poste de chef du gouvernement. Voilà qui couronne bien une année, la première année de législature après les élections du 4 octobre 1885 ! Le dernier ministère aura vécu moins d'un an : l'étape a fini dans l'anarchie !

Comment en est-on venu là ? C'est tout simple : c'est l'œuvre d'un parti qui a toutes les jalousies de la domination, sans avoir le plus vulgaire esprit de conduite, et d'un gouvernement qui n'a su ou voulu vivre qu'en flattant des passions au-dessus desquelles il aurait dû se placer. Cette chambre qui est sortie des élections dernières, qui se compose de toute sorte de fractions républicaines sans cohésion, cette chambre, c'est évident, a plus de fantaisies et de prétentions que de puissance réelle. Elle ne sait ni ce qu'elle peut ni ce qu'elle veut. Les républicains qui gardent une majorité ou une apparence de majorité au Palais-Bourbon ont un malheur qui est pour eux une vraie fatalité : ils ont un goût instinctif, irrésistible pour tout ce qui est violence et anarchie. Ils parlent sans cesse de faire un gouvernement, dont ils sentent après tout le besoin, et ils se figurent qu'ils vont le faire avec des passions de secte, avec des turbulences et des destructions. Ils n'admettent pas même les conditions les plus simples d'un gouvernement sérieux, et ceux qui en auraient à demi l'idée n'osent pas résister aux plus violens : ils craignent d'être pris pour des réactionnaires, pour des orléanistes ! Ils veulent tout changer, tout réformer, l'ordre administratif, l'ordre financier, l'ordre militaire, même

l'ordre religieux, et dès qu'ils ont la main à l'œuvre, ils ne réussissent qu'à tout désorganiser; ils tombent aussitôt dans quelque lamentable gâchis comme celui où ils se débattent aujourd'hui, mettant la confusion dans les finances, qu'ils prétendent réformer, ou renversant un ministère qu'ils n'étaient peut-être pas pressés de mettre à bas.

Cette chambre agitée et frivole, elle a suivi son instinct, elle est allée devant elle sans regarder ce qu'elle faisait; mais si elle a sa responsabilité devant le pays, le gouvernement a sûrement aussi la sienne, et le président du conseil qui vient de disparaître ne fait après tout qu'expier les faiblesses d'une politique qui n'a su ni se fixer ni agir. Chose étrange! M. de Freycinet, par son éducation, par ses traditions, par ses habitudes, par son esprit, est évidemment un modéré, et toutes les fois qu'il a été au pouvoir, il a cru fort habile de ménager et de flatter les radicaux, de leur donner des gages, de leur laisser tout espérer. Il a eu cette bizarre ambition d'être le chef de ministères en bonne intelligence avec les camps les plus extrêmes. Jusqu'à ces derniers temps, même au moment où chaque article du budget était mis en pièces, il s'ingéniait de son mieux à gagner, à retenir les radicaux. Il gardait sa mauvaise humeur pour ceux qui lui donnaient leur vote, il n'avait de mielleuses paroles que pour ceux qui votaient contre toutes les propositions ministérielles. M. de Freycinet n'a pas vu qu'avec ces fausses tactiques il se créait une véritable impuissance, il se mettait dans l'impossibilité de prendre une initiative sérieuse, d'agir en véritable chef de gouvernement. Sans nul doute, si, au lieu de tout livrer par ses réticences ou par ses promesses, comme il a paru le faire quelquefois, il s'était expliqué nettement, résolument devant la chambre dès le commencement de la discussion du budget, il aurait rallié bien des suffrages indécis et contenu bien des velléités hostiles : avec le talent qui ne lui manque pas et un peu de fermeté, il eût prévenu l'indiscipline des partis. Lorsqu'il est arrivé au dernier moment, il était trop tard, la chambre était déjà trop engagée dans ses aventures budgétaires pour s'arrêter devant un conseil de prudence ou même devant une menace de démission. M. de Freycinet est tombé, il y a quelques jours, comme il est déjà tombé plus d'une fois, comme sont tombés, d'ailleurs, bien d'autres même parmi les conservateurs pour avoir hésité à soutenir devant le parlement des opinions précises, un programme de modération et de prévoyance, pour avoir craint de s'aliéner des alliés compromettans. — Il n'aurait pas réussi quand même, dira-t-on. D'abord ce n'est pas bien certain, il n'est pas sûr que ceux qui savent si peu ce qu'ils veulent n'eussent pas subi l'ascendant d'une volonté ferme, d'un esprit éclairé et résolu. Dans tous les cas, le président du conseil serait tombé en homme défendant les idées, les traditions, les règles, les garanties d'un vrai

gouvernement contre l'emportement d'une chambre qui aurait seule gardé devant le pays la responsabilité de ses fantaisies de destruction et de son impuissance.

Le plus piquant, dans cette singulière aventure d'hier, c'est que, lorsque tout a été fini, quand le ministère a été par terre, ceux qui venaient de le renverser ont été ou ont paru être les premiers surpris de ce qu'ils avaient fait. Ils n'en revenaient pas tout d'abord, et, ce premier moment de surprise passé, avec cette aisance dans l'anarchie qui les caractérise, ils ont été encore plus étonnés de ne pas voir aussitôt, à la place du ministère disparu, un autre ministère surgir comme par enchantement. A peine la crise était-elle ouverte, en effet, ils commençaient déjà à s'impatienter, et peu s'en est fallu qu'on ne menaçât, sur l'heure, M. le président de la république d'une visite de la population des faubourgs, fort compétente, comme on sait, pour faire des ministères, ou d'une intervention du conseil municipal de Paris, qui s'entend encore mieux à jouer au gouvernement. On s'est réuni en attendant, on a multiplié les programmes de fantaisie et les ordres du jour qui n'avançaient rien. C'est qu'en définitive ce n'était pas aussi facile qu'on le disait, et, à rester dans le cercle républicain, la première difficulté était justement de retrouver cette majorité dont on parle toujours comme d'une réalité palpable et saisissable. Elle n'est pas si évidente, puisque M. de Freycinet venait de tomber parce qu'il l'avait vue se dérober subitement devant lui. La majorité républicaine, cette majorité avec laquelle on peut faire un gouvernement, dont on ne cesse d'invoquer le nom et l'autorité, — mais c'est là précisément la question : où est-elle donc? Elle peut se retrouver encore, si l'on veut, toutes les fois qu'il s'agit de faire la guerre au prêtre, de disperser des religieuses ou d'expulser les princes ; en dehors de ces manifestations violentes de parti, elle n'existe plus, elle s'échappe de toutes parts. — Était-elle ces jours derniers avec le président de la chambre, M. Floquet, dont les radicaux désiraient si vivement l'arrivée au pouvoir et que M. le président de la république a un instant appelé à l'Élysée? M. Floquet peut avoir déployé une certaine habileté et de l'esprit, comme président de la chambre, dans la direction des travaux parlementaires; il a malheureusement contre lui des souvenirs importuns qui rendraient sa position de chef de gouvernement fort épineuse et qui font que, selon toute apparence, M. le président de la république ne l'a appelé auprès de lui que par une déférence officielle pour ses fonctions. La majorité était-elle avec les opportunistes, avec M. Jules Ferry, M. Brissson et leurs amis de ce groupe qui s'appelle aujourd'hui « l'union des gauches » après avoir porté d'autres noms? Il est probable que, si les chefs de l'opportunisme républicain étaient arrivés au ministère à l'heure qu'il est, ils auraient vu se former aussitôt contre eux une coalition de l'extrême gauche, des radicaux, auxquels

les conservateurs de la droite n'auraient pas manqué de se joindre à la première occasion : c'eût été l'affaire d'un instant. — La majorité était-elle enfin avec M. Clémenceau, qui comptait parmi les victorieux dans le vote contre les sous-préfets ? Il est possible que M. le président de la république eût agi en homme d'esprit et peut-être en politique avisé en appelant M. Clémenceau, en le mettant en demeure de prendre le pouvoir. Si M. Clémenceau avait refusé, il avouait son impuissance ; s'il avait accepté, il n'en aurait pas eu vraisemblablement pour longtemps, parce qu'en définitive les radicaux amis de M. Clémenceau qui parlent toujours de l'opinion, de la volonté nationale, de la majorité républicaine, ne sont qu'une minorité dans le parlement comme dans le pays. C'eût été une fantasmagorie de plus dissipée ! Il aurait fallu toutefois, nous en convenons, une certaine hardiesse pour tenter cette expérience, qui pouvait être hasardeuse.

A vrai dire, les difficultés étaient partout, dans toutes les combinaisons auxquelles on pouvait songer ; elles tenaient à la pénurie des hommes, quoique les candidats au pouvoir ne manquent pas, aussi bien qu'à la confusion parlementaire et à ces récens incidens qui ont ajouté encore au trouble des partis. Elles se multipliaient à chaque pas, et voilà sans doute comment, après quelques essais infructueux, on a fini par revenir à quelque chose qui ressemble à l'ancien ministère, avec M. de Freycinet de moins et M. Goblet comme président du conseil, avec un ministre des finances qui, au lieu d'être M. Sadi-Carnot, est M. Dauphin, sénateur d'Amiens, et un ministre des affaires étrangères qui n'a pas été aisé à découvrir, puisqu'il a fallu aller chercher, en désespoir de cause, un ancien directeur des cultes, M. Flourens ! — Ce n'est point évidemment une solution ; on ne peut pas s'y tromper, c'est tout simplement le dernier ministère diminué, encore meurtri de ses échecs dans la discussion du budget, et la déclaration que le nouveau président du conseil, pour son avénement, est allé lire devant les chambres, n'a certes rien de triomphant. C'est la déclaration d'un gouvernement qui est obligé de commencer par demander des douzièmes provisoires, et qui n'est pas sûr d'avoir un lendemain. Le cabinet qui vient de naître ou de se métamorphoser ne se permet pas, il l'avoue modestement, les longues ambitions. Il s'étudie à éliminer les questions qui diviseraient la majorité républicaine dans le parlement, et il se garde d'exagérer les réformes qu'il proposera dans l'espoir de donner satisfaction à quelques-uns des votes de la chambre. Il sonne une petite fanfare pour les lois scolaires, et, pour le reste, il demande crédit ; il fait un humble appel à la confiance, qui, du premier coup, il faut l'avouer, n'a pas eu un brillant succès. Le nouveau président du conseil tente assurément une entreprise singulière, qui serait difficile pour tout le monde, qui l'est encore plus pour lui dans la position qu'il s'est faite personnellement. Par le soin qu'il a mis à

limiter son programme, il a provoqué déjà la défiance et l'hostilité des radicaux; par l'attitude agressive et irritante qu'il a prise depuis quelque temps dans les affaires religieuses, il a blessé profondément les conservateurs, même les conservateurs modérés de la droite. Comment vivra-t-il? Il fera des réformes, dit-on, des réformes qui pour être modérées, n'auront pas moins de valeur. Soit, mais croit-on que cela soit si facile à un ministère toujours branlant, avec une chambre où tout est mobilité et confusion? On l'a bien vu récemment par cette question des sous-préfets qui a précipité la dernière crise.

Supprimer les sous-préfets ou tout autre service par une suppression de dotation, c'est bientôt dit; mais ces fonctionnaires ne sont qu'un des ressorts d'une organisation générale consacrée par des lois. Cette administration qu'on prétend bouleverser, elle a plus de quatre-vingts ans d'existence, elle est entrée dans les mœurs. Ces arrondissemens, qui ont pû être à l'origine un peu artificiels, ils sont devenus une réalité, ils se lient à des arrondissemens judiciaires, à des arrondissemens financiers. Ce n'est pas par des suppressions sommaires de crédits qu'on peut procéder; c'est une organisation tout entière à remanier, et ces réformes, on ne les accomplit pas entre deux crises. Il faut une maturité, une expérience des affaires qui manquent aujourd'hui à une chambre où il y a plus de passions que de lumières; il faut aussi dans le gouvernement une autorité et un esprit de suite qui manquent à un ministère exposé à tomber sous un vote imprévu, à la première occasion.

Malheureusement il y a toujours une chose qu'on ne voit pas, c'est qu'on ne fait pas ainsi les affaires de la France. On ne les fait pas à l'intérieur, c'est trop évident, on les fait encore moins à l'extérieur, et la difficulté qu'a éprouvée le nouveau cabinet à trouver un ministre des affaires étrangères en est peut-être la preuve la plus frappante. On ne veut pas voir que le monde tout entier n'est pas au Palais-Bourbon, qu'au-delà de cette enceinte où s'agitent tant d'ambitions vaines, il y a une foule de questions plus graves où la France a des intérêts à défendre; et que veut-on que fasse un ministre des affaires étrangères prenant un pouvoir diminué, probablement éphémère, dans des circonstances qui peuvent d'un instant à l'autre devenir critiques? Ce n'est point, si l'on veut, qu'il y ait un danger imminent, saisissable, que les affaires qui ont occupé durant tous ces derniers mois la diplomatie européenne aient pris subitement un caractère plus menaçant. L'incident bulgare peut être un objet de négociations entre les grandes chancelleries, il ne s'est pas aggravé depuis peu, même après tous les discours qui auraient pu l'envenimer. La question égyptienne, si sérieuse qu'elle soit, si indécise qu'elle reste, n'a pas compromis jusqu'ici, que nous sachions, les rapports de la France et de l'Angleterre. Les relations générales des puissances ne paraissent pas trou-

blées. Il n'est pas moins vrai qu'en dépit de toutes ces apparences, il y a en Europe un sentiment persistant de malaise, qu'on prend la dangereuse habitude de croire à de l'imprévu, et c'est là sûrement une de ces situations où il est tout à la fois plus nécessaire pour un pays comme la France d'avoir une diplomatie vigilante et plus difficile pour un ministre des affaires étrangères de remplir tout son devoir dans les conditions qu'on lui crée.

Ces inquiétudes vagues qui persistent ou renaissent de temps à autre, qui tiennent l'Europe sur un perpétuel qui vive, elles n'ont rien d'étonnant. On s'inquiète plus ou moins selon les momens parce qu'on sent bien que rien n'est assuré, que la tranquillité du monde repose sur des artifices ou dépend de bonnes volontés qui peuvent manquer, parce que si la paix est dans les paroles, la guerre est ou peut être dans les actes, dans cette dangereuse émulation d'armemens qui règne de toutes parts. Récemment encore à Berlin, à l'ouverture du parlement, l'empereur Guillaume parlait en prince pacifique, renouvelait les déclarations les plus rassurantes sur les intentions de l'Allemagne, et il était évidemment sincère; mais en même temps il annonçait comme la chose la plus urgente, ces projets du renouvellement du septennat militaire et de l'augmentation de l'effectif permanent de l'armée, dont le parlement a eu dès les premiers jours à s'occuper, qui ont été déjà l'objet de vives et sérieuses discussions.

Le gouvernement, en effet, s'est hâté de soumettre ses propositions au Reichstag, sans dissimuler son désir de les faire voter au plus vite, avant Noël. Il demande par anticipation le renouvellement de cette sorte de statut qui a pris le nom de septennat, qui fixe pour sept ans l'état militaire de l'empire et qui n'expirait que dans un an. Il propose de plus, en se conformant d'ailleurs à la constitution, d'élever l'effectif de l'armée, sur le pied de paix, à un pour cent de la population constatée par le dernier recensement, ce qui augmente l'armée de 40,000 hommes et porte le chiffre de l'effectif total de paix à 468,000 hommes, sans compter les volontaires d'un an et les agens des administrations militaires. Il s'agit, dans la pensée du ministre de la guerre, de créer deux divisions nouvelles d'infanterie, une brigade nouvelle de cavalerie, un bataillon de chasseurs, vingt-quatre batteries d'artillerie, etc. Bref, c'est un accroissement sensible de l'effectif permanent, toujours disponible, c'est un ressort de plus ajouté à cette puissante machine de l'armée allemande. Malheureusement, tout cela ne se fait pas sans argent; le résultat de l'accroissement de l'effectif est aussi une augmentation de 40 millions dans le budget militaire proposé pour une nouvelle période de sept ans, et c'est là le point délicat. Quelle sera maintenant la décision du Reichstag sur les projets du gouvernement? S'il ne s'agissait que d'augmenter la puissance militaire de l'Allemagne, d'accorder un supplément d'effectif dans un

moment où il y a, pour ainsi dire, excédent d'hommes, ce ne serait rien; tous les partis, sauf les socialistes, donneraient probablement leur vote. Ce sont les impôts nouveaux nécessités par une dépense nouvelle qui seront difficiles à obtenir. La discussion, en première lecture, s'est terminée par la nomination d'une commission de vingt-huit membres, et, jusqu'ici, les opinions semblent assez partagées. Le gouvernement ne peut compter que sur les conservateurs et les nationaux libéraux. Les socialistes sont décidément hostiles. Le chef du parti progressiste, M. Eugène Richter, qui a prononcé un savant et substantiel discours sur l'état militaire des diverses puissances de l'Europe, ne paraît pas disposé à accepter les projets du gouvernement sans y introduire de sérieuses modifications dans l'intérêt du contrôle parlementaire. Le chef du centre catholique, M. Windthorst, a réservé son vote, et les catholiques ne donneront vraisemblablement pas leur appui sans condition, sans avoir quelque garantie pour l'abrogation de ce qui reste des lois du Culturkampf. En un mot, à n'observer que les dispositions apparentes des partis, le résultat du scrutin ne serait jusqu'ici rien moins qu'assuré; mais les réserves des partis ne sont peut-être pas le point le plus important dans une question qui touche à la politique de l'empire, à un intérêt tel que la puissance militaire de l'Allemagne. Le dernier mot de ces graves discussions n'est pas dit, et, en attendant, ce qu'il y a de plus significatif, c'est le langage tenu par le ministre de la guerre, le général Bronsart de Schellendorf, surtout par le grand taciturne, le vieux feld-maréchal de Moltke, qui a cru devoir rompre un long silence et intervenir par un de ces discours faits justement pour raviver les inquiétudes.

A la vérité, le ministre de la guerre de Berlin, le général Bronsart de Schellendorf, s'est défendu de laisser entrevoir un danger imminent; il s'est borné à invoquer devant le Reichstag des nécessités défensives, les armemens des autres puissances, de la France, de la Russie, en réservant des explications plus détaillées, plus précises pour les délibérations intimes de la commission. Il en a pourtant dit assez pour qu'on en puisse conclure que les complications possibles de politique extérieure ont dû hâter les mesures qu'on propose aujourd'hui, et ce que le ministre de la guerre n'a pas avoué tout à fait, M. de Moltke l'a dit sans détour, sans réticence, avec une rudesse soldatesque. Le vieux feld-maréchal prussien n'a point hésité à dire que l'Europe s'épuisait en armemens, que l'Allemagne n'avait qu'à regarder à droite ou à gauche pour se trouver en face de voisins formidablement armés, armés de telle sorte qu'un pays même riche ne peut porter longtemps le poids de pareilles dépenses. La conséquence, à ses yeux, est que la force des choses conduit à des conflits prochains et inévitables pour lesquels l'Allemagne doit être toujours prête. Le danger, pour lui, vient d'abord évidemment de la France, et éventuellement de la Russie. L'alliance de l'Autriche,

il ne la dédaigne pas, il entend seulement qu'un empire comme l'Allemagne doit « exister avec sa propre force. » Quant à la partie financière, il s'en inquiète peu, étant d'avis, selon le mot du lansquenet allemand, que « les cartouches sont le papier le mieux coté au moment du combat. » M. de Moltke a parlé en chef militaire jaloux de l'intégrité et de la puissance de son armée. Il a peut-être aussi forcé les couleurs pour en imposer aux dissidens, pour mieux enlever le septennat et l'augmentation de l'effectif. Ce n'est pas la première fois qu'il tient ce langage. Il resterait à savoir ce qu'en pense M. de Bismarck, qui n'a pas paru jusqu'ici à Berlin, qui est resté enfermé dans une de ses résidences, à Frederiksruhe, et qui n'interviendra probablement que s'il voit le nouveau septennat en danger. M. de Bismarck est bien homme à faire vibrer la corde du patriotisme allemand, à invoquer, s'il le faut, lui aussi, les armemens des voisins. Est-ce à dire que, dans la pensée du chancelier, quel que soit son langage, s'il doit parler, on soit aujourd'hui plus que par le passé, à la veille du terrible conflit que prédit M. de Moltke? On n'en est pas vraisemblablement encore là. Personne ne semble disposé à rouvrir légèrement l'outre aux tempêtes. Ces armemens dont se plaint le vieux maréchal de Berlin, qui sont, en effet, un lourd fardeau pour toutes les nations, peuvent être démesurés, plus ou moins bien entendus; ils n'ont pas le caractère d'une menace contre l'Allemagne, ils ne sont en définitive pour d'autres qu'une mesure de prévoyance, un moyen de défense et de préservation. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la situation reste certainement difficile, parce qu'elle est partout à la merci de la force, et c'est ce qui explique ces craintes vagues qui renaissent par intervalles, qui courent comme un frisson à travers l'Europe.

Il y a sans doute des conflits toujours possibles dans ce vieux monde européen si compliqué; il y en a aussi qu'un peu de prévoyance et de prudence peut toujours détourner. Les nations contemporaines ne sont pas si pressées de se jeter à la légère, les yeux fermés, dans des luttes sanglantes dont personne ne peut prévoir l'issue. Elles ont assez d'autres affaires sérieuses dans leur existence intérieure pour ne pas tout risquer d'un seul coup dans les jeux de la force et du hasard. La France, avant tout, a un équilibre politique à trouver, un gouvernement à se créer, et ce n'est pas, il y paraît bien, une œuvre facile. L'Angleterre, qui a un gouvernement, a devant elle, peut-être plus que jamais cette éternelle question d'Irlande qui renaît sans cesse, qui est une épreuve pour l'unité de l'empire britannique, qui a commencé par mettre la confusion dans les partis. Avant que le parlement se retrouve à Westminster, peut-être cette crise irlandaise sera-t-elle encore aggravée, et l'Angleterre se trouvera-t-elle en face de difficultés nouvelles. La lutte, en effet, semble près de renaître plus

violente, plus acharnée sur cette malheureuse terre d'Irlande où règne M. Parnell. Le cabinet conservateur présidé par lord Salisbury, après quelques mois de répit, a fini par se décider à l'action, c'est-à-dire à la répression, pour rétablir un certain ordre, pour maintenir l'autorité de la loi, pour faire respecter et exécuter les contrats entre les propriétaires et les fermiers; il a doublé la police et les forces militaires employées dans l'île sœur, il a interdit les réunions publiques, il a engagé des poursuites contre le député nationaliste Dillon. En un mot, le ministère semble résolu à combattre l'agitation irlandaise sous toutes les formes, à avoir raison du désordre par tous les moyens. Malheureusement, on ne peut avoir aucune illusion, la force ne sert à rien en Irlande, et au lieu de s'apaiser, l'agitation n'a fait que redoubler et s'exaspérer sous l'aiguillon des répressions nouvelles. De toutes parts la résistance à la force publique s'organise. Sur plusieurs points, notamment à Cork, il y a eu déjà des collisions où le sang a coulé. La ligue nationale, dont M. Parnell est l'âme et le chef, s'est plus que jamais remise à l'œuvre; elle donne ses mots d'ordre aux fermiers, qui doivent refuser tout paiement aux propriétaires et verser une partie de leurs loyers entre les mains de la ligue elle-même, qui se charge d'avoir raison des landlords. Le mot d'ordre est ponctuellement suivi par la population rurale; les expulsions par la force des fermiers récalcitrans recommencent, et, en définitive, c'est la guerre du *home-rule* contre toute autorité, contre le gouvernement, contre les propriétaires. Or, cette guerre une fois engagée, il reste à savoir ce que fera le gouvernement, ce que feront les partis pour pacifier ou contenir ce mouvement irlandais.

Ce qu'il y a de singulier, c'est l'attitude assez énigmatique de M. Gladstone, qui vit enfermé depuis quelque temps à Hawarden-Castle et garde le silence. Le « grand vieillard » ne paraît nullement désavouer ses compromettans alliés du *home-rule* et ses amis les libéraux qui lui sont restés fidèles, qui parlent sans doute pour lui, persistent à défendre une politique qui est un évident encouragement pour les nationalistes irlandais. D'un autre côté, les nouveaux événemens de l'Irlande n'ont fait, à ce qu'il semble, que resserrer l'alliance formée aux élections dernières entre les libéraux qui se sont séparés de M. Gladstone et les tories qui sont au pouvoir. On en a la preuve la plus caractéristique par deux manifestations qui se sont produites ces jours derniers à Londres. Les libéraux dissidens, les « unionistes, » comme on les appelle, se sont réunis dans un grand meeting, et lord Hartington a été aussi net que possible. Il a déclaré sans détour qu'on se trouvait en présence d'un « conflit entre les forces de l'ordre et celles du désordre, » qu'on avait à tenir tête à une agitation qui conduisait à l'anarchie et qui était déjà elle-même l'anarchie, que le devoir de tout bon citoyen anglais était d'assister le gouverne-

ment dans la lutte contre le désordre. Il est allé plus loin, il a fait publiquement une obligation à M. Gladstone de s'expliquer, de s'avouer le *leader* du parti nationaliste irlandais, l'allié de M. Parnell, de M. Dillon, de M. O'Brien, ou de rompre avec eux. M. Goschen, M. Trevelyan, lord Selborne, lord Northbrook ont tenu le même langage. M. Bright, dans une lettre qu'il a adressée au président de la réunion, a désavoué toute complicité avec le *home-rule*. M. Chamberlain, quoique absent, a tenu à envoyer par le télégraphe son adhésion à la manifestation. Au meeting libéral de Willis-Room succédait, dès le lendemain, un meeting conservateur où lord Salisbury, à son tour, dans une véhémente sortie contre les chefs de l'agitation irlandaise, a hautement et cordialement accepté l'alliance des libéraux. Le chef du cabinet s'est, d'ailleurs, fait un devoir d'ajouter à ses énergiques déclarations contre le désordre des nationalistes le programme des réformes qu'il entend proposer pour l'Irlande comme pour les autres parties du royaume-uni. De sorte que l'accord entre les libéraux et les conservateurs semble provisoirement assez complet. Il peut se rompre sans doute dès qu'on abordera les réformes que le gouvernement se propose de présenter au parlement; il n'existe pas moins, à l'heure qu'il est, dans l'intérêt de la défense de l'intégrité britannique, et c'est évidemment une force sérieuse pour le gouvernement. C'est un premier point garanti. Après cela, il faut l'avouer, on n'est pas encore à la solution, et plus d'un ministère anglais est peut-être destiné à s'user dans cette tâche ingrate, presque impossible de réconcilier l'Irlande, — qui ne veut pas être réconciliée.

L'Italie, dans la paix qu'elle s'est faite, vient de perdre un de ses guides, un homme de la grande génération libérale à laquelle elle doit sa résurrection. M. Marco Minghetti vient de s'éteindre après une brillante existence consacrée tout entière au service de son pays. Né à Bologne, dans les anciens états de l'église, il avait été, jeune encore, associé à la généreuse entreprise de M. Rossi pour la fondation d'un gouvernement constitutionnel à Rome. Il était devenu plus tard un des collaborateurs les plus intimes, un des alliés les plus intelligens, les plus actifs de M. de Cavour, et, après M. de Cavour, il avait été tour à tour ministre des finances, président du conseil, chef de parti dans le parlement. Depuis plus de vingt-cinq ans, il n'a cessé d'être mêlé aux affaires de l'Italie nouvelle. C'était un financier habile, un politique délié et souple, un libéral à la fois hardi et mesuré, un écrivain élégant et un orateur plein de séduction. L'Italie rend aujourd'hui tous les honneurs à M. Minghetti comme à un de ses premiers serviteurs, et, en l'honorant, c'est elle-même qu'elle honore et qu'elle relève.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier, pendant la première quinzaine de décembre, a fait de la hausse contre vents et marée. Malgré la crise ministérielle, le dépôt et la discussion de la nouvelle loi militaire en Allemagne, de sourdes rumeurs concernant la situation délicate des affaires internationales en général, nous trouvons les rentes françaises en hausse d'une demi-unité environ sur les cours de compensation de fin novembre qui étaient déjà les plus hauts de tout le mois qui venait de s'écouler.

De 83.30, le 3 pour 100 ancien s'est élevé d'abord presque d'un trait à 84 francs. Il a fléchi à 83.62 sur la chute du ministère Freycinet et la crainte de l'arrivée de M. Floquet aux affaires. La formation du cabinet Goblet, que l'on a tout de suite dénommé le cabinet Freycinet diminué de M. de Freycinet, a relevé la rente à 84 francs, prix qu'elle a de nouveau abandonné sur la fâcheuse impression résultant de la difficulté de trouver un ministre des affaires étrangères. Le dernier cours est 83.85, ce qui donne encore une plus-value de 0 fr. 55 pour les deux premières semaines du mois.

La rente a été soutenue au comptant par la proximité du détachement d'un coupon trimestriel. Le coupon exerce toujours un certain attrait sur les petits capitalistes, qui calculent qu'en achetant maintenant à 83.85, ils achètent réellement à 83.10, et comptent qu'une partie au moins du coupon, sinon la totalité, sera promptement regagnée. C'est parfois le contraire qui arrive. Mais la spéculation ne paraît pas disposée à laisser cette fois les choses prendre une si fâcheuse tournure.

Le 3 pour 100 nouveau, dont l'assimilation avec l'ancien n'attend plus que le dernier versement à effectuer le mois prochain, suit le fonds principal à 0 fr. 20 de distance et se présente avec une hausse de 0 fr. 50. L'amortissable, sur lequel les transactions ont surtout lieu au comptant, n'a gagné que 0 fr. 30 à 86.55. Le 4 1/2 a été le plus favorisé et s'est élevé de 0 fr. 62 à 110.37.

La hausse des rentes françaises a été favorisée par la tenue de la plupart des fonds internationaux sur les places de Londres, de Berlin, de Vienne et de Francfort. La question bulgare a cessé de causer des appréhensions immédiates, et tout d'abord il y a eu hausse générale sur les valeurs que les préoccupations relatives à cette question pou-

vaient affecter. Puis la place de Berlin a commencé à témoigner de quelque lassitude; les fonds russes y ont été assez vivement offerts pendant les derniers jours pour amener un peu de recul sur le groupe tout entier.

Les consolidés anglais, après le détachement du coupon, se sont maintenus d'abord à 101, et n'ont reculé que plus tard à 100 13/16. L'Italien a éprouvé des oscillations quotidiennes autour du dernier prix de compensation, 102 50. Une certaine faiblesse a fini par prévaloir à 102.35. Le 6 pour 100 or hongrois n'a pu dépasser 86 francs que pour reperdre immédiatement cette avance et rester à 85.90. Les diverses catégories de rentes russes ont reculé. La spéculation berlinoise est surchargée de ces valeurs et cherche à se dégager en prévision de quelques difficultés pour la fin du mois. Il est toujours question d'un emprunt de 75 millions de roubles; mais ce bruit, tour à tour confirmé et démenti, n'a pas encore pris une grande consistance.

Les acheteurs d'Unifiée cherchent à réaliser leurs bénéfices et y réussissent, partiellement au moins, à cause de la faveur que vaut à ce titre, auprès du public de l'épargne, l'état prospère des finances égyptiennes. Le marché des valeurs turques a été agité. Le consolidé 4 pour 100 a été poussé jusqu'à 15.60, et la Banque ottomane à 547. Mais les réalisations ont eu raison de ce mouvement. La rente a été ramenée à 15.17 et la Banque à 535. Celle-ci n'a aucune intention, que nous sachions, de répartir en janvier un acompte de 12.50, comme la rumeur en avait un moment circulé. Cet établissement, d'accord avec des maisons allemandes, s'occupe de créer un marché pour les obligations nouvelles privilégiées, dites des douanes, qui représentent l'ancienne créance de la Banque sur le gouvernement turc. Ces titres sont cotés environ 340 francs. L'obligation privilégiée, garantie par la Régie des tabacs, vaut environ 370 francs.

L'Extérieure d'Espagne ne s'arrête pas dans son mouvement de progression. La voici à 68, en hausse d'un point sur la liquidation dernière. La spéculation argue de la tranquillité qui règne dans la péninsule et des grands efforts que fait le ministre des finances pour créer des ressources permanentes en vue d'assurer l'équilibre du budget. Le Portugais se tient bien entre 56 1/2 et 57. Les obligations helléniques ont consolidé leurs progrès du mois dernier.

Bien que les relevés hebdomadaires des recettes de nos grandes compagnies attestent depuis quelques semaines des plus-values au lieu des diminutions que l'on avait vues se succéder si longtemps, les cours des actions ne se sont pas relevés. La spéculation ne s'est pas portée de ce côté. Elle ne tardera sans doute pas à escompter, sur le Lyon principalement, l'effet des améliorations de recettes que semble devoir assurer le maintien d'un dividende de 55 fr. pour 1886.

L'action des Chemins autrichiens est à 515 après 510. Un acompte

de 12 fr. 50 a été annoncé pour janvier sur le dividende de l'exercice qui s'achève. Habituellement la société répartissait 20 francs à cette échéance. La diminution considérable des recettes en 1886 explique suffisamment la réduction de l'acompte. Une assemblée extraordinaire des actionnaires est convoquée pour le 3 février. Les Lombards sont immobiles à 226, le Nord de l'Espagne a reculé de 400 à 395, le Saragosse s'est maintenu à 338. Les Chemins andalous ont reculé de 455 à 440. Les Méridionaux sont restés très fermes à 805.

Les haussiers engagés sur les titres des institutions de crédit n'ont pas cherché à pousser plus loin leurs succès; du moins ont-ils gardé intacts les avantages acquis. C'est ainsi que nous retrouvons le Crédit foncier à 1,441, la Banque de Paris à 805, le Crédit lyonnais à 595, la Société générale à 475, la Banque transatlantique à 465, la Banque russe et française à 500, la Banque parisienne à 480, le Mobilier espagnol à 160, la Banque des Pays autrichiens à 515.

Sur quelques titres cependant il y a eu des réalisations plus suivies, et partant un peu de recul. Le Comptoir d'escompte a été ramené de 1,040 à 1,025, la Banque d'escompte de 561 à 552, la Banque franco-égyptienne de 555 à 537, le Crédit foncier d'Autriche de 817 à 800, la Banque ottomane de 542 à 535. Le Crédit mobilier, au contraire, a été porté de 305 à 330. Nous devons noter la persistance de bruits relatifs à une fusion des deux Mobilier de France et d'Espagne.

Après la reprise importante dont elles ont bénéficié, il y a quelque temps, les actions des Sociétés immobilières, Compagnie foncière de France, Rente foncière, Société foncière lyonnaise, se sont tenues sans changement. Seuls les titres des Immeubles de France ont gagné 10 fr. à 430.

En général et sauf ce qui concerne le mouvement particulier qui s'est produit sur nos fonds publics, les deux premières semaines de décembre ont été marquées par un ralentissement des transactions sur l'ensemble des valeurs. Il en a été ainsi notamment pour la catégorie des titres des valeurs industrielles. Le calme le plus grand a succédé sur ce marché à l'agitation du mois de novembre. Les Voitures sont restées à 700 francs; les Omnibus, à 1,225; le Gaz, à 1,472; le Panama, à 422; le Télégraphe de Paris à New-York, à 125.

Le Suez a eu des oscillations de 2,105 à 2,120; il finit à 2,111. Les Allumettes ont gagné 20 francs à 795. La Compagnie Transatlantique a fléchi de 545 à 536; le Gaz de Madrid, de 495 à 480.

Le grand marché au comptant sur les obligations n'a rien perdu de sa sérénité. Les plus hauts cours sont conservés et les titres sur lesquels il y a un coupon à détacher en janvier ont monté pour la plupart de 2 à 3 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1886.

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

